

Document de référence

Bonduelle
La nature, notre futur

2017 2018



**La nature,
notre futur**

Sommaire

 1	Le Groupe Bonduelle	3	 4	Rapport de la Gérance <small>RFA</small>	153
1.1	Message de la Direction générale	4	4.1	Activité et résultats	154
1.2	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle <small>RFA</small>	6	4.2	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	161
1.3	Bonduelle dans son écosystème	8	4.3	Facteurs de risques	164
1.4	Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »	12	 5	Comptes consolidés <small>RFA</small>	169
1.5	Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde	18	5.1	Compte de résultat consolidé	170
1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2018	22	5.2	Bilan consolidé	171
1.7	Organisation du groupe au 01/07/2018	24	5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	172
 2	Responsabilité sociétale d'entreprise <small>RFA</small>	27	5.4	Variation des capitaux propres consolidés	173
2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise	28	5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels	174
2.2	Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs	44	5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	219
2.3	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette	53	 6	Compte sociaux <small>RFA</small>	225
2.4	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable	68	6.1	Compte de résultat	226
2.5	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales	74	6.2	Bilan	227
2.6	Note méthodologique du reporting RSE	90	6.3	Tableau de flux de trésorerie	228
2.7	Annexes	110	6.4	Annexes aux comptes sociaux annuels	229
2.8	Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i> et article 225 Grenelle 2	117	6.5	Renseignements concernant les filiales et participations	245
 3	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	131	6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices	246
3.1	Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionnariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA	132	6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	247
3.2	Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance	138	6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	250
3.3	Informations relatives au fonctionnement du Conseil de Surveillance	146	 7	Information sur la société et son capital	253
3.4	Informations relatives aux rémunérations	149	7.1	Renseignement concernant le capital <small>RFA</small>	254
3.5	Informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	150	7.2	Actionnariat <small>RFA</small>	258
			7.3	Action Bonduelle et dividendes	261
			7.4	Descriptif du programme de rachat d'actions <small>RFA</small>	263
			7.5	Renseignements de caractère général concernant la société <small>RFA</small>	264
			 8	Informations complémentaires	273
			8.1	Responsable du document de référence et du rapport financier annuel <small>RFA</small>	274
			8.2	Contrôleurs légaux	275
			8.3	Documents accessibles aux actionnaires et au public	276
			8.4	Tables de concordance	277

Document de référence

Incluant le rapport financier annuel



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 19 octobre 2018, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Société en commandite par actions au capital de 56 491 956,50 euros

Siège social : «La Woestyne» 59173 - Renescure

RCS Dunkerque 447 250 044





1.1	Message de la Direction générale	4
1.2	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle 	6
1.2.1	Chiffres clés 2017-2018	6
1.2.2	Répartition du chiffre d'affaires 2017-2018	6
1.3	Bonduelle dans son écosystème	8
1.3.1	Tendances du marché mondial des légumes : croissance et responsabilité environnementale	8
1.3.2	Bonduelle : l'unique <i>pure player</i> du végétal	10
1.3.3	Risques et enjeux	10
1.4	Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »	12
1.4.1	Profil de l'entreprise Bonduelle	12
1.4.2	VegeGo! : projet d'entreprise visionnaire et fédérateur	13
1.4.3	Nos 10 politiques : atouts majeurs pour évoluer sereinement dans un écosystème en profonde mutation	15
1.5	Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde	18
1.5.1	Le modèle de création de valeur de Bonduelle	18
1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2018	22
1.7	Organisation du groupe au 01/07/2018	24

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

1.1 Message de la Direction générale *GRI 102-10, 102-14*

Regards croisés entre Christophe Bonduelle, Président, et Guillaume Debrosse, Directeur général.

Christophe Bonduelle : « Nos résultats 2017-2018 confortent notre stratégie de développement »

Notre exercice a été réalisé dans un contexte de consommation atone et d'effets de changes défavorables. La consommation, peu porteuse en Europe occidentale et aux États-Unis, a connu une amélioration lente en Europe orientale.

Dynamisé par l'intégration de la société américaine Ready Pac Foods (devenue Bonduelle Fresh Americas) en année pleine, notre chiffre d'affaires 2017-2018 affiche une hausse de 21,4 % en données publiées et atteint 2 777 millions d'euros, contre 2 288 millions d'euros l'exercice précédent malgré l'impact négatif des changes (- 2,6 %). Le périmètre historique⁽¹⁾ du groupe a, quant à lui, progressé de + 0,3 %.

La zone Europe, qui représente 46,5 % de notre chiffre d'affaires, a connu une croissance de + 1 % contre + 0,2 % lors de l'exercice précédent. Nonobstant une consommation alimentaire toujours à la peine, les trois technologies (conservé, surgelé, frais) et les parts de marché des marques Bonduelle et Cassegrain ont progressé, notamment grâce au lancement d'innovations comme Légumiô (pâtes de légumes), ou encore VeggissiMmm! (burgers végétaux frais et surgelés).

En zone hors Europe, soit sur 53,5 % du chiffre d'affaires, l'intégration en année pleine de Bonduelle Fresh Americas a fait progresser l'activité de + 47 % en données publiées mais de - 0,5 % en données comparables⁽²⁾. En plus de l'effet défavorable des changes, les ventes ont été pénalisées par une saturation des capacités de production des légumes en conserve et surgelés en Amérique du Nord, et par des conditions climatiques adverses pour le frais en Californie. À l'inverse, elles ont progressé en Europe orientale.



Cette année encore, la performance réalisée dans un contexte toujours tendu conforte la pertinence de la stratégie : développer le groupe en conjuguant croissances externe et interne, l'internationaliser toujours plus, et étendre son offre produit au végétal sur tous les réseaux de distribution, en *retail* comme en *food service*. La finalisation le 3 juillet 2018 de l'acquisition de l'activité de fruits et légumes en conserve Del Monte au Canada est un pas de plus vers l'ambition affichée, en passant d'une offre de légumes à celle d'une alimentation plus largement végétale.

Par ailleurs, la rentabilité opérationnelle (119 millions d'euros) a largement progressé (+ 19 %) malgré le renforcement de l'euro. Au-delà d'effets de changes pénalisants, le décalage par rapport à la prévision initiale provient pour l'essentiel des conditions climatiques adverses rencontrées et du retard dans les investissements de productivité en cours de réalisation chez Bonduelle Fresh Americas.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (BFA, ex-Ready Pac Foods).

(2) À périmètre et change constants.



Avec un chiffre d'affaires de 2 777 millions d'euros, en hausse de 21,4 % en données publiées en 2017-2018, nous accélérons notre croissance, renforçons notre gouvernance et réaffirmons notre ambition : être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Guillaume Debrosse : « Nous confirmons l'ambition ainsi que les objectifs de croissance et de rentabilité de notre plan VegeGo! 2025. Pour cela, nous renforçons notre gouvernance »

Certes, les premiers signaux pour 2018-2019 ne sont pas favorables : dans plusieurs zones de production, les campagnes agricoles ont en effet connu des débuts difficiles. Des pluies abondantes ont retardé les semis, suivies par des épisodes de canicule.

En Europe et aux États-Unis, les coûts de production seront donc en augmentation significative et les quantités disponibles à la vente seront réduites. Par ailleurs, le rouble russe s'est largement dévalorisé au cours de l'été 2018 ; nous anticipons en conséquence une progression limitée du chiffre d'affaires et de la rentabilité du groupe pour 2018-2019, hors croissances externes.

À mi-chemin de la feuille de route de notre plan de transformation VegeGo!, nous maintenons nos objectifs de croissance de nos ventes et de notre rentabilité prévus à l'horizon 2025 : à cette échéance et grâce aux investissements industriels et marketing prévus, nous restons très confiants quant aux 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et aux 7 % de rentabilité opérationnelle visés.

Compte tenu de la taille atteinte par le groupe et de l'objectif de pérennité fixé par l'actionnaire familial, nous avons adapté nos organes de gouvernance. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2018, Christophe Bonduelle continue à assumer la présidence du Conseil d'Administration du groupe et m'a confié la Direction générale. J'ai choisi par ailleurs de créer autour de moi une nouvelle équipe de Directeur(trice)s généraux(générales) de *business units* avec trois nouvelles Directions générales adjointes : le premier pour l'ensemble de nos activités dans l'Union européenne, le deuxième pour les Amériques et le troisième pour la finance et le développement.

Cette nouvelle organisation prend donc la mesure de notre réalité actuelle et de notre ambition future. Elle préservera le principe de cinq *business units* autonomes tout en favorisant les synergies dans les grandes zones géographiques. Plus que jamais, nous sommes donc en ordre de marche pour accomplir notre ambition d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ».

Christophe Bonduelle : « La nature, notre futur : notre nouvelle signature porte avec force notre identité et notre vision »

Chez Bonduelle, notre ancrage à la terre et aux hommes depuis 1853 fait partie de notre ADN.

Nous croyons en un avenir de progrès mais respectueux de son éco-système. En 2018, le groupe a d'ailleurs reçu le « Grand prix du *reporting* environnemental » par le Ministère français de l'environnement. Cette reconnaissance témoigne de l'importance accordée à la Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) dans notre stratégie et dans notre démarche d'amélioration continue de notre activité agro-industrielle.

Nous favorisons l'accès à une alimentation saine et durable par nos avancées en faveur de la traçabilité, de la sécurité et de la qualité de notre offre végétale. Pour cela, nous prenons soin en particulier, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés, mais aussi de la qualité de l'air, de l'économie de la ressource en eau et en énergies.

Tout cela reflète notre identité et forge notre différence, pour créer ensemble un futur meilleur à travers l'alimentation végétale. La nature est notre futur parce qu'elle est mise en péril par le dérèglement climatique, l'épuisement des sols et la disparition de la biodiversité, mais aussi parce qu'il y aura 9 milliards de femmes et d'hommes à nourrir en 2050.

Notre nouvelle signature « La nature, notre futur » exprime ainsi l'impératif de la préserver.

Plus largement, nous nous engagerons en 2018-2019 dans une nouvelle quête : celle du label B Corp (*Benefit Corporation*). Nous rejoindrons ainsi les entreprises pionnières engagées, selon la devise du label, à ne pas chercher à être la « meilleure entreprise du monde, mais la meilleure pour le monde ».

Ce projet fait très naturellement écho à celui de l'entreprise et de la famille qui la contrôle, et participe pleinement à l'ambition partagée d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ».

1.2 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle - GRI 102-7

1.2.1 Chiffres clés 2017-2018 - GRI 102-7

(en millions d'euros)	30/06/2016	30/06/2017	Au 30/06/2018
Chiffre d'affaires	1 968	2 288	2 777
Progression	(0,7) %	16,3 %	21,4 %
ROC	104	108	124
Résultat net	54	60	72
REBITDA ⁽¹⁾	178	187	212
Levier d'endettement ⁽²⁾	2,47x	3,53x	2,91x
Investissements industriels ⁽³⁾	69	66	92
ROCCE ⁽⁴⁾	10,3 %	8,5 %	9,8 %

(1) REBITDA (Recurring Earnings before Interest, taxes, depreciation, and amortization). Cet indicateur représente la rentabilité récurrente générée par l'activité indépendamment des conditions de financement, des prélèvements fiscaux et de l'amortissement de l'outil d'exploitation.

(2) Levier d'endettement : Dette financière nette/REBITDA.

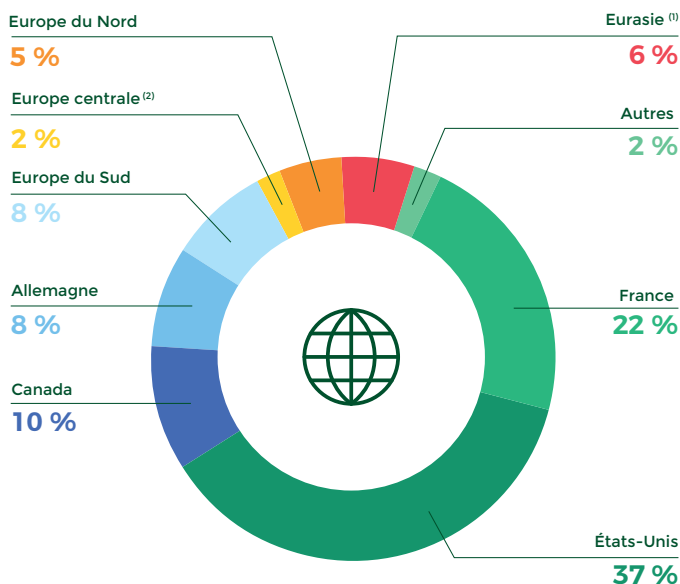
(3) Voir partie 5 Comptes consolidés, note 8.3 Immobilisations corporelles.

(4) Résultat opérationnel courant avant impôts/Capitaux employés.

1.2.2 Répartition du chiffre d'affaires 2017-2018

1. Chiffre d'affaires et répartitions

Par zone géographique



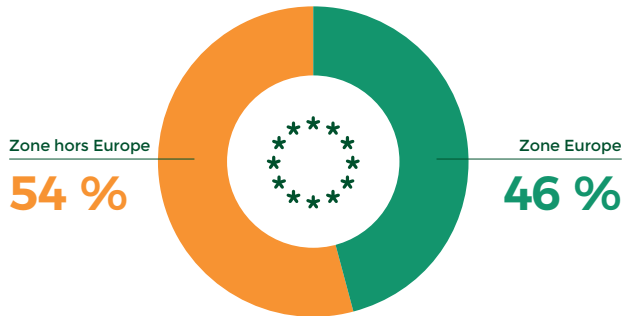

2 777 M€
de chiffre d'affaires

(1) Russie et autres pays de la Communauté des États Indépendants (CEI).

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union européenne.



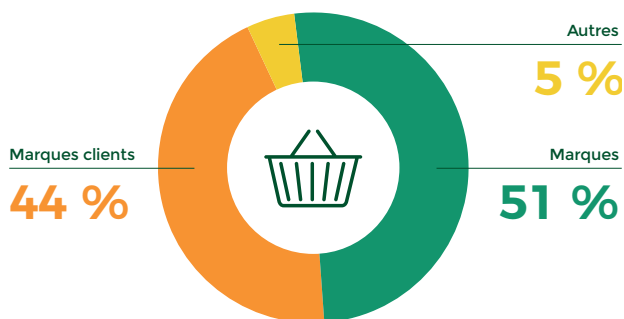
Par zone Europe et zone hors Europe



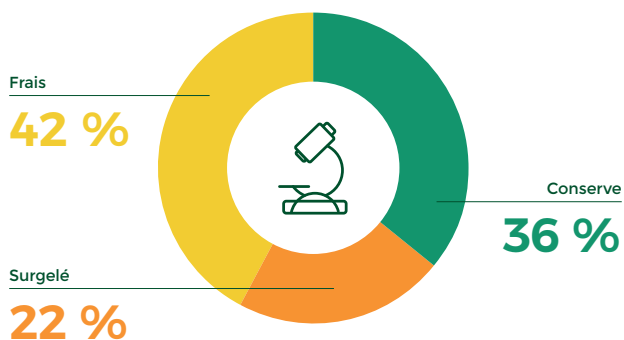
Par circuit de distribution



Par marque



Par technologie



2. Notre engagement en bref



10 957
collaborateurs permanents



3 188*
agriculteurs partenaires



128 000*
hectares cultivés dans le monde



11,7 %
du mix énergétique est
issu d'énergies alternatives
(4 % en 2014-2015).



64 688
analyses de sécurité alimentaire
réalisées sur les produits.



Taux de fréquence
d'accidents ayant
entraîné un arrêt
de travail : **6,91**



35 %
des sites ont développé
des projets en lien
avec leurs communautés locales.



207
projets soutenus par la Fondation
Louis Bonduelle depuis 10 ans.

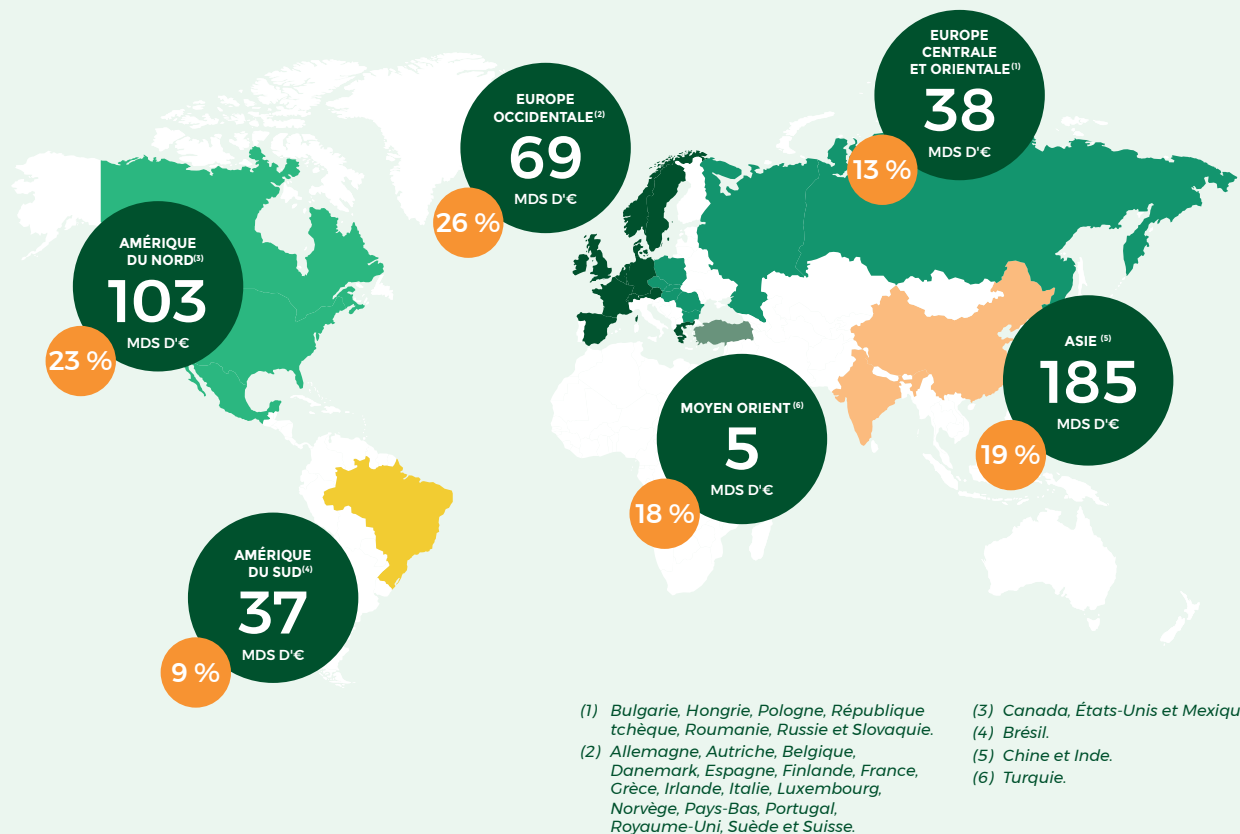
* Hors Bonduelle Fresh Americas (BFA, ex-Ready Pac Foods).

1.3 Bonduelle dans son écosystème

1.3.1 Tendances du marché mondial des légumes : croissance et responsabilité environnementale

Le marché du végétal est en croissance. Toujours plus précisément informés sur le rôle de la nutrition sur la santé, les consommateurs sont avides de plus de fruits et légumes, de bio et de local. Sensibles à l'innovation, ils adoptent de nouvelles façons de consommer les légumes : kit repas, commande en ligne, protéines végétales ou traiteur végétal.

Consommation des légumes dans toutes les catégories en valeur et part des légumes préparés (en %) par zone géographique



Source : Food For Thought 2018



Les impératifs des consommateurs demeurent : qualité, santé et sécurité

L'alimentaire est le secteur pour lequel les consommateurs sont le plus attentifs à la qualité. Elle est jugée par exemple prioritaire pour 74 % des Français ⁽¹⁾. L'enjeu de transparence des produits s'en trouve encore renforcé. Plus d'un tiers des Français sont enclins à vérifier la liste des ingrédients avant un achat. L'expression des ingrédients et de la méthode de culture ou de production se fait plus claire et plus détaillée. En termes d'emballages, ils sont de plus en plus à être littéralement transparents, ce qui a pour effet de rassurer les consommateurs. De premières initiatives de traçabilité ont vu le jour, comme l'utilisation de la *blockchain*, et le lancement d'applications : par exemple, l'application Yuka scanne et déchiffre pour les consommateurs les étiquettes des produits alimentaires.

De la demande à l'offre, le bio se généralise

Considérés meilleurs pour la santé, les légumes biologiques sont désormais partie intégrante des habitudes de consommation des Européens et des Américains. 19 % des légumes vendus en Europe en 2018 étaient bio, contre 13,5 % sur l'année 2015.

Les réseaux de distribution de produits bio s'étoffent : la grande distribution renforce son offre, les réseaux de magasins bio ne cessent de grandir, tandis que l'offre bio s'élargit également en ligne. Inégale selon les régions du monde, la conversion des exploitations agricoles au mode d'agriculture biologique se poursuit plus discrètement. Fin 2016, les exploitations agricoles cultivant selon le mode biologique (certifiée et en conversion) représentaient plus de 6,2 % de la Surface agricole utile (SAU) européenne et 1,1 % de l'ensemble du territoire agricole mondial ⁽²⁾.

Le local se niche jusque chez les grands distributeurs

En plus de leur santé, les consommateurs prennent en compte l'impact environnemental de leur alimentation. Les circuits courts en sont un premier élément de réponse. Cette mouvance, initiée par les petits producteurs et start-up sociales, a été suivie par les grands acteurs, notamment en déployant des points de retrait de paniers de fruits et légumes sous forme de casiers, un service susceptible d'être étendu aux entreprises.

Prise de conscience sur le gaspillage alimentaire

Un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine dans le monde est perdu ou gaspillé, atteignant environ 1,3 milliard de tonnes par an ⁽³⁾. Ce gaspillage alimentaire est constitué à 45 % de fruits et légumes. Ces dernières années, plusieurs distributeurs ont initié des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, comme la mise en vente de fruits et légumes hors critères de vente habituels, la transformation sur place des fruits et légumes abîmés en plats cuisinés, la sensibilisation des consommateurs, etc.

De nouvelles façons de consommer les légumes

Les consommateurs sont avides de solutions et de recettes les aidant à consommer plus de légumes. Les kits repas en magasin (salades, wraps) et leurs services de livraison se développent. Le commerce en ligne poursuit son développement rapide. Néanmoins, les consommateurs gardent le besoin de voir et de toucher les produits frais. La présence en rayon reste donc un facteur d'achat important.

Perspectives : le marché du végétal poursuivra sa croissance

Le marché du végétal est en croissance, et le restera les prochaines années. Deux segments récents l'illustrent particulièrement : les protéines végétales et le traiteur végétal. Le marché mondial des protéines végétales, en croissance annuelle moyenne de 5,5 %, devrait atteindre 11 milliards d'euros en 2020 ⁽⁴⁾. Quant au segment de marché mondial du traiteur végétal, il devrait progresser de 25 % par an d'ici 2020 ⁽⁴⁾.

(1) Étude OpinionWay pour Veeva juin 2018.

(2) Agence BIO d'après différentes sources européennes.

(3) Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde, FAO, 2012.

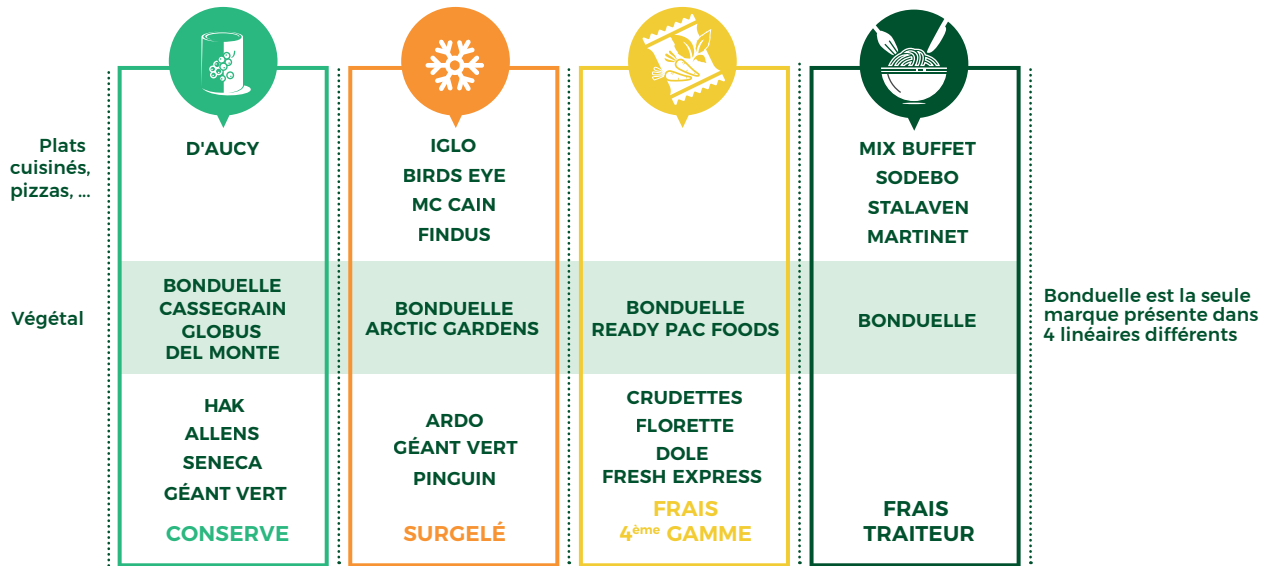
(4) Dans l'alimentaire, le match végétal/animal ne fait que commencer, Étude Xerfi 2018.

Sources : Bonduelle & MINTEL 2018.

1.3.2 Bonduelle : l'unique *pure player* du végétal

Avec ses 4 segments d'activité - la conserve, le surgelé, le frais 4^e gamme (frais et cru prêt à l'emploi) et le frais traiteur - Bonduelle est la seule marque présente dans quatre linéaires du marché du végétal. Bonduelle se distingue également par la valeur ajoutée et la qualité de ses produits.

Ce positionnement unique est porté par la proximité du groupe avec le monde agricole, son savoir-faire multitechnologique et l'ambition VegeGo! : faire du Groupe Bonduelle « *le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale* ».



1.3.3 Risques et enjeux

Bonduelle dispose d'une cartographie des risques (voir 4.3 Facteurs de risques) et d'un dispositif de gestion des risques (voir 4.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques).

En 2014-2015, le Groupe Bonduelle a réalisé une analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Afin d'assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise, la matrice de matérialité a été croisée avec la cartographie des risques. En particulier, les risques industriels et environnementaux relatifs à l'agriculture, à la qualité et la sécurité des produits et à l'optimisation des ressources naturelles ont participé à renforcer la matérialité des enjeux suivants : qualité et sécurité des produits, traçabilité, sécurité de *sourcing* alimentaire, relations avec les producteurs, qualité et sécurité des emballages, et pollution de l'eau. La pratique éthique des affaires s'est également avérée un enjeu partagé pour la gestion des risques et la démarche RSE.

Afin de répondre aux enjeux extra-financiers révélés par sa matrice de matérialité, Bonduelle a défini sa politique RSE et 5 macro-objectifs à l'échéance 2025, accompagnés de feuilles de route, d'actions et d'indicateurs de suivi (voir 2. Responsabilité sociétale d'entreprise).

Enfin, en 2016-2017, dans le cadre de la législation française et au regard de sa démarche RSE Bonduelle a formulé son plan de vigilance. Bonduelle a cartographié les risques de non-respect des droits humains et des libertés fondamentales, d'atteinte grave à la santé, de la sécurité des personnes et de la dégradation de l'environnement en trois catégories : risques intrinsèques aux pays dans lequel le groupe est présent, risques opérationnels, et risques fournisseurs (voir 2.1.4.8 Plan de vigilance).

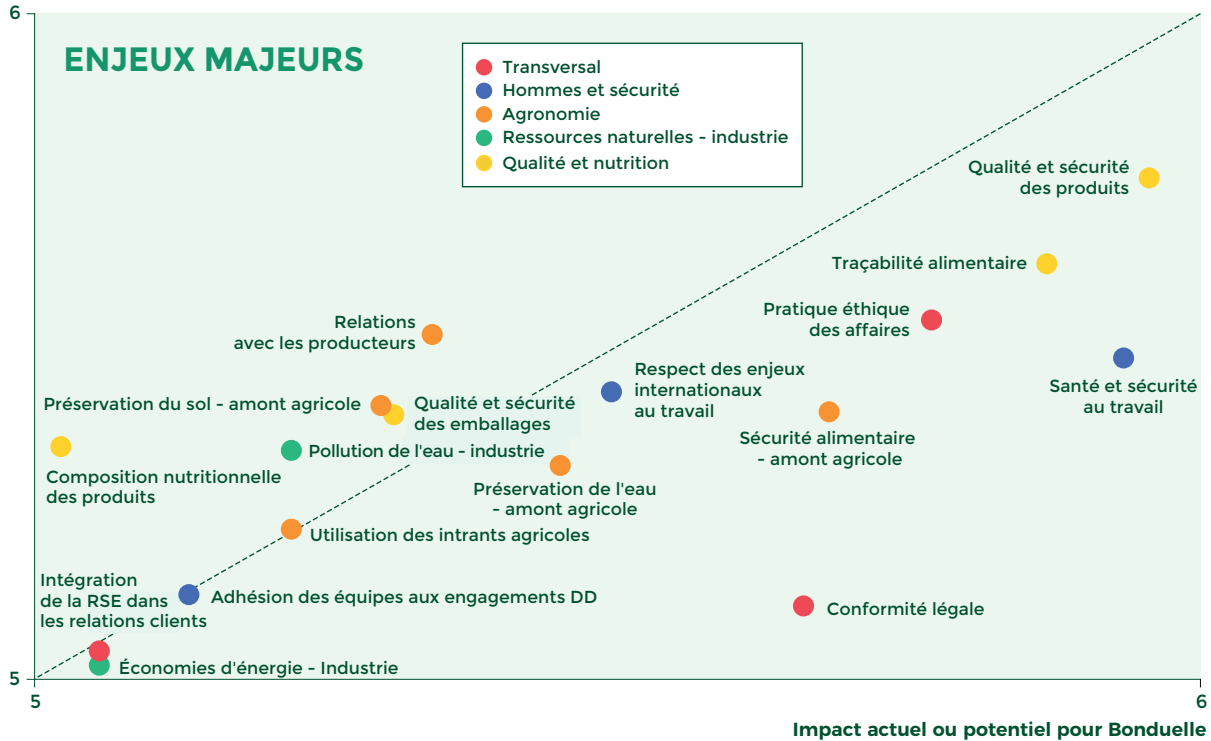


Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle - GRI 102-47, 103-1, 102-42, 102-14, 102-46

La méthodologie d'élaboration de la matrice de matérialité est détaillée en 2.7.3 Matrice de matérialité.

L'analyse de matérialité a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes.

Importance pour les parties prenantes externes



Ces enjeux sont partie intégrante de la stratégie RSE de l'entreprise et s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son écosystème pour les relever, notamment ses agriculteurs partenaires. Leur prise en compte dans la démarche RSE de Bonduelle est détaillée en section 2.7.3 Matrice de matérialité.



1.4 Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »

1.4.1 Profil de l'entreprise Bonduelle

Manifesto

L'histoire du monde est ponctuée de grands tournants. Portés par une volonté commune des hommes de construire un avenir meilleur, ces mouvements changent les comportements, redessinent les rapports au monde et font avancer.

Pour Bonduelle, l'heure est à la révolution végétale, un virage inéluctable face aux immenses défis auxquels la planète fait face. Parce qu'il y aura demain neuf milliards de femmes et d'hommes à nourrir, l'alimentation végétale devient un enjeu majeur pour le bien-vivre des générations futures, tant par les quantités à produire que par les façons de produire.

La nature, notre bien le plus précieux, nous donne rendez-vous. Il est impératif d'entendre ses nombreux avertissements et de réagir. Dérèglement climatique, épuisement des sols, biodiversité mise à mal... autant de menaces qui pèsent sur l'équilibre de la nature et donc sur celui de l'humanité.

En tant qu'entreprise familiale tournée vers le long terme et responsable de l'alimentation de millions de consommateurs à travers la planète, nous voulons être un acteur engagé. Les actionnaires de contrôle et les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont aujourd'hui mobilisés pour construire un futur meilleur grâce à l'alimentation végétale.

Chez Bonduelle nous croyons en effet que nous devons montrer la voie, proposer des solutions innovantes et pertinentes pour nourrir mieux tout en respectant la planète et, ainsi, assurer le bien-vivre des générations à venir.

Depuis 1853, nous travaillons avec nos partenaires sur tous les fronts, au développement d'une production végétale moderne et respectueuse de l'eau, de l'air, des sols et des sous-sols. Nous défendons donc résolument une agro-industrie efficiente, écologique, intelligente et solidaire, tournée vers une alimentation saine, sûre, durable et accessible.

Nous nous engageons et innovons du champ à l'assiette pour créer ensemble un futur meilleur à travers l'alimentation végétale car, c'est notre conviction : **la nature est notre futur.**



1.4.2 VegeGo! : projet d'entreprise visionnaire et fédérateur

En 2012, l'entreprise a initié une nouvelle phase de son développement pour définir ce que sera le groupe en 2025 et a lancé VegeGo!.

Projet d'entreprise visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

1.4.2.1 VegeGo! s'appuie sur 4 piliers fondamentaux

1. Nous respectons la planète et nos engagements sociétaux

Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique - notamment avec la maîtrise de l'amont agricole - Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans une politique volontariste affirmant sa détermination à être exemplaire dans ses activités.

2. Nous favorisons l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise. Ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et à la sécurité en visant le zéro accident du travail au plus tard en 2025.

3. Nous développons nos marques et nos légumes sous toutes leurs formes

Bonduelle bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnues. Un positionnement international de la marque Bonduelle a été défini en 2013 afin

de créer une unité forte : « *Bonduelle votre source d'inspiration pour cuisiner et consommer avec plaisir des légumes tous les jours* ». Ce positionnement privilégie l'aspect « bien-vivre » des produits (santé, environnement, valeurs nutritionnelles et plaisir gustatif) et témoigne de la volonté du groupe de se développer sous toutes ses marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies.

4. Notre organisation est au service du client

Bonduelle propose des produits aux marques nationales et aux marques clients, adaptés aux attentes spécifiques des consommateurs et des convives selon les marchés. Le groupe, présent dans tous les circuits de distribution (*retail*, restauration hors foyer, vente à l'industrie) et partout dans le monde, innove sans cesse pour apporter une valeur ajoutée différenciante sur ses produits et services.

1.4.2.2 La démarche RSE renforce et élargit les impacts de VegeGo!

Suite à la réalisation de sa matrice de matérialité (voir 2.7.3 Matrice de matérialité), et afin de faire coïncider la politique RSE au projet d'entreprise VegeGo! et à la stratégie globale du Groupe Bonduelle, Bonduelle a défini une démarche RSE (voir 2. Responsabilité sociétale d'entreprise) en 5 macro-objectifs à l'échéance 2025 :

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés (voir 2.2) ;
2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette (voir 2.3) ;
3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable (voir 2.4) ;
4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales (voir 2.5) ;
5. Être tous acteurs (voir 2.1.2.4).

Ces objectifs sont partagés par les 5 *business units* du Groupe Bonduelle. - *GRI 103-1*



Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »

1.4.2.3 La contribution de Bonduelle aux Objectifs de développement durable des Nations Unies

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été définis par les États membres de l'organisation des Nations Unies (ONU) pour répondre au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le tableau suivant présente

comment les macro-objectifs et les feuilles de route du Groupe Bonduelle lui permettent de contribuer directement à ces objectifs collectifs.

Macro-objectifs de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	Sous-objectifs ODD	Objectifs de développement durable et cibles
1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés	Réduire de l'utilisation d'intrants agricoles (voir 2.2) Développer un modèle contractuel et relationnel avec les agriculteurs partenaires (voir 2.2)	ODD n°2. Faim Zéro (cible 2.4) ODD n°15. Vie Terrestre (cibles 15.1 et 15.3)
2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette	Préserver l'eau et la protéger des pollutions (voir 2.3) Favoriser les économies d'énergie (voir 2.3) Réduire l'utilisation des emballages et concevoir des emballages plus responsables (voir 2.3 et 2.4)	ODD n°6. Eau propre et assainissement (cibles 6.3 et 6.4) ODD n°7. Énergie propre à un coût abordable (cibles 7.2 et 7.3) ODD n°12. Consommation et production responsables (cibles 12.2, 12.3 et 12.5)
3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable	Rendre les légumes accessibles au plus grand nombre (voir 2.4) Garantir la sécurité alimentaire (voir 2.4)	ODD n°2. Faim Zéro (cible 2.4)
4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales	Promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) (voir 2.5) Assurer la santé et la sécurité au travail (voir 2.5)	ODD n°8. Travail décent et croissance économique (cible 8.8)

Un 5^e macro-objectif de la démarche RSE de notre groupe existe : Tous acteurs. Il vise à permettre à tous les collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle, pour en faire une entreprise plus responsable.

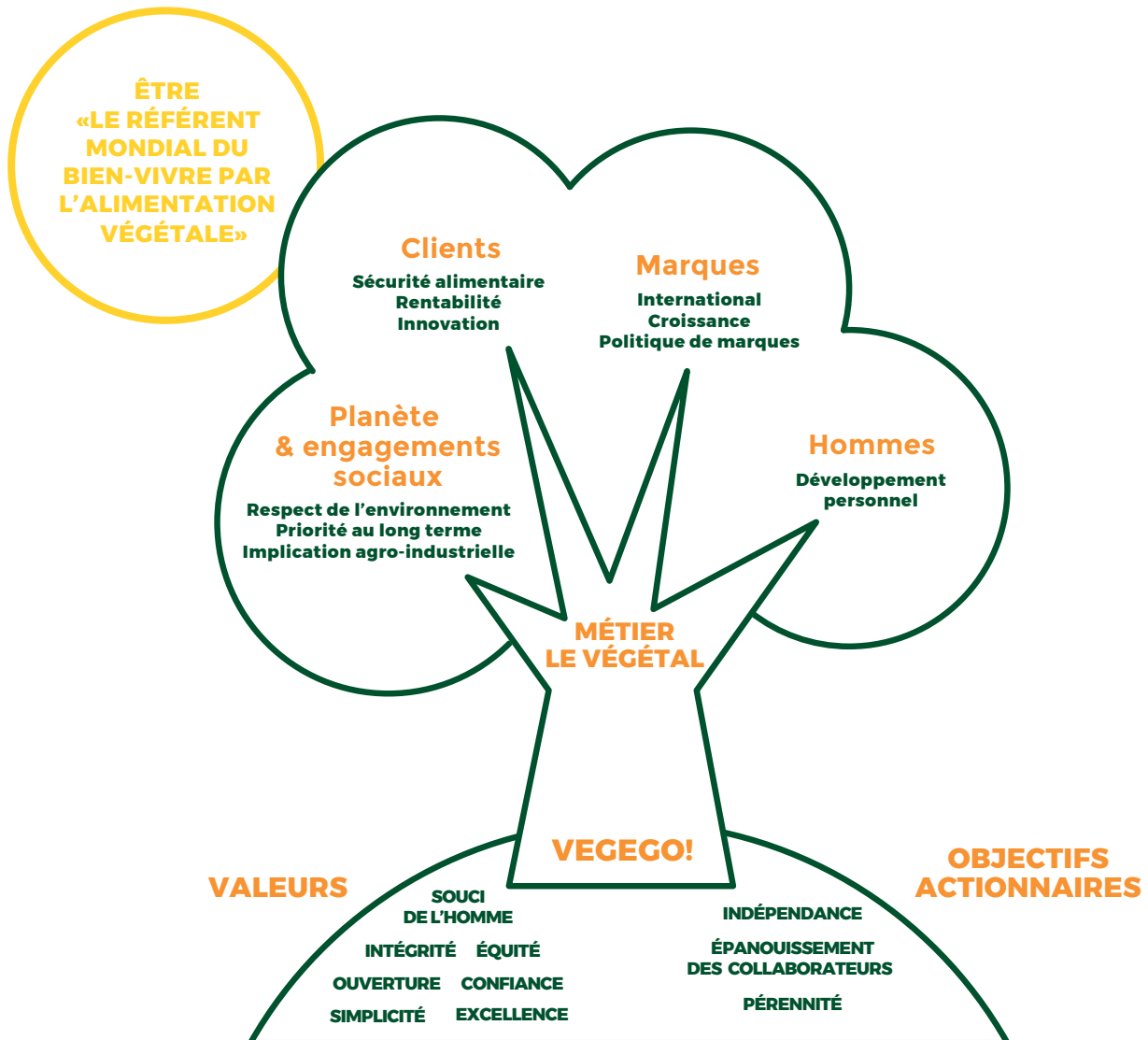
Ce dernier objectif irrigue les 4 premiers.



Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »

1.4.3 Nos 10 politiques : atouts majeurs pour évoluer sereinement dans un écosystème en profonde mutation

Dans un environnement économique et politique en mutation rapide et profonde, les 10 politiques du Groupe Bonduelle assurent sa pérennité et son développement au-delà des frontières. Connectées et interdépendantes, elles se traduisent dans ses décisions et actions.



Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »

Les valeurs du groupe forment le sillon des politiques du groupe, qui concourent à l'atteinte des objectifs historiques des actionnaires de Bonduelle : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Au service de son ambition être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale », le projet d'entreprise VegeGo! accompagne la croissance de l'entreprise.

1.4.3.1 Priorité au long terme

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle est devenu leader mondial du légume prêt à l'emploi en privilégiant la vision à long terme.

- Avec VegeGo!, Bonduelle s'est doté dès 2012 d'un projet d'entreprise visionnaire à l'horizon 2025. Les 22 chantiers de progrès initiés servent l'ambition du groupe : être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».
- Afin de donner un nouveau souffle à sa stratégie de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et mieux l'intégrer au projet VegeGo!, Bonduelle a défini 5 macro-objectifs : donner à tous envie de consommer des légumes et d'accéder à une alimentation saine et durable, prendre soin des sols avec ses partenaires agriculteurs, réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette, assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales, et amener l'ensemble des salariés de l'entreprise à être tous acteurs de ce programme.

1.4.3.2 Croissance

En s'appuyant fortement sur l'ensemble de ses politiques, Bonduelle met en œuvre une croissance autant interne qu'externe.

Au-delà du périmètre historique ⁽¹⁾, la forte croissance du groupe en 2017-2018 repose sur la consolidation en année pleine de Ready Pac Foods (+ 23,6 % de chiffre d'affaires en 2017-2018). Elle se poursuivra sur le prochain exercice, avec l'acquisition de l'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada.

1.4.3.3 Sécurité alimentaire

Bonduelle s'assure de la sécurité alimentaire, qui représente à la fois un enjeu majeur pour le groupe et sa plus grande opportunité pour servir sa vision et participer à nourrir le monde de demain.

Contrôles à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature, contrôles sur les lignes de production et contrôles finaux avant expédition : ces trois étapes assurent la qualité maximale des produits. En 2017-2018, 44 451 analyses de sécurité alimentaire ont été menées sur les conserves et 20 237 sur les produits surgelés, frais et traiteur.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (ex-Ready Pac Foods).

1.4.3.4 Respect de l'environnement

Acteur de son écosystème, Bonduelle n'envisage pas son développement sans adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et conservation des ressources naturelles.

Bonduelle a reçu le « Grand prix du reporting environnemental 2017 » organisé par le Ministère français de l'environnement et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le reporting RSE de Bonduelle a également été nommé pour les *European business awards* organisés par la Commission européenne. Ces reconnaissances témoignent de l'engagement environnemental du groupe et de son attention à faire du reporting environnemental un véritable outil d'amélioration continue de son activité agro-industrielle.

1.4.3.5 Rentabilité

La rentabilité préside à la pérennité et au développement du groupe. Elle s'inscrit donc comme un impératif stratégique en 2017-2018 et permet de soutenir des projets moyens termes.

Bonduelle affiche en 2017-2018 une croissance du résultat opérationnel courant de près de 20 % à taux de change constants.

1.4.3.6 Politique de marque

Pour la qualité des produits, l'indépendance voulue par les actionnaires et la répartition des risques : Bonduelle met en œuvre une politique de marque sélective.

L'acquisition, le 3 juillet 2018, de l'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada ouvre à Bonduelle le droit d'utiliser la marque Del Monte sur différents segments de fruits et légumes transformés, et les stocks de produits afférents pour un montant d'environ 43 millions de dollars canadiens. Si les marques distributeurs restent le cœur de marché de Bonduelle Americas Long Life (BALL), cette acquisition témoigne du développement souhaité du groupe dans les activités à nos marques.

Ces dernières représentent plus de 50 % du chiffre d'affaires du groupe en 2017-2018.

1.4.3.7 Innovation

Au service du succès de nos marques et de la croissance du groupe, l'innovation témoigne de l'adaptation de Bonduelle à la vision long terme que le groupe porte sur son écosystème et à l'environnement.

Après la création du centre Innovation de Bonduelle Fresh Europe (BFE) à Saint Priest (France) en 2016, Bonduelle Europe Long Life (BELL) a inauguré en 2018, au siège de Villeneuve d'Ascq (France), la Maison de l'Innovation. Entièrement dédié à l'innovation, au développement et à la recherche, ce nouvel espace favorise les modes de travail collaboratifs, l'agilité et la co-construction.



1.4.3.8 Implication agro-industrielle

Bonduelle pérennise son savoir-faire en investissant en permanence dans son outil de production et participe à faire évoluer la filière agro-industrielle.

- Nous développons notre savoir-faire agronomique dans nos propres fermes, qui représentent 7 % des surfaces cultivées pour produire nos légumes.
- Pour la quatrième année consécutive, Bonduelle a participé avec ses agriculteurs partenaires au Salon international de l'agriculture. Sur le thème de l'édition 2018 « L'agriculture : une aventure collective », Bonduelle a accueilli plus de 30 000 visiteurs sur son stand et leur a fait découvrir le parcours du légume : du champ à l'assiette.

1.4.3.9 International

De pair avec la vision à long terme et la croissance, le développement international de Bonduelle sert l'objectif de pérennité du groupe.

Depuis l'acquisition de Ready Pac Foods, et la création d'une 5^e business unit, Bonduelle Fresh Americas, les États-Unis

sont désormais le premier pays d'opérations du groupe et la zone hors Europe représente plus de la moitié de son chiffre d'affaires, confirmant sa dimension internationale.

1.4.3.10 Développement personnel

Inspiré de la dimension familiale, le développement des collaborateurs est un principe de management essentiel à la croissance de Bonduelle.

En 2017-2018, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans le cadre du plan d'actions *Climate*, faisant suite à l'enquête interne sur les sources de motivation et d'engagement des salariés (voir section 2.5.4.4 Enquête *Climate*).

En avril 2018, les *Managers' Days* ont réuni sur deux jours environ 1 300 managers venus du monde entier pour retracer le chemin parcouru par le Groupe Bonduelle, célébrer les succès et se projeter dans l'avenir (voir 2.5.6.3 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur).

1.5 Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde - GRI 102-2, 102-6

1.5.1 Le modèle de création de valeur de Bonduelle





Le modèle de création de valeur de Bonduelle est porté par l'ambition du groupe : être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ». Présent à l'international et unique *pure player* du végétal, Bonduelle

propose des légumes sous toutes les formes : salades en sachet, salades traiteur, légumes en conserve et surgelés. Par son activité, Bonduelle concourt à favoriser l'envie et l'accès à une alimentation sûre, saine et durable.

Nos capitaux	Nos actions et moyens mobilisés
<p>Notre capital financier : indépendant et ouvert à la croissance</p> <p>Notre société, en commandite par actions, est cotée en Bourse et affiche 647 millions d'euros de capitaux propres.</p>	<p>Notre groupe se développe en réinvestissant une majorité de ses résultats et son <i>cash flow</i>.</p>
<p>Notre portefeuille de marques <i>leaders</i></p> <p>Aujourd'hui, notre groupe compte 6 marques reconnues et positionnées sur le bien-vivre par l'alimentation végétale : Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens, Globus, Ready Pac Foods et, depuis le 3 juillet 2018, Del Monte.</p>	<p>Notre stratégie de marque vise une présence globale et adaptée de nos marques et de nos produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquisition de la marque canadienne Del Monte, icône des fruits et légumes transformés ; • travail constant de nos recettes : 258 recettes de légumes ont été retravaillées depuis 2009 ; • développement de nos produits pour accompagner l'élargissement de notre proposition du légume à l'alimentation végétale : produits biologiques, protéines végétales, <i>Snacking</i>...
<p>Notre capital industriel diversifié</p> <p>Notre savoir-faire est unique, car il couvre les 4 technologies de transformation du végétal : la conserve, le frais, le surgelé et le traiteur. Nos 54 sites industriels sont situés au cœur des bassins agricoles, au plus près de nos consommateurs.</p>	<p>Nos procédés de fabrication assurent la qualité, la traçabilité, l'innovation et l'efficacité opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification qualité ; • 92 millions d'euros d'investissements industriels ; • 1 158 produits à marque Bonduelle ont été passés au crible d'un audit nutritionnel rigoureux et plus de 64 000 analyses de sécurité alimentaire sont réalisées chaque année.
<p>Nos canaux de distribution mondiaux en croissance</p> <p>Au plus près de nos zones commerciales, nous sommes présents sur 3 pôles géographiques : l'Europe, les Amériques et l'Europe orientale. Nous travaillons avec 3 circuits de distribution : le <i>retail</i>, le <i>food service</i>, et le <i>B to B</i>.</p>	<p>Notre organisation en 5 <i>business units</i> favorise les synergies sur chaque pôle géographique. Notre modèle de distribution offre un débouché à l'ensemble de nos produits et offre une prestation complète à nos clients.</p>

Source : UNDP : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-13-climate-action/targets.html>



Nos résultats	Notre impact
<p>2 777 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 21,4 %.</p> <p>Par zone Europe et zone hors Europe</p>  <p>Zone hors Europe 54 %</p> <p>Zone Europe 46 %</p>	<p>Une alimentation sûre, saine et durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unique <i>pure player</i> du végétal, Bonduelle propose plus de 500 variétés de végétaux sous toutes les formes : salades en sachet, salades traiteur, légumes en conserve et surgelés.
<p>Par marque</p>  <p>Autres 5 %</p> <p>Marques clients 44 %</p> <p>Marques 51 %</p>	<p>Une alimentation végétale accessible au plus grand nombre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous favorisons l'envie et l'accès à une alimentation végétale sous toutes ses formes, à prix accessible, en toute saison, et dans plus de 100 pays.
<p>Par technologie</p>  <p>Frais 42 %</p> <p>Surgelés 22 %</p> <p>Conserve 36 %</p>	<p>Des produits aux qualités proches du produit brut</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nos procédés de transformation sont naturels : ils préservent la qualité nutritionnelle et gustative de nos produits. Il ne se passe que quelques heures entre la récolte du légume et sa transformation en usine.
<p>Par circuit de distribution</p>  <p>Restauration hors foyer 20 %</p> <p>Autres réseaux 6 %</p> <p>Grand public 74 %</p>	<p>Une alimentation végétale accessible au plus grand nombre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous favorisons l'envie et l'accès à une alimentation végétale sous toutes ses formes, à prix accessible, en toute saison, et dans plus de 100 pays.

Nos capitaux	Nos actions et moyens mobilisés	
<p>Notre coopération agronomique</p> <p>Nos 3 188* agriculteurs partenaires sont signataires de la charte agronomique. Dans le monde, 128 000* hectares de surface agricole sont cultivés pour nous.</p>	<p>Nos contrats de culture assurent aux agriculteurs de vendre leur production au prix convenu. Équitables, ils sont négociés plusieurs mois à l'avance et amortissent les fluctuations des cours mondiaux. Nous apportons une garantie de revenu malgré les aléas climatiques. Nous développons également notre savoir-faire agronomique dans nos propres fermes, qui représentent 7 % des surfaces cultivées pour produire nos légumes.</p>	
<p>Nos ressources humaines</p> <p>Nos 10 957 collaborateurs permanents partagent nos valeurs fondatrices : souci de l'homme, intégrité, équité, ouverture, confiance, simplicité, excellence, indépendance, épanouissement des collaborateurs, pérennité.</p>	<p>Nous travaillons au bien-être, à la santé et à la sécurité au travail de nos collaborateurs. Nous promovons la formation et la diversité. Nous valorisons le statut de saisonniers : transports dédiés, formations, rémunérations justes, etc.</p>	
<p>Le capital de notre planète : climat, eau et gaspillage alimentaire</p> <p>Entre 1880 et 2012, la température moyenne dans le monde a augmenté de 0,85 degré Celsius. Lorsque la température augmente d'un degré, la production de céréales diminue d'environ 5 %. Moins de 3 % des ressources en eau de la planète existent sous la forme d'eau douce. Chaque année, 1,3 milliard de tonnes d'aliments sont gaspillées dans le monde.</p>	<p>Du champ à l'assiette, nous réduisons nos impacts environnementaux : empreinte carbone, bonne gestion de l'énergie, eau, déchets industriels et transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 96 % de l'eau utilisée dans les usines est nettoyée, 4,7 % est rejetée directement dans le milieu naturel compte tenu de sa bonne qualité ; • 100 % des boîtes de conserve sont recyclables. 	
<p>Nos communautés locales</p> <p>L'activité agroalimentaire de Bonduelle se déploie sur de vastes surfaces foncières et requiert une disponibilité importante en ressources naturelles comme le végétal, l'eau ou l'énergie. Nos territoires d'implantation sont souvent les bassins agricoles indispensables à la pérennité de notre activité.</p>	<p>L'implantation positive de nos sites sur leurs territoires est l'une de nos priorités.</p> <p>Nous les mobilisons pour que chacun s'implique dans son écosystème local.</p>	

Source : UNDP : <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals/goal-13-climate-action/targets.html>

* Hors Bonduelle Fresh Americas (ex-Ready Pac Foods).

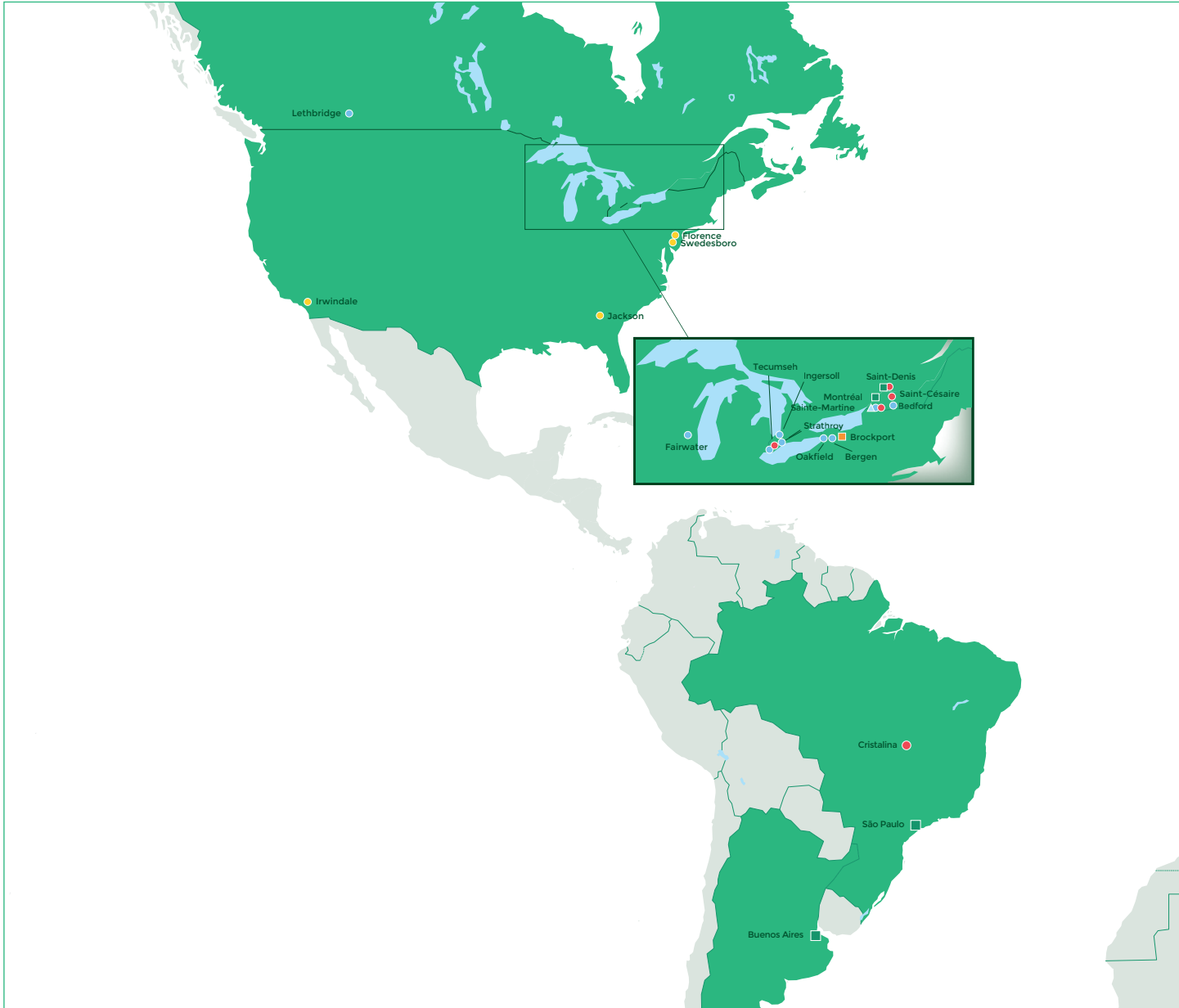


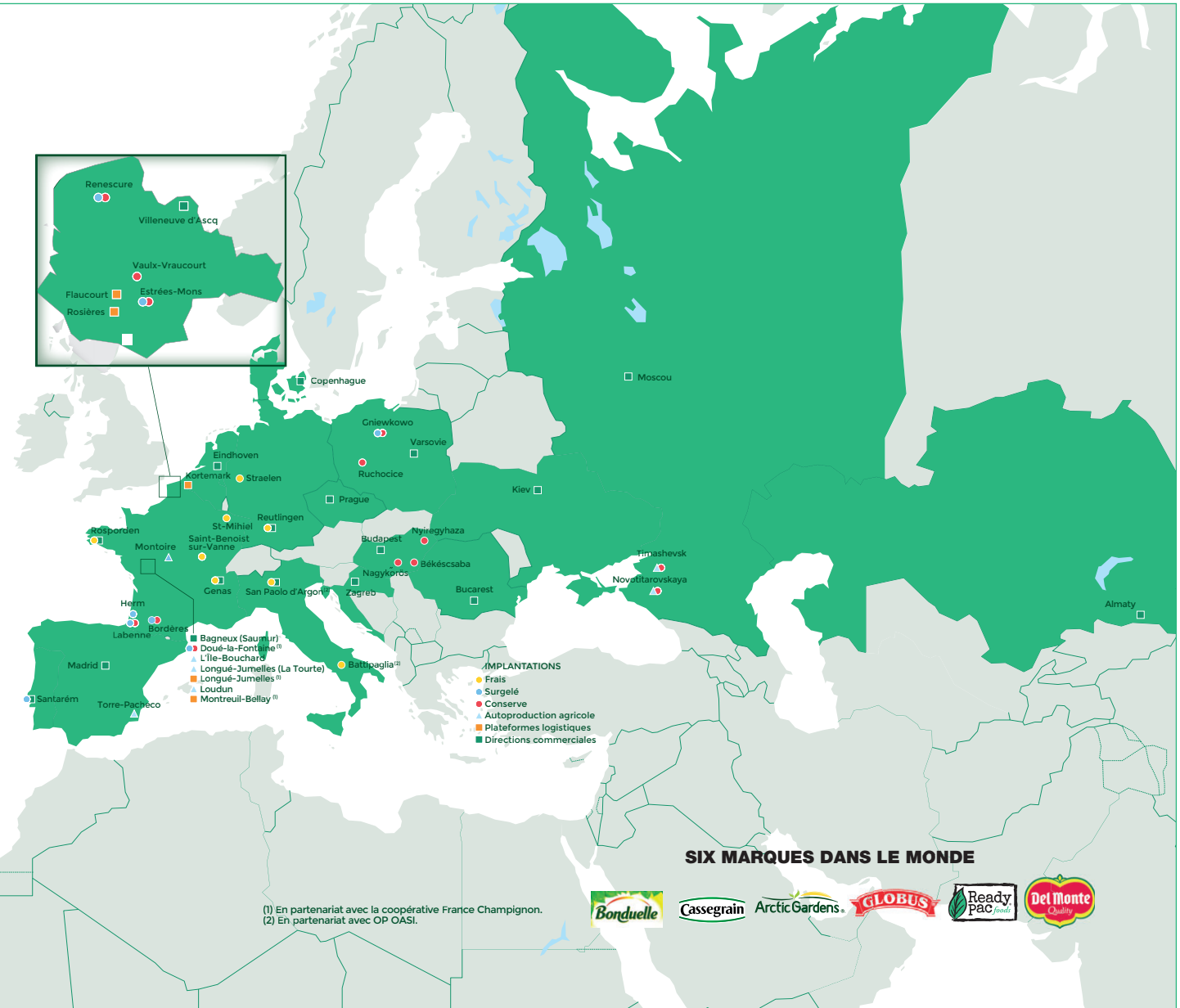
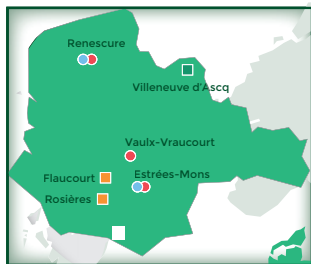
Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde

Nos résultats	Notre impact
<ul style="list-style-type: none"> • 93 % des agriculteurs partenaires ont renouvelé leur contrat. • 1 299 variétés de semences ont été testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe. 	<p>Nous prenons soins des sols et de la biodiversité avec nos agriculteurs partenaires.</p> <p>Nous leur apportons une garantie de revenus, indépendamment les aléas climatiques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 6,91 % de taux de fréquence d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail. 	<p>Nous invitons nos collaborateurs à devenir « Tous acteurs » de la démarche RSE au travers du programme « #DemainChezBonduelle », et comptons d'ores et déjà 70 projets.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 50 % d'économies d'eau en 10 ans. • 100 % des déchets végétaux et 90,6 % des déchets industriels banals (DIB) valorisés. • 11,7 % du mix énergétique issu d'énergies alternatives. 	<p>Nous préservons la valeur environnementale et sociale et développons la valeur socio-économique de chacun de nos territoires, selon leurs identités et enjeux propres.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 35 % des sites ont initié au moins un projet en lien avec leurs communautés locales. • 207 projets soutenus par la Fondation Louis Bonduelle depuis 10 ans. 	

1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2018

GRI 102-2 / GRI 102-4 / GRI 102-6





1.7 Organisation du groupe au 01/07/2018

GRI 102-2 / GRI 102-4 / GRI 102-7 / GRI 102-45 / GRI 102-10

Afin de favoriser les synergies sur les deux grandes zones géographiques du groupe, 3 Directions générales adjointes ont été créées en 2018, pour couvrir trois pôles d'activités :

- L'Europe, supervisant les *business units* Bonduelle Europe Long Life (BELL) et Bonduelle Fresh Europe (BFE) ;
- Les Amériques, supervisant les *business units* Bonduelle Fresh Americas (BFA) et Bonduelle Americas Long Life (BALL) ;
- La Finance et le développement du groupe.

Le Groupe Bonduelle est composé de 5 *business units* regroupées autour des zones Europe et zone hors Europe :

- Bonduelle Americas Long Life (BALL) rassemble toutes les activités de légumes en conserve et de légumes surgelés en Amérique du Nord et du Sud, aux marques Bonduelle Arctic Gardens et Del Monte*, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- Bonduelle Fresh Americas (BFA) regroupe l'ensemble des activités des produits frais en Amérique du Nord (bols, salades en kit, snacks...), sous les marques nationales Ready Pac Foods, Bistro®, Ready Snax® et elevAte™ et pour des marques distributeurs pour les circuits de grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- Bonduelle Europe Long Life (BELL) réunit toutes les activités du groupe dans les légumes en conserve et les légumes surgelés en Europe, les marques nationales (Bonduelle et

Cassegrain), et les marques distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;

- Bonduelle Fresh Europe (BFE) regroupe l'ensemble des activités de légumes frais prêts à l'emploi (salades en sachets dites de 4^e gamme et salades traiteur) en Europe, à la marque Bonduelle et aux marques distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- Bonduelle EurAsia Markets (BEAM) réunit les activités et le développement du groupe, en particulier en Europe orientale, aux marques Bonduelle et Globus ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans toutes les technologies et tous les circuits de distribution.

Le pôle Bonduelle Prospective et Développement

Véritable tête chercheuse pour pouvoir être pleinement acteur de notre avenir et faire de l'innovation le ferment du long terme, le pôle Bonduelle Prospective et Développement a pour mission d'accompagner les cinq *business units* et d'identifier les nouveaux territoires de développement ; qu'il s'agisse d'implantations géographiques nouvelles, d'innovations techniques ou d'exploration de nouveaux marchés.

* À compter du 3 juillet 2018.



Organisation opérationnelle de notre groupe

	BONDUELLE EUROPE LONG LIFE Conserve et surgelé	BONDUELLE FRESH EUROPE Frais	BONDUELLE AMERICAS LONG LIFE Conserve et surgelé	BONDUELLE FRESH AMERICAS Frais	BONDUELLE EURASIA MARKETS Conserve et surgelé
SITES D'AUTO- PRODUCTION AGRICOLE	France <ul style="list-style-type: none"> • L'Île-Bouchard • Longué-Jumelles (La Tourte) • Loudun • Montoire 	Espagne <ul style="list-style-type: none"> • Torre-Pacheco 	Canada <ul style="list-style-type: none"> • Sainte-Martine 		Russie <ul style="list-style-type: none"> • Novotitarovskaya • Timashevsk
SITES DE PRODUCTION INDUSTRIELLE	France <ul style="list-style-type: none"> • Bordères • Doué-la-Fontaine ⁽¹⁾ • Estrées-Mons conserve • Estrées-Mons surgelé • Herm • Labenne • Renescure • Vaulx-Vraucourt Hongrie <ul style="list-style-type: none"> • Békéscsaba • Nagykovács • Nyiregyhaza Pologne <ul style="list-style-type: none"> • Gniewkowo • Ruchocice Portugal <ul style="list-style-type: none"> • Santarém 	Allemagne <ul style="list-style-type: none"> • Reutlingen • Straelen France <ul style="list-style-type: none"> • Genas • Rosporden • Saint-Mihiel • St-Benoist-sur-Vanne Italie <ul style="list-style-type: none"> • Battipaglia ⁽²⁾ • San Paolo d'Argon ⁽²⁾ 	Brésil <ul style="list-style-type: none"> • Cristalina Canada <ul style="list-style-type: none"> • Bedford • Ingersoll • Lethbridge • Saint-Césaire • Saint-Denis • Sainte-Martine • Strathroy • Tecumseh États-Unis <ul style="list-style-type: none"> • Bergen • Fairwater • Oakfield 	États-Unis <ul style="list-style-type: none"> • Irwindale • Florence • Swedesboro • Jackson 	Russie <ul style="list-style-type: none"> • Novotitarovskaya • Timashevsk
PLATEFORMES LOGISTIQUES	Belgique <ul style="list-style-type: none"> • Kortemark France <ul style="list-style-type: none"> • Flaucourt • Longué-Jumelles ⁽¹⁾ • Montreuil-Bellay ⁽¹⁾ • Rosières 		États-Unis <ul style="list-style-type: none"> • Brockport 		
	ZONE EUROPE		ZONE HORS EUROPE		

(1) En partenariat avec la coopérative France Champignon. (2) En partenariat avec OP OASI.



Responsabilité sociale d'entreprise



2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise <small>RFA</small>	28	2.4	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable <small>RFA</small>	68
2.1.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle	28	2.4.1	Enjeux, objectifs et résultats	68
2.1.2	« La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable »	29	2.4.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	69
2.1.3	Principes directeurs	32	2.4.3	<i>Food for Good</i>	69
2.1.4	Pratique éthique des affaires	37	2.4.4	Le végétal accessible au plus grand nombre	71
2.2	Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs <small>RFA</small>	44	2.5	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales <small>RFA</small>	74
2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44	2.5.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	74
2.2.2	Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle	46	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75
2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	47	2.5.3	Les essentiels	79
2.2.4	La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires	49	2.5.4	Responsabilité	83
2.3	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette <small>RFA</small>	53	2.5.5	Épanouissement	87
2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	53	2.5.6	Sens	87
2.3.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	56	2.6	Note méthodologique du reporting RSE <small>RFA</small>	90
2.3.3	Empreinte carbone du groupe et transition énergétique	56	2.6.1	Contexte et objectifs	90
2.3.4	Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle	58	2.6.2	Procédure	90
2.3.5	Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	59	2.6.3	Périmètre	91
2.3.6	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	61	2.6.4	Indicateurs	93
2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme	62	2.6.5	Calendrier	95
2.3.8	Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire	63	2.6.6	Rapport d'assurance	96
2.3.9	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	64	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	98
2.3.10	Achats responsables	65	2.7	Annexes <small>RFA</small>	110
			2.7.1	Comité d'Éthique	110
			2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	110
			2.7.3	Matrice de matérialité	114
			2.8	Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i> et article 225 Grenelle 2	117



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

2.1.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle



Entreprise créée en
1853



Plus de **500**
variétés de légumes cultivées.



54
sites dans le monde



3 188*
agriculteurs partenaires.



2 777 M€
de chiffre d'affaires



Part des énergies alternatives
dans le mix énergétique du groupe :
11,7 %



Résultat net 2017-2018 :
72 M€



258
recettes de légumes
ont été retravaillées.



10 957
collaborateurs permanents



1 158
produits à marque Bonduelle
ont été passés au crible d'un
audit nutritionnel rigoureux



128 000*
hectares cultivés dans le monde



207
projets soutenus par la Fondation
Louis Bonduelle depuis 10 ans.

* Hors Bonduelle Fresh Americas.



2.1.2 « La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable »

2.1.2.1 Édito - GRI 102-10, 102-14

Comme l'exprime son ambition, Bonduelle a la volonté de participer au développement d'une alimentation végétale qui préserve l'environnement et permette ainsi de nourrir une population à la démographie galopante.

Pionnier de l'agroécologie, Bonduelle s'engage à faire progresser une agriculture sobre en intrants chimiques et à toujours prendre soin des sols et de la biodiversité.

En 2018, nous avons décidé d'intégrer des critères environnementaux dans nos décisions d'investissement, ce qui représente une étape supplémentaire dans notre prise de conscience et notre engagement. Avec l'intégration d'un critère de retour sur investissement RSE (« ROI RSE »), nous nous donnons l'opportunité de retenir d'autres critères que la rentabilité financière moyen terme pour évaluer la pertinence d'un investissement, et de tenir compte de ses impacts tant sur nos performances que sur notre environnement au sens large.

En 2017-2018, nous avons élargi notre périmètre en intégrant dans le reporting RSE la business unit Bonduelle Fresh Americas (constituée suite à l'acquisition de Ready Pac Foods), nos feuilles de route se renforcent pour trois de nos macro-objectifs et la décision d'engager le groupe dans la certification B Corp témoigne de notre engagement.

Il est également à souligner le déploiement progressif de la démarche « Tous Acteurs de la RSE » dans nos usines et l'avancement de l'évaluation de nos fournisseurs : une première cartographie a été complétée et les fournisseurs les plus importants sont désormais évalués.

Enfin, les efforts des équipes Bonduelle ont permis de mettre le groupe en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance ; sujet que nous mettrons au centre de nos discussions avec nos parties prenantes dès 2018-2019.

En 2017, la mobilisation de tous au sein du groupe a été récompensée lors de la remise du Prix du reporting environnemental, à l'occasion du concours « Entreprises et Environnement » organisé depuis 30 ans par le Ministère français de l'environnement et l'ADEME.

L'un de nos défis à venir est de rendre visible notre démarche auprès de nos clients et nos consommateurs afin d'impacter leur choix quotidiens de consommation, en les éclairant.

Anne-Sophie Fontaine, Directrice RSE et communication externe du Groupe Bonduelle

2

2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs - GRI 102-14, 103-1

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose des légumes prêts à l'emploi et prêts à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 54 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel - essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre - et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par sept générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier sur ces sujets centraux du développement durable et de la RSE, en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une Charte d'approvisionnement agronomique avec les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits tout en préservant les sols.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de Pilotage dédié.

« Centrale dans la vision des actionnaires, la RSE est un pilier du projet d'entreprise VegeGo! et demeure intrinsèquement présente dans nombre des métiers du groupe. Structurée depuis plus de 10 ans, la démarche RSE diminue les impacts sociaux et environnementaux négatifs du groupe et en augmente les impacts positifs, en accord avec la priorité donnée depuis toujours par le groupe au long terme. »

Christophe Bonduelle, Président du Groupe Bonduelle

En 2012, Bonduelle a lancé VegeGo!, un projet d'entreprise visionnaire et fédérateur portant l'ambition du groupe à horizon 2025 d'être « le référent mondial qui assure le bien-être par l'alimentation végétale » (VegeGo! est présenté dans le détail au chapitre I du document de référence 2017-2018). Conçue pour venir étayer le projet d'entreprise et la stratégie globale du groupe, la démarche RSE de Bonduelle

a été redéfinie en 5 macro-objectifs à horizon 2025 simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité de Pilotage RSE et annuellement par le *Group Management Committee* (GMC).

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est que 100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle soient couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives ⁽¹⁾ pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce à la mesure des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble des activités du groupe. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle de ses flux et de ses actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise « zéro perte » en ressources naturelles *via* les économies et le recyclage.

3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage sur la traçabilité des végétaux, la qualité et l'innovation, la composition de ses recettes – sans remettre en cause la sécurité alimentaire –, la nutrition *via* la Fondation Louis Bonduelle et l'innovation sociale.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Le groupe vise zéro accident du travail, favorise l'engagement des salariés et développe l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement.

5. Être tous acteurs

Bonduelle est convaincu que la réussite de la démarche RSE repose sur l'implication de l'ensemble des collaborateurs, et se complète au rythme des expérimentations et des enseignements tirés.

Ces 5 macro-objectifs ont été définis à partir de la matrice de matérialité du groupe (voir 1.3.3 Risques et enjeux), réalisée en 2015 au travers d'une démarche de co-construction en interne et avec les parties prenantes du groupe en 4 étapes (matérialité, inspiration, co-création et validation). Leur contribution aux ODD de l'ONU est présentée dans le chapitre 1 du document de référence 2017-2018. Les 4 premiers macro-objectifs articulent le présent chapitre. Le 5^e est illustré par les initiatives ponctuant ce rapport et est détaillé en partie 2.6. Tous sont partagés par les 5 *business units* du Groupe Bonduelle. - *GRI 103-1*.

2.1.2.3 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle – GRI 103-2

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des macro-objectifs et des indicateurs définis pour leur suivi. L'historique à 5 ans figure au 2.6.7.

PRENDRE SOIN DES SOLS AVEC NOS PARTENAIRES AGRICULTEURS ⁽¹⁾

Préserver la biodiversité

- 1 299 nouvelles variétés* testées en 2017-2018 sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe

Optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau

- *Indicateur de pilotage de l'irrigation en construction*

Réduire les résidus d'intrants chimiques

- 132 agriculteurs fournisseurs de la *business unit* Bonduelle Fresh Europe bénéficient d'un réseau de surveillance d'insectes (et maladies fongiques)
- 54 réseaux de surveillance d'insectes (et maladies fongiques) guident les décisions de traitements phytosanitaires dans les autres *business units* du groupe

Réduire l'empreinte carbone

- 241 785 teqCO₂ résultent de la culture des légumes, soit 11 % des émissions globales de GES du Groupe Bonduelle

Protéger le sol

- 64 % des agriculteurs partenaires ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

* À l'issue d'un processus rigoureux de sélection, certaines variétés sont choisies pour renouveler le portefeuille variétal de Bonduelle.

(1) Définition selon Bonduelle : techniques culturales alternatives aux pratiques de l'agriculture conventionnelle, qui permettent d'avancer dans la transition agroécologique. Les techniques culturales alternatives choisies par Bonduelle pour la production de ses légumes sont celles qui permettent de progresser sur au moins un des 5 axes RSE de la stratégie agronomique.



RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU CHAMP À L'ASSIETTE ⁽¹⁾

Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau

- 11,9 m³ consommés par tonne de produits fabriqués
- Répartition du traitement de la demande chimique en oxygène générée :
 - 90,1 % en station d'épuration Bonduelle
 - 1,7 % par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)
 - 3,5 % en station d'épuration externe
 - 4,7 % rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation
- 2 378 665 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (stations d'épuration)

Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire

- 45,8 kg de déchets non dangereux par tonne de produits fabriqués dont 90,6 % valorisés ou recyclés et 9,4 % en centre d'enfouissement technique
- 0,18 kg de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués
- 504 kg de composés végétaux par tonne de produits fabriqués dont 100 % valorisés en alimentation animale, énergie, compost, vente ou épandage agricole
- 203 407 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (déchets industriels et composés végétaux)

Management du territoire pour développer une vision à long terme

- 6 usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable
- 256 104 teqCO₂ résultent des activités industrielles de Bonduelle, soit 11 % des émissions globales de GES du groupe

Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire

- 46 % de matériaux recyclés dans les emballages
- 312 464 teqCO₂ résultent des emballages des produits Bonduelle et leur fin de vie, soit 14 % des émissions globales de GES du groupe
- 1 095 819 teqCO₂ résultent de l'achat et l'usage de produits Bonduelle par les consommateurs, soit 48 % des émissions globales de GES du groupe

Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

- 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/route) à la route
- 20 kg de CO₂ émis par tonne transportée entre les sites Bonduelle
- 68 kg de CO₂ émis par tonne transportée vers nos clients
- 25 kg de CO₂ émis par tonne transportée des champs vers nos usines
- Le total d'émissions liées au transport représente 242 189 tonnes de CO₂

Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle

- 880 kWh/TPF consommés en énergie par tonne de produits fabriqués
- 13 sites sont certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe
- 11,7 % d'énergies alternatives directes dans le mix énergétique de Bonduelle
- 4 030 771 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie)

Achats responsables

- 147 121 teqCO₂ résultent des légumes achetés, soit 6 % des émissions globales de GES du groupe
- 79 % des agriculteurs partenaires de Bonduelle ont été évalués sur la base de la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle, signée par 96 % d'entre eux
- 98 principaux fournisseurs hors agriculteurs partenaires ont été évalués par la plateforme EcoVadis sur des critères éthiques, sociaux et environnementaux

FAVORISER L'ENVIE ET L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE ⁽¹⁾

« Food for good »

- 20 237 analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé, 44 451 analyses effectuées sur les produits catégorie conserve
- 100 % des sites Bonduelle possèdent au moins une certification dont 16 sont certifiés pour fabriquer des produits biologiques
- 282 jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle
- Parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 en Amériques (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits
- 100 % des produits à la marque Bonduelle sont conformes à la Charte nutrition de Bonduelle « Visa santé »

Familiarisation des enfants avec le végétal

- Une action de terrain a été réalisée dans 6 pays sur 18 où Bonduelle dispose d'une filiale pour aider les enfants à se familiariser avec les légumes et les habitudes alimentaires saines

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

ASSURER LE BIEN-VIVRE DES COLLABORATEURS ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES ⁽¹⁾

Les essentiels

- Taux de fréquence des accidents du travail : 6,91

Responsabilité

- 72,14 % des salariés bénéficient d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques

Épanouissement

- Durée moyenne de formation par individu : 34,05 heures

Sens

- 24 sites ont initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales

TOUS LES SALARIÉS ACTEURS DE LA RSE ⁽¹⁾

Développer la culture RSE dans l'entreprise

- 600 salariés ont participé à un atelier RSE, dont 70 % dans les sites agro-industriels

Rendre les salariés acteurs de la transformation d'entreprise

- 70 salariés ont suivi le programme « #Demain chez Bonduelle ! »

(1) Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

2.1.2.4 Le rôle central de la démarche « Tous acteurs »

Le 5^e macro-objectif de la démarche RSE du Groupe Bonduelle, « Tous acteurs », vise à permettre à 100 % des collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle pour en faire une entreprise plus responsable. Dès 2016-2017, le groupe a lancé le programme #Demain chez Bonduelle !, conçu avec son partenaire Corporate for Change, un facilitateur de la transformation des entreprises. Ouvert à tous les collaborateurs sans aucune restriction, il s'agit d'un programme d'accompagnement et de formation des personnes portant une idée ou un projet dans le domaine du développement durable. Avec six modules vidéo qui combinent théorie et exemples, les participants sont accompagnés pas à pas pour entreprendre en interne et participer ainsi à transformer Bonduelle.

En 2017-2018, le programme #Demain chez Bonduelle ! a continué d'accompagner les 11 projets et leurs 24 porteurs engagés au lancement de la première campagne en 2016. Une journée spéciale de sensibilisation des collaborateurs en usines a été conçue autour d'ateliers présentant les réalisations du groupe en matière de RSE, les réalisations dans l'usine et invitant les collaborateurs à s'engager à leur tour. Depuis 2016-2017, 6 usines (Labenne, Rosporden, Genas, Bordères et Estrées-Mons surgelé en France et l'usine de Saint-Césaire au Canada) ont bénéficié de ces journées. En moyenne, 10 projets émergent par usine lors de ces animations. Deux à trois projets sont ensuite élus par les collaborateurs du site pour être accompagnés par le programme #Demain chez Bonduelle !

À l'usine de Saint-Césaire au Canada et dans certaines usines de la *business unit* BALL, les Comités de Direction ont été formés en 2017-2018 afin d'être à même d'organiser et d'animer à leur tour la mobilisation des collaborateurs sur leur site. Cette formation sera étendue à d'autres usines nord-américaines en 2018-2019.

Au total, environ 600 personnes ont été sensibilisées au programme #Demain chez Bonduelle ! sur la seule année 2017-2018. Le groupe poursuivra cette dynamique dans les années à venir, avec une ambition double :

- former des facilitateurs dans toutes les *business units* ;
- créer des passerelles entre les usines, afin d'essaimer les réussites.

Un réseau social interne, B!Green, permet d'échanger sur les sujets RSE. Plus de 1 100 salariés du groupe y participent.

2.1.3 Principes directeurs - GRI 103-2, 103-3

2.1.3.1 Gouvernance de la RSE

Le Comité de Pilotage RSE propose la stratégie RSE au *Group Management Committee* ⁽¹⁾, qui est en charge de la valider et de recevoir les responsables de *business units* et de domaines pour un point d'avancement annuel.

Le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle réalise chaque trimestre un point d'avancement dans l'atteinte des 5 macro-objectifs de la démarche RSE. Il fait évaluer les résultats obtenus si besoin *via* le recueil des avis des parties prenantes ou *via* des *benchmarks*.

Il rassemble un membre de chaque Comité de Direction des *business units*, des représentants des fonctions transverses et des experts dans les domaines de la RSE : ressources humaines, qualité, achats... Les représentants des *business units* sont chargés d'impulser la démarche au sein de leur entité. Les experts de chaque domaine définissent les objectifs moyen terme et déploient les politiques en réseaux dans les *business units*.

(1) La présentation du *Group Management Committee* figure partie 3.1.3 du document de référence.



L'intégration de Ready Pac Foods a été entamée dès 2017-2018. Ainsi, dès 2017, les politiques mobilité ont été partagées afin de favoriser les premiers échanges de compétences entre les *business units*. Les managers de Bonduelle Fresh Americas (BFA), issus de Ready Pac Foods, ont participé aux *Manager's Days* (voir 2.5.6.3 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur), opportunité de partager valeurs, pratiques managériales et perspectives stratégiques. Les indicateurs RSE pour lesquels le Groupe Bonduelle souhaitera rapidement une consolidation intégrant BFA ont d'ores et déjà été identifiés. L'entité BFA a été partiellement intégrée au *reporting* pour l'exercice 2017-2018, cette intégration sera poursuivie et complétée dans les années à venir. Les indicateurs présents dans le rapport n'incluent pas BFA, sauf pour ceux listés dans la note méthodologique (voir 2.6.2).

2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes – GRI 102-40, 102-42, 101-1, 101-3

Le Groupe Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. La matrice de matérialité du Groupe Bonduelle est présentée au chapitre 1 et sa méthodologie d'élaboration est détaillée au 2.7.3. La matrice de matérialité des activités de Bonduelle en Italie a été initiée en 2017-2018 et sera finalisée en 2018-2019. Les premiers résultats n'ont pas nécessité de faire évoluer la matrice du groupe. Les enjeux majeurs mis en évidence dans cette première approche sont la sécurité des produits, la traçabilité des produits ainsi que la protection de l'environnement et de la santé des collaborateurs.

Bonduelle mène une politique de dialogue structurée autour d'échanges réguliers et de réunions stratégiques, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc. Bonduelle souhaite construire et faire évoluer ses plans d'actions en tenant compte des attentes de ses parties prenantes.

Participation aux réflexions sectorielles – GRI 102-13, 102-42, 102-44, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur significatif de son secteur, souhaite agir au sein des organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et faire valoir ses intérêts et ceux de ses confrères, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations, auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Ses actions se déploient essentiellement de deux manières :

- informer les instances de gouvernance des fédérations et interprofessions ;
- participer activement aux groupes de travail dans les pays d'implantation du groupe.

Au cours de l'année 2017-2018, un inventaire des collaborateurs du groupe impliqués dans les organisations professionnelles

a répertorié plus de 100 personnes mobilisées. Ils agissent tant sur le plan technique que sur le plan politique pour connaître les besoins du groupe, ceux des consommateurs, des clients, des fournisseurs et des partenaires agricoles et en tenir compte dans les informations transmises aux politiques, instances gouvernementales et administrations. Les collaborateurs Bonduelle apportent également des réponses aux représentants de la filière afin d'assurer l'application de la réglementation dans des domaines tels que : l'approvisionnement en matières premières agricoles, la production industrielle, la protection des consommateurs.

Le Groupe Bonduelle n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts et n'a financé aucun parti politique en 2017-2018.

Quelques exemples de sujets traités en 2017-2018 sont listés ci-dessous :

- la participation active aux États Généraux de l'Alimentation en France, avec notamment une prise de position visant à promouvoir le maintien du modèle de contractualisation avec les agriculteurs développé depuis plus de 50 ans par la filière des légumes transformés ;
- en France, dans le cadre du bilan ECOPHYTO 2, considéré comme peu satisfaisant au regard de l'objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la filière des légumes transformés a soutenu le « contrat de solution » proposé par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Elle rappelle également le rôle majeur de la recherche publique pour trouver rapidement des solutions alternatives aux produits phytosanitaires chimiques pour la protection des plantes ;
- en France, la collective de la conserve (UPPIA) a continué ses actions de communication ciblées sur les « millennials » pour les sensibiliser à la modernité de la conserve et a lancé des opérations visant les populations en précarité pour démontrer les vertus et la praticité de la conserve ;
- à Bruxelles, lors des consultations des parties prenantes européennes, PROFEL (fédération européenne des fruits et légumes transformés) a soutenu le nouveau programme de distribution de fruits et légumes en milieu scolaire et préconisé de l'étendre au secteur des fruits et légumes transformés. Elle soutient également le projet de la Commission européenne d'information des consommateurs sur l'origine des produits (sur l'étiquette). Enfin, elle participe à la préparation d'une réglementation sur le taux de glaçage des fruits et légumes surgelés afin d'éviter les abus dans la filière ;
- en Russie, les équipes ont veillé à ce que l'interdiction décidée par la Russie d'importer des fruits et légumes européens ne soit pas préjudiciable aux industriels implantés localement ;
- au Canada, les sujets abordés *via* les interprofessions ont notamment porté sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles, mais aussi sur la pénurie de main-d'œuvre saisonnière.

En 2018, le Groupe Bonduelle était membre d'environ 80 organisations professionnelles dans le monde et le Groupe Bonduelle assurait la présidence de huit d'entre elles :

- FIAC : Fédération française des industries d'aliments conservés ;
- PROFEL : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes ;
- UPPIA : Union pour la promotion des industries de l'appertisé (France) ;
- CTCPA : Centre technique agro-alimentaire (France) ;
- AETMD : Association européenne des transformateurs de maïs doux ;
- ETF : Entreprises du traiteur frais (France) ;
- AIIPA IV Gamma : *Associazione Italiana Industrie Prodotti Alimentari* (groupe des entreprises de fruits et légumes frais, lavés, emballés et prêts à consommer au sein de l'Association italienne des industries alimentaires) ;
- CTAQ : Conseil de la transformation alimentaire Québec.

Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle (voir 2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle) promeut avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, car les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Exigences de transparence – GRI 102-54

En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique son rapport RSE, extraction du chapitre 2 du document de référence, sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir paragraphe précédent) lors de réunions spécifiques. En 2017, la recherche de progrès constant du Groupe Bonduelle a été reconnue, avec l'obtention du Grand Prix du « meilleur reporting environnemental » pour l'exemplarité de la partie environnement de son rapport RSE. Le concours « Entreprises et environnement » est organisé depuis 30 ans par le Ministère français de l'environnement et l'Ademe. Ce prix récompense les entreprises qui réalisent une bonne communication sur leur bilan environnemental, et de ce fait informent l'ensemble des parties prenantes des impacts directs et indirects de leur activité sur l'environnement.

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le reporting des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données et le suivi des performances.

Pour la première fois en 2017-2018, 15 collaborateurs de la filière des ressources humaines (RH) en charge du reporting

des pays se sont réunis physiquement pendant une journée pour partager leurs bonnes pratiques de travail et partager l'alignement des indicateurs RH avec la feuille de route RSE RH 2025.

Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son reporting RSE par un organisme tiers indépendant, le cabinet Deloitte. Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI). Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 2.8 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). Bonduelle fait par ailleurs partie depuis 2009 de l'index Gaïa, palmarès développement durable des valeurs moyennes françaises. L'entreprise a obtenu une note générale de 83 % et une 18^e place sur les 87 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2017). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle est classé niveau *GC Advanced par le UN Global Compact*.

Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue – GRI 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

Une refonte du format des réunions parties prenantes est prévue en 2018-2019, afin de leur donner une dimension plus internationale (consultations de parties prenantes dans les différents pays et réunion faisant intervenir des parties prenantes de différents pays), d'approfondir la connaissance des risques RSE et de recueillir leurs avis sur le plan de vigilance du groupe et les mesures mises en œuvre en application de celui-ci.

Le chargé des relations extérieures développe les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Le groupe répond aux questionnaires des fonds ISR (Investisseurs Socialement Responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec leurs représentants. Il répond enfin aux questionnaires de ses clients distributeurs qui audient également ses sites de production.

Le tableau suivant recense les parties prenantes avec lesquelles le Groupe Bonduelle entretient des relations dans toutes les sphères de son environnement. Y sont listés, pour chaque catégorie de parties prenantes, les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
SPHÈRE SOCIALE			
Collaborateurs/ partenaires sociaux Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle Événements spécifiques - en 2018, organisation des <i>Managers' Days</i> : 1 300 salariés invités pendant 2 jours de convention/exposition 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen - réunion <i>a minima</i> une fois par an Enquête de climat interne « Climate » - tous les 2 ans (voir 2.5.4.4) 	<ul style="list-style-type: none"> Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats
SPHÈRE ÉCONOMIQUE			
Clients Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Rapport RSE dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses annuelles aux questionnaires et audits RSE des principaux clients Étude européenne bisannuelle menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelé 	
Citoyens/ Consommateurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Communication sur les emballages des produits Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays Sites Internet : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Brochures et rapports Événements spécifiques Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre 	<ul style="list-style-type: none"> Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays Consultation de panels de consommateurs - en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil permanent durant les récoltes avec les chefs de plaine et responsables de culture de Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'approvisionnement agronomique Préparation et animation commune du stand Bonduelle au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris - une fois par an
Fournisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et audit qualité des fournisseurs de produits finis et ingrédients Accompagnement et évaluation RSE externe par EcoVadis (Achats responsables) 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
SPHÈRE FINANCIÈRE			
Agences de notation Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses à des questionnaires/ sollicitations ponctuelles - une fois par an 	
Investisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociale d'entreprise inclus dans le document de référence Journal de l'actionnaire - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers/ réunions d'analystes/réunions d'investisseurs - deux fois par an <i>a minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) - deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines 	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe Bonduelle figure depuis 2009 dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable
SPHÈRE SOCIÉTALE			
Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations Participation au <i>UN Global Compact</i> - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est classé niveau <i>GC Advanced</i> par le <i>UN Global Compact</i>.
ONG Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG - une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes - une fois par an 	
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Site Internet Événements spécifiques Sites Internet dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales - sur sollicitation 	<ul style="list-style-type: none"> Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle - une fois par an Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations
Médias Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué et/ou dossier de presse - une fois par an <i>a minima</i> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation de la presse à visiter un site Bonduelle dans le monde - une fois par an 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.





Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord- Partenariat- Collaboration
Fédérations professionnelles Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant - rencontres deux fois par an <i>a minima</i> Participation en février 2018 au questionnaire de <i>CSR Europe</i> sur les pratiques de <i>reporting</i> non financier en Europe 		<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM ⁽¹⁾
Enseignement et recherche Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats et études 	<ul style="list-style-type: none"> Prix de recherche international Louis Bonduelle - une fois par an La <i>business unit</i> Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec 3 écoles d'ingénieurs
Experts RSE Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses à des questionnaires - une fois par an Interventions et échanges lors d'événements comme le <i>World Forum</i> de l'économie responsable - <i>a minima</i> une fois par an 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2.1.4 Pratique éthique des affaires - GRI 102-12, 102-16, 103-2

L'émergence de nouvelles lois promulguées en 2016-2017, telles la loi n° 2016-1991 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « loi Sapin II ») et la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (dite « Loi de Vigilance »), couplée avec l'ambition du groupe de devenir une entreprise à mission (voir 1.1 Message de la Direction générale : 2017-2018), a poussé Bonduelle à engager une revue et un renforcement global de ses dispositifs pour les rendre plus clairs et performants et à entamer de nouvelles réflexions pour aller encore plus loin.

Ainsi, les exercices 2016-2017, puis 2017-2018 ont été marqués en matière d'éthique, notamment par la mise en œuvre du plan de vigilance (voir paragraphe 2.1.4.8 Plan de vigilance) et la mise en œuvre d'un programme anti-corruption, ainsi que par la rénovation de la Charte éthique.

2.1.4.1 Engagements du Groupe Bonduelle

Pacte mondial des Nations unies

Signataire depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle s'engage à respecter et à promouvoir 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Valeurs de Bonduelle

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise également par la volonté de respecter les lois et les règlements, par la définition de valeurs fortes, un engagement sans équivoque de la Direction (cf. <http://www.bonduelle.com/fr/le-groupe/valeurs.html>) ainsi que par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

Charte éthique du Groupe Bonduelle

Pierre angulaire depuis 2012 de sa démarche éthique, la Charte éthique était la manifestation en interne comme à l'externe de ses engagements.

À l'occasion notamment de la mise en place de son programme anti-corruption et de son plan de vigilance, le Groupe Bonduelle, par l'intermédiaire de son Comité d'Éthique, a réétudié sa Charte éthique afin qu'elle précise davantage les engagements du groupe, en même temps qu'il précisait dans un nouveau document, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, ses exigences vis-à-vis de ses collaborateurs.

À travers cette nouvelle charte, Bonduelle s'affirme en tant qu'entreprise citoyenne, responsable, humaine et intègre. Bonduelle entend par ce biais, dans une démarche de progrès, défendre et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Cette charte complète le cadre juridique et réglementaire applicable auquel le groupe doit se conformer en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire familial de référence et avec les sept valeurs du Groupe Bonduelle.

La Charte éthique de Bonduelle exprime l'idéal que le groupe souhaiterait atteindre pour inspirer chaque collaborateur ainsi que les parties prenantes avec lesquelles il est en relation. La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision.

Le texte complet de la Charte éthique est disponible sur le site internet du groupe www.bonduelle.com : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html> et au 2.7.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle.

2.1.4.2 Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs.

Il est composé de quatre membres, internes et externes de l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an. Sa composition est détaillée dans le chapitre 3 du document de référence 2017-2018.

À l'occasion de la refonte de la Charte éthique et de la mise en œuvre du programme anti-corruption et du plan de vigilance, son règlement intérieur a été modifié afin de clarifier son rôle notamment dans le cadre de la mise en place du système d'alerte interne conforme à la Loi Sapin II et à la loi de Vigilance.

Ainsi, le Comité d'Éthique peut être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui ne trouvent pas de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe. Il peut également être saisi en cas de dysfonctionnement du système d'alerte interne. Dans ce cas, le Comité d'Éthique n'a pas pour vocation de recevoir l'ensemble des détails de l'alerte ni de la traiter, mais bien de s'assurer du traitement de l'alerte par les personnes en charge.

Par ailleurs, les parties prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

2.1.4.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires

Les engagements pris par le Groupe Bonduelle devaient trouver leur prolongement par un engagement des collaborateurs de Bonduelle. C'est désormais chose faite par l'insertion dans le Règlement Intérieur et/ou les contrats de travail des collaborateurs en France et dans le monde du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires.

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe Bonduelle avec la Loi Sapin II, le groupe s'est doté en 2017-2018 d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, traitant à la fois de la corruption et du trafic d'influence mais également d'autres thématiques liées à la pratique éthique des affaires. Conçu comme un outil pratique, il définit les situations et énonce les règles fondamentales que chaque collaborateur doit suivre pour chacune d'entre elles, et décrit les comportements à proscrire, les règles fondamentales en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (notamment, il décrit les règles fondamentales en matière de cadeaux, paiement de facilitation, mécénat, sponsoring), conflits d'intérêts, pratiques anticoncurrentielles, discrimination, confidentialité, délit d'initiés, ainsi que d'autres obligations de prévention des risques.

Le Code a été rendu opposable à tous les salariés en 2018 et lorsque cela était nécessaire, les instances représentatives du personnel ont été saisies conformément à la réglementation applicable.

2.1.4.4 Culture de l'éthique dans le Groupe Bonduelle

La diffusion du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires a démarré au premier semestre 2018. Une « Déclaration de la Direction relative aux principes d'une conduite éthique des affaires » a été établie par la Direction générale. Afin de rendre plus visibles ces éléments à l'ensemble de ses collaborateurs, Bonduelle les met désormais à disposition sur l'intranet dans un onglet intitulé « Bonduelle et l'éthique ».

Tous les Directeurs des Ressources Humaines (DRH) ont été sensibilisés en septembre et octobre 2018, avec pour objectif leur appropriation des engagements pris par le groupe, du corpus de documents Bonduelle relatifs à l'éthique et du dispositif d'alerte. D'autres communications sont prévues d'ici la fin de l'année 2018. Par ailleurs, Bonduelle a sensibilisé et/ou formé une partie de ses collaborateurs sur des thématiques liées à l'éthique :

- la protection des données personnelles, à l'occasion notamment de l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) (260 personnes) ;
- la lutte contre la corruption et le devoir de vigilance ;
- les pratiques anti-concurrentielles (voir 2.1.4.7 Programme de formation sur l'anti-concurrence).



Ces programmes ont vocation à être encore davantage diffusés et poursuivis au cours de l'exercice 2018-2019. Des programmes de formations approfondies sont également en cours d'élaboration.

En outre, ces programmes sont complétés par des politiques, procédures et guides pratiques permettant aux collaborateurs d'agir au quotidien dans le respect des principes définis. Au cours de l'exercice 2017-2018, certains outils et ou procédures ont vu le jour ou ont été mis à jour, en cohérence avec les modifications apportées à la Charte éthique et aux programmes de conformité mis en place (RGPD, Programme anti-corruption, plan de vigilance, programme sur les pratiques anti-concurrentielles). Il s'agit notamment :

- des procédures internes du Manuel Administratif et Financier ;
- des politiques sur les données personnelles ;
- des guides pratiques (par exemple : le Guide de confidentialité, le Guide sur les Réseaux sociaux Bonduelle et moi, etc.) ;
- du Code de déontologie boursière.

2.1.4.5 Dispositif d'alerte

Le Groupe Bonduelle a fait le choix de mettre en place un dispositif d'alerte professionnelle par l'intermédiaire d'un prestataire externe répondant aux diverses obligations qui s'imposent conformément à l'article 8 et 17 de la Loi Sapin II et à la Loi de Vigilance. Ce système, qui complète les voies courantes de remontées des alertes (voies managériales et RH), prend la forme d'une plateforme Internet. Il garantit la protection des émetteurs d'alertes (notamment la confidentialité) et le suivi du traitement de celles-ci.

2.1.4.6 Programme anti-corruption – GRI 205-2

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle met en place un programme anti-corruption permettant de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la Loi Sapin II. Ce programme est applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe Bonduelle.

Afin d'élaborer ce programme anti-corruption, le Groupe Bonduelle a constitué plusieurs groupes de travail composés de représentants des Directions juridique, RSE, Audit, Ressources Humaines, Commerciales. Il s'est également appuyé sur les recommandations de l'Agence Française Anti-corruption de décembre 2017. L'avancée de la mise en place du programme a été plusieurs fois présentée à la Direction générale et au Conseil de Surveillance.

Le programme anti-corruption comporte les 8 points exigés par l'article 17 de la Loi Sapin II :

- **un Code de conduite**, intégré dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence (voir 2.1.4.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires) ;
- **un dispositif de sanctions disciplinaires** a également été mis en place permettant de sanctionner le non-respect par les collaborateurs des règles énoncées dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires ;
- **un dispositif d'alerte interne** destiné à permettre le recueil des signalements émanant d'employés relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite (voir 2.1.4.5 Dispositif d'alerte). Ce dispositif est commun à celui répondant à l'article 8 de la Loi Sapin et à l'article L. 225-102-4 I 4° du Code de commerce ;
- **une cartographie des risques groupe** a été élaborée par la Direction de l'audit du groupe en concertation avec l'ensemble des Directions du groupe (fonctions supports, achats, vente, Directions générales) ;
- **les principes des procédures d'évaluation** de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ont été définis dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires. Le principe de l'évaluation a également été contractuellement inséré dans les modèles de contrats. Ainsi, sur la base de la cartographie des risques, Bonduelle peut demander la communication de toute information ou tout document utile permettant d'évaluer notamment l'intégrité de ses co-contractants. Bonduelle peut évaluer ses tiers via le questionnaire EcoVadis permettant d'évaluer la performance RSE d'un co-contractant, notamment en matière d'éthique des affaires. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'actions dans l'hypothèse de défaillances (voir 2.3.10.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories) ;
- **des procédures de contrôles comptables** internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;
- **les cadres et les personnels** les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ont été sensibilisés ;
- **un système de mesure de la mise en œuvre et d'évaluation**. Un bilan de la mise en œuvre du plan anti-corruption est présenté chaque année au *Group Management Committee*, au Comité d'Éthique et au Conseil de Surveillance par les Directions juridique, de l'audit et RSE. S'agissant des filiales, l'évaluation se fait au travers des outils de *reporting* existants.

En 2017-2018, environ 750 personnes ont été sensibilisées au programme anti-corruption du Groupe Bonduelle, notamment à l'occasion de la diffusion du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires.

2.1.4.7 Programme de formation sur l'anti-concurrence

Le Groupe Bonduelle a lancé en 2016-2017 un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence destiné aux salariés ayant accès à des informations stratégiques afin d'affiner leurs connaissances, de renforcer leur vigilance et de leur donner la capacité d'alerte adéquate. Plus de 800 salariés dans les pays Bonduelle participent à cette campagne de formation, qui s'est poursuivie en 2018 et intégrera les nouveaux salariés lors des actualisations régulières prévues pour les années à venir.

2.1.4.8 Plan de vigilance

De par son ambition d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale », Bonduelle est pleinement conscient de sa responsabilité sociale. L'activité de première transformation agricole est étroitement liée à la capacité de protection des sols et de la biodiversité, à la qualité des productions végétales et des produits transformés, ainsi qu'à la confiance des clients, des consommateurs et de toutes les parties prenantes.

Bonduelle entretient une culture de prise en compte de risques qui couvre notamment les risques de non-respect des droits humains et des libertés fondamentales, les risques d'atteinte grave à la santé et la sécurité des personnes et les risques de dégradation de l'environnement, visés par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Conformément à cette loi, Bonduelle a établi un plan de vigilance, présenté dans la section suivante.

Il formalise les méthodes mises en œuvre par le Groupe Bonduelle ainsi que les mesures additionnelles prises dans le cadre du plan de vigilance. La définition et la mise en place de ce plan de vigilance sont animées par la Direction de la RSE avec la participation de la Direction juridique et la Direction de l'audit interne.

Cette démarche de vigilance est bâtie sur le socle de valeurs et de documents qui encadrent les activités du groupe : les objectifs de l'actionnaire, les Valeurs, les 10 politiques, mais aussi la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, la démarche RSE en 5 macro-objectifs, la Charte d'approvisionnement agronomique et enfin la démarche d'évaluation des performances RSE des fournisseurs avec EcoVadis.

Le plan de vigilance, présenté ci-dessous, a été conçu pour mettre le Groupe Bonduelle en conformité avec la loi. Sa mise en application implique la revue des procédés et des métiers en interne afin d'accroître le niveau de vigilance dans l'ensemble des activités du groupe. Cette présentation inclut le premier compte rendu de la mise en œuvre du plan conformément à l'article L. 225-102-4 I du Code de commerce.

Cartographies des risques RSE des activités du Groupe Bonduelle

Afin de répondre aux exigences de la loi, le Groupe Bonduelle a réalisé dans un premier temps la cartographie des risques RSE de ses activités, puis la cartographie des risques de ses fournisseurs et sous-traitants.

Méthodologie :

1^{er} étape : Identifier les risques RSE liés aux trois principales activités du groupe (Agriculture, Agro-Industrie, Transport) à partir de sources de références telles que : EcoVadis, World Economic Forum, World Bank, UNICEF. Puis les sélectionner sur les critères suivants : potentialité de risque pour Bonduelle, rapport entre le risque et l'activité Bonduelle.

2^e étape : Pondération du risque en fonction du pays et du volume d'activité (en euros) réalisé dans ce pays.

Le tableau de la page suivante recense les résultats de cette cartographie des risques liés aux activités du groupe.



	Activité de Bonduelle	Analyse des risques sociétaux	Pays d'implantation
Critères de sélection	3 principales activités	Potentialité du risque pour Bonduelle	Volume d'activité (euros)
Impacts économiques	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture Transport Agro-industrie 	<p>Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> risques liés à la biodiversité capacité d'adaptation au changement climatique catastrophes causées par l'Homme matériaux, produits chimiques, déchets crise de la ressource en eau conditions climatiques extrêmes <p>Politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> conflits géopolitiques instabilités des cours de l'énergie <p>Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> travail des enfants crises alimentaires pauvreté instabilité sociale santé et sécurité des travailleurs conditions de travail 	Russie Brésil Hongrie Pologne Espagne Canada États-Unis France Allemagne Italie

Analyse des risques par pays d'implantation

Pour chaque pays dans lequel Bonduelle est implanté, le volume d'activité a été recensé et croisé avec l'évaluation du pays selon les trois indices suivants :

- *Environmental Performance Index* (EPI), produit conjointement par l'Université de Yale et l'Université Columbia en collaboration avec le *World Economic Forum*⁽¹⁾, évalue la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces ;
- Indice de Développement Humain, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) évalue le taux de développement humain des pays ;
- *Kids Rights Index*⁽²⁾ établi par la *KidsRights Foundation*, en coopération avec *Erasmus University Rotterdam*, évalue les pays au titre des mesures mises en œuvre en faveur de la protection de l'enfance.

Analyse des risques fournisseurs du Groupe Bonduelle (voir 2.3.10 Achats responsables)

Établie en partenariat avec EcoVadis, cette cartographie a fait intervenir 5 étapes :

- **établissement d'une liste de 82 familles d'achats** à partir d'une liste de 190 catégories fournie par Bonduelle et représentant l'ensemble de nos activités d'achats. Établissement d'une liste d'environ 13 000 fournisseurs correspondant à ces 82 familles d'achats. Pour chaque catégorie d'achats est également recensé le volume d'achats ;

- **évaluation du risque RSE de chaque famille d'achats** basée sur 21 critères couvrant les 4 thèmes que sont : environnement, social, éthique, achats ;
- **intégration du « risque observé »** : les risques constatés recensés dans les bases de données EcoVadis ;
- **intégration du risque pays**. Pour l'évaluation du risque pays, EcoVadis s'appuie sur les sources suivantes : UNICEF, PNUD, World Bank, WHO, FAO, IEA, Universités (ex : Yale), ONG (ex : *Transparency International*) ;
- **intégration d'un « risque approvisionnement »**, lié aux enjeux spécifiques à Bonduelle, établi à partir des trois critères : volumes d'achats, criticité, exposition de la marque.

Le périmètre des fournisseurs intégrés dans la cartographie des risques établie sur l'exercice 2017-2018 couvre les *business units* BELL, BFE et BEAM. Les fournisseurs des *business units*, BALL, BFA et le *sourcing* international seront intégrés à l'horizon trois ans.

C'est à partir de cette analyse des risques que les fournisseurs les plus à risque sont identifiés pour faire l'objet d'une évaluation de leur performance RSE (voir ci-dessous le paragraphe « Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs »).

Mises à jour des cartographies

Les cartographies des risques seront mises à jour régulièrement conjointement avec les Directions RSE, juridiques et audit interne.

(1) Source : <https://epi.envirocenter.yale.edu/about-epi>

(2) Source : <https://kidsrightsindex.org>

Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales

Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs

Les relations avec les partenaires agriculteurs (fournisseurs de l'amont agricole) sont encadrées par la Charte d'approvisionnement agronomique et des contrats renouvelés année après année (voir 2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Cette relation contractuelle et partenariale approfondie, animée par les équipes agronomiques de Bonduelle, est le processus établi par le groupe pour évaluer cette catégorie stratégique de fournisseurs. Elle est également l'outil permettant de déployer les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.

Concernant les autres sous-traitants et fournisseurs, depuis 2016-2017, Bonduelle a démarré le déploiement d'un plan d'évaluation de leurs démarches et performances RSE par EcoVadis. Ce plan est décrit au 2.3.10 Achats responsables. L'évaluation concerne prioritairement les fournisseurs qui ont été identifiés comme à risque dans la cartographie. En 2017-2018, des clauses ont été intégrées dans les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs indiquant que leur performance RSE pourra être évaluée le cas échéant par EcoVadis.

Procédure d'évaluation des filiales

Les filiales du Groupe Bonduelle sont intégrées dans le périmètre du plan de déploiement d'EcoVadis. Elles intègrent progressivement le déploiement des politiques d'achats responsables et de vigilance et sont évaluées sur la performance RSE dans le cadre du *reporting* du groupe.

Le tableau ci-dessous résume les procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales et les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'évaluation	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions de progrès 2018-2019
Filiales	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reporting</i> RSE 			
Sous-traitant et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des fournisseurs <i>via</i> la plateforme EcoVadis (Europe et <i>Sourcing</i> international) • Cartographie des risques des fournisseurs (Europe et <i>Sourcing</i> international) • Analyses qualité des ingrédients 			Élargissement du périmètre d'EcoVadis
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.2) signée par les partenaires agriculteurs • Suivi du chef de plaine avec les partenaires agriculteurs du respect de la Charte d'approvisionnement agronomique et de la réglementation • Contrôles qualité des légumes à l'entrée des usines 			

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention

Le tableau ci-dessous résume les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention mises en œuvre par Bonduelle ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'actions	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions 2018-2019
Filiales	Politique ressources humaines (voir 2.5)	Politique environnementale (voir 2.3)	Politique 0 accident du travail (voir 2.5) Politique qualité et nutrition des produits (voir 2.4) Fondation Louis Bonduelle (voir 2.4)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Charte éthique (Voir 2.1.4) • Code de conduite (Voir 2.1.4) • Amélioration continue de notre <i>reporting</i> RSE avec audits externes (Voir 2.7) • Sensibilisation des collaborateurs au devoir de vigilance et à la RSE avec la démarche Tous Acteurs (Voir 2.1.2.4) • Communauté B!GREEN (Voir 2.1.2.4) • Engagements auprès des communautés locales (voir 2.5) 			Plan de formation pour les publics ciblés
Sous-traitants et fournisseurs	Politique d'achats responsables (voir 2.3)			
Agriculteurs	Voir les volets RSE de la stratégie agronomique (voir 2.2)			



Mécanisme d'alerte

Le dispositif d'alerte mis à la disposition des collaborateurs du groupe est décrit au paragraphe 2.1.4.5.

Dispositif de suivi

Le tableau ci-dessous présente le dispositif de suivi des actions déjà mises en place ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre du dispositif de suivi	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes	Actions 2018-2019
Filiales	Politique de dialogue social et de respect des droits de l'Homme (voir 2.5)	<ul style="list-style-type: none"> Part des sites ayant réalisé leur autoévaluation à partir de la grille de management de l'eau et énergie Suivi de l'impact carbone des activités Bonduelle Part du recyclage des déchets (composés végétaux / déchets non dangereux / déchets dangereux) Part des sites qui ont identifié des zones remarquables sur leur territoire (voir 2.3) 	Taux de fréquence des accidents du travail (voir 2.5)	
	Évaluation de l'avancement des objectifs RSE par le <i>Group Management Committee</i>			
Sous-traitants et fournisseurs	Indicateurs de suivi : <ul style="list-style-type: none"> 97 fournisseurs identifiés à risque dans la cartographie 47 fournisseurs évalués parmi les fournisseurs à risque 			Évaluation RSE des 50 fournisseurs restant à évaluer
Agriculteurs	Part des agriculteurs signataires de la Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.2)			

Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux – GRI 419-1, 307-1

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter la situation financière de l'entreprise, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2017-2018, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait

l'objet de condamnation significative et pouvant impacter la situation financière de l'entreprise dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.



2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs

2.2.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats – GRI 102-9, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur majeur de la première transformation agro-industrielle des légumes, joue un rôle clé dans la filière :

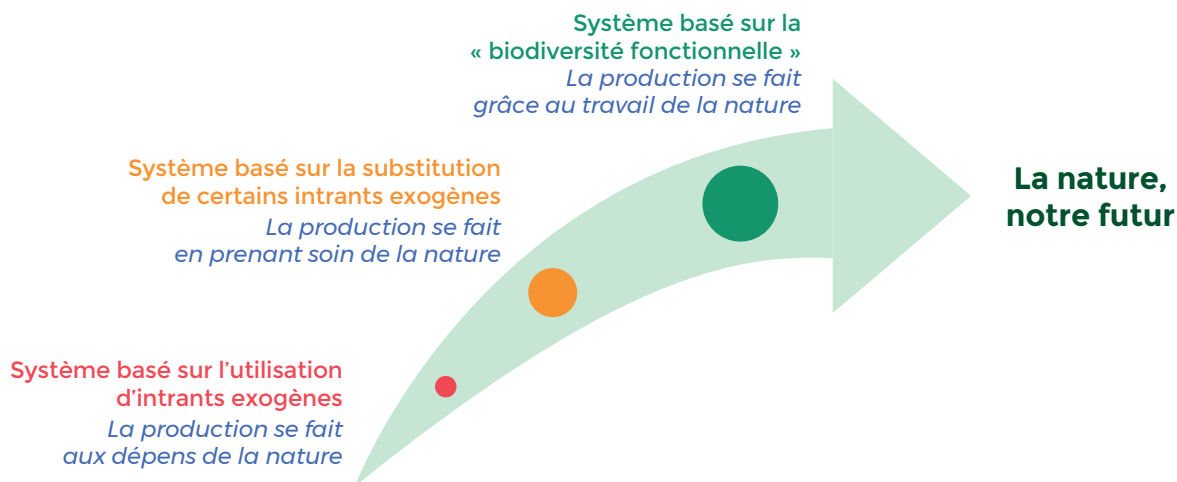
- en étant le partenaire des agriculteurs et prescripteur d'innovations pour l'amont agricole ;
- en mettant sur le marché des légumes surgelés, appertisés et de frais 4^e gamme et frais traiteur. Il permet aux

agriculteurs de diversifier leurs cultures et d'allonger les rotations. Il contribue ainsi à la réduction de l'exposition des agriculteurs aux risques techniques et agronomiques d'une part, et aux risques économiques (volatilité des marchés des commodités agricoles), d'autre part.

Le Groupe Bonduelle a développé une vision claire de la manière dont il entend jouer ce rôle. Il souhaite participer activement à la transition agroécologique (voir ci-dessous) pour pérenniser la productivité des exploitations et optimiser la qualité des légumes. Il entend ainsi prendre part au développement de l'agriculture de demain, qui permettra de nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050.

Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique

Notre ambition : être un référent de la transition agroécologique





Bonduelle a défini le volet RSE de sa stratégie agronomique autour de 5 axes :

- protéger le sol ;
- augmenter la biodiversité ;
- réduire l'empreinte carbone ;
- optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau ;
- réduire les résidus d'intrants chimiques.

Un objectif général de moyens pour l'amont agricole a été défini à l'horizon 2025 : 100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle sont couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie. Cet objectif a été précisé en 2017-2018, dans le cadre du déploiement de la feuille de route.

100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle sont couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie

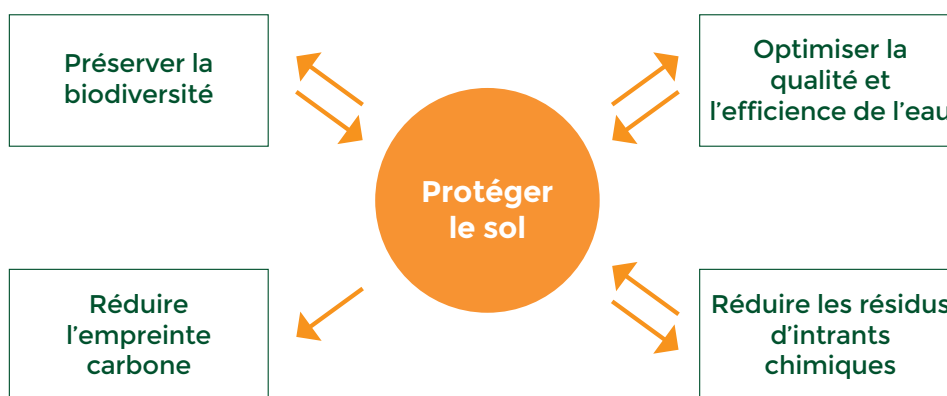


Tableau de présentation de l'avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
Respecter le sol et la biodiversité	• Préserver la biodiversité	• 1 299 nouvelles variétés testées en 2017-2018 sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe
• Mettre en œuvre une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12)	• Optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau	• <i>Indicateur de pilotage de l'irrigation en construction</i>
• Réduire l'emploi de produits phytosanitaires (ODD 12)	• Réduire les résidus d'intrants chimiques	• 132 agriculteurs fournisseurs de la <i>business unit</i> BFE bénéficient d'un réseau de surveillance d'insectes (et maladies fongiques)
Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production et contribuent à la préservation des écosystèmes (ODD 2, ODD 8)	• Réduire l'empreinte carbone	• 54 réseaux de surveillance d'insectes (et maladies fongiques) guident les décisions de traitements phytosanitaires dans les autres <i>business units</i> du groupe
Préserver la diversité génétique des espèces cultivées (ODD 2)	• Protéger le sol	• 241 785 teqCO ₂ résultent de la culture des légumes, soit 11 % des émissions globales de GES du groupe
Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles à l'aide d'indicateurs		• 64 % des agriculteurs partenaires ont adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle

* Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7. La *business unit* BFA n'est pas intégrée au reporting 2017-2018 des indicateurs agronomiques.

Les principes fondateurs de l'agroécologie

L'agroécologie ambitionne de transformer l'agriculture et de faire évoluer les systèmes alimentaires pour les rendre plus durables. Elle propose de modifier les modes de production afin d'optimiser leur productivité tout en renforçant leur capacité de résilience face au changement climatique et à la volatilité des prix agricoles et alimentaires. L'agroécologie a également pour objectif de maximiser les services écologiques fournis par les agrosystèmes et d'en limiter les impacts négatifs, en particulier par une moindre dépendance aux ressources fossiles. Elle se concrétise notamment par un ensemble cohérent de pratiques agricoles valorisant les processus écologiques et la biodiversité.

L'agroécologie consiste donc à concevoir des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes naturels. Elle amplifie ces fonctionnalités (ex : lutte contre l'érosion et stimulation de la biodiversité dans le sol au moyen de couverts végétaux et d'abandon du labour, épuration de l'eau, fourniture de zones refuges pour les insectes auxiliaires et bandes fleuries mellifères, etc.) en visant à diminuer les impacts sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires, etc.) et à préserver les ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité, éléments minéraux, etc.).

2.2.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle - GRI 203-2

Bonduelle cultive plus de 30 légumes différents, représentant près de 500 variétés.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d'approvisionnement qui privilégie les producteurs en groupement (76 % des surfaces totales cultivées pour le groupe). Ce format majoritaire d'approvisionnement, qui repose sur une contractualisation annuelle avec les agriculteurs, permet de :

- assurer la rotation des parcelles, indispensable au non-épuisement des sols ;
- produire au plus juste selon les prévisions de vente pour minimiser le gaspillage ;
- planifier semis et récoltes pour optimiser le rendement industriel.

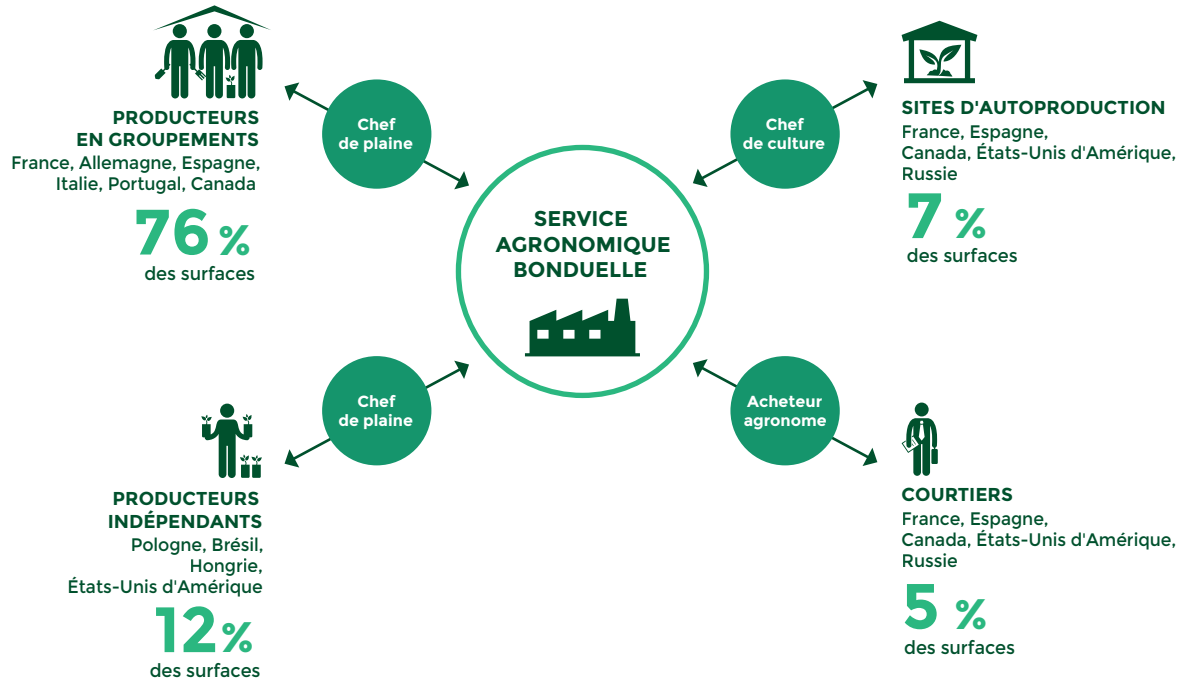
Pour les agriculteurs en groupement, ce modèle présente aussi de nombreux avantages :

- **indépendance** : Bonduelle ne représente généralement pas plus de 20 % de leur chiffre d'affaires ;
- **sécurisation de leur activité** grâce à des prix garantis plusieurs mois à l'avance et indépendants des cours mondiaux des matières premières ;
- **rémunération équitable** entre agriculteurs, corrigée des aléas climatiques ou des variations de rendements dans un même bassin de production, inévitables en raison de l'étalement dans le temps des semis et des récoltes pour permettre un approvisionnement linéaire des usines et l'optimisation de l'usage de leur capacité ;
- **accès à l'expertise** de 264 professionnels de l'agronomie de Bonduelle : ingénieurs et techniciens (chefs de plaine ou chefs de culture) qui partagent avec eux leurs connaissances et savoir-faire.

Le groupe complète ses approvisionnements en s'adaptant aux réalités locales. Ainsi, là où les producteurs ne sont pas organisés en groupement, Bonduelle peut contractualiser directement avec des producteurs indépendants (12 % des surfaces), notamment dans les pays où les exploitations s'étendent sur de très grandes surfaces (Brésil, États-Unis, Hongrie, Pologne), ou acheter au travers de courtiers qui jouent le rôle d'intermédiaires (5 % des surfaces). Enfin, dans les pays où le savoir-faire ne satisfait pas ses exigences de qualité, ou lorsque des risques de continuité d'approvisionnement existent, Bonduelle exploite lui-même ses sites de production (7 % des surfaces), y cultive son savoir-faire agronomique et y développe des techniques culturales alternatives.



Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle



Cette démarche permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Le groupe travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales (binage caméra, traitements de protection des cultures...). Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

L'entreprise entretient des relations étroites avec ses agriculteurs partenaires (voir 2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes).

2.2.3 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

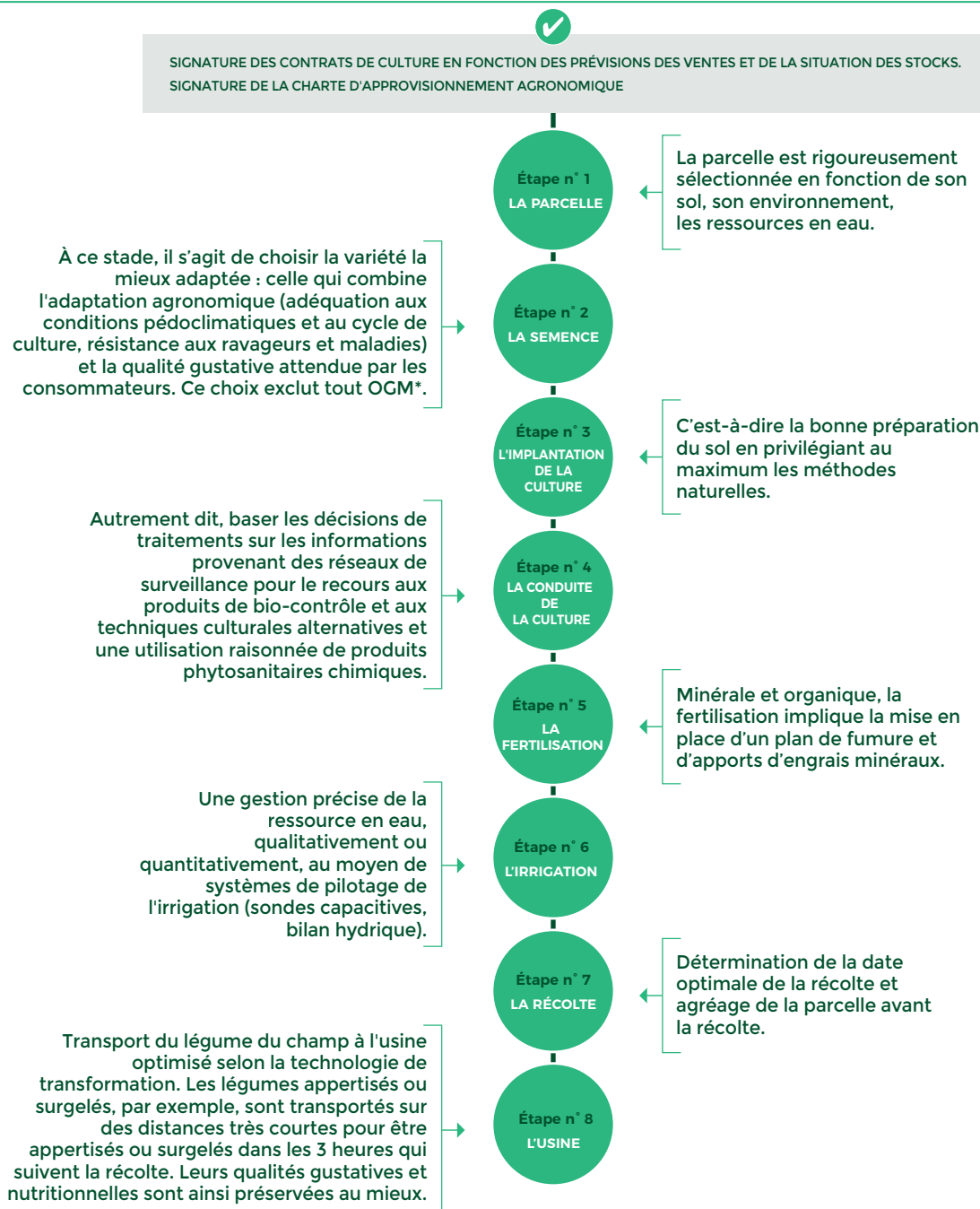
Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe qui définit des objectifs de progrès communs, tout en tenant compte des spécificités de chaque *business unit*. Avec la création de la *business unit* BFA, le réseau des responsables agronomique s'est donc étoffé de 11 personnes. La politique agronomique est partagée au sein de ce réseau qui se réunit une fois par an, lors des Journées Techniques Agronomiques.

Les prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine. L'ensemble des étapes gérées est détaillé dans le schéma ci-après.

Étapes clés du suivi de la culture des légumes

De la graine à la récolte, le système d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.

ÉTAPES CLÉS DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONDUITE DES CULTURES DE LÉGUMES PAR LES SERVICES AGRONOMIQUES



* OGM: organisme génétiquement modifié



2.2.3.1 La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale.

Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle et portant sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures. 96 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique.

La cinquième version de la Charte d'approvisionnement agronomique a été déployée dans les différents bassins de production du groupe. Elle tient compte de l'internationalisation de Bonduelle et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production. Elle met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs. Cette Charte d'approvisionnement agronomique est disponible en téléchargement sur le site internet de Bonduelle : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

2.2.4 La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires - GRI 103-2

Bonduelle est engagé dans la transition agroécologique de sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche implique de minimiser l'impact sur l'environnement et de réduire l'usage des produits phytosanitaires pour répondre aux attentes de la société et aux exigences d'une agriculture pérenne, adaptée aux défis du XXI^e siècle.

Pour cela, le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les mieux adaptées aux différents types de légumes, en exigeant des rotations des cultures longues afin de minimiser le risque de maladies du sol et de ne pas épuiser ses ressources (nutriments, matière organique), tout en favorisant la biodiversité et en optimisant les rendements. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.

2.2.4.1 Le développement de techniques culturales alternatives

Dans le domaine agricole, le pôle Bonduelle Prospective et Développement accompagne les *business units* tant à court terme, sur certains points spécifiques de leur activité opérationnelle, qu'à moyen et long terme, par l'animation d'un programme d'innovations agronomiques.

Ainsi, depuis plusieurs années, le département recherche et développement agronomique, en étroite collaboration avec les *business units*, identifie de nouvelles technologies, les teste et les intègre dans des pratiques culturales innovantes. Ces activités sont menées au travers d'accords de partenariat externes avec des organisations tierces de diverses natures (start-up, entreprises établies, institutions de recherche, etc.). Les meilleures pratiques agricoles ainsi développées sont partagées et mises en œuvre avec l'ensemble des *business units*.

Une revue de ces innovations et d'autres pratiques pertinentes déjà en place et une évaluation de leur impact et/ou des résultats expérimentaux ont été menées en 2016-2017 dans le but de nourrir le développement de la stratégie du groupe, en lien avec l'objectif clé de devenir un acteur majeur de la transition agroécologique. Un premier bilan recense une trentaine de pratiques alternatives et identifie leurs contributions aux cinq objectifs RSE de la stratégie agronomique du groupe. Ainsi a été défini un premier catalogue de « Techniques Culturales Alternatives » capables de délivrer des progrès mesurables sur au moins l'un des cinq axes stratégiques RSE de la stratégie agronomique. Le groupe souhaite mesurer le taux de pénétration des différentes techniques culturales alternatives sur les surfaces agricoles. Un outil de collecte et de consolidation des données est en développement. L'objectif est de disposer des premiers résultats en 2019.

De nombreux tests et déploiements de ces techniques culturales alternatives sont conduits dans les différents bassins dont quelques exemples sont développés ci-dessous.

En Russie, les fermes du Groupe Bonduelle (plus de 10 000 hectares) offrent des conditions idéales pour mettre en œuvre des **techniques culturales alternatives innovantes et particulièrement celles visant à protéger les sols comme le *strip-till***, qui se développe. Adoptée en 2014 sur 500 hectares, cette pratique couvre 3 352 hectares en 2018 et représente 77 % de la surface de maïs doux produit par ces exploitations agricoles. Le *strip-till*, réalisé avec un équipement de préparation de la ligne de semis spécifique et des tracteurs guidés par GPS, limite la perturbation du sol et assure une meilleure protection contre l'érosion, grâce à la couverture d'une grande partie du sol par les résidus de la culture précédente et/ou une culture intermédiaire (couvert végétal en interculture). Le *strip-till* favorise le développement de la biodiversité sous toutes ses formes (organismes supérieurs et micro-organismes), à la surface du sol et en profondeur. Une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) est également observée ainsi qu'une réduction de la fertilisation minérale nécessaire. Cette pratique est en cours d'évaluation ou en phase initiale de déploiement dans d'autres bassins. Une fois ces performances confirmées sur un nombre suffisant de campagnes, dans différentes conditions

pédoclimatiques et pour d'autres cultures, elle pourrait être étendue à d'autres bassins agricoles et espèces de légumes.

La lutte biologique permet de réduire le recours aux insecticides et fongicides chimiques. Ainsi, sur une des fermes de Bonduelle en Russie comme chez des producteurs partenaires au Canada (Québec), l'utilisation de guêpes est testée pour lutter contre la prolifération de chenilles de lépidoptères.



Au Canada comme en Russie, les guêpes parasitoïdes aident à lutter contre la pyrale du maïs

Après un test concluant en 2016, les fermes Bonduelle de Timashevsk & Novotitarovskaya (Russie) ont étendu à 500 hectares en 2017 les surfaces traitées par des lâchers de guêpes parasitoïdes *via* des drones pour lutter contre la pyrale, principal ravageur du maïs.

Au Canada, Bonduelle est partenaire d'un programme de recherche sur la lutte contre ce ravageur par lâcher de trichogrammes (guêpes parasitoïdes), à l'aide de drones. Ce programme a pour objectif d'évaluer l'intérêt d'utiliser des drones, de mesurer l'efficacité et la rentabilité du recours aux lâchers de trichogrammes par voie aérienne et de favoriser l'adoption de la lutte biologique en proposant une stratégie qui réduit le temps de travail pour les agriculteurs (lâchers aériens en remplacement de la pose manuelle de sachets sur des plantes de maïs dans chaque parcelle).

Les couverts végétaux en interculture ont fait l'objet d'études menées par Bonduelle (voir aussi plus bas le paragraphe sur la plateforme expérimentale VEGESOL). Cette pratique consiste à semer une ou généralement plusieurs espèces complémentaires entre deux cultures (ou potentiellement pendant la culture). Le couvert végétal ainsi formé n'est pas récolté mais laissé sur la parcelle afin de protéger le sol et de l'enrichir en matière organique et éléments nutritifs. Ces couverts permettent également de contrôler en partie le développement des mauvaises herbes. Bonduelle encourage activement l'adoption de couverts végétaux en participant par exemple, en 2018, au coût de la semence, en Nord-Picardie. Des programmes sont en développement afin d'accélérer l'adoption des couverts végétaux dans le cadre de l'effort de réduction des résidus d'intrants chimiques.

La réduction des résidus des intrants chimiques. Des analyses des niveaux de résidus dans les légumes à la récolte sont conduites dans toutes les *business units* et plus particulièrement chez Bonduelle Europe Long Life (BELL) et Bonduelle Fresh Europe (BFE) afin d'identifier les produits traçants. Les itinéraires culturaux permettant d'éviter l'usage des produits à l'origine de ces résidus sont en cours de développement et les pratiques alternatives pertinentes sont encouragées (binage de précision assisté de caméra pour le désherbage mécanique) ou à l'étude (robots de désherbage, etc.). Deux programmes spécifiquement développés par BFE concourent à la réduction des résidus de produits phytosanitaires chimiques : le programme « Neutral » dont l'objectif est de supprimer l'utilisation de molécules

autorisées mais à fort impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement et le programme « Clear » destiné à permettre une traçabilité totale des résidus de produits phytosanitaires.

2.2.4.2 La collaboration avec les fermes pilotes pour l'expérimentation des techniques culturales

Le Groupe Bonduelle dispose de trois fermes pilotes : la Woestyne en France, une ferme pilote sur deux sites en Russie et la ferme de Murcie en Espagne.

La plateforme expérimentale VEGESOL, mise en place sur la ferme de la Woestyne (Renescure, France) est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Elle a été créée pour comparer dans la durée les effets de différents régimes de conduite du sol (labour du sol nu, labour avec couvert en interculture, non-labour en sol nu, non-labour avec couvert en interculture) sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement. Après une première phase d'expérimentation de 8 ans conclue en 2017, une nouvelle phase s'ouvre en 2018. La première phase a permis de montrer qu'en culture de printemps dans les rotations typiques du bassin Nord-Picardie, il est possible de réduire significativement la fertilisation azotée grâce à l'agriculture de conservation et l'implantation de couverts végétaux, tout en maintenant les niveaux de productivité. La nouvelle phase aura pour objectifs de :

- contribuer à l'accélération du déploiement de l'agroécologie en culture de légumes, en renforçant notamment les connaissances sur les couverts végétaux ;
- participer au développement de techniques alternatives de contrôle des mauvaises herbes en cultures agroécologiques de légumes ;
- explorer le potentiel des microorganismes endophytes et identifier des pistes pour le développement de produits de bio-contrôle et bio-stimulants ;
- contribuer au développement et à l'évaluation de variétés spécifiquement adaptées à l'agroécologie, et notamment des variétés de pois dans le contexte du changement climatique.

VEGESOL a une vocation scientifique et de transfert de technologie auprès des agriculteurs, en générant à la fois des références scientifiques démontrant le bien-fondé de pratiques agroécologiques mais aussi des enseignements pratiques permettant leur adoption et déploiement par les agriculteurs.

Bonduelle a contribué à la création du **réseau Innova Terre** en 2016, dans le bassin Nord-Picardie. Ce groupe est aujourd'hui constitué d'une soixantaine d'agriculteurs innovants désireux de faire évoluer leurs pratiques vers l'agroécologie et particulièrement la préservation du sol, capital productif de leur exploitation. Les évolutions des pratiques destinées à préserver et restaurer les sols afin de maintenir durablement leur fertilité biologique et leur potentiel productif sont développées autour de trois axes :

- la réduction du travail du sol ;





- la protection maximale du sol ;
- la rotation des cultures.

Le réseau Innova Terre a également pour vocation de faciliter les échanges entre producteurs. Il permet d'encourager, stimuler et accompagner des producteurs innovants qui, sur la base de résultats expérimentaux prometteurs, sont engagés dans le déploiement à grande échelle de pratiques agroécologiques dans des rotations typiques et importantes (incluant betteraves et pommes de terre dans le cas du Nord de la France).

L'élan impulsé par les producteurs innovants au sein du réseau Innova Terre devrait à terme générer un effet multiplicateur important qui permettra une rapide et large adoption de l'agroécologie en production de légumes.



Le projet « Sols Verts » en Picardie, à l'initiative d'un producteur membre du réseau Innova Terre

En 2014, Guillaume Tupigny est devenu membre du réseau Innova Terre et a découvert la plateforme expérimentale VEGESOL. En 2016, il décide d'orienter les pratiques agricoles de son exploitation vers l'agroécologie, en introduisant des couverts végétaux d'interculture et en abandonnant progressivement le labour. En 2017, il a mis en place sur son exploitation une plateforme de développement de l'agroécologie, appelée « Sols Verts » et a choisi comme référent technique Thierry Tétu, maître de conférences à l'UPJV Picardie et coordinateur scientifique de VEGESOL.

La plateforme Sols Verts est pour partie financée par des institutions publiques (ADEME et Agence de l'Eau) et bénéficie du recrutement d'un technicien dédié, expérimenté en agroécologie. Elle a pour objectif de comparer les performances agronomiques de deux systèmes : l'agriculture conventionnelle et le non-labour avec couverts végétaux dans une rotation de six ans, typique du Nord de la France, incluant betteraves, pommes de terre et une culture de légume.

La ferme pilote en Espagne (Torre Pacheco, Murcie) permet de tester de nombreuses innovations technologiques : réseau de surveillance d'insectes constitué de pièges connectés, filets anti-insectes, sondes capacimétriques connectées pour l'irrigation de précision, binage de précision assisté de caméra, suivi de culture spatialisé *via* drone, etc. L'objectif est d'adapter les itinéraires culturels vers l'agroécologie, tout en maintenant la productivité et la compétitivité de la production maraîchère (salades). La ferme est très impliquée dans la protection de l'environnement et engagée avec une ONG locale : l'ANSE. Le bassin de Carthagène, dans lequel elle est située et où la production horticole est très intensive, fait face à des problèmes de pollution des eaux. La ferme pilote s'implique également dans l'animation de conférences pour divulguer les solutions.

En France (région de Nantes et Perpignan) et en Italie, Bonduelle est impliqué dans la production de salades **sous**

des serres plastiques. Les cultures maraîchères sont ainsi protégées des aléas climatiques et moins exposées aux ravageurs et maladies, ce qui permet de privilégier des pratiques culturales plus naturelles.

Au-delà de la production sous abris, Bonduelle Fresh Europe teste la possibilité de conduire certaines cultures de salades sous serres de haute technologie, en hydroponie, au travers notamment d'un projet lancé en 2018 avec la coopérative Landgard, à Straelen, en Allemagne.

2.2.4.3 La technologie au service de l'agroécologie

Les équipements digitaux AgTech utilisés dans les exploitations permettent de maîtriser les pratiques culturales en constante évolution.

En Russie, les fermes exploitées par Bonduelle font appel à des équipements digitaux, dont le système d'aide à la décision Cropio, destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météorologiques et des données satellitaires, permet de bénéficier aussi d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements.

En Amérique du Nord, les sites de Bonduelle bénéficient, au travers du dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), d'un programme en ligne développé spécifiquement pour la communication de données agronomiques, enregistrées sur le terrain, entre les partenaires agriculteurs et Bonduelle.

L'émergence de solutions AgTech fondées sur l'utilisation d'objets connectés générant un nombre important de données nouvelles rend aujourd'hui nécessaire le développement d'une plateforme digitale centrale qui permette de collecter et d'analyser l'ensemble des données liées aux activités de production agricole et de restituer des informations pertinentes pour la prise de décision.

Dans le cadre de sa transition digitale, le Groupe Bonduelle prévoit de développer d'ici 2021 un portail en ligne mis à la disposition des partenaires agriculteurs des *business units* BFE et BELL. Cet outil permettra notamment le suivi par chaque agriculteur de sa relation contractuelle et agronomique avec le groupe et fournira une traçabilité totale de la conduite des cultures (opérations, intrants) par chaque agriculteur sur le modèle d'AgPOD aujourd'hui. Ce portail ainsi qu'AgPOD intégreront une plateforme digitale centrale pour le traitement de l'ensemble des données agricoles.

Certains bassins de production utilisent des modèles prédictifs du développement de maladies afin d'optimiser les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou d'estimer les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le complexe de maladies telluriques du pois. De façon analogue et avec le même objectif d'anticipation des attaques de bio-agresseurs et de réduction des traitements phytosanitaires, des réseaux d'observation détectant l'arrivée de ravageurs dans les plaines ont été mis en place dans de nombreux bassins.

Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs

Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par l'interprofession (Arvalis, Unilet en France, etc.).

2.2.4.4 Les partenariats de R&D dans le domaine des AgTech

Bonduelle noue de nombreux partenariats avec des acteurs divers de la recherche et développement dans le domaine de l'AgTech - institutions publiques de R&D, entreprises de technologie, entreprises de l'agri-business et start-up de l'AgTech, particulièrement en France, au Canada et États-Unis, en Espagne et en Russie. Ces partenaires sont sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport aux priorités agronomiques définies par Bonduelle. Le groupe souhaite en effet concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement à l'essor de l'agroécologie.

Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

- la robotisation, centrée à ce stade sur le désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte (quantité et qualité) ;
- le pilotage de l'irrigation ;
- le *Big data* - notamment pour l'identification de leviers agronomiques du rendement agro-industriel et de la qualité du maïs doux.

À plus long terme, le groupe prévoit de s'engager dans des domaines de recherche concernant le contrôle de la sécurité alimentaire au champ en temps réel et la détection précoce de maladies.

2.2.4.5 Le choix des variétés de semence au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Le Groupe Bonduelle est engagé à ce que ses produits ne contiennent pas d'organisme génétiquement modifié (OGM). En conséquence, Bonduelle s'engage à ce que ses producteurs partenaires n'utilisent aucune variété de semence génétiquement modifiée. Pour ce faire, le Groupe Bonduelle exige de ses fournisseurs semenciers qu'ils prennent des précautions extrêmes pour éviter toute présence involontaire d'organisme génétiquement modifié.

Le Groupe Bonduelle a développé des capacités d'évaluation de nouvelles variétés de légumes qui font référence dans le secteur et lui permette de nouer d'étroites relations avec les partenaires semenciers. Les nouvelles variétés sont testées pour leur adaptation aux différents territoires et leur comportement agronomique dans les conditions locales, puis expérimentées dans les conditions pédo- et agro-climatiques de chaque bassin pertinent. Enfin, elles sont déployées sur de grandes parcelles, et testées en usine.

Le choix des variétés de semence a également une importance cruciale car il conditionne plusieurs facteurs rendant possible

la transition agroécologique. La variété impacte en effet la capacité de l'agriculteur à :

- **maintenir la productivité et la qualité de la culture ;**
- **améliorer l'utilisation de l'eau et des nutriments du sol ;**
- **réduire l'usage d'intrants chimiques ;**
- **respecter la biodiversité.**

Mettant ce choix variétal au cœur de sa politique, le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour développer par des méthodes de sélection classiques les variétés les plus résistantes aux maladies, aux ravageurs et aux stress abiotiques générés notamment par les aléas climatiques (stress hydrique, notamment). Bonduelle collabore ainsi avec des sélectionneurs et oriente leurs choix en termes de caractéristiques agronomiques, de qualités technologiques et organoleptiques. Par ses choix, Bonduelle entend favoriser une innovation qui permette de pérenniser la production et d'optimiser l'impact environnemental.

Au-delà de la sélection de variétés munies de résistances aux maladies et ravageurs, Bonduelle recherche des moyens naturels (utilisant moins de produits phytosanitaires chimiques) pour lutter contre les maladies touchant certains légumes. Ainsi le pois, dont la culture exige une rotation de six ans en raison de la maladie tellurique de la jambe noire du pois (complexe de pourritures racinaires), est le sujet d'une collaboration entre Bonduelle et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) qui consiste en une étude approfondie des champignons du sol pathogènes du pois. Ce travail fait l'objet d'une thèse doctorale dont les objectifs sont, d'une part, d'améliorer les outils de diagnostic au niveau d'une parcelle et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des pathogènes impliqués et de déceler des pistes pour le développement d'outils de biocontrôle.

2.2.4.6 Les certifications

100 % des salades produites pour Bonduelle Fresh Europe sont certifiées *Global Gap*. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

De plus, **44 % des salades produites pour Bonduelle Fresh Europe sont certifiées *LEAF* (*Linking Environment and Agriculture for the Future*),** certification internationale gérée par l'association britannique du même nom. Ce référentiel comporte 83 points de contrôle critiques et 21 recommandations couvrant des domaines aussi divers que la gestion des sols et les apports de nutriments aux cultures, la protection des cultures, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau.

Progressivement, la *business unit* BFE travaille à étendre cette certification à l'ensemble de ses partenaires producteurs de salades avec pour objectif d'atteindre 100 % des volumes de salades certifiés *LEAF* en 2025. Le principal défi pour atteindre cet objectif réside dans la traçabilité des produits, la stratégie RSE agronomique étant en ligne avec les objectifs du référentiel.





2.3 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats GRI 102-9 et 103-2

Bonduelle participe à son échelle à relever le double défi du dérèglement climatique et de l'épuisement des ressources. Le groupe s'engage et innove chaque jour du champ à l'assiette pour créer un futur meilleur par l'alimentation végétale. L'empreinte carbone du groupe, la bonne gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets industriels et des transports, tout comme l'implantation positive des sites sur leurs territoires sont parmi les priorités de l'entreprise.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une gestion durable des ressources en eau et en réduire la pollution (ODD 6) Accroître la part de l'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique (ODD 7) Établir des modes de consommation et de production durables : utiliser rationnellement les ressources naturelles, réduire les déchets alimentaires, prévenir la production de déchets, recycler et réutiliser (ODD 12) Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (ODD 15) Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » Gérer les déchets et promouvoir l'économie circulaire, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> 11,9 m³ consommés par tonne de produits fabriqués Répartition du traitement de la demande chimique en oxygène générée : <ul style="list-style-type: none"> 90,1 % en station d'épuration Bonduelle 1,7 % par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé) 3,5 % en station d'épuration externe 4,7 % rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation 2 378 665 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (stations d'épuration) 45,8 kg de déchets non dangereux par tonne de produits fabriqués, dont 90,6 % valorisés ou recyclés et 9,4 % en centre d'enfouissement technique 0,18 kg de déchets dangereux par tonne de produits fabriqués 504 kg de composés végétaux par tonne de produits fabriqués, dont 100 % valorisés en alimentation animale, énergie, compost, vente ou épandage agricole 203 407 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (déchets industriels et composés végétaux)

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.



Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des produits et des emballages responsables et lutter contre le gaspillage alimentaire, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 46 % de matériaux recyclés dans les emballages • 312 464 teqCO₂ résultent des emballages des produits Bonduelle et leur fin de vie, soit 14 % des émissions globales de GES du groupe • 1 095 819 teqCO₂ résultent de l'achat et l'usage de nos produits par nos consommateurs, soit 48 % des émissions globales de GES du groupe
	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les flux de transport et promouvoir les alternatives à la route, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/ route) à la route • 20 kg de CO₂ émis par tonne transportée entre les sites Bonduelle • 68 kg de CO₂ émis par tonne transportée vers nos clients • 25 kg de CO₂ émis par tonne transportée des champs vers nos usines • le total d'émissions liées au transport représente 242 189 tonnes de CO₂ • 7 531 tonnes de CO₂ économisées par l'usage de transports alternatifs (rail/ route) à la route
	<ul style="list-style-type: none"> • Progresser vers le « zéro perte » en énergie pour l'activité industrielle, afin d'atteindre l'objectif cible "zéro pertes" 	<ul style="list-style-type: none"> • 880 kWh/TPF consommés en énergie par tonne de produits fabriqués • 13 sites sont certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe • 11,7 % d'énergies alternatives dans le mix énergétique de Bonduelle • 4 030 771 euros dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie)
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une démarche groupe d'achats responsables, afin d'atteindre l'objectif cible « zéro pertes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 147 121 teqCO₂ résultent des légumes achetés, soit 6 % des émissions globales de GES du groupe • 79 % des agriculteurs partenaires de Bonduelle ont été évalués sur la base de la Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle, signée par 96 % d'entre eux • 98 principaux fournisseurs hors agriculteurs partenaires ont été évalués par la plateforme EcoVadis sur des critères éthiques, sociaux et environnementaux

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7.





2017-2018 : déploiement de la nouvelle feuille de route

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette : c'est l'un des 5 macro-objectifs RSE que s'est fixé Bonduelle. Depuis 2016-2017, celui-ci est porté par un objectif cible unique d'ici 2025 : le « zéro perte », suivi par des indicateurs et porté par une feuille de route.

L'approche est circulaire et s'articule autour de 7 enjeux : maîtriser les consommations d'énergie, préserver les ressources en eau, optimiser les intrants et sortants et gérer les déchets, manager le territoire, concevoir des produits et

emballages responsables, gérer les flux de transport et les alternatives à la route, et exercer la responsabilité du groupe dans ses achats.

En 2017-2018, les réseaux environnement et énergie ont poursuivi le déploiement de leur feuille de route. À l'aide des grilles de management eau et énergie, finalisées fin 2017, les sites réaliseront leurs autoévaluations et établiront ainsi leurs plans d'actions spécifiques d'ici fin 2018.

L'année 2017-2018 a également été marquée par la revue détaillée des plans de comptage qui a permis d'affiner la localisation précise des consommations en eau et énergie.

7 enjeux pour réduire les impacts environnementaux



2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre - GRI 103-2

Bonduelle mise sur l'implication interne de tous les métiers et sur la dynamique d'amélioration continue en œuvre depuis plus de 15 ans pour ajuster les consommations du groupe et généraliser le recyclage afin de limiter les « pertes ».

Les trois axes d'actions de la politique sont :

1. ajuster les consommations, dans une logique de sobriété et de réduction à la source ;
2. recycler et favoriser l'économie circulaire, sur un périmètre large, en produisant des biens tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources énergétiques non renouvelables, et en participant ainsi à la création et à la préservation de valeur locale ;
3. s'engager durablement, en privilégiant une vision de long terme.



Les réseaux environnement et énergie coordonnent et déploient la démarche

Quatre fois par an, le temps des journées techniques environnement et énergie ou de visioconférences, le réseau environnement et énergie du Groupe Bonduelle se rassemble.

En 2017-2018, les référents environnement et énergie des sites et des territoires ont échangé sur le bilan des performances du groupe en matière de consommations et de coûts et se sont projetés ensemble dans l'atteinte des objectifs communs, incarnés par la feuille de route 2025. Ces rencontres ont également favorisé le bon déploiement de la grille de management eau et énergie, et le partage des bonnes pratiques, d'actions ou de technologies susceptibles d'être diffusées.



La RSE inclue dans les critères de sélection des investissements

En 2017-2018, Bonduelle a intégré dans son processus d'investissement une sélection de projets ayant un impact RSE long terme, auxquels le groupe dédie désormais une enveloppe de financement.

Un comité d'experts internes en RSE analyse et sélectionne les futurs investissements selon les critères dits « ROI RSE » (retour sur investissement RSE), incluant l'impact du projet sur les volets :

- environnemental : le potentiel du projet à contribuer à la transition bas-carbone et à réduire les consommations de ressources, les pollutions et les nuisances ;
- sociétal : le potentiel de création d'emploi, d'éducation à la consommation durable et d'acceptation locale.

Le caractère exemplaire du projet pour Bonduelle et son adéquation avec les valeurs de la marque sont également pris en compte. Enfin, le retour sur investissement de certains projets peut être allongé et intégrer une projection des coûts des ressources naturelles et de l'énergie à long terme.

2.3.3 Empreinte carbone du groupe et transition énergétique - GRI 103-2

2.3.3.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle a développé une expertise interne en matière d'évaluation de l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. L'obligation réglementaire s'appliquant aux entreprises françaises de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directs et indirects générés du fait de leurs activités (art. 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce) lui a donné l'opportunité de construire en 2016-2017 un outil de comptage complet et d'organiser un *reporting* annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec l'appui d'experts externes. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est organisé selon le *GHG protocol*. La majorité des facteurs d'émissions est issue de la base carbone ADEME.

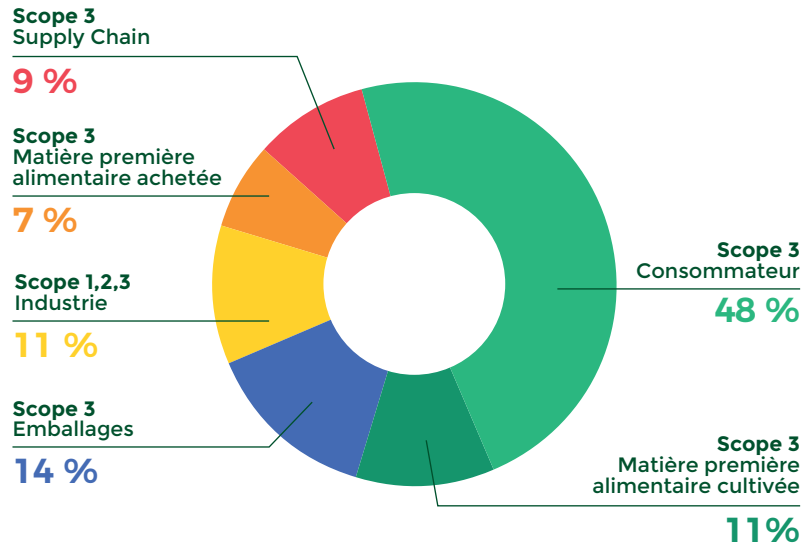
Les émissions globales sont de 2 267 300 teqCO₂, soit l'émission annuelle moyenne de près de 250 000 Européens ⁽¹⁾.

(1) Selon l'ADEME, un Européen de l'Ouest émet 8.8 teqCO₂ par an.



Les scopes 1 et 2 représentent à eux deux 8 % des émissions globales. Le scope 3 représente 92 % des émissions globales et inclut notamment l'usage des produits par les consommateurs (48 % des émissions globales).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle



Scope 1 : Émissions directes générées par Bonduelle
Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'achat d'électricité et de vapeur
Scope 3 : Émissions indirectes liées à l'utilisation des produits Bonduelle, à la fin de vie des produits, etc. ou celles liées aux achats de produits et services, aux déplacements des salariés, etc. (Les déplacements des salariés représentent une part négligeable des émissions.)

Dans la lignée des actions menées en 2017-2018, Bonduelle poursuit son ambition :

- de fiabiliser le *reporting* annuel sur les postes significatifs ;
- d'identifier avec les métiers les actions dont les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sont quantifiables ;
- de rendre concret en interne et en externe l'engagement de Bonduelle dans sa lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, en poursuivant notamment les restitutions des bilans de gaz à effet de serre aux *business units*.

2.3.3.2 Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte

Bonduelle mène une politique active de transition énergétique selon trois axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre : le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2017-2018, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (contre 12 % en 2010-2011) ;

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2. recours à des énergies alternatives : Bonduelle souhaite atteindre 20 % de son mix énergétique en renouvelable d'ici 2025, soit le double de la base de 2015-2016. En 2017-2018, les énergies alternatives ⁽¹⁾ représentent 11,7 % du mix énergétique de Bonduelle ;
3. co-développement de l'usage des énergies alternatives locales depuis 2011-2012 :
- Estrées-Mons (France) : 76 % du besoin de vapeur du site est couvert par la centrale biomasse de production de vapeur d'origine biomasse, suscitant l'économie de près de 15 000 tonnes de CO₂ en un an et centrale biométhane Vol-V du Vermandois, d'une capacité de 18 CWh,
 - Renescure (France) : 93 % du gisement de composés végétaux méthanisés dans la centrale agricole Flandres Énergie,
 - Békéscsaba, Nagykörs et Nyiregyhaza (Hongrie) : en moyenne, 86 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents est valorisé en chaufferie,
 - Labenne (France) : méthaniseur Fonroche BioGasconha, utilisant des produits agricoles, comme du maïs et des sous-produits agro-industriels et de collectivités.

2.3.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle - GRI 103-2

Électrique et thermique, l'énergie est essentielle au *process* de production. L'électricité alimente le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, certains équipements (moteurs et convoyeurs), certains chariots élévateurs, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent la production de vapeur et d'eau chaude, le chauffage par aérothermie et les engins de manutention.

2.3.4.1 Management des consommations d'énergie - GRI 302-4

Bonduelle vise le « zéro perte en énergie » en ajustant sa consommation pour minimiser l'énergie perdue et supprimer le gaspillage.

La consommation énergétique des sites agro-industriels est optimisée, d'une part, grâce au pilotage des consommations et l'échange de bonnes pratiques et, d'autre part, grâce à des optimisations techniques. Cette politique appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur a permis d'atteindre les résultats suivants :

	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWh/TPF
Périmètre 2017-2018 (hors BFA)	880	340	540
Périmètre 2016-2017	856	340	516
Évolution à N-1	2,80 %	0 %	4,70 %

En 2017-2018, Bonduelle a poursuivi la mise en place de démarches pour réduire ses consommations d'énergie. Porté par le réseau environnement et énergie, le plan d'actions a consisté en : la poursuite de l'effort de certification ISO 50001 dédiée au management de l'énergie, la diffusion d'outils de mesure et de pilotage, l'installation de systèmes de récupération de chaleur, l'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*) et l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies.

Conformément à la feuille de route 2025 en matière de management de l'énergie, l'année 2017-2018 a été notamment consacrée au déploiement de la grille d'évaluation de performance. L'objectif de ce programme est que 100 % des sites atteignent leur performance maximum en terme énergétique d'ici 2025. En 2017-2018, 23 sites sur 38 ont ainsi analysé en détail leurs postes de consommations énergétiques. À l'aide de cet autodiagnostic, et des bonnes

pratiques rassemblées dans l'outil, ils établiront ainsi leur plan d'actions spécifiques d'ici fin 2018 pour les *business units* BELL et BFE, et en 2019 pour BFA.

L'ammoniac : un système de refroidissement intelligent

L'usine de Reutlingen (Allemagne) a remplacé son ancien système de réfrigération par une solution permettant de concilier les exigences d'efficacité, de capacité, de coûts et de respect de l'environnement.

Le système à l'ammoniac fournit un froid constant en modulant constamment sa puissance selon les conditions extérieures, comme la température. Ce nouvel équipement a été complété par de nouvelles pompes moteurs plus efficaces et moins énergivores. Au total, c'est près de 50 % de la consommation d'énergie nécessaire à la réfrigération qui est économisée.

(1) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.



2.3.4.2 Réseau d'échanges

Réseau dynamique, les experts en énergie des sites industriels échangent leurs bonnes pratiques en continu. Les sites partagent les outils, les moyens et les résultats et les sujets porteurs d'économies en consommation et en coûts d'énergies : *benchmark* des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs et des coûts énergétiques.

2.3.4.3 Certification ISO 50001

L'usine française Bonduelle de Vaulx-Vraucourt a obtenu en 2017-2018 la certification de la norme internationale ISO 50001, dédiée à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie visant l'amélioration continue des performances. Avec Estrées-Mons conserve, Estrées-Mons surgelé, Bordères, Genas, Labenne, La Tourte, Renescure, Reutlingen, Rosporden, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mihiel, et Straelen, 13 sites sont désormais certifiés ISO 50001.

2.3.4.4 Diffusion d'outils de mesure et de pilotage

Le pilotage informatique et en temps réel des consommations énergétiques permet d'améliorer les performances avec précision et homogénéité. Différents sites sont déjà équipés du logiciel d'acquisition des données : Saint-Césaire (Canada), Novotitarovskaya (Russie), Estrées-Mons - conserve et surgelé, Bordères, Saint-Mihiel (France), Straelen (Allemagne).

Le déploiement de ce système, consistant à connecter les appareils de mesure sur des équipements reliés au réseau informatique directement sur les compteurs ou les machines, se poursuit sur les sites du groupe et s'intègre dans la logique de la certification ISO 50001.

2.3.4.5 Systèmes *Start and Stop*

Les systèmes d'anti-gaspillage énergétique implantés dans les usines sont inspirés du concept *Start and Stop* développé dans l'automobile. Il s'agit de tendre vers le principe « zéro production = zéro consommation ». Issus de la recherche menée depuis 2013 par le département recherche et développement de Bonduelle et des sites pilotes, les systèmes sont désormais approuvés et opérationnels. En cours de déploiement sur les différentes usines du groupe, ils permettent d'ajuster les consommations en l'absence de produits sur la ligne, et diminuent les consommations énergétiques de plus de 5 %. En 2017-2018, le système *Start and Stop* a été déployé sur le site de Battipaglia (Italie).

2.3.4.6 Optimisation des éclairages

Le renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type LED s'est poursuivi. Cette année, les sites français de Bordère, Labenne, Saint-Benoist-sur-Vanne et Reutlingen ont renforcé leur démarche.

2.3.4.7 Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'améliorations technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2017-2018 dans des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique est de près de 167 840 274 kWhcumac⁽¹⁾.

La répartition des CEE est la suivante :

- 84 % sur l'économie de consommation thermique (échangeur de chaleur, isolation) ;
- 16 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

2.3.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau - GRI 103-2

2.3.5.1 Gestion durable de l'eau

Enjeu majeur de la matrice de matérialité de Bonduelle, l'eau est utilisée dans les usines comme un élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en *process* comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. Sur l'amont de l'activité, l'eau d'irrigation des cultures est un facteur clé de performance industrielle et de la maîtrise de la qualité des légumes.

En 2014-2015, Bonduelle a réalisé une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes du processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre.

Après avoir testé des outils pilotes de gestion opérationnelle de l'eau dans les usines, tant sur l'approvisionnement que sur les pertes et usages de l'eau, Bonduelle a défini en 2016-2017

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.



Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

son outil de management de l'eau. Co-construite par le Réseau d'expertise Environnement, cette grille de management s'applique autant aux *process* eau industriels qu'à l'irrigation efficiente, et participe à atteindre l'objectif environnemental « zéro perte en eau » inscrit dans la feuille de route 2025.

L'année 2017-2018 a été dédiée au déploiement de cette grille d'évaluation. Sur les 41 sites du groupe concernés, 19 sites ont d'ores et déjà réalisé leurs autoévaluations et 15 ont construit leurs plans d'actions. Tous les sites auront achevé leurs autodiagnosics et leurs programmes d'actions d'ici fin 2018.

Florence, New Jersey (États-Unis) : un vaste plan de réduction des consommations d'eau

Afin de préserver la ressource en eau, le site en a mesuré les consommations par usage, a mis en place des actions de sensibilisation des collaborateurs, et a remplacé les commandes manuelles par des systèmes de contrôle automatisés. Les économies réalisées représentent près d'un quart de la consommation d'eau par quantité produite.

Les usines françaises poursuivent leur plan d'amélioration continue des consommations d'eau

En 2017-2018, l'équipe de Saint-Benoist-sur-Vanne a réalisé un grand travail de recherche et de correction des fuites d'eau : 20 % d'économies ont été réalisées sur les consommations de la ligne de production.

Saint-Césaire (Canada) : amélioration continue des consommations d'eau

L'année dernière, l'usine de Saint-Césaire avait mis en place des actions de réduction de la consommation d'eau potable. En 2017-2018, les équipes ont concentré leurs efforts sur l'étape de transformation la plus consommatrice en eau : le refroidissement des conserves.

L'amélioration a consisté à ajouter des boucles de circulation, afin de réutiliser l'eau de refroidissement et de générer des économies d'eau.

La consommation d'eau du groupe hors BFA a été, en 2017-2018, de 12 715 228 m³, dont 69,7 % issus d'eau de forage, 25,7 % d'eau du réseau de distribution urbain et 4,5 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,9 m³/TPF, en hausse de 0,8 % par rapport au ratio de 2016-2017.

Groupe RSE	Eau Ratio m ³ /TPF
2017-2018 (hors BFA)	11,9
2016-2017	11,8
Évolution des ratios 2017-2018 versus 2016-2017	+ 0,8 %

Novotitarovskaya (Russie) : amélioration conjointe du traitement et des consommations d'eau

En 2017-2018, l'usine de Novotitarovskaya a poursuivi son programme de changement des comportements et de développement d'une culture d'attention à l'eau et à l'énergie. Afin de répondre à l'attente des riverains, l'usine a installé un nouveau système en continu pour le traitement des eaux usées.

En parallèle, selon le principe vertueux que moins l'on consomme, moins l'on traite, l'usine a entièrement revu son système de management de l'eau. Une analyse de l'existant a été réalisée et des groupes de travail ont été constitués. Des objectifs par zone ont été définis, ainsi que, pour chaque poste, de bonnes pratiques de suivi et de maîtrise des consommations d'eau. Désormais, les opérateurs reçoivent une alerte quotidienne des consommations, et pendant la haute saison, ils peuvent consulter le suivi heure par heure des consommations.



2.3.5.2 Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

En 2017-2018, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 37 343 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). 90,1 % de cette charge a été traitée par Bonduelle en stations d'épuration biologique aérées autonomes, 1,7 % en épandage agricole contrôlé, 3,5 % en station d'épuration externe. 4,7 % ont été rejetés dans le milieu naturel conformément à la réglementation.

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.



Efficacité énergétique et fertirrigation : les effluents des usines fertilisent et irriguent les sols des agriculteurs locaux

Depuis quelques années, les équipes de l'usine de Bordères (France) améliorent la performance énergétique et épuratoire du traitement des effluents. Les nouveaux aérateurs sont moins consommateurs et plus performants grâce à leur capacité d'oxygénation plus importante. En 2017-2018, le remplacement des aérateurs a été finalisé sur les deux plus gros bassins d'épuration de la station, ce qui a réduit la puissance installée d'aération d'environ 30 %. Aux gains énergétiques s'ajoute l'amélioration de la qualité épuratoire et de l'acoustique.

Par ailleurs, l'usine a mis en place une installation d'épuration des effluents associée à un réseau d'irrigation avec de jeunes agriculteurs locaux qui souhaitent développer leurs exploitations. Ce projet a apporté une double réponse aux besoins des agriculteurs en ressources en eau et en fertilisation de leurs sols, et valorise les effluents de l'usine.

2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire - GRI 103-2

Afin de concourir à l'objectif environnemental « zéro perte » en 2025, Bonduelle ambitionne de réduire à la source les pertes agricoles, les gaspillages en logistique et les déchets non valorisables, de trier et d'alimenter les filières locales de l'économie circulaire.

538 157 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux - CV) ou de champignons ont été produites en 2017-2018 par le groupe hors BFA, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 504 kg CV/TPF. Les usines poursuivent leurs efforts de réduction des pertes en matière première

agricole et d'amélioration des procédés. Durant cet exercice, 96 % du gisement a été valorisé en filière commerciale : pour l'alimentation animale, la méthanisation ou pour entrer dans la composition de compost.

Le tri sélectif et la valorisation des déchets industriels sont une autre des priorités du groupe. Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée, atteignant 90,6 % contre 88,5 % en 2016-2017.



À Villeneuve d'Ascq (France), le siège trouve des alternatives à l'usage unique

Engagé aux côtés des usines dans la démarche « zéro déchet », le siège a déployé cette année une opération de sensibilisation au sujet, et de facilitation du tri et de secondes vies. L'objectif ? D'une part, réduire les déchets issus des produits à usage unique et du restaurant d'entreprise et, d'autre part, promouvoir le recyclage (cartons, huiles usagées, bouteilles en plastique et papier) et le compostage des déchets organiques alimentant le potager d'entreprise.

Plusieurs initiatives ont rythmé l'année 2017-2018 : ateliers de sensibilisation, échanges autour du compost et du potager, affichages, distribution d'un mug, « journée sans gobelet », etc.

Les déchets dangereux représentent 188 tonnes en 2017-2018, soit un ratio de 0,18 kg à la tonne de produits fabriqués.



Saint-Benoist-sur-Vanne (France) initie une valorisation matière

Afin de valoriser la matière organique issue des barquettes de produits non conformes, l'usine de Saint-Benoist-sur-Vanne s'est équipée d'un dispositif de tri et a mis en place un partenariat avec une entreprise locale pour le déconditionnement des barquettes, c'est-à-dire la séparation de la matière plastique et de la matière organique.

Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 4 293 tonnes en 2017-2018 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.



Saint-Césaire (Canada) : lutte contre le gaspillage alimentaire et aide alimentaire

Situé dans l'usine de fabrication de produits en conserve de Saint-Césaire, le laboratoire réalise de nombreuses analyses partielles et complètes des produits, générant des déchets de produits et d'emballages.

Ces dernières années, l'équipe avait mis en place un fonctionnement « zéro papier » dans plusieurs *process* qualité, un tri sélectif du papier, des contenants vides et des déchets végétaux destinés au compostage. Grâce aux efforts portés par l'ambition « zéro déchet », le laboratoire et sa douzaine de collaborateurs ne produisaient désormais plus qu'un sac de déchets non valorisés par jour.

En 2017-2018, l'équipe a eu l'idée de lutter contre le gaspillage des légumineuses utilisées pour des tests de contrôles qualité, et d'en faire profiter les banques alimentaires locales. Une fois ensachées en conditionnement de 1 kg et accompagnées d'une recette, les légumineuses ont été livrées à des organismes de collecte et de redistribution de denrées alimentaires. Environ 600 sacs seront désormais distribués annuellement.

2.3.7 Management du territoire pour développer une vision à long terme

Pour Bonduelle l'angle territorial du macro-objectif « zéro perte » complète la démarche environnementale opérationnelle et offre un nouveau cadre de pilotage de 4 enjeux locaux, environnementaux, interdépendants et de long terme autour de ses sites :

- la protection de la biodiversité et l'adéquation des services écosystémiques rendus ;
- la qualité de la ressource en eau disponible ;
- l'absence de nuisances et l'acceptation locale ;
- l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.

En ligne avec cette feuille de route, chaque entité agro-industrielle construit et anime son plan d'actions de préservation de la valeur territoriale locale.

En 2017-2018, 35 % des sites ont développé des projets en lien avec leurs communautés locales (voir 2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés).

2.3.7.1 Préserver la biodiversité sur les territoires

L'activité agroalimentaire de Bonduelle se déploie sur des surfaces foncières importantes et requiert une disponibilité importante en ressources naturelles comme le végétal, l'eau ou l'énergie. La feuille de route en matière de biodiversité de Bonduelle prévoit à 2025 d'établir un plan d'actions. Les premiers jalons visent trois axes :

- acquérir la connaissance des enjeux spécifiques des sites et s'inscrire dans des cercles d'expertise reconnus. Bonduelle est ainsi membre de l'OREE, association multi-acteurs pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires ;
- sensibiliser les sites industriels aux nouvelles contraintes réglementaires et aux enjeux locaux de biodiversité. En 2016-2017, Bonduelle a créé un indicateur de sensibilisation aux « conditions locales » et se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel. Six sites sur 39 ont identifié une zone « faune ou flore remarquable » sur leur territoire ;
- concevoir les outils de pilotage adaptés à Bonduelle pour identifier les bonnes pratiques et les fragilités, structurer les plans d'amélioration et quantifier les progrès. Bonduelle continue d'étudier les cahiers des charges pour le cadrage des enjeux et de tests méthodologiques, et a travaillé en 2017-2018 sur l'amont agricole. Le déploiement de l'outil est prévu pour 2018-2019 sur l'ensemble du périmètre.



Planter des arbres et faire grandir les équipes

Fondé par Pierre le Grand en 1706 pour la culture de plantes médicinales, Aptekarsky Ogorod (« jardin d'apothicaire ») est le plus ancien jardin botanique de Russie. La *business unit* BEAM a souhaité mettre à profit sa journée de *team building* pour soutenir ce jardin historique. Venus de toute la Russie, de Biélorussie et du Kazakhstan, les collaborateurs ont ainsi planté 100 thuyas.

2.3.7.2 Suivi de l'acceptation locale

En 2016-2017, un indicateur, appelé « indice plainte » a été mis en place dans les usines pour suivre l'intensité de l'acceptation locale. Cet indice tient compte de la fréquence et de la nature des plaintes. Le groupe se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel.



2.3.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire - GRI 103-2

Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

2.3.8.1 Optimisation des emballages

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire : la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

En 2017-2018, Bonduelle a poursuivi son programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages de produits appertisés, mené depuis plusieurs années. Il réduit à la source les quantités de matières premières, acier ou aluminium, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents *process* et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie en métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2016. Un plan d'essais pluriannuel (2017-2019) a été construit pour qualifier les hypothèses. Il est piloté par les usines et les fournisseurs avec la coordination de la cellule packaging de la *business unit* BELL.

Les départements achats ainsi que recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

Par exemple, en 2017-2018, plus de 74 % de nos emballages comme les boîtes de conserve et les bocaux en verre sont recyclés.



Biosourcés, recyclés et recyclables : BELL travaille sur ses emballages

En partenariat avec ses fournisseurs, la *business unit* BELL a développé un pack film biosourcé pour ses produits surgelés en France et en Italie. Composée à 50 % de matière biosourcée, l'empreinte carbone du futur film sera diminuée de 58 % par rapport à l'ancienne solution, et sa fabrication économisera 75 % d'énergie non renouvelable. BELL travaille également au remplacement du polyéthylène par du polypropylène, recyclé et recyclable.

Toujours en partenariat avec ses fabricants, BELL a poursuivi son travail de réduction d'épaisseur des boîtes de conserve.

2.3.8.2 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (voir 2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle promeut auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

2.3.8.3 Éco-Responsabilité

Dans le respect de ses engagements dans la conception de produits responsables, Bonduelle a formé une équipe transverse, regroupant les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et packaging, du marketing, et de la communication pour travailler à l'élaboration d'un guide d'éco-responsabilité. Ce guide a pour vocation d'aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Il fixe et donne des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus).

Le guide repose sur 10 principes fondamentaux :

1. mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts ;
2. assurer des achats responsables notamment *via* notre Charte d'approvisionnement agronomique ou les contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages) ;
3. garantir la sécurité des produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

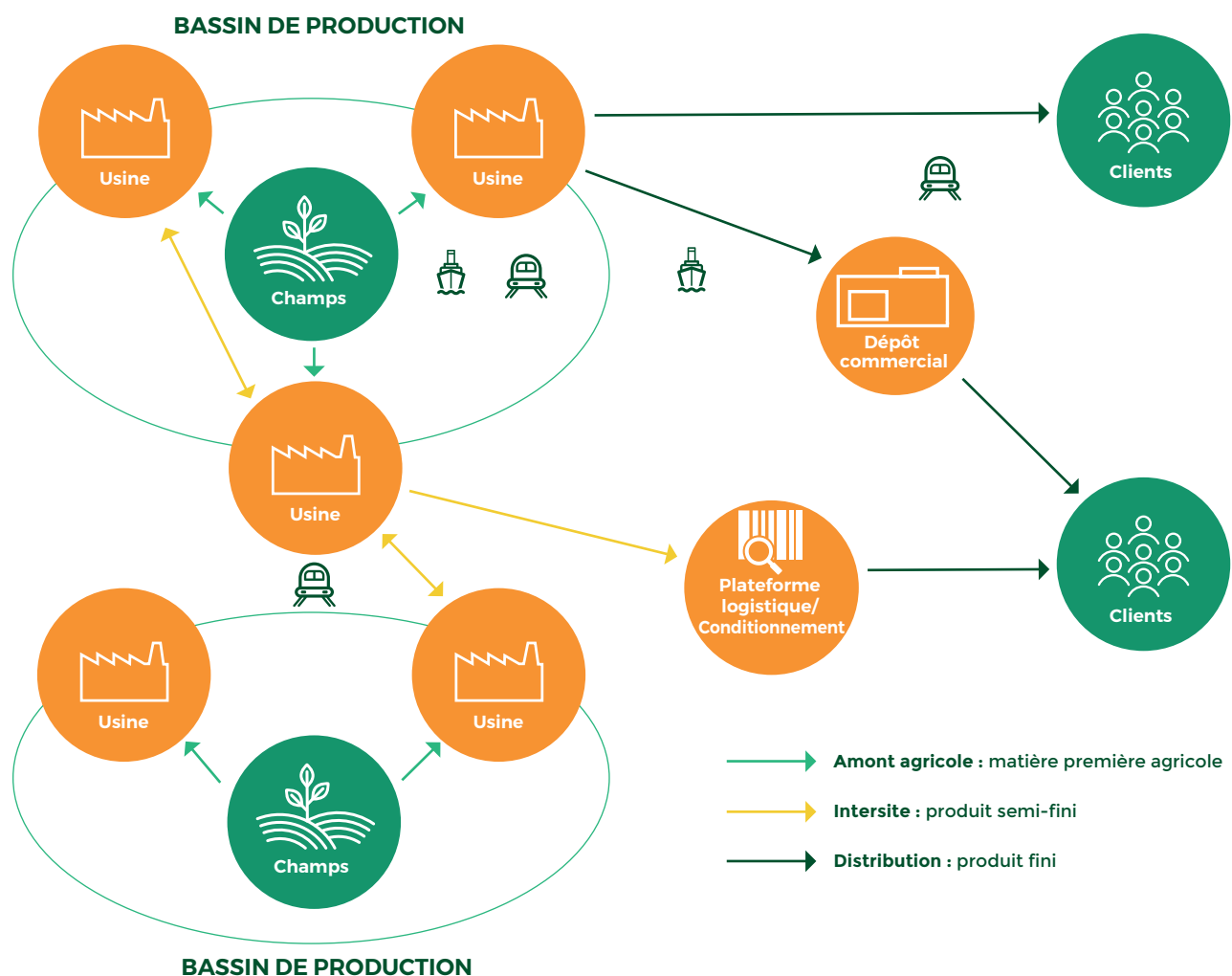
Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

4. limiter les distances parcourues par les légumes et les ingrédients ;
5. limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits ;
6. élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour les consommateurs ;
7. réduire l'utilisation d'additifs ;
8. optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits ;
9. limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif ;
10. assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

2.3.9 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures : amont agricole, intersites, et distribution auprès de la clientèle.

Flux de transport des produits et alternatives à la route





Pour concrétiser sa stratégie, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et RSE » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Ce comité est notamment chargé de veiller aux évolutions du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Afin de participer à l'ambition environnementale 2025 « zéro perte », Bonduelle s'attache d'une part à identifier et mesurer les émissions de CO₂, liées au transport et, d'autre part, à maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO₂.

En 2017-2018, les émissions liées au transport représentent 242 189 tonnes CO₂, dont 138 230 pour la filiale BALL (hors Brésil), intégrée pour la première fois au calcul. Les émissions liées au transport de la *business unit* BFA ne sont pas reportées sur 2017-2018 et le seront d'ici 3 ans.

En matière d'optimisation des flux et de réduction de l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs, le groupe a poursuivi ses initiatives en 2017-2018 :

- le **transport combiné rail-route** a évité en 2017-2018 l'émission de 7 531 tonnes de CO₂, par rapport à l'usage exclusif de la route. Ce mode de transport a été développé sur plusieurs flux avec le bassin Nord-Picardie (France), la Hongrie, l'Italie, l'Espagne, la Russie et les retours d'emballage ;
- le **gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec des partenaires transporteurs dans le sud-ouest de la France, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère des économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels et réduit les rejets d'oxydes d'azote et de particules fines ;
- enfin, Bonduelle a initié en France en 2017-2018 de **nouveaux appels d'offres pour de futurs transporteurs partenaires, incluant des critères de sélection environnementaux** tels que la part de la flotte de véhicule conforme aux normes européennes d'émission EURO6, l'existence d'une démarche d'optimisation des flux et du kilométrage à vide, la mesure des émissions de CO₂ et leur encadrement par un objectif de réduction, la formation des conducteurs à l'éco-conduite, la politique RSE de l'entreprise et ses certifications environnementales et sociales. La démarche sera déployée en Europe les deux prochaines années.



Tropicana et Bonduelle partagent un aller-retour pour la Floride

Comment assurer la livraison des produits Bonduelle depuis le New Jersey jusqu'en Floride ?

Jusqu'en 2018, le trajet de plus de 2 600 km s'effectuait par camion. Cette année, Bonduelle Americas Long Life (BALL) a conclu un partenariat avec le Groupe Pepsico (division Tropicana) qui livre, quant à lui, depuis la Floride jusqu'au New Jersey. Désormais, Bonduelle utilise le trajet retour de leur train de livraison depuis la Floride jusqu'au New Jersey.

La synergie est complète, puisque Bonduelle assure même la livraison des produits arrivant de l'usine de Pepsico dans le New Jersey. En contrepartie, Pepsico prend soin de la livraison finale aux clients de Bonduelle en Floride.

Désormais la livraison en camion est limitée à près de 1 000 km, soit 1 600 km de moins. Ce partenariat gagnant-gagnant l'est aussi pour l'empreinte carbone et le secteur saturé du transport par camion.

Cette réussite s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de recherche d'optimisation logistique, que Bonduelle mène avec une plateforme logistique d'une quinzaine d'entreprises.

2.3.10 Achats responsables - GRI 102-9, 102-10, 308-1, 103-2, 408-1, 409-1, 412-3, 407-1

Pour Bonduelle, mettre en place une démarche d'achats responsables consiste à adopter des modèles d'achats plébiscités et référents, inspirés par les cycles de la nature et créateurs de valeur partagée pour l'écosystème de Bonduelle.

Fort de cette nouvelle perspective, le groupe poursuit la construction de sa politique d'achats responsables et de sensibilisation des fournisseurs, en continuant d'intégrer, au-delà de la qualité et de la sécurité alimentaire, des critères environnementaux et sociaux. L'implémentation de cette politique est progressive.

2.3.10.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires (voir 2.2 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Les producteurs en groupement ou indépendants représentent 88 % des surfaces exploitées. Pour garantir la qualité des produits, le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le

groupe s'est doté dès 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique dont 96 % des agriculteurs sont signataires.
GRI 308-1

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, certains types de produits doivent parfois être cultivés dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, Bonduelle choisit des partenaires reconnus et certifiés en matière de qualité, qui travaillent sur le long terme avec de petits producteurs, afin de leur garantir des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière et de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires. Pour Bonduelle, ces partenariats sont l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de microcrédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs.

Pour les fruits et légumes achetés auprès d'autres producteurs ou de courtiers, qui représentent 5 % des surfaces exploitées, Bonduelle délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée (extraite de la Charte d'approvisionnement agronomique). Associée à des contrôles, elle porte sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Bonduelle met également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

2.3.10.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) – *GRI 407-1*

Dans une logique de sensibilisation et d'accompagnement, le groupe suivait par questionnaire interne la maturité des démarches RSE d'un échantillon de fournisseurs. Depuis 2016-2017, Bonduelle a mis en place une évaluation externe reconnue de la performance RSE de ses fournisseurs, afin d'en contrôler l'adéquation avec la stratégie RSE du groupe et d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats. Cette démarche a dans un premier temps été initiée dans le service de *sourcing* international dans les *business units* BELL, BFE et BEAM et sera prochainement déployée sur BALL et BFA.

Bonduelle travaille avec la plateforme EcoVadis de suivi RSE pour déployer en ligne un questionnaire RSE et une analyse experte, une fiche d'évaluation RSE, et des outils d'étalonnage et d'amélioration des pratiques RSE.

La méthodologie s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI (*Global Reporting Initiative*), Pacte mondial des Nations unies, et ISO 26000. L'évaluation est réalisée en 21 indicateurs RSE clés répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;
- éthique : corruption, pratique anti-compétitive, commerce équitable ;
- achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.



Les fournisseurs sont également interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias.

L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apporte unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs.

Pour cela, Bonduelle a lancé en 2017-2018 une première campagne d'évaluation EcoVadis auprès de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats. Ils représentent aujourd'hui 98 fournisseurs et 27 % des dépenses d'achats du groupe.

Pour 2018-2019, Bonduelle a complété son approche par la taille des fournisseurs par une approche par les risques. Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer, en plus de ses fournisseurs les plus importants, ses fournisseurs ayant un score de risque RSE important.

Afin de sélectionner ces fournisseurs, Bonduelle a défini les critères RSE (selon les *ranking* EcoVadis) de sa cartographie des risques (voir 2.1.4.8 Plan de vigilance), permettant de sélectionner les fournisseurs à évaluer - *CRI 308-1* :

- la catégorie d'activité du fournisseur (à risque/non à risque sur une échelle de 1 à 6), modulé par la criticité spécifique de ce risque pour Bonduelle ;
- le(s) pays d'implantation et/ou d'activité.

Bonduelle a ensuite appliqué cette cartographie des risques RSE à l'ensemble des fournisseurs des *business units* BELL, BFE et BEAM pour 2017-2018. Cinquante fournisseurs ont été qualifiés « à risque ». Ils feront l'objet d'une évaluation EcoVadis d'ici fin 2018.

Suite à l'analyse des évaluations EcoVadis et pour accompagner ses fournisseurs dans une logique de développement sur les sujets RSE, Bonduelle définira un plan d'actions avec les fournisseurs ne respectant pas certains critères.

Ces fournisseurs seront réévalués pour s'assurer qu'ils s'inscrivent dans une logique d'amélioration.

Depuis 2017-2018, le *sourcing* international a réalisé l'évaluation EcoVadis de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats et les *business units* BFA et BALL seront intégrées à horizon 3 ans.

2.3.10.3 Bien-être animal

Depuis 2015 Bonduelle met en œuvre, dans ses salades fraîches prêtes à consommer et vendues en France, une volaille élevée au sol dans des conditions respectant l'animal et l'environnement, avec une alimentation sans farine animale ni hormones de croissance.

Même si les œufs et ovoproduits représentent une faible part des ingrédients achetés par Bonduelle en Europe, l'entreprise a initié un état des lieux et procède à des échanges réguliers avec ses fournisseurs. Cette transition représente pour ses partenaires un défi ambitieux qui nécessite du temps et des investissements pour être relevé. Dans son précédent rapport, Bonduelle a partagé son engagement d'augmenter progressivement, en Europe, ses approvisionnements en œufs alternatifs. Suite à cette publication, l'association L214 a sollicité auprès de Bonduelle la confirmation de son engagement. Début 2018, l'entreprise a réaffirmé auprès de l'association et via son site internet www.bonduelle.fr sa démarche pour garantir que l'ensemble des œufs et ovoproduits contenus dans ses produits seraient, à l'horizon 2025, sans élevage en cage.

2.4 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.4.1 Enjeux, objectifs et résultats

Garantir la sécurité alimentaire maximale et la traçabilité des produits, valoriser les qualités nutritionnelles des végétaux, et être constamment à l'écoute des consommateurs pour innover et satisfaire leurs attentes : les engagements du Groupe Bonduelle se concrétisent au quotidien, favorisant une alimentation sûre, saine et durable, basée sur le végétal.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Donner accès à tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante et assurer la sécurité alimentaire des consommateurs (ODD 2) Assurer le respect des normes de comportement et de l'éthique 	<p>FOOD FOR GOOD</p> <ul style="list-style-type: none"> Être la marque préférée de notre catégorie dans tous les pays Offrir des produits nutritionnellement adaptés à leur catégorie Développer nos produits sans additifs « rouges » S'assurer de la traçabilité de nos produits du champ à l'assiette 	<ul style="list-style-type: none"> 44 451 analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, 20 237 sur les produits surgelés, frais ou traiteurs 100 % des sites Bonduelle possèdent au moins une certification, dont 16 sont certifiés pour fabriquer des produits biologiques 282 jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle Parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 en Amériques (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits 100 % des produits à la marque Bonduelle sont conformes à la Charte nutrition de Bonduelle « Visa santé »
	<p>FAMILIARISATION DES ENFANTS AVEC LE VÉGÉTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Donner l'envie aux enfants de consommer des végétaux Donner accès à nos végétaux aux enfants les plus défavorisés 	<ul style="list-style-type: none"> Une action de terrain a été réalisée dans 6 pays sur 18 où Bonduelle dispose d'une filiale pour aider les enfants à se familiariser avec les légumes et les habitudes alimentaires saines

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés et leur historique à cinq ans figurent au point 2.6.7.



2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre - GRI 103-2, 417-1

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable : c'est l'histoire tout entière de Bonduelle. Le groupe entretient l'envie de s'alimenter sainement et durablement, en suscitant la curiosité, en racontant l'histoire du produit ou en créant la nouveauté, et toujours en invitant au plaisir du goût et du partage. L'activité de Bonduelle participe à ce macro-objectif, par son offre de prix, de praticité, de diversité et d'innovation.



Innovation : au cœur de la stratégie

Après la création du centre Innovation de Bonduelle Fresh Europe à Saint-Priest en 2016, la Maison de l'innovation a vu le jour en 2018. Situé au siège, à Villeneuve d'Ascq, ce pôle spécifique est entièrement dédié à l'innovation, au développement et à la recherche de Bonduelle Europe Long Life et du Groupe Bonduelle. Travail collaboratif, agilité et co-construction sont de mise dans ce nouvel espace, conçu comme un lieu privilégié de créativité et de synergie.



Légumes et légumineuses : des innovations protéinées

En 2017-2018, les protéines ont été à l'honneur des innovations de Bonduelle Europe Long Life et de Bonduelle Fresh Europe :

Au linéaire des légumes en conserve, la gamme Légumiô innove et propose des pâtes 100 % légumes secs et légumes !

Au rayon surgelé, les six recettes de pavés, panés, boulettes et falafels de la nouvelle gamme VeggissiMmm ! offrent une alternative 100 % végétarienne, complète et équilibrée.

FortissiMmm !, la nouvelle gamme de purées surgelées fortement enrichies en protéines répond aux besoins nutritionnels des personnes fragiles.

Enfin, à l'espace traiteur, Les Idées légumineuses mélangent céréales et légumineuses.

Pour appuyer plus amplement encore son projet d'une alimentation saine et durable, Bonduelle fédère et promeut son engagement en deux axes innovants :

- 1. Food for good** : Bonduelle souhaite promouvoir le goût et le plaisir de manger des végétaux, en créant de la proximité avec les « mangeurs » d'aujourd'hui et de demain, plus connectés, plus avertis sur les enjeux environnementaux, et en méritant la confiance des consommateurs sur la qualité, la traçabilité et la naturalité des produits ;
- 2. Le végétal accessible au plus grand nombre** : le Groupe Bonduelle veut s'engager auprès des consommateurs et leur permettre, à travers un support ou la mise en place d'actions locales, de mieux comprendre l'univers des légumes et du végétal, et les amener à apprécier leur consommation ⁽¹⁾.

Déployé à l'aide d'un plan d'actions et suivi par des indicateurs, ce macro-objectif est aussi pour Bonduelle l'occasion de raconter la belle histoire du légume dans un monde où le végétal prend de l'essor. C'est notamment l'un des talents de la Fondation Louis Bonduelle.

2.4.3 Food for Good

2.4.3.1 Qualité et traçabilité - GRI 417-1, 416-1

Sécurité, traçabilité et contrôles des produits

Afin d'assurer la **sécurité des aliments**, une analyse annuelle des risques est conduite de façon méthodique. Celle-ci permet d'identifier les risques, de les évaluer, et de prendre les mesures afférentes afin d'en assurer la maîtrise. Dans le cadre de ce plan de surveillance continue, 44 451 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 20 237 des produits surgelés, frais ou traiteurs ont été réalisées en 2017-2018.

Pour offrir une **qualité maximale de ses produits**, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent périodiquement.

Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques. Les plans

(1) Il est connu que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie la moins aimée des enfants. Il est également communément admis qu'une faible consommation de fruits et de légumes est un facteur de mortalité précoce (Binh Nguyen et al. Int J Behav Nutr Phys Act. 2016 ; 13: 9). Par ailleurs, la connaissance des aliments procède de l'apprentissage dès le plus jeune âge. Des études montrent que plus le répertoire alimentaire de l'enfant est diversifié tôt, plus il aura de goût à consommer des aliments variés à l'âge adulte, et montrent également qu'il est possible de faire augmenter l'appréciation et la consommation des légumes par des processus de familiarisation, tels que la présentation multiple d'un nouveau légume, le développement de la connaissance de la plante et la participation à des ateliers cuisine (Périodes et facteurs sensibles pour la formation précoce des préférences alimentaires, S. Issanchou, S. Nicklaus, ebook. ecog-obesity.eu).

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « végétaux » et achats d'autre nature ;
- contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

En 2017-2018, parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 28 (soit 11 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits ; 619 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) ont été réalisées par un laboratoire indépendant, et 99 % ont eu un résultat conforme.

Les résultats de ces plans contrôles induisent des actions d'amélioration continue. En particulier, les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et par des analyses de risques de fraude et de malveillance. Les plans d'actions ont notamment donné lieu au renfort de la sécurité de certains sites.

Bonduelle dispose d'une politique de **certification de ses sites de production** élaborée au vu des normes de la profession, et au regard spécifique des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients. Dans un premier temps, celle-ci s'est adossée sur la norme internationale ISO 9001. Les systèmes de management de la qualité étant désormais arrivés à maturité, Bonduelle arrête progressivement le renouvellement de la certification ISO 9001 et réoriente sa politique de certifications vers d'autres référentiels, notamment ceux reconnus par le GFSI (*Global Food Safety Initiative*) comme IFS et BRC.

100 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

- 23 sites bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.

(IFS : référentiel privé, propriété de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6).

(BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 5 sont accrédités FSSC 22000 et 4 sites américains sont accrédités SQF (*Safety Quality Food*).

(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires) ;

- 3 possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 9 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008).

Enfin, d'autres certificats couvrant des domaines particuliers sont également engagés et audités par des organismes extérieurs accrédités. En 2017-2018, Bonduelle compte 16 sites possédant une certification « biologique » pour répondre à la demande de ses clients.

Procédés de fabrication naturels

Bonduelle a conçu ses procédés de fabrication pour que les végétaux qui arrivent dans l'assiette du consommateur soient au plus proche de ceux que l'on croquerait au champ. Afin de conserver les qualités nutritionnelles et gustatives des végétaux, il ne se passe que **quelques heures entre la récolte du végétal et sa transformation en usine**. Ensuite, les processus de transformation des végétaux permettent de préserver au maximum leurs caractéristiques naturelles :

- **tri, lavage et épluchage naturels** : les végétaux sont triés, lavés à l'eau et épluchés mécaniquement ou à l'aide de vapeur d'eau. Puis, pour le surgelé et les conserves, les végétaux sont blanchis à l'eau ou à la vapeur, pour préserver leurs qualités : **goût, couleurs, textures**.
- **conservation sans aucun conservateur** : les végétaux sont **préservés grâce aux températures** utilisées lors de leur préparation : les végétaux surgelés sont préservés par le froid à -30 °C, puis stockés à -18 °C ; les salades en sachet et en barquettes sont préparées et stockées entre +1 et +4 °C ; les végétaux en conserve sont uniquement préservés par la chaleur quelques minutes à plus de 130 °C dans un emballage étanche, puis sont stockés à température ambiante.

Bonduelle assure le **contrôle qualité** et la **traçabilité** de ses produits. Ces pratiques permettent une réaction rapide en cas de détection de problème qualitatif.

- **Des dizaines de contrôles qualité** sont effectués depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids.
- Du champ au stockage, toutes les informations peuvent être retrouvées grâce au **code figurant sur l'emballage** : champ et conditions de culture, date de récolte, conditions de préparation en usine, conditions de stockage.





Information et satisfaction des consommateurs

Bonduelle s'engage à livrer une information transparente sur ses produits et leurs bienfaits sur la santé. Le groupe s'attache également à promouvoir des pratiques responsables auprès de ses consommateurs.

Bonduelle appose sur tous ses produits les mentions obligatoires requises par la législation européenne en vigueur (INCO), et partage avec transparence, fiabilité et cohérence ses informations auprès des consommateurs. Ces informations objectives et fiables sur les produits, les *process*, la réglementation et les engagements du groupe sont en effet issues de la plateforme dédiée (NutriGO), partagée par toutes les équipes, marketing, vente, communication, qualité, et recherche et développement du Groupe Bonduelle.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figurent des coordonnées téléphoniques, une adresse de messagerie électronique et un site Internet permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation.

2.4.3.2 Qualité nutritionnelle - GRI 417-1, 416-1

Qualité nutritionnelle des produits

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

- la catégorisation des produits en 3 familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « végétaux légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
- l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses - en quantité et en qualité :
 - depuis 10 ans, Bonduelle diminue progressivement le sel dans ses recettes,
 - Bonduelle ajoute du sucre uniquement dans les recettes qui en utilisent traditionnellement (petits pois carottes à l'étuvée), pour adoucir l'amertume naturelle d'un légume (endive, choux de Bruxelles) ou l'acidité d'un ingrédient (vinaigre...),
 - 1158 produits - issus de toutes les technologies - ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
- la mise en conformité des recettes : 258 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les *business units* entre 2009 et 2017 ;

- le développement de tout nouveau produit à base de végétaux doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ». GRI 416-1.

Information et satisfaction des consommateurs

Sur le site Internet Bonduelle.com, le groupe explique la culture des végétaux et leur procédé de transformation, de leur récolte en champ à leur expédition.



En France, l'information nutritionnelle lisible et compréhensible avec Nutri-Score

Bonduelle a pris l'engagement d'apposer l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur l'emballage de l'ensemble de ses produits français en conserves, surgelés, frais et traiteur. Conçu par l'agence nationale de santé publique française, Santé Publique France, ce nouveau logo facultatif permet au consommateur de visualiser en un clin d'œil la qualité nutritionnelle du produit. Sur le total des plus de 500 références concernées, 98 % des produits Bonduelle sont classés en A et B. L'affichage Nutri-Score est d'ores et déjà disponible sur le site bonduelle.fr.

2.4.4 Le végétal accessible au plus grand nombre

L'alimentation est un enjeu de santé publique : selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la faible consommation de fruits et légumes figure parmi les dix principaux facteurs de risque de la mortalité mondiale.

Parce que les enfants sont les consommateurs de demain, et parce que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie d'aliment qu'ils rejettent le plus, Bonduelle a imaginé un monde végétal qui leur donne envie.

Bonduelle est convaincu que manger s'apprend. Le groupe déploie des actions de familiarisation essentielles pour que les enfants, eux aussi, aient envie de légumes et accès à une assiette qui en soit riche.

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.4.4.1 Accessibilité des végétaux

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage (2.3.5. Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire) et de la participation des collaborateurs de Bonduelle à la vie locale (2.5.6.2 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés), Bonduelle mène de nombreuses actions solidaires de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel et de dons de légumes.



En Russie, la Fondation Louis Bonduelle et l'université de Moscou sensibilisent les écoliers

En Russie, la Fondation Louis Bonduelle a travaillé main dans la main avec l'Institut d'hygiène et de santé pour la protection des enfants et des adolescents (université de Moscou), afin de sensibiliser les enfants au plaisir et à l'intérêt de consommer des légumes. Plus de 240 000 écoliers ont participé au programme interactif « l'ABC des légumes » mêlant informations, jeux et échanges sur les légumes, vus sous l'angle nutritionnel et culinaire.

En complément de ces actions, Bonduelle poursuit ses projets de recherche en faveur de la compréhension du rapport des enfants à l'alimentation et aux légumes en particulier.

Dans le cadre du développement des connaissances sur le comportement alimentaire, la Fondation a conçu un poster partageant les résultats du programme de recherche EPICALIM, mené en partenariat avec Epicurium, musée dédié à la découverte des fruits et légumes. Diffusé dans le cadre des Journées Francophones de Nutrition, ce support pédagogique illustre l'évaluation et l'impact des actions de terrain pour enfants sur leurs connaissances des légumes et sur leur comportement alimentaire.

Faisant suite aux Rencontres de la Fondation au Canada l'année dernière, Bonduelle et deux partenaires, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et les ateliers C'est moi le chef ! à Montréal, ont organisé des stages de cuisine sur six mois, pour développer les capacités culinaires des enfants.

2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle – GRI 103-2, 413-1

Dans le souci de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, le groupe a créé en octobre 2004 une Fondation d'entreprise, la Fondation Louis Bonduelle. Elle est aujourd'hui présente en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en Espagne et, depuis cette année, en Russie. Ses actions s'organisent autour de ses trois domaines d'activité, interconnectés entre eux : informer et sensibiliser en mettant à disposition de tous des informations sur les végétaux ; soutenir la recherche et mettre en place et soutenir des actions terrain.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut - pédiatre et membre de l'*European Childhood Obesity Group*, Béatrice de Reynal - nutritionniste, et Abdelkrim Saïfi - Président du Directoire de la Fondation Cœur et Artères ;
- 5 représentants du groupe : Christophe Bonduelle - Président du Groupe Bonduelle et de la Fondation Louis Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle - Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA, Anne-Sophie Fontaine - Directrice de la RSE, de la communication et du marketing *corporate* du Groupe Bonduelle et trésorière de la Fondation Louis Bonduelle, Laurence Depezay - Responsable communication alimentation durable du Groupe Bonduelle, et Gianfranco D'Amico - Directeur général de Bonduelle Italie.

Faits marquants 2017-2018

- 11^{es} Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle :

Pour ses 11^{es} Rencontres, la Fondation a choisi le thème du rapport de l'agriculture et de la ville, depuis l'histoire des jardins sous l'Ancien Régime jusqu'aux perspectives et prospectives que le mangeur attribue à l'agriculture dans ou à proximité de la ville. Au-delà des questions fréquemment soulevées de proximité de l'approvisionnement, le siège de l'UNESCO à Paris a été animé par la question de ce que représente l'alimentation pour le mangeur des villes, et comment il se réapproprie ou non la maîtrise de son alimentation.

Ces rencontres ont été organisées autour de Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle, Nicolas Bricas, socio-économiste et Directeur de la Chaire Unesco Alimentations du monde, Florent Quellier, historien, Joëlle Zask, philosophe et enseignante, Antoine Jacobsohn, agronome et responsable du potager du roi à Versailles, et Julie Le Gall, géographe et maître de conférences.

- Remise du Prix Louis Bonduelle 2018 :

Le prix de recherche de la Fondation Louis Bonduelle 2018 a été remis à une étudiante colombienne, Andrea Pallarès Pallarès, pour ses travaux à l'université de Leuven (Belgique) : *Influence of distinct process-induced (micro) structures on the in vitro starch digestibility of common beans : A kinetic approach* (L'influence des différentes microstructures induites par le processus sur la digestibilité In Vitro de l'amidon des haricots : une approche cinétique).

- Partenariat avec l'European Childhood Obesity Group (ECOG) : développement d'un EBook

La Fondation Louis Bonduelle finance et participe au référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile, disponible sur le site de l'ECOG : <http://ebook.ecog-obesity.eu/>. Consulté plus de 600 000 fois depuis sa parution en 2015, le document est disponible en anglais, en espagnol, en portugais et en français.





Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

– Partenariat avec la Chaire ANCA :

La Fondation Louis Bonduelle est membre depuis 2016 de la chaire ANCA, hébergée par la Fondation AgroParisTech, qui réalise des outils pédagogiques innovants visant à améliorer la sensibilisation à l'alimentation équilibrée. En 2018, la chaire a créé une bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur » : <https://mangerverslefutur.org/>.

Les projets soutenus en 2017-2018 – GRI 413-1

À travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 207 projets.

17 nouvelles initiatives locales ont été sélectionnées lors de l'appel à projets lancé en décembre 2017, et titré « Légumes pour tous, produire et s'approvisionner autrement » :

– MESA BRASIL – São Paulo, Brésil

Une nouvelle formation sensibilise les chefs de cuisine des institutions sociales desservies par le Programme Mesa Brasil à réduire le gaspillage alimentaire issu des comestibles des végétaux (écorce, tiges, graines, etc.) : moins de coûts, plus de santé !

– ATHERBEA – Bayonne, France

Avec l'atelier « Les bouches solidaires », les personnes en situation d'exclusion, résidentes de l'association, transforment en bouches légumes et fruits collectés auprès de la Banque Alimentaire de Bayonne.

– URBA TERRA – Albi, France

La Ferme du Gô, au cœur d'Albi, devient le lieu central d'une coopérative de producteurs, un site de formation, un espace pour des porteurs de projets et des personnes éloignées de l'emploi ainsi qu'un lieu de démonstration ouvert au public.

– VALDEC'QUINT – Saint-Julien-en-Quint, France

Porté par l'association, le projet « Gratte la terre » regroupe un ensemble de petits projets liés à la biodiversité, l'agriculture, à la production nourricière et au partage de productions collectives.

– VIA SAHEL GASCOGNE – Sangha, Mali

La cantine de l'école d'Iby forme les élèves au maraîchage, à l'équilibre alimentaire et au goût, et distribue 600 repas par jour durant les 9 années de scolarité (primaire et collège).

– LES COLS VERTS – Rennes, France

Dans le quartier prioritaire du Blosson, la Ferme de quartier est à la fois un lieu de formation, de production de nourriture saine, de lien social et de sensibilisation aux enjeux liant alimentation et santé.

– FUNDACION A LA PAR – Madrid, Espagne

« Notre jardin potager » invite la campagne à la ville, fait découvrir l'horticulture, sensibilise à l'importance d'une alimentation saine et promeut l'accès à l'emploi des personnes déficientes intellectuelles.

– LA GLUTAMINE – Tresses, France

L'association promeut une agroécologie vivrière durable, relocalisée et de qualité. Elle sensibilise à la dynamique d'économie circulaire « zéro déchet, zéro gaspillage » et favorise l'insertion sociale et professionnelle.

– LES FERMIERS DE LA FRANCIENNE – Paris, France

Dans la lignée des actions d'éducation de l'association, le futur restaurant écologique et solidaire propose une consommation de légumes frais et locaux issus de circuits courts et sensibilise le public sur le lien entre environnement, agriculture et nourriture saine.

– LE SOUFFLE 9 – Paris, France

Dans leur futur verger maraîcher, les jeunes accueillis cultivent de manière raisonnée les légumes qu'ils cuisinent puis consomment.

– LE PARTI POÉTIQUE – St Denis, France

Développé avec Zone Sensible – Ferme des cultures du monde, ce projet participatif véhicule les valeurs du bien-manger autour des repas et reflète la biodiversité culturelle et culinaire des 155 nationalités de son territoire.

– BANQUE ALIMENTAIRE INDRE – Châteauroux, France

Le projet lutte contre le gaspillage alimentaire des fruits et légumes et vise à améliorer l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

– BANQUE ALIMENTAIRE CHARENTES – France

L'association a créé un atelier de transformation de fruits et légumes à durée de vie courte.

– MAISON DE QUARTIER DES ORS – France

À la rencontre des habitants et des producteurs, le laboratoire mobile de transformation parcourt quartiers et villages pour récupérer, cuisiner et mettre en conserve les fruits et légumes.

– LES JARDINS DU VOLVESTRE – France

Le programme Coccagne Alimen'Terre rend les légumes bio et locaux accessibles à tous en favorisant l'autonomie alimentaire et la qualité à bas prix.

– LES SAVEURS DU MARCHÉ – France

De la fourche à la fourchette, un groupe ira cueillir fruits, légumes et fleurs à la Ferme du Paradis à Seclin.

– OUORT DE BENEVENT – France

Ce jardin partagé au sein du village de Bénévent sur la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est un lieu de jardinage, de rencontres intergénérationnelles et de transmission de savoir-faire.

2.5 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.5.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats – GRI 103-2

Parmi les cinq objectifs à l'échéance 2025 qui composent sa stratégie RSE (voir 2.1.2. Une démarche pionnière), le Groupe Bonduelle s'est fixé pour ambition d'assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés. Cette ambition prend la forme d'un macro-objectif de long terme simple, communicable et suivi annuellement par la Direction générale groupe : « Favoriser l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement, sans oublier un fondamental : la cible du 0 accident de travail ». Chez Bonduelle, le terme « bien-vivre » est défini de la manière suivante : « Un état d'esprit qui promeut l'équilibre entre compétences, besoins et attentes des employés et contraintes et opportunités liées à l'environnement de travail. » Il s'agit donc d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa

création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Cet objectif a fait l'objet d'une définition d'ambition validée par la Direction générale début 2016. Cette ambition se décline en 3 piliers : Responsabilité, Sens, Épanouissement. Chacun de ces piliers est composé de différents axes. Tendre vers le bien-vivre demande de combiner la **responsabilité** de l'entreprise, la mobilisation du collaborateur pour travailler à son **épanouissement** personnel et la recherche collective de **sens** dans les initiatives engagées.

Les essentiels comme la sécurité et le respect des droits de l'Homme, parce qu'ils constituent un socle, sont suivis déjà depuis de nombreuses années et sont pleinement intégrés dans cette ambition.

Le profil humain du Groupe Bonduelle et les essentiels sont des préalables à la compréhension de l'ambition du groupe, déclinée par chaque *business unit* dans sa propre feuille de route.

Avancement de la feuille de route à 2025

Enjeux	Objectifs	Résultats 2017-2018*
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8) 	Assurer les essentiels	Taux de fréquence des accidents du travail : 6,91
	Être une entreprise responsable et qui permet à ses collaborateurs de se responsabiliser	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodique : 72,14 %
	Favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs	Durée moyenne de formation par individu : 34,05 heures
	Donner du sens	Nombre de sites ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales : 24 sites

* Périmètre des indicateurs : groupe hors BFA.

Ce chapitre, dont l'architecture a été revue cette année, illustre les actions marquantes mises en œuvre par chaque *business unit* cette année par pilier, ainsi que des indicateurs clés, en lien avec l'ambition définie.



2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre - GRI 103-2

L'épanouissement des collaborateurs passe par la sécurité, les conditions de travail, le dialogue social et le développement de leurs compétences. Ces quatre préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- la **création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;
- le **modèle de croissance internationale**, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- le **développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits, etc.).

2.5.2.1 Organisation

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, le Directeur des ressources humaines (DRH) du Groupe Bonduelle s'appuie sur des DRH des *business units* et une équipe *corporate*. La DRH groupe participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe :

- définir les politiques et les *process* communs de développement des Hommes et de rémunération et avantages sociaux du groupe ;

- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau.

Des réunions de coordination entre les équipes des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment d'échanger sur les priorités, les projets en cours et le déploiement des différents programmes. La politique, validée par la Direction générale du groupe, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Des échanges permanents entre le groupe et les DRH des *business units* sont organisés pour accompagner l'avancement et le déploiement des stratégies. Chaque processus est co-construit avec les *business units* avant son lancement.

Un séminaire international, organisé tous les deux ans, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des cinq *business units* et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines sur un périmètre plus large, d'échanger sur les enjeux futurs et de partager les bonnes pratiques. La filière ressources humaines s'organise en se positionnant en véritable *Business Partner*.

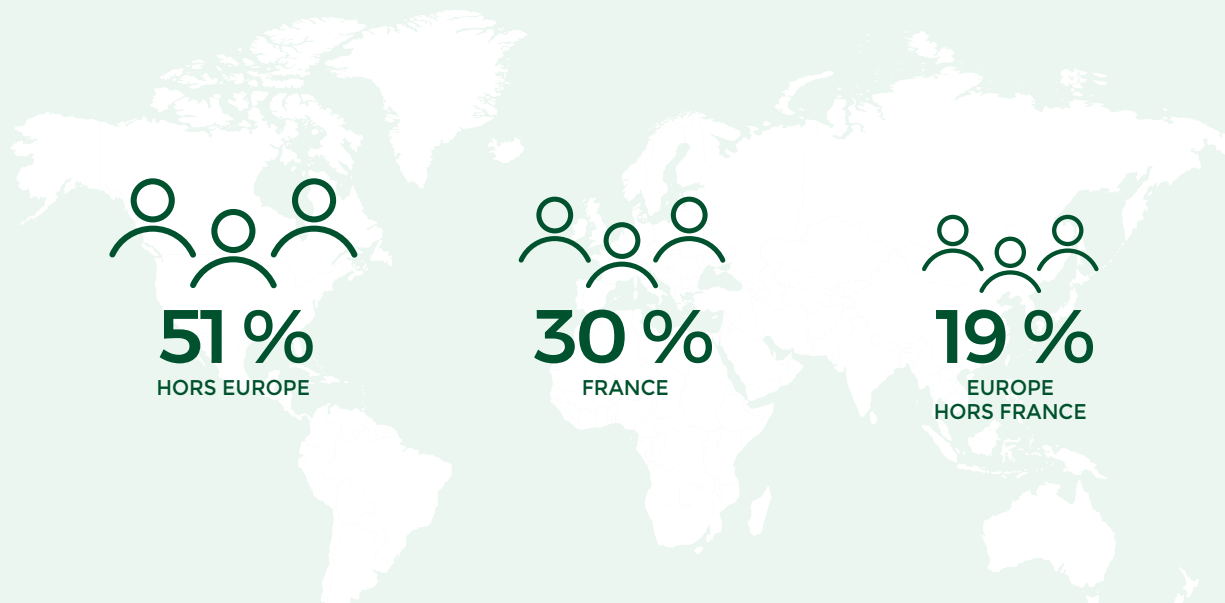
2.5.2.2 Profil humain et politique d'emploi

Le profil humain du Groupe Bonduelle ⁽¹⁾

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 10 957 en effectif permanent (présents au 30 juin 2018) dont 3 515 collaborateurs de la *business unit* BFA.

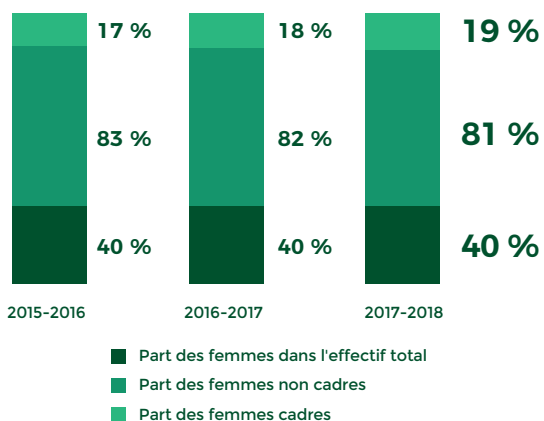
(1) Le périmètre du reporting, précisé au 2.7.3, exclut les salariés de la *business unit* Bonduelle Fresh Americas (BFA).

Répartition géographique des effectifs permanents du Groupe Bonduelle - au 30 Juin 2018

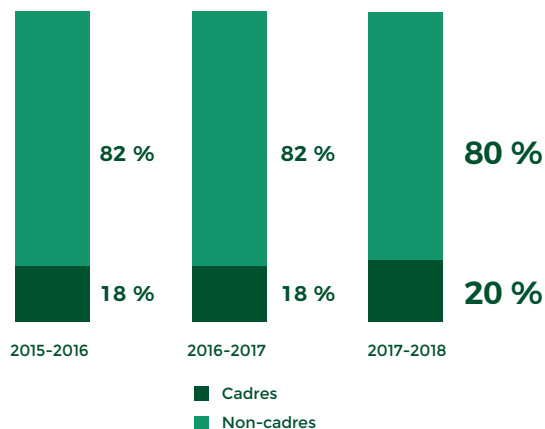


Hors Europe : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique
 Europe hors France : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Ukraine

Part des femmes dans les effectifs permanents au 30 juin ⁽¹⁾ - GRI 405-1



Répartition des effectifs permanents par statut au 30 juin ⁽¹⁾

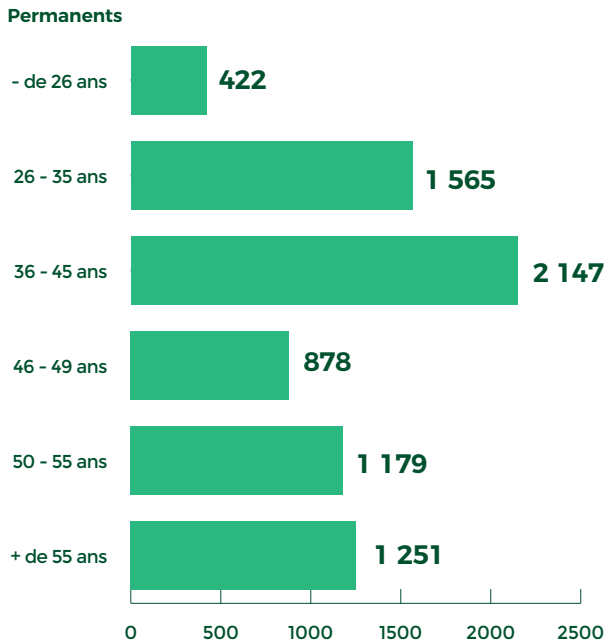


(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

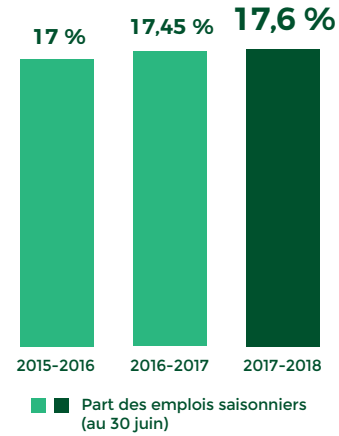


Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Pyramide des âges des effectifs permanents au 30 juin 2018 ⁽¹⁾



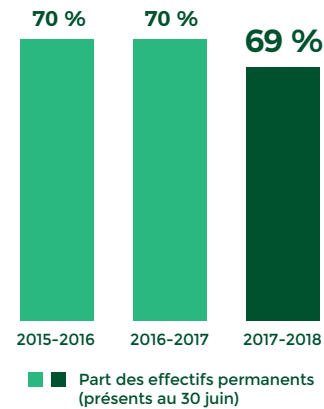
Part des emplois saisonniers ⁽¹⁾



Anciennetés des effectifs permanents au 30 juin 2018 ⁽¹⁾



Évolution de la part des effectifs permanents - au 30 juin ⁽¹⁾

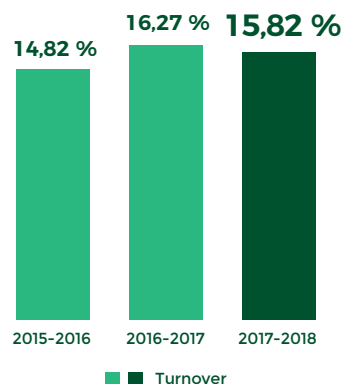


L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 12 ans.

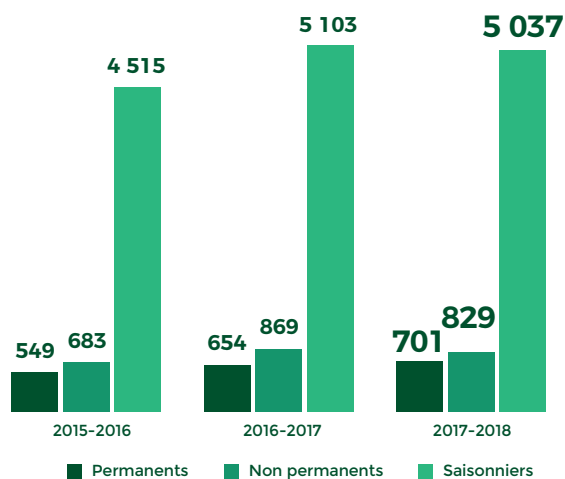
(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.



Turnover total Bonduelle ^{(1) (2)}



Évolution et répartition des embauches en nombre de contrats au 30 juin ⁽¹⁾



Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

La stabilité de la part des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 17 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (voir 2.6.3 Sécurité et conditions de travail).

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

(2) Périmètre : départs à l'initiative du salarié (démission, fin de période d'essai du fait du salarié), du fait d'un décès, d'un rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers.

Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Les informations concernant ces contrats étant difficiles à suivre globalement au niveau de chaque individu, le taux de reconduction est suivi par site.

Le groupe s'attache également à transformer son besoin de recrutement en opportunités pour ses bassins d'emploi. L'usine Bonduelle située à Estrées-Mons (France), par exemple, recrute chaque année entre 150 et 200 personnes pour la récolte saisonnière. Elle est partenaire, avec le Conseil régional des Hauts-de-France et Pôle Emploi, du dispositif « Pass Emploi » dont l'objectif est de préparer des candidats motivés à une certification et une embauche. La sélection amont est opérée par Pôle Emploi puis la formation est dispensée par un organisme agréé. La certification obtenue permet d'attester d'un socle de connaissances et de compétences de base, valables dans tous les secteurs d'activité.

Selon les bassins d'emploi où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.



En Pologne, un partenariat avec une école de métier locale pour faire face aux difficultés de recrutement

Confrontée à un manque de main-d'œuvre sur les métiers techniques, l'usine de Gniewkowo (BELL) a initié un partenariat avec une école locale pour mettre sur pied un parcours d'apprentissage en trois ans combinant présence au service technique de l'usine et enseignement théorique à l'école. Depuis septembre 2017, trois jeunes issus du bassin d'emploi de l'usine se forment ainsi aux métiers d'électromécanicien et de plombier.



2.5.2.3 Organisation du travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail.

L'organisation du temps de travail dans l'entreprise dépend des activités. Ainsi, à titre d'exemple, l'organisation de la *business unit* BELL est la suivante : selon les périodes de récolte ou hors récolte et d'un service à l'autre, plusieurs organisations et rythmes sont mis en place. Chez BELL France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en période de récolte des légumes.

Au sein de la *business unit* BFE, l'organisation du travail est adaptée à l'activité saisonnière des légumes frais prêts-à-l'emploi, salades en sachets et salades traiteur, notamment par l'annualisation du temps de travail et par le recrutement de collaborateurs saisonniers pour les activités de production. En usine, le travail est organisé en équipe (2x8) avec renfort saisonnier pour couvrir une activité sur six jours par semaine. Enfin, les solutions de télétravail sont en cours de mise en place dans les sièges, et s'accompagnent d'une rénovation des pratiques managériales et des processus (dématérialisation, virtualisation des réunions de travail, nouveaux espaces collaboratifs, etc.).

2.5.3 Les essentiels

2.5.3.1 Sécurité et conditions de travail – GRI 103-2, 403-4

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental, notamment à travers d'actions de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail. Cette démarche entre dans le cadre de VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

La politique sécurité du Groupe Bonduelle a été formalisée en 2012 puis révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle développe notamment la méthode STOP - Sécurité au Travail par l'Observation Préventive - pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par Dupont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/

éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes leur donnant toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

Par ailleurs, la sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du *Group Management Committee*, des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays. Un Comité de Pilotage santé-sécurité groupe réunit les représentants des *business units*. BFA a rejoint la communauté sécurité en 2017-2018 ainsi que le Comité Sécurité. La composition de ce dernier a donc évolué et sa langue de travail est désormais l'anglais.

Afin de mobiliser les salariés sur cette problématique, toutes les *business units* qui l'ont souhaité ont intégré la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels, selon une recommandation émise par le groupe. Cette recommandation évolue pour accompagner l'augmentation du niveau d'exigence : le calcul du bonus intègre la sécurité pour 10 % (minimum) à 20 % (recommandé). Les critères d'attribution du bonus sont adaptés à la situation de chaque site. En premier lieu basés sur des indicateurs de résultats tels que le taux de fréquence, ils seront progressivement basés plus sur des indicateurs proactifs de prévention tels que le nombre d'observations STOP par millier d'heures travaillées.

L'animation d'un réseau sécurité, comptant 260 représentants de l'ensemble des sites en 2018, permet les échanges sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements. Dès 2017-2018, des correspondants de la *business unit* BFA ont été intégrés à ce réseau. Un *reporting* mensuel est effectué au niveau groupe. Il permet à la Direction générale du groupe de suivre les indicateurs clés tels que le taux de fréquence et de gravité sur 12 mois glissants, ainsi que la liste des sites sans accident depuis 12 mois.

La mobilisation des sites

En 2016-2017, un diagnostic avait permis de dresser les pistes d'amélioration afin de renouer avec la tendance baissière et de redynamiser l'ensemble des équipes vers l'objectif 0 accident :

- maintenir l'implication du management (sécurité à l'ordre du jour du Comité Exécutif, des Comités de Direction et des rencontres régulières sur ce sujet des Directeurs industriels et Directeurs d'usines) et renforcer son rôle en tant qu'exemple dans la valorisation des résultats (communications publiques, organisations de concours, etc.) ;

Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

- définir et mettre en place des indicateurs proactifs permettant un suivi plus fin de l'accidentologie ;
- développer de nouveaux outils pour accompagner la démarche tels que : une grille d'audit et d'évaluation sécurité groupe en interne, le déploiement spécifique de la méthode STOP Dupont pour certains endroits sensibles, la formation des conducteurs de véhicules commerciaux, ou encore le test de nouvelles techniques Dupont ;
- multiplier les audits et évaluations croisés entre les sites.

En 2017-2018, les sites se sont fortement mobilisés en faveur de la sécurité au travail. Quelques exemples sont décrits ci-dessous.

L'usine de Santarem au Portugal enregistrait, au 30 juin 2018, 668 jours de travail sans accidents avec arrêt. Ce résultat encourageant intervient après plusieurs années de performances décevantes en matière de sécurité au travail (taux de fréquence entre 16 et 22), bien que situées dans les moyennes du pays et de l'industrie. Pour obtenir ces résultats, l'usine s'est mobilisée sur tous les fronts :

- application de la méthodologie des observations STOP de Dupont avec un taux moyen de 1,7 observation pour 1 000 heures travaillées en 2017-2018 ;
- investissement de formation sur les risques des lignes de production, les comportements préventifs ;
- exigence de rigueur dans l'application des 5 règles de sécurité BELL (« Je porte mes EPI » ; « Je respecte les règles de circulation » ; « Je tiens la rampe dans les escaliers » ; « Je range et nettoie mon poste de travail » ; « Je me mets en sécurité avant toute intervention ») ;
- amélioration des conditions de travail, notamment dans l'évacuation des déchets des lignes, propreté des sols, protection et accessibilité des lignes et équipements ;
- intégration de la sécurité dans les objectifs individuels des managers et dans l'objectif collectif de l'usine ;
- amélioration de la communication et de la sensibilisation.

Le dernier accident avec arrêt de travail intervenu à Santarem date de septembre 2016.

Le Comité de Direction de la **business unit BEAM**, constatant que le risque majeur est le risque d'accidents de la route, a mis en place un plan de sensibilisation ciblé sur les populations concernées avec véhicule de fonction : commerciaux et agronomes. Chaque collaborateur verbalisé pour excès de vitesse plus de trois fois en trois mois glissants bénéficie d'un rendez-vous de sensibilisation et de rappel des risques. Sur les 12 derniers mois, 15 amendes mensuelles ont été recensées contre 50 au début du programme en mars 2017. Cette démarche de sensibilisation a été élargie à tous les collaborateurs en mai 2018 sur trois points : bannissement du téléphone au volant, port obligatoire de la ceinture de sécurité, gestion d'un accident en tant que conducteur. Elle est en cours de communication dans les différentes instances. Une fiche synthétique en 12 points sera bientôt installée dans chaque voiture de société.

L'usine de Rosporden en France a déclaré 2018 « année de la Santé et de la Sécurité ». L'objectif est de faire passer la sécurité du statut de priorité au rang de valeur, d'état d'esprit partagé par tous. Dès la cérémonie des vœux de Nouvel an, chacun a été invité à inscrire sur une carte son engagement pour préserver sa sécurité et celle des autres. Pour marquer les esprits et mobiliser chacun, l'usine a été stoppée le temps d'une journée intitulée « I Feel Good » pour permettre à l'ensemble des collaborateurs de partager un moment d'échange et de convivialité autour du thème de la santé et de la sécurité. Les 240 collaborateurs ont ainsi pu assister à différents ateliers : présentation de la démarche RSE, « Être acteur de sa sécurité », « Nutrition et sommeil », « Risque ménager », fabrication de films mettant en scène des situations à risque dans l'usine sous un regard bienveillant. Outre leur participation aux ateliers, les collaborateurs ont pris le temps de se connaître, d'échanger et de comprendre les contraintes des autres. Plusieurs projets ont été ouverts pour donner suite aux propositions des collaborateurs, ils seront menés sur l'exercice 2018-2019.

L'usine d'Oakfield aux États-Unis a fêté 7 ans sans accident avec arrêt. Pour autant, les usines américaines continuent de faire de la sécurité une priorité permanente visible pour tous. Quelques exemples d'actions sont décrits ci-dessous :

- tous les ans, les usines célèbrent leur année d'anniversaire sans accidents ;
- depuis deux ans, des indicateurs clés de suivi permettent de mesurer les accidents bénins et sont pris en compte dans le calcul des bonus des Directeurs d'usine ;
- chaque usine identifie annuellement trois projets liés à la sécurité, nécessitant ou non de l'investissement.

L'usine d'Oakfield a identifié notamment un projet autour de l'ergonomie. Ainsi la ligne « courgettes » a été modifiée de manière à réduire le nombre de manipulations par les collaborateurs et un nouvel équipement a été installé pour réduire l'usage de machettes lors de l'opération coupe.

Au cours de l'exercice 2017-2018, la **business unit BFA**, au sein de laquelle l'activité est encore très manuelle, a mis l'accent sur la sensibilisation et la prévention des incidents liés aux glissades et aux chutes dans ses usines : règle de sécurité « Halo » pour les chariots industriels motorisés, examen et désignation des allées dans et entre les zones de production, utilisation obligatoire de chaussures antidérapantes, accent mis sur l'entretien ménager et maintien des trois points de contact lors de la montée sur le chariot de manutention (un pied et deux mains pour agripper le chariot de manutention ou escaliers).

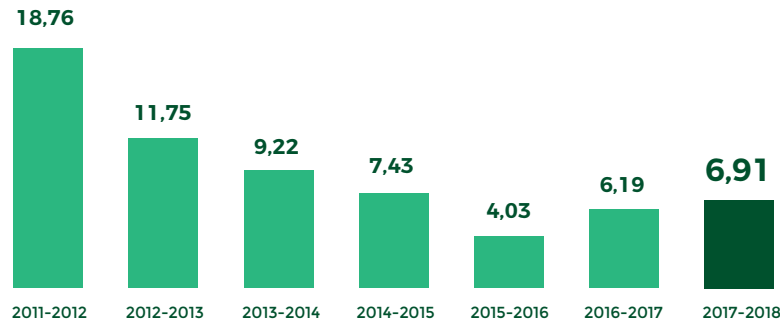
Les résultats

L'ensemble de ces mesures a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs entre 2010 et 2018, avec un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt passé de 24,39 à 6,91. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité, et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde.





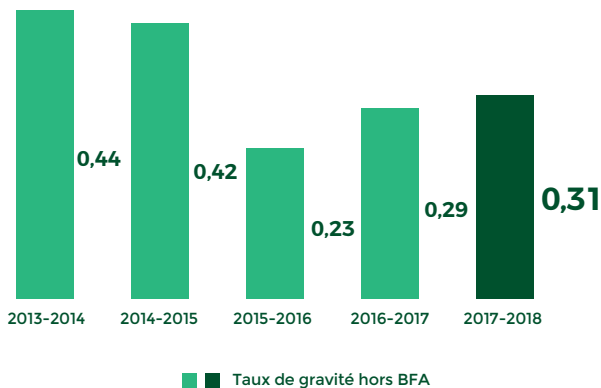
Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin ⁽¹⁾



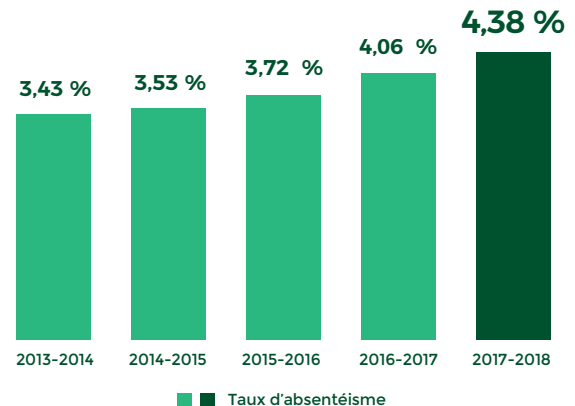
En 2017-2018, le taux de fréquence des accidents du travail de la *business unit* BFA est de 1,75.

Après une baisse importante, l'indicateur du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt enregistre une hausse en 2018, avec un taux de fréquence de 6,91 à fin juin.

Évolution du taux de gravité des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin ⁽¹⁾



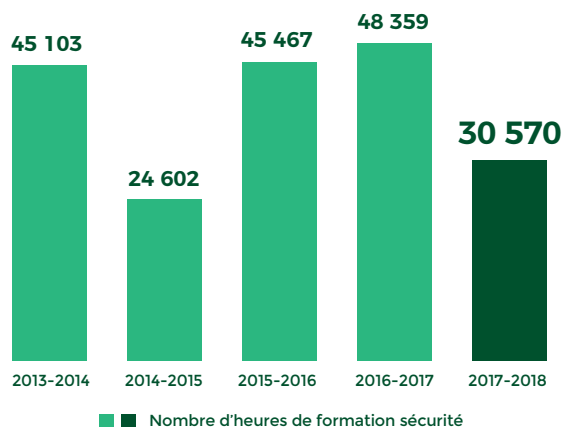
Évolution du taux d'absentéisme au 30 juin ⁽¹⁾



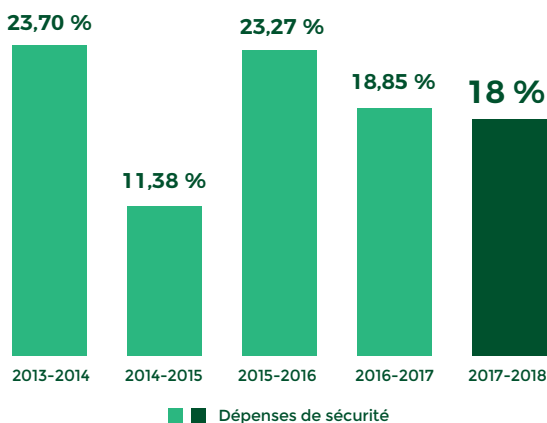
En 2017-2018, le taux de gravité des accidents de travail de la *business unit* BFA est de 0,14.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

Évolution du nombre d'heures de formation sécurité dispensées au 30 juin ⁽¹⁾



Évolution des dépenses en formation sécurité par rapport au total des dépenses formation ⁽¹⁾



2.5.3.2 Droits de l'Homme – GRI 102-12, 103-2, 407-1, 408-1, 409-1, 412-3

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit 73,6 % des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, une initiative lancée en 2000 pour inciter les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

2.5.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs – GRI 203-2

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.

En France, la *business unit* BELL a informé ses partenaires sociaux d'un projet de gestion des compétences et rémunérations des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise visant à offrir aux collaborateurs une meilleure transparence et lisibilité des parcours de progression. Ce projet, dont les collaborateurs seront informés au plus tard en novembre 2018, concernera dans un premier temps les collaborateurs des activités logistiques, soit environ 400 personnes, pour s'étendre en 2019 à tous les autres départements.



2.5.4 Responsabilité

Le Groupe Bonduelle a choisi de travailler sur 4 axes autour du pilier Responsabilité : l'employabilité de ses collaborateurs, la santé des collaborateurs, la diversité et la transparence.

2.5.4.1 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes – GRI 103-2, GRI 404-3

Tout au long de son histoire, Bonduelle a développé son modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode de gouvernance et ses valeurs. Le groupe partage ce modèle avec ses managers au travers d'un ensemble de programmes de formation leur permettant de découvrir le groupe, son histoire, ses valeurs, sa vision VegeGo!, mais aussi de comprendre quel y est leur rôle en tant que managers.

Le « Discovery » est le programme d'intégration du groupe. Pendant deux jours, des managers de différents métiers et différents pays découvrent le groupe au travers de visites, d'expériences et d'échanges avec des dirigeants. Ces deux jours sont également consacrés à mieux comprendre les ambitions du groupe et comment y contribuer. En 2017-2018, 57 nouveaux managers ont eu l'opportunité de participer au

Discovery, avec l'animation de quatre sessions, dont une en Amérique du Nord.

« ManageGo! » est un séminaire de deux jours qui rassemble et invite chacun des managers à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise. Il s'articule autour des trois axes du modèle de management de Bonduelle, ManageGo! : cultiver la performance, développer les Hommes, être agile.

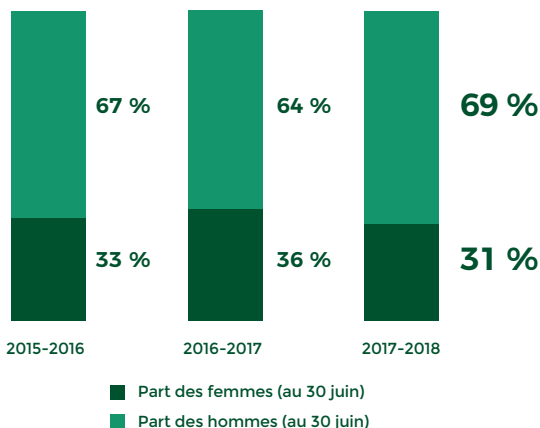
Le programme de formation au service de la croissance du groupe, *Finance For Growth*, permettant à chacun d'intégrer la notion de création de valeur financière dans ses choix opérationnels, s'est poursuivi en 2017-2018. Plus de 700 managers du groupe ont suivi cette formation depuis son lancement en 2015 : du Canada à la Russie, ils ont expérimenté le *business case*, joué avec les notions financières pour mieux appréhender les notions de ROCE et de ROC. Le déploiement auprès des managers de proximité a démarré cette année en France puis en Russie et se poursuivra l'année prochaine dans tous les pays du groupe.

L'entretien annuel de développement bénéficie à tous les collaborateurs du groupe, quel que soit leur métier. Cet entretien est l'opportunité pour chacun d'évaluer sa performance et d'évoquer avec son manager ses besoins et souhaits de formation.

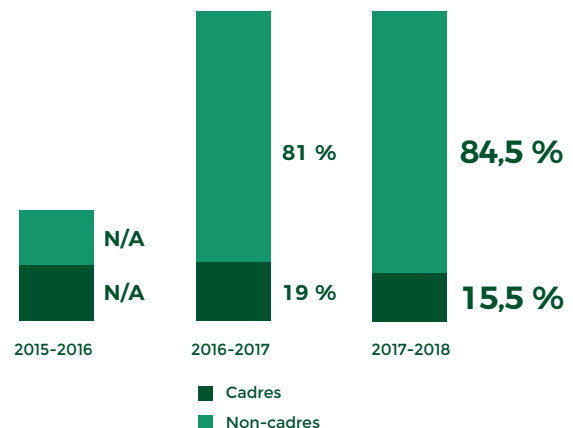
Évolution des moyens consacrés à la formation ⁽¹⁾ – GRI 404-1

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part de la masse salariale dédiée à la formation	1,44 %	1,40 %	1,26 %
Montant consacré à la formation continue	3 740 560	3 730 206	3 649 576
Nombre d'heures de formation	177 979	174 102	185 938
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	29	31	34
% de salariés ayant reçu une formation	61 %	55 %	52 %

Évolution de la répartition des heures de formation par sexe au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3



Évolution de la répartition des heures de formation par statut au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3



(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

Évolution de la part des salariés bénéficiant d'un entretien d'évaluation et d'évolution de carrière périodique au 30 juin ⁽¹⁾ – GRI 404-3

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part des effectifs permanents	80 %	81 %	72 %
% des femmes	81 %	82 %	73 %
% des hommes	78 %	80 %	72 %
% des cadres	N/A	92 %	77 %
% des non cadres	N/A	79 %	71 %

La méthode de calcul a changé en 2017-2018 : le nombre d'entretiens individuels ciblés est le nombre de salariés au 30.06.N-1.

2.5.4.2 Avantages sociaux et soins de santé

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. La démarche d'audit lancée début 2017 s'est poursuivie en 2018 pour couvrir tous les pays d'implantation, approfondir la connaissance des pratiques de marché et établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. De prochaines étapes sont à franchir par l'entreprise pour établir son programme sur les principaux avantages sociaux dans le groupe d'ici à 2025.

2.5.4.3 Diversité – GRI 103-2, 405-1

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération). Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

Diversité de genre et intergénérationnelle

Deux accords signés en 2017-2018 soulignent l'engagement du Groupe Bonduelle en faveur de la diversité :

Accord France relatif à la Gestion Prévisionnelle Intergénérationnelle des Compétences du 1^{er} décembre 2017. La mise en œuvre de cet accord s'inscrit dans une volonté d'anticiper et accompagner la transformation des métiers, prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin afin de pouvoir en disposer en temps utile, gérer et anticiper

les départs massifs à la retraite auxquels est confronté le groupe compte tenu de sa pyramide des âges, proposer des actions visant à favoriser l'intégration durable et le maintien dans l'emploi des jeunes et des salariés dits « seniors », accompagner le nécessaire renouvellement des compétences en favorisant des dispositifs permettant d'assurer le transfert des connaissances et compétences détenues par les salariés, éléments de richesse de l'entreprise.

Accord France relatif à l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail du 12 février 2018. À travers cet accord, le groupe réaffirme la volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le groupe, considérant la mixité des équipes comme étant un élément clé de la performance du groupe et de l'enrichissement de chacun de ses salariés. Il s'agit non seulement de recruter, développer et fidéliser les salariés aux caractéristiques personnelles variées (âge, culture, origine, genre, handicap, etc.) mais aussi et surtout de tirer parti des différences, en faisant en sorte que chacun puisse contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le groupe en y exprimant son potentiel maximum.

Les indicateurs suivants sont présentés au paragraphe 2.5.2.2 Le profil humain du Groupe Bonduelle :

- part des femmes dans le groupe ;
- pyramide des âges.

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

En créant la mission handicap, baptisée HANDIPOL, Bonduelle en France s'est engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.



La mission handicap, gérée paritairement, assure le pilotage et la cohérence des actions menées en interne et à l'externe en matière de politique handicap. Depuis sa création, 4 accords relatifs à l'insertion et au maintien dans l'emploi des salariés porteurs de handicap se sont succédé. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteint, à fin juin 2018, 2,3 %.

Un de ces accords a permis l'aménagement de 49 postes de travail entre 2015 et 2017, dont 18 en 2017-2018. L'un de ces aménagements a consisté à réaménager l'ensemble d'une ligne de production à l'usine de Genas (BFE), répondant ainsi aux besoins de l'ensemble des salariés (certains bénéficiant de restrictions médicales). Cet accord a également permis le développement de partenariats avec des structures spécialisées dans l'embauche, le développement des achats avec le secteur protégé, l'augmentation de 20 % entre 2016 et 2017 du recours aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et entreprises adaptées.

Le site de Renescure (BELL) a renforcé son partenariat historique (plus de 20 ans) avec l'ESAT « les Papillons blancs », en formant des tuteurs volontaires de personnes en situation de handicap. Ces derniers ont eu l'opportunité d'effectuer une mise en situation de deux semaines au sein d'un ESAT (visite et présentation des différents métiers et prestations proposées).

Cet accord se terminant en décembre 2017, un cinquième accord a été signé le 12 février 2018 (voir plus bas) pour une durée de quatre ans. À travers ce cinquième accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi, le Groupe Bonduelle réaffirme son engagement à :

- ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années dans la culture du groupe grâce à de nouvelles actions de sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs ;
- atteindre 6 % de taux d'emploi des salariés porteurs de handicap au périmètre du groupe ;
- adapter à chaque établissement les objectifs et moyens mis à disposition pour améliorer ou maintenir leurs taux d'emploi ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

Pour atteindre ces objectifs la Direction du Groupe Bonduelle en France a défini 5 axes prioritaires :

- le recrutement ;
- le maintien dans l'emploi ;
- l'insertion et la formation ;
- les relations avec le milieu protégé/adapté ;
- le pilotage et l'animation.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

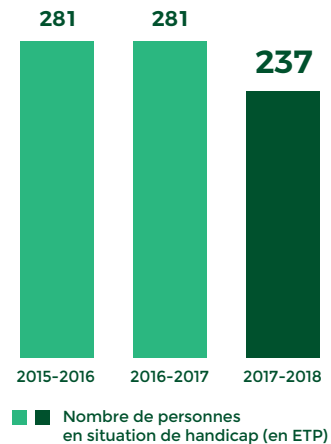


Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : combattre les préjugés liés au handicap

La SEEPP 2017 s'est déroulée sur le thème des préjugés liés au handicap. Chez Bonduelle, elle a débuté par l'organisation de petits-déjeuners, préparés par des ESAT, sur les sites de Renescure et Villeneuve d'Ascq et a été appuyée par la Direction via une interview diffusée sur la chaîne interne du groupe. Tout au long de la semaine, diverses activités ont contribué à sensibiliser les collaborateurs.

2

Nombre de personnes en situation de handicap en équivalent temps plein au 30 juin ⁽¹⁾ - GRI 405-1



2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social - GRI 102-41, 103-2, 203-2, 403-4, 407-1

Instances de dialogue et accords signés en 2017-2018

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (voir 2.1.4 Pratique éthique des affaires) et sur <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le

rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2018, 83 % hors BFA des salariés du groupe sont couverts par une convention collective. - *GRI 102-41*.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) est un forum pour l'information transnationale, la consultation, l'échange de vues et le dialogue social. Le CEE est destiné à faire un point régulier sur la situation et le développement de Bonduelle, organiser le dialogue social, présenter la politique sociale du groupe notamment en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de conditions de travail, et de RSE. Il se réunit à minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Un programme de formation, ouvert à l'ensemble des membres du CEE, a été mis en œuvre en avril 2018. Il portait sur l'utilisation des outils collaboratifs et de partage en lien avec la digitalisation du groupe et les indicateurs financiers comptables utiles pour la bonne appréhension des données financières présentées dans le cadre des réunions plénières.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

Conformément à l'accord constitutif du CEE renouvelé à l'unanimité en 2017, les sujets liés à la RSE sont inclus à l'ordre du jour de chaque réunion ordinaire annuelle. Ainsi en avril 2018, les sujets suivants ont été couverts : présentation de la politique RSE du groupe, bilan social, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, épargne salariale, enquête « Climate », programme APONH. Cet engagement vaut également pour le Comité de Groupe France auquel le même ordre du jour a été proposé en mars 2018, complété d'une présentation de la mission Handipol.

Enfin, les performances sécurité et l'avancement des chantiers VegeGo! ont été présentés aux deux instances.

En 2017-2018 Bonduelle a signé 47 accords collectifs avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent.

Enquête « Climate »

Afin d'accompagner la dynamique de progrès VegeGo!, le groupe a mis en place en 2014-2015 une enquête tous les deux ans auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, « Climate ». Elle vise à déterminer les leviers qui constituent les sources de motivation et d'engagement des salariés ainsi qu'à mettre en place les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. La deuxième édition de cette enquête administrée en 2016 a enregistré un taux de participation de 89 % des collaborateurs de plus de 20 pays. L'analyse des données est assurée par un organisme extérieur, garant de la totale confidentialité des réponses. Les résultats de chaque entité sont comparés en interne avec ceux des entités du même périmètre d'appartenance et avec les résultats de l'enquête précédente.

Les résultats du groupe sont également comparés avec ceux d'autres entreprises. Les managers de chaque entité sont informés des résultats les concernant et accompagnés dans la diffusion à leurs équipes ainsi que dans la définition et la mise en place de plans de progrès.



Au Canada, les usines multiplient les initiatives suite à l'enquête « Climate »

En 2017-2018, de nombreuses initiatives ont été mises en place au Canada dans le cadre du plan d'actions « Climate ». Quelques exemples :

- à Brockport un stand « avantages sociaux » a permis aux salariés d'échanger directement avec les prestataires d'assurance santé et retraite ;
- à Strathroy, un point à mi-parcours a été réalisé auprès des managers pour le suivi de la mise en œuvre des initiatives clés du plan d'actions, et pour améliorer la communication avec les collaborateurs hors site ou ne bénéficiant pas d'une adresse e-mail Bonduelle, une application web a été développée : CommuniGo. Les collaborateurs y trouvent informations et services utiles ;
- à Oakfield, la communication interne et le partage de document ont été améliorés et les plannings sont mieux anticipés pour les travailleurs postés ;
- à Bergen, une salle de repos a été construite sur le « Seasonal Housing Camp », des réunions mensuelles permettent d'informer les collaborateurs. Les sites d'Oakfield et Bergen se sont associés pour organiser un stand avantages sociaux, des visites d'usines et des formations.

Cessation d'activité du site de Russy-Bémont

La cessation d'activité du site de Russy-Bémont (France), effective à partir de fin juin 2016 pour la partie production, a fait l'objet d'un accord signé à l'unanimité par les organisations de représentation du personnel. Au 30 mars 2018, 49 salariés sur les 62 suppressions de poste (soit 79 %) disposaient d'une solution pérenne. De nombreuses actions ont été engagées pour accompagner cette cessation d'activité : 12 commissions de suivi, formations (24 certificats d'aptitude à la conduite en sécurité, et 29 formations de reclassement), 34 adhésions au congé de reclassement, 9 allocations temporaires dégressives octroyées, 5 aides à l'embauche financées, 133 actions de repositionnements professionnels proposés, aide à la revitalisation du territoire engagée avec la CCI.

Les cessations d'activité étant restées rares dans l'histoire du Groupe Bonduelle, celui-ci n'a pas formalisé de politique groupe applicable de manière systématique. À l'instar du dispositif mis en œuvre à Russy-Bémont, les mesures d'accompagnement des départs sont prises au cas par cas en tenant compte de la situation spécifique du site concerné, de la réglementation locale et des enjeux de son bassin d'emploi.



Conflits sociaux

Le Groupe Bonduelle reporte pour l'exercice 2017-2018 un conflit social collectif dans l'établissement de Rosporden. Ce conflit, d'une durée de sept jours, était consécutif à un désaccord sur les négociations salariales.

2.5.5 Épanouissement

L'épanouissement constitue un puissant levier d'engagement des salariés. Les actions autour du développement des collaborateurs et de la qualité de vie au travail sont notamment mises en place pour que chacun vive son métier chez Bonduelle en étant épanoui.

2.5.5.1 Bien-être au travail et ergonomie

Le Groupe Bonduelle impulse une dynamique d'amélioration des conditions et des environnements de travail visant à assurer le bien-vivre de ses collaborateurs. Chaque site est invité à s'approprier la démarche en développant un programme d'actions qui lui est propre et qui répond à ses enjeux. Partout dans le groupe fleurissent des initiatives diverses, dont quelques exemples sont décrits ici.

À Madrid (Espagne), le projet B Up ! est né des suggestions des employés suite aux résultats de l'enquête « Climate ». Une équipe de volontaires issus des différents départements du site a lancé la « Semaine de la Santé », autour de divers ateliers : sophrologie, yoga, confection de smoothies, conférences sur la méditation en pleine conscience, sessions de massages personnalisés, randonnée... Par la suite, des activités ont été planifiées hebdomadairement, mensuellement et annuellement pour entretenir la dynamique du bien-vivre au travail. 93 % des employés estiment que la Semaine de la Santé leur a été utile.

À Brockport (États-Unis), le projet « B-Well, notre programme bien-être » propose des coaches bien-être qui expliquent aux employés comment manger et vivre sainement, un concours les encourage à manger sainement et à faire de l'exercice. Des infirmiers proposent également des dépistages du cholestérol. Avec ce programme, le site espère améliorer le bien-être de ses collaborateurs, améliorer leur productivité et baisser les primes d'assurance.

Au Brésil, Bonduelle a organisé un Octobre Rose en s'engageant dans la prévention du cancer du sein. L'entreprise a négocié pour ses salariées des remises spéciales sur les examens et consultations de mammographies et échographies mammaires. Cette année, 28 examens ont été réalisés.

À Reutlingen et Straelen (Allemagne), le projet Health Management propose des activités adaptées aux différentes populations des sites (usines, administration, vente) dans trois domaines : le bien-être physique, le bien-être mental et la nutrition. Entre février et juin 2018, déjà six sessions d'activités ont été proposées qui participent à l'amélioration

de l'atmosphère de travail, la réduction des coûts de santé et à l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise.

Au siège de Villeneuve d'Ascq (France), le projet « B! Happy », lancé en septembre 2017, propose mensuellement 1 h 30 de pause inspirée de la psychologie positive visant à cultiver l'optimisme et mettre en mouvement les collaborateurs pour plus de bien-être. Depuis son lancement, plus de 150 participants ont profité de l'expérience.

Dans la *business unit* FRESH en France, pour poursuivre la démarche en faveur du bien-être et de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, des projets impliquant les collaborateurs permettent de donner du sens et de la vision tout au long de l'année (journées portes ouvertes, journée « I feel Good », ateliers autour de l'enquête « Climate » sur le climat interne, etc.).

2.5.5.2 Être acteur de la RSE par l'intrapreneuriat

Le programme « #Demain Chez Bonduelle ! » porte l'ambition du groupe de rendre chaque collaborateur responsable de la démarche à son niveau. Il propose un programme d'accompagnement des projets d'intrapreneuriat et est ouvert à tous les collaborateurs. Voir 2.1.2.4 Le rôle central de la démarche « Tous acteurs ».

2.5.6 Sens

Parce que le Groupe Bonduelle souhaite offrir plus qu'un métier à ses collaborateurs, c'est le sens qui anime sa culture d'entreprise. Il s'agit ainsi de répondre à la quête de sens des collaborateurs.

2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés – GRI 103-2, 203-2, 413-1

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale une priorité. L'objectif de ce chantier VegeGo! est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2017-2018, 35 % des sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

À l'occasion de la journée de sensibilisation au cancer du sein, **quatre usines américaines – Irwindale, Swedesboro, Florence, Jackson** – ont collecté 14 323 dollars US au profit de la fondation Susan G. Komen® en soutien à la sensibilisation, au financement de la recherche sur le cancer du sein, à l'éducation locale et aux programmes de dépistage dans les communautés locales.

Sur le site de Tecumseh (Canada) : les collaborateurs ont été invités à faire don, au profit des sans-abri, de sacs de

Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

couchage, de bonnets, de gants et d'autres accessoires neufs ou en bon état, mais aussi de matériel pour préparer du café et du chocolat chaud. De nombreux dons ont ainsi été collectés par l'association Street Help, notamment dix sacs de couchage tout neufs adaptés aux températures froides.

En Russie les sites de **Novotitarovskaya, Timachevsk et Moscou (Russie)** organisent des activités caritatives (campagne de collecte de dons) et de bénévolat dans deux maisons de retraite médicalisées dans la région de Kaluzhskaya et de Krasnodar, destinées aux personnes âgées et handicapées et visant à impliquer l'intégralité des employés de BEAM dans ce type d'initiatives. En 2017-2018, la campagne de collecte de dons a réuni plus de 26 000 roubles. Pour l'année prochaine, l'objectif est fixé à 70 000 roubles.

Depuis 2015, les collaborateurs du site de **Santarém (Portugal)** apportent leur aide à différents acteurs locaux (marche solidaire, aménagement de jardin pour des personnes en situation de handicap, aménagement extérieur d'un orphelinat, etc.). Chaque année, les employés proposent

des idées et élisent l'organisme local à aider. En moyenne, 36 bénévoles se mobilisent chaque année et, en 2018, 2 000 arbres ont été replantés dans une région incendiée.

Les collaborateurs du site de **Varsovie (Pologne)** organisent, à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël, des collectes pour les personnes dans le besoin : produits alimentaires, produits ménagers et des produits d'hygiène, ainsi que des dons financiers avec lesquels sont achetés des places de cinémas ou des bons utilisables dans des magasins pour enfants. Chaque année, ces collectes mobilisent environ 60 personnes.

Afin de venir en aide aux victimes des ouragans Harvey et Irma au Texas et en Floride (États-Unis), ainsi que des incendies en Californie pendant la deuxième moitié de l'année 2017, les employés des sites d'**Irwindale et Jackson** ont préparé près de 60 000 salades César au poulet. Ils ont également chargé les camions pour que les salades puissent ensuite être distribuées dans les régions touchées aux États-Unis par les équipes de secours de la Croix-Rouge américaine.

Participation des sites à la vie locale des implantations⁽¹⁾ – GRI 413-1

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de sièges sociaux ou sites agro-industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	12	27	33 soit 47 % des sites	24 soit 35 % des sites

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas.

2.5.6.2 Promouvoir le bien-vivre par l'alimentation végétale

Le Groupe Bonduelle est naturellement un promoteur actif de l'alimentation végétale. Ses collaborateurs sont à la fois ses premiers clients et ses premiers ambassadeurs des bienfaits de la nutrition sur le bien-vivre. Dans cet esprit, les usines ont mis en place diverses initiatives telles que :

- en juin 2018, l'usine de Bedford au Canada (BALL) a mis la thématique des saines habitudes alimentaires à l'honneur avec plusieurs activités dont : un concours de dessin « Dessine-moi un fruit, un légume ou un aliment santé » pour les enfants des employés. Les participants auront la chance de gagner un panier « d'aliments santé » d'une valeur de 150 dollars ; distribution de plusieurs variétés de fruits à la pause des employés ; dégustation de barres protéinées à la farine de grillons, pour découvrir les sources de protéines alternatives ; conférence « Les Aliments » sur l'impact négatif des diètes, comment se retrouver à travers l'offre alimentaire, comprendre la faim et la satiété, etc.

2.5.6.3 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur

APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

APONH est un projet d'aide au développement, initié dans le cadre de la démarche VegeGo!, mené aujourd'hui au Cameroun. Son objectif : contribuer au mieux-vivre durable de populations locales en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs dans le développement de leurs filières végétales. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, APONH est piloté par une équipe de collaborateurs bénévoles. Avec APONH, les collaborateurs Bonduelle participent à une réalisation commune, en lien avec les métiers et le savoir-faire de l'entreprise, avec le soutien de la famille Bonduelle, qui a souhaité s'associer à cette initiative.

Chaque année, les sites du groupe se mobilisent au profit du projet. En 2017-2018, par exemple :

- les collaborateurs du site de Ruchocice (Pologne) ont décidé de faire un don pour APONH en reversant leurs heures supplémentaires ;
- le site de Genas (France) a organisé une vente d'épices du Cameroun et a fait une présentation aux collaborateurs sur le temps du déjeuner ;
- le site de Villeneuve d'Ascq (France) a organisé une vente de gâteaux maison.





Reconnaissance

Chaque année, le Groupe Bonduelle s'attache à reconnaître l'engagement de ses collaborateurs. Ainsi, en 2018, de nombreuses actions ont permis de reconnaître :

- **les initiatives des collaborateurs.** Par exemple, la *business unit* BELL récompense les employés impliqués en faveur de la sécurité et octroie des enveloppes financières pour l'amélioration des conditions de travail, les *Italy Awards* encouragent tous les collaborateurs à proposer des projets et des idées pour améliorer les résultats du groupe et les conditions de travail ;
- **l'investissement des collaborateurs.** Par exemple, chaque année BFA récompense les collaborateurs en usines pour leurs performances et leur incarnation des valeurs de Bonduelle. Les 38 récompensés de 2017 ont bénéficié de 2 jours de détente dans un parc de loisirs. Chez BEAM, chaque collaborateur peut voter pour élire son « héros » de l'année parmi les catégories : mentorat, soutien professionnel, ou encore assistance rapide à toute épreuve. Autre exemple chez BALL, les collaborateurs reçoivent un cadeau au choix dans un catalogue et dans certains pays, la médaille du travail s'accompagne d'une récompense monétaire ;
- la reconnaissance entre pairs. Par exemple, un tableau de gratitude à Irwindale (BFA) permet aux collaborateurs de remercier un ou plusieurs collaborateurs de manière publique. Pendant les *Managers' Days*, des médailles de gratitude pouvaient être distribuées par chacun à d'autres collaborateurs. À Saint-Césaire, les collaborateurs écrivent des lettres pour se remercier dans des « courriers du cœur ».

Le programme de cooptation du Groupe Bonduelle, lancé en 2017, offre également des incitations individuelles ou collectives selon les *business units*.



Avec « Fresh We Up » la *business unit* BFE donne du sens à l'ambition VegeGo !

À travers le programme « Fresh We Up », la *business unit* BFE s'est appropriée le plan d'entreprise VegeGo! et en accélère la mise en œuvre. Composé de 9 chantiers, le programme propose à chaque manager d'en choisir un auquel participer sur une base volontaire. Après le lancement en mars 2018, tous les groupes se trouvaient déjà constitués en juin avec une mobilisation de 50 % des 250 managers. Les 9 chantiers sont animés autour de 3 ambitions-piliers qui visent *in fine* le renouvellement des façons de travailler ensemble : libérer les énergies, faire émerger des référents d'innovation, favoriser une organisation durable et agile. Les managers, courroie de transmission de la chaîne managériale, seront accompagnés pour embarquer l'ensemble des salariés dans cette démarche.



Les *Managers' Days*, deux jours pour retracer le chemin parcouru et se projeter dans l'avenir.

Les *Managers' Days*, qui se sont tenus les 5 et 6 avril 2018, ont réuni environ 1 300 managers venus du monde entier dans le nord de la France pour prendre conscience de ce qu'est devenu Bonduelle, célébrer les succès atteints tous ensemble, se projeter dans le futur. Ouvert par un spectacle mettant en lumière les valeurs essentielles du groupe, l'événement s'est poursuivi par une exposition articulée en 6 univers : les racines, les talents, l'innovation agricole et industrielle, le bien-vivre et la proximité avec les clients autour de nouveaux circuits de distribution : 36 stands expo et 16 stands « food » ont été animés par 190 collaborateurs Bonduelle et 60 prestataires externes sur 2 000 m²). Parallèlement à cette exposition, une animation conduite par 12 conférenciers internes a permis d'aborder des thèmes transversaux.

Le programme de la 2^e journée des *Managers' Days* comportait une séance de projection dans le futur, la présentation des enjeux et axes stratégiques de Bonduelle. Des représentants des 5^e, 6^e et 7^e générations de la famille Bonduelle ont saisi cette occasion pour exprimer leur attachement à l'histoire et l'avenir de l'entreprise, et féliciter les managers pour leur engagement. Enfin, Christophe Bonduelle a annoncé la nouvelle gouvernance mise en place à partir du 1^{er} juillet 2018 avec la séparation de la fonction de Président de celle de Directeur général du groupe, confiée à Guillaume Debrosse. Cet événement exceptionnel dans l'histoire du groupe a été plébiscité par les participants eux-mêmes, qui ont accordé à travers l'enquête de satisfaction un score de 9,15 sur 10.

2.6 Note méthodologique du reporting RSE

2.6.1 Contexte et objectifs – GRI 102-50, 102-48, 101-1, 101-2

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un reporting annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche RSE de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de reporting propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément à l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010. Il a été également préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 8.4.4 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). Les indicateurs ont été revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS et des priorités définies par la démarche de matérialité, en cours de diffusion à l'échelle du groupe. Le Groupe Bonduelle a fait le choix d'anticiper certaines exigences introduites par l'ordonnance (n°2017-1180) du 19 juillet 2017 qui transpose la directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014, notamment les exigences en lien avec l'obligation de publication d'une déclaration de performance extra-financière. Ainsi, en 2017-2018, le chapitre 1 du présent document contient une présentation du modèle d'affaires et rappelle les principaux enjeux RSE dans la matrice de matérialité établie en lien avec la cartographie des risques du groupe.

Le présent document contient également le plan de vigilance du Groupe Bonduelle et le compte rendu de sa mise en œuvre effective, conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Le reporting est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux des quatre années précédentes afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de reporting peut-être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le reporting a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le chapitre 2 du document de référence et a revu le référentiel de reporting et l'application de ce référentiel au niveau de plusieurs entités.

Ce rapport ne contient ni modifications ni retraits d'informations fournies dans les rapports précédents concernant des aspects matériels.

2.6.2 Procédure – GRI 102-48, 101-1, 101-2

Le pilotage du reporting est assuré par la Directrice de la communication externe et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés - ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats - et par les équipes de la RSE et de la Fondation.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le reporting. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du reporting via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange



de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

Contrôles et validation

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans l'outil Metrio®: si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Cernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le *reporting*. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

Consolidation des données

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®. Une revue de cohérence groupe est assurée par les responsables de domaine et le contrôle de gestion.

Pour l'exercice 2017-2018, le groupe a choisi de publier une sélection d'indicateurs relatifs aux ressources naturelles et aux ressources humaines (voir ci-dessous 2.6.3 Périmètre) reportés par la *business unit* BFA (Bonduelle Fresh Americas, *business unit* issue de l'intégration de Ready Pac Foods). Les données de BFA ne sont pas consolidées dans les données groupe, mais publiées en tant que telles. Ce choix permet notamment la comparaison des données groupe 2017-2018 avec l'année 2016-2017. Le groupe prévoit une publication des données consolidées incluant BFA en 2018-2019. Un retraitement des données groupe 2017-2018 pour y inclure BFA pourra alors être réalisé afin de permettre le suivi de l'évolution des indicateurs.

Outils du reporting ressources humaines

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

Animation du reporting

Le *reporting* RSE sollicite environ 220 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale B!GREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.6.3 Périmètre -

GRI 103-1, 102-49, 102-45, 101-1, 101-2

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe - partie 1.6) est concerné par le *reporting* RSE. Le périmètre de *reporting* est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés - note 10.4 - Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante. Les quatre usines et le siège social de la société américaine Ready Pac Foods (société acquise en 2016-2017) ont été intégrés en 2017-2018 en tant que *business unit* BFA pour le *reporting* des indicateurs ressources naturelles et ressources humaines jugés les plus matériels. La finalisation de l'intégration de BFA dans le *reporting* se poursuivra en 2018-2019 sur l'ensemble des domaines ;
- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de *reporting* ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;

- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité.

Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2017-2018 – GRI 102-49

En 2017-2018, le département RSE en charge du *reporting* a pris contact avec les équipes BFA afin d'intégrer la nouvelle filiale. Un travail commun a permis de sélectionner des indicateurs jugés matériels en ressources naturelles et en ressources humaines qui ont pu être reportés par les sites BFA. Les interlocuteurs en charge du *reporting* ont été identifiés et formés au *reporting* et à l'utilisation du logiciel Metrio®. Les contrôles et validations des données de BFA ont suivi le même *process* que les autres BU. Les indicateurs suivants ont été reportés par BFA pour l'exercice 2017-2018.

Ressources Humaines :

- Effectifs permanents présents au 30 juin ;
- Taux de fréquence des accidents du travail ;
- Taux de gravité des accidents du travail ;
- Départs du fait d'un licenciement.

Ressources Naturelles :

- Consommations d'eau (par source) ;
- Consommations d'énergie (par type d'énergie) ;
- Production de déchets végétaux et valorisation ;
- Volumes d'effluents en sortie d'usine.

Amont agricole

Le *reporting* est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec, Ontario et Alberta (Canada) ; États-Unis hors BFA.

Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle depuis 2007-2008. En 2017-2018, le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini ainsi ; il n'inclut pas BFA mais intègre la *business unit* BALL (hors Brésil) pour la première année :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	Canada États-Unis France Nord Picardie France sud-ouest Pologne Portugal	Canada États-Unis Hongrie France Nord Picardie France sud-ouest Afrique Pologne Russie	France	France Italie Allemagne	France
Intersites	Canada États-Unis France Pologne Portugal Espagne Russie	Canada États-Unis Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne Russie	France Pologne	France Italie	France
Distribution	Canada États-Unis Bermudes Jamaïque France Espagne Italie Benelux Allemagne/Autriche Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie Russie	Canada États-Unis Angleterre Jamaïque Trinidad et Tobago Barbades Koweït St-Vincent-et-les-Grenadines France Europe Russie Kazakhstan	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne	France



Le calcul des **émissions de CO₂ liées au transport** s'appuie sur le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées, automatique et reporté au réel. Les calculs s'appuient sur le référentiel élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, France) en Europe, et sur celui du GHG *Protocol* pour la *business unit* BALL (hors transport de matière première agricole, effectué selon le protocole ADEME). Les flux de transport considérés pour l'amont agricole représentent uniquement les trajets des légumes récoltés des champs aux usines, mais excluent les trajets des légumes achetés aux fournisseurs.

Achats

Le périmètre du *reporting* achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales. La *business unit* BFA n'est pas incluse dans ce périmètre en 2017-2018.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- *business unit* BALL : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

Qualité

La *business unit* BFA n'est pas incluse dans le périmètre du *reporting* qualité en 2017-2018.

2.6.4 Indicateurs - GRI 102-48

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* est situé en partie 8, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. Le rapport de Deloitte en partie 2.7.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

Précision sur un indicateur agronomie

Réseaux de surveillance : les données de FRESH Europe sont publiées séparément de celles des autres bassins

de production et d'activité du groupe et ne peuvent être consolidées car elles représentent deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH Europe ;
- un nombre de réseaux de surveillance exploités par les agriculteurs du reste du groupe.

Méthodes et outils des indicateurs transport

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle a souhaité se mettre en conformité avec ces principes et a revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) *via* la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 tonnes et pour un tracteur 44 tonnes, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à

vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;

- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour le ramassage également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;
- pour les activités de conserve et surgelé, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

La méthode retenue par la *business unit* BALL se base sur le GHG Protocol.

L'indicateur suivant est calculé au 31/08/2018 : ratio kg CO₂ émis par tonne transportée.

Précision sur un indicateur ressources humaines

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

Entretiens individuels : le nombre d'entretiens théoriques est égal à l'effectif en équivalent temps plein au 30.06.N-1 et le nombre d'entretiens réalisés est le nombre d'entretiens réalisés pendant l'année fiscale.

Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets dangereux, 7 sites Ruchoice, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, Ste Martine, Strathroy ne reportent pas les quantités de DIS générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 12 % de la production annuelle du groupe.
- Les émissions de NO_x, SO_x et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».
- TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site sont considérées comme nulles ; Les émissions liées à la combustion de biomasse ont en revanche été comptabilisées en 2017-2018.
- Indicateur typologie des matériaux d'emballages : le suivi des palettes bois n'est pas comptabilisé dans l'indicateur de consommation d'emballages.

Précisions sur les indicateurs qualité

Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé : il s'agit des analyses *listeria* monocytogènes sur produits.



2.6.5 Calendrier 2017-2018 – GRI 102-50, 102-51, 102-52, 102-53

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du <i>reporting</i>
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe
Septembre	Audit de la politique RSE	Responsables de domaines
Septembre	Revue du document de référence pour la conformité réglementaire au Grenelle	Communication groupe
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2017.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.

2.6.6 Rapport d'assurance - GRI 102-8, 102-56

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 juin 2018 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance de Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de

manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par l'article L. 225-102-4 du code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre avril et septembre 2018 pour une durée d'environ cinq semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée avec les Informations RSE au sein du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.



informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées, de leur implantation et

d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 20 % et 27 % des informations quantitatives présentées sur les ressources humaines et entre 19 % et 57 % des informations quantitatives présentées sur les ressources naturelles, le transport, l'agronomie et la qualité et les achats.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lille, le 28 septembre 2018

L'un des commissaires aux comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie Martin
Associé

(1) *Informations quantitatives Ressources humaines* : Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année ; Effectifs saisonniers en équivalent temps plein (ETP) ; Embauches de saisonniers ; Départs du fait d'un licenciement ; Nombre total d'heures de formation ; Durée moyenne de formation par individu ; Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail

Informations quantitatives Ressources naturelles et Transport : Consommation d'eau ; Consommation d'énergie ; Production de composés végétaux et répartition par filière de valorisation ; Répartition des volumes d'effluents par filière de traitement ; Pollution produite sur les sites industriels (DCO) et proportion épurée ; Emballage ; Emissions de gaz à effet de serre scope 1 et scope 2 ; Emissions de CO₂ liées au transport

Informations quantitatives Agronomie : Nombre de variétés testées

Informations quantitatives Qualité Achats : Nombre d'analyses de sécurité effectuées ; Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées et part des résultats conformes

Informations qualitatives : Politique de prévention santé-sécurité ; Management des consommations d'énergie ; Bilan des émissions de gaz à effet de serre ; Optimisation des emballages et éco-responsabilité ; Développement de techniques culturelles alternatives ; Achats responsables auprès des fournisseurs hors amont agricole ; Projet favorisant une alimentation saine et durable ; Relations avec les parties prenantes

(2) *Entités et sites sélectionnés* : Ruchocice (Ressources humaines, Ressources naturelles, Qualité), Saint-Césaire (Ressources humaines, Ressources naturelles, Qualité), Irwindale (Ressources humaines, Ressources naturelles), Renescure (Ressources humaines, Ressources naturelles), Bordères (Ressources naturelles), Labenne (Production de composés végétaux), Timashevsk (Formation), Tecumseh (Effectifs saisonniers en ETP, Embauches de saisonniers, Production de composés végétaux), Santarem (Agronomie, Qualité), FRESH Frais Europe (Agronomie), Herm (Achats), BALL Canada (Achats), Estrées Surgelés (Qualité), Rosporden (Accidents du travail), BALL (Transport).

2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - GRI 102-7, 102-8, 102-48

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros)					
GRI 102-7	1 921	1 982	1 968	2 288	2 777

A. Agronomie

Indicateur (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Diversité variétale Nombre de variétés testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe (données 2014-2015 non comparables car évolution méthodologique).		3 835	1 330	1 013	1 299
Effectif agronomique Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires).	246	252	258	261	264
Charte d'approvisionnement Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats). GRI 308-1	93 %	99 %	95 %	96 %	96 %
Agriculteurs évalués Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	74 %	87 %	84 %	88 %	79 %
Fertilisation des sols Part des agriculteurs ayant adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle.		92 %	99,5 %	88 %	64 %
Réseau de surveillance Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle - hors Fresh Europe *.				59 *	54
Réseau de surveillance Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans la BU Fresh Europe *.				130	132
Fidélité des agriculteurs Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente.				91 %	93 %

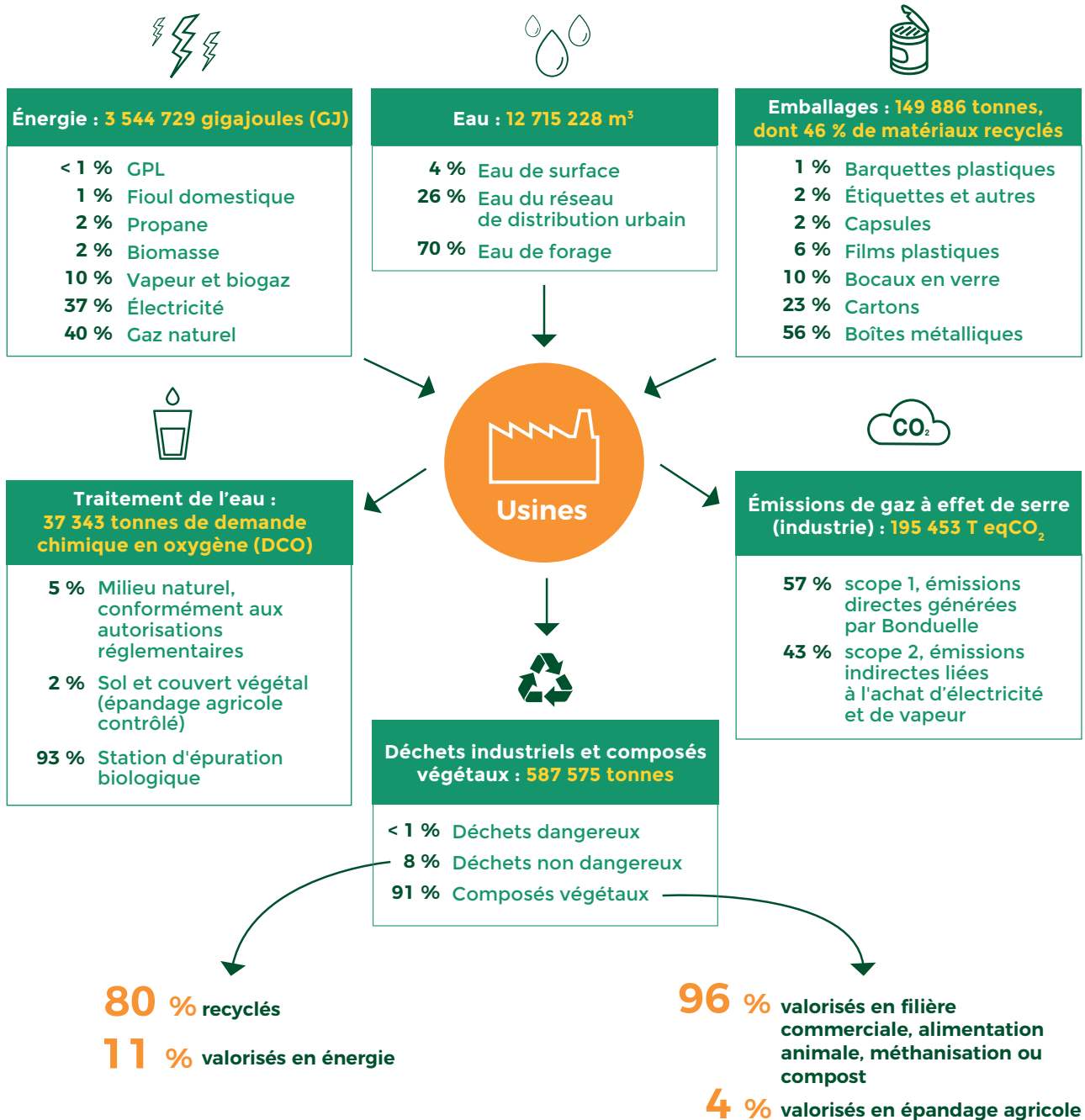
* Méthode de calcul différente.



B. Ressources naturelles

Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



2

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Tonnes de produits fabriqués (TPF)					
<i>GRI 102-7</i>	1 137 305 TPF	1 094 504 TPF	1 060 882 TPF	1 054 278 TPF	1 068 412 TPF
Consommation d'eau					
Nombre de m ³ consommés	12 032 822 m ³	11 475 372 m ³	11 660 490 m ³	12 424 679 m ³	12 715 228 m ³
<i>Nombre de m³ consommés (BFA)</i>					1 916 960 m ³
Nombre de m ³ par tonne de produits fabriqués (TPF)	10,6 m ³ /TPF	10,5 m ³ /TPF	11,0 m ³ /TPF	11,8 m ³ /TPF	11,9 m ³ /TPF
<i>Nombre de m³ par tonne de produits fabriqués (TPF) (BFA)</i>					12,8 m ³ /TPF
Sourcing de l'eau - GRI 303-1					
Eau de forage	9 275 455 m ³	8 544 956 m ³	8 291 365 m ³	8 876 085 m ³	8 866 962 m ³
Eau d'un réseau urbain	2 391 002 m ³	2 566 504 m ³	2 979 323 m ³	3 055 151 m ³	3 270 171 m ³
<i>Eau d'un réseau urbain (BFA)</i>					1 916 960 m ³
Eau de surface	366 365 m ³	363 912 m ³	389 803 m ³	493 443 m ³	578 095 m ³
Consommation d'énergie - GRI 302-1					
Consommation globale en GJ (gigajoules)	3 187 816 GJ	3 153 521 GJ	3 069 997 GJ	3 131 844 GJ	3 544 729 GJ
dont Électrique :	1 294 188 GJ	1 253 145 GJ	1 268 663 GJ	1 290 175 GJ	1 306 115 GJ
<i>dont Électrique (BFA) :</i>					226 442 GJ
dont Gaz naturel :	1 626 199 GJ	1 567 567 GJ	1 291 732 GJ	1 343 891 GJ	1 410 888 GJ
<i>dont Gaz naturel (BFA) :</i>					35 862 GJ
dont Fioul (très basse teneur en soufre) :	0 GJ	0 GJ	0 GJ	0 GJ	00 GJ
dont Propane :	60 863 GJ	64 437 GJ	64 535 GJ	40 928 GJ	81 168 GJ
dont GPL :	3 351 GJ	3 349 GJ	2 648 GJ	1 975 GJ	3 312 GJ
dont Fioul domestique :	34 036 GJ	33 683 GJ	39 165 GJ	27 965 GJ	29 475 GJ
dont Biomasse :	54 953 GJ	62 484 GJ	81 322 GJ	68 783 GJ	80 549 GJ
dont Achat Vapeur :	98 447 GJ	141 037 GJ	316 662 GJ	352 694 GJ	368 206 GJ
dont Biogaz :	15 779 GJ	27 819 GJ	5 271 GJ	5 434 GJ	2 711 GJ
Répartition de l'électricité par pays (périmètre groupe y compris BFA) :					
France	51 %	49 %	47 %	46,1 %	38 %
Canada	22 %	23 %	26 %	25,7 %	22 %
États-Unis	13 %	13 %	13 %	13,6 %	28 %
Portugal	4 %	4 %	4 %	4,5 %	4 %
Pologne	4 %	4 %	3 %	3,4 %	3 %
Hongrie	3 %	3 %	3 %	2,9 %	3 %
Allemagne	2 %	1 %	2 %	1,5 %	1 %
Russie	2 %	2 %	2 %	1,5 %	1 %
Brésil	0,6 %	1 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %
Production de déchets non dangereux - GRI 306-2					
Tonnes	45 001 t	76 402 t ⁽¹⁾	43 077 t	48 876 t	48 930 t
kg par tonne de produits fabriqués	39,6 kg/TPF	69,8 kg/TPF	40,6 kg/TPF	46,4 kg/TPF	45,8 kg/TPF

(1) Dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014.



Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Filières de traitement :					
Centre d'enfouissement technique :	22 %	18 %	17 %	11,6 %	9,4 %
Valorisation énergétique :	6 %	3 %	3 %	7,6 %	10,7 %
Recyclage :	72 %	79 %	80 %	80,9 %	79,9 %
Production des déchets dangereux - GRI 306-2					
Tonnes	182 t	284 t	167 t	206 t	188 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,16 kg/TPF	0,26 kg/TPF	0,16 kg/TPF	0,20 kg/TPF	0,18 kg/TPF
Production de composés végétaux - GRI 306-2					
Tonnes	487 318 t	550 643 t	592 689 t	552 068 t	538 157 t
Tonnes (BFA)					31 760 t
kg par tonne de produits fabriqués	428 kg/TPF	503 kg/TPF	559 kg/TPF	524 kg/TPF	504 kg/TPF
kg par tonne de produits fabriqués (BFA)					212 kg/TPF
Valorisation (périmètre groupe y compris BFA)					
Épandage agricole :	2,7 %	8 %	8 %	8 %	3,9 %
Alimentation animale :	88 %	72 %	63 %	59,8 %	59,7 %
Valorisation énergétique :	0,7 %	2 %	2 %	2,8 %	6,6 %
Produit commercialisable :	8 %	17 %	19 %	19,8 %	18,8 %
Autres (compost) :	0,6 %	1 %	8 %	9,6 %	11,1 %
Rejets de pollution					
Filières de traitement, répartition en m³ (périmètre groupe y compris BFA)- GRI 306-1					
Part des m ³ rejetés en station d'épuration	86 %	84 %	84 %	84 %	85 %
Part des m ³ rejetés en épandage après pré-traitement	11 %	11 %	10 %	11 %	10 %
Part des m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère	3 %	5 %	6 %	5 %	5 %
Rejet des polluants et proportion épurée - GRI 306-1					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels					
	44 392 TDCO	44 206 TDCO	41 090 TDCO	40 447 TDCO	37 343 T DCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle	69 %	78 %	73 %	75 %	90,1 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)	27 %	17,5 %	21 %	19,8 %	1,7 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe	2 %	2 %	3 %	2,6 %	3,5 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation	2 %	2,5 %	3 %	2,6 %	4,7 %
Biosolides					
Tonnes de matière sèche de boue biologique	2 180 t	1 899 t	2 358 t	3 065 t	3 228 t
Nm ³ de biogaz	1 576 263 Nm ³	1 677 528 Nm ³	1 318 384 Nm ³	1 201 007 Nm ³	885 304 Nm ³
Emballage					
Nombre de tonnes	150 845 t	160 549 t	149 196 t	144 992 t	149 886 t

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Répartition par typologie des matériaux :					
Boîtes métalliques :	55,7 %	56,3 %	55,6 %	55,1 %	56,5 %
Cartons :	19,9 %	20,7 %	23,1 %	23,6 %	22,7 %
Bocaux en verre :	12,3 %	11,2 %	10,5 %	9,9 %	10,0 %
Films plastiques :	4,9 %	4,8 %	5,7 %	6 %	5,6 %
Capsules :	2,8 %	2,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %
Barquettes en plastique :	1,6 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,5 %
Étiquettes et autres :	2,8 %	2,8 %	1,7 %	2,1 %	2,1 %
Matériaux recyclés					
Part des matériaux recyclés dans les emballages - GRI 301-2				48 %	46 %
Biodiversité					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable				6	6
Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement					
Eau et boue de station d'épuration :	1 816 014 €	1 692 572 €	1 181 274 €	1 111 173 €	2 378 665 €
Déchets industriels et composés végétaux :	181 172 €	49 949 €	131 716 €	360 437 €	203 407 €
Air et énergie :	5 242 105 €	2 915 092 €	1 355 453 €	1 441 496 €	4 030 771 €
Émission de gaz à effet de serre					
*Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) - GRI 305-1	110 180 teqCO ₂	109 514 teqCO ₂	95 558 teqCO ₂	89 823 teqCO ₂	110 779 teqCO ₂
*Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) GRI 305-2	77 734 teqCO ₂	76 384 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂	70 533 teqCO ₂	84 674 teqCO ₂
Scope 3 amont : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes				804 098 teqCO ₂	845 778 teqCO ₂
Scope 3 aval : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes				1 234 290 teqCO ₂	1 243 491 teqCO ₂
Émissions de gaz réduisant l'ozone Tonnes équivalent CO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A	475 teqCO ₂	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂	2 009 teqCO ₂	3 379 teqCO ₂

* Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.4.3.

(1) Dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014.

Le scope 3 amont inclut : Produits et services achetés, bien immobilisés, émissions liées aux contributions et à l'énergie, transport de marchandises amont et distribution, déchets générés, déplacements professionnels, déplacements domicile travail, actifs en leasing amont. Les sous-postes non significatifs écartés de l'analyse et représentant moins de 1 % des résultats du bilan carbone effectué en 2012, sont les suivants : volume de pesticides achetés, volume total d'engrais potassium acheté.

Le scope 3 aval inclut : Transport de marchandises aval et distribution, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus, actifs en leasing aval, franchises, investissements. Les sous-postes écartés de l'analyse ne concernant pas Bonduelle ou étant considérés comme non significatifs, sont les suivants : actifs en leasing amont, actifs en leasing aval, franchises, investissements



Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2017 est de 16 671 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 18 857 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2016.

C. Transport (hors BFA et Brésil)

Indicateurs	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Émissions de CO₂ (tonnes de CO₂)					
Amont agricole	15 698 t CO ₂	18 085 t CO ₂	18 620 t CO ₂	22 485 t CO ₂	22 758 t CO ₂
Intersite	14 645 t CO ₂	13 510 t CO ₂	14 499 t CO ₂	14 498 t CO ₂	14 347 t CO ₂
Distribution	76 568 t CO ₂	73 854 t CO ₂	69 994 t CO ₂	67 111 t CO ₂	66 854 t CO ₂
TOTAL (HORS BFA ET BALL)	106 911 T CO₂	105 449 T CO₂	103 113 T CO₂	104 094 T CO₂	103 959 T CO₂
TOTAL BALL (HORS BRÉSIL)					138 230 T CO₂
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée (HORS BALL ET BFA)					
Amont agricole	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	21 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T	25 kg CO ₂ /T
Intersite	19 kg CO ₂ /T	17 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	20 kg CO ₂ /T
Distribution	74 kg CO ₂ /T	71 kg CO ₂ /T	70 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T

D. Qualité

Indicateurs (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Analyses de sécurité - GRI 416-1					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé		19 000	20 537	19 985	20 237
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve		44 600	43 788	43 900	44 451
Sites certifiés					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	16	13	12	11	9
Nombre de sites certifiés ISO 22000	2	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	22	20	20	19	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	5	4	4	4	5
Nombre de sites certifiés BRC	15	15	16	15	15
Nombre de sites certifiés SQF	3	3	3	3	4
Nombre de sites certifiés « biologiques »	11	17	17	14	7
Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients				291	282
Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au <i>food defense</i> ...				16 409	16 869

Indicateurs (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
Achats de fruits et légumes élaborés					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	92	106	105	96	104
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	32 %	35 %	42 %	38 %	40 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	439	411	465	564	619
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	94 %	97 %	95 %	98 %	99 %
Nombre de fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	59	47	41	32	13
Part des fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	21 %	15 %	16 %	19 %	7 %
Nombre de fournisseurs évalués - (Hors Canada et États-Unis)	93	171	199	141	145
Part des fournisseurs évalués - (Hors Canada et États-Unis)	32 %	56 %	79 %	82 %	80 %
Nombre de fournisseurs audités - Canada et États-Unis *				15	15
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis *				18 %	20 %
Nombre de fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *				79	75
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *				96 %	99 %

* Méthode de calcul différente du reste du Groupe Bonduelle.



E. Ressources humaines - GRI 102-8

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année	6 983	6 974	7 100	7 330	7 442
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année (BFA)	N/A	N/A	N/A	N/C	3 515
TOTAL	6 983	6 974	7 100	7 330	10 957
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	9 569	9 755	9 961	10 220	10 519

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2017-2018)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 220	1 538	2 485	7 243
Non permanents	249	183	40	472
Saisonniers	591	560	698	1 849
Autres	550	159	245	955
TOTAL	4 610	2 440	3 469	10 519

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin 2018)

GRI 405-1	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 314	664	978	2 956
Hommes	1 950	929	1 607	4 486
Cadre	761	325	367	1 453
Non-Cadre	2 503	1 268	2 218	5 989
Permanents moins de 26 ans	122	43	257	422
Permanents 26 - 35 ans	657	318	590	1 565
Permanents 36 - 45 ans	973	532	642	2 147
Permanents 46 - 49 ans	419	209	250	878
Permanents 50 - 55 ans	568	257	354	1 179
Permanents plus de 55 ans	525	234	492	1 251

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Ancienneté (effectifs permanents)					
0 à 3 ans	1 910	1 892	1 988	2 099	2 194
4 à 9 ans	1 476	1 519	1 545	1 616	1 652
+ 9 ans	3 597	3 563	3 567	3 615	3 596
Ancienneté Moyenne	12,81	12,82	13,00	12,27	12,00
Embauches en nombre de contrats - GRI 401-1					
Permanents	784	641	549	654	701
Non permanents	1 187	942	683	896	829
Saisonniers	6 473	4 791	4 515	5 103	5 037
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP) - GRI 405-1	268 ETP	264 ETP	281 ETP	281 ETP	237 ETP
Turnover total groupe - GRI 401-1 (Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite)					
	12,84 %	13,23 %	14,82 %	16,27 %	15,82 %

Départs par statut en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadre (hors BFA)				
Du fait d'un licenciement	14	8	2	24
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	27	13	9	49
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	30	21	20	71
Du fait d'une mutation	23	2	10	35
Non-Cadre (hors BFA)				
Du fait d'un licenciement	73	44	201	318
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	100	115	70	285
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	304	172	783	1 259
Du fait d'une mutation	19	1	8	28
Départs du fait d'un licenciement au sein de BFA				322

Turnover par sexe * en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femme	11,5 %	16,0 %	26,3 %	17,06 %
Turnover Homme	9,0 %	11,0 %	24,9 %	14,98 %
Départs Femme	218	168	336	722
Départs Homme	243	153	546	942

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

**Turnover par âge * en 2017-2018**

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	3,1 %	3,0 %	8,6 %	4,89 %
Turnover 26 - 35 ans	2,1 %	3,4 %	5,8 %	3,64 %
Turnover 36 - 45 ans	1,4 %	2,9 %	4,3 %	2,68 %
Turnover 46 - 49 ans	0,5 %	0,6 %	1,1 %	0,70 %
Turnover 50 - 55 ans	0,5 %	1,0 %	1,9 %	1,07 %
Turnover plus de 55 ans	2,5 %	2,3 %	3,8 %	2,86 %
Départs moins de 26 ans	144	72	297	513
Départs 26 - 35 ans	98	83	201	382
Départs 36 - 45 ans	64	70	148	282
Départs 46 - 49 ans	21	15	38	74
Départs 50 - 55 ans	21	24	67	112
Départs plus de 55 ans	113	57	131	301

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Part de la formation dans la masse salariale	1,6 %	1,44 %	1,44 %	1,4 %	1,26 %
Nombre total d'heures de formation	168 293	172 776	177 979	174 102	185 938
Durée moyenne de formation par individu - GRI 404-1	27 heures	28 heures	29 heures	31 heures	34 heures
Répartition des heures de formation par sexe - GRI 404-1	29,48 % de femmes 70,52 % d'hommes	36,15 % de femmes 63,85 % d'hommes	32,82 % de femmes 67,18 % d'hommes	35,62 % de femmes 64,38 % d'hommes	30,80 % de femmes 69,20 % d'hommes
Répartition des heures de formation par statut - GRI 404-1				18,66 % de cadres 81,34 % de non-cadres	15,46 % de cadres 84,54 % de non-cadres
Taux de fréquence des accidents du travail	9,22	7,43	4,03	6,19	6,91
Taux de gravité des accidents du travail	0,42	0,42	0,23	0,29	0,31
Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France	1	0,96	1,08	0,96	0,97

Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2017-2018 – GRI 403-2

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux de fréquence	15,61	1,24	4,93	8,48
Homme - Taux de fréquence	10,28	3,53	3,17	5,95
Taux de fréquence	12,42	2,57	3,76	6,91
<i>Taux de fréquence (BFA)</i>				1,75
Femme - nombre AT avec arrêt	43	2	11	56
Homme - nombre AT avec arrêt	42	8	14	64
Nombre AT avec arrêt	85	10	25	120
Femme - Taux de gravité	0,90	0,05	0,16	0,44
Homme - Taux de gravité	0,43	0,08	0,10	0,22
Taux de gravité	0,62	0,07	0,12	0,31
<i>Taux de gravité (BFA)</i>				0,14
Femme - nombre jours perdus AT	2 492	75	353	2 920
Homme - nombre jours perdus AT	1 752	182	463	2 397
Nombre jours perdus AT	4 244	257	816	5 317

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes - Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,03	0,00	0,00	2,03
Hommes - Taux de gravité MP	0,26	0,00	0,00	0,26
Taux de gravité MP	0,97	0,00	0,00	0,97
Femmes - Nombre jours perdus MP	5 590	ND	ND	5 590
Hommes - Nombre jours perdus MP	1 070	ND	ND	1 070
Nombre jours perdus AT MP	6 660	ND	ND	6 660

ND : Données non disponibles.



Note méthodologique du reporting RSE

Indicateur	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement	0	4	62	0	17
Nombre d'heures travaillées	16 058 864	16 556 775	16 889 400	17 125 082	17 368 538
Taux d'absentéisme	3,42 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %
Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)	246 789 278 €	252 912 461 €	259 398 219 €	266 972 624 €	288 609 131 €
Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3	78,05 %	78,16 %	79,42 %	80,61 %	72,14 %
Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3	77,71 % de femmes 78,28 % d'hommes	79,44 % de femmes 77,28 % d'hommes	80,94 % de femmes 78,45 % d'hommes	81,88 % de femmes 79,76 % d'hommes	72,86 % de femmes 71,68 % d'hommes
Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques - GRI 404-3				92,52 % de cadres 78,62 % de non-cadres	77,14 % de cadres, et 71,19 % de non-cadres

Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2017-2018

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme - Taux d'absentéisme	5,9 %	6,1 %	4,5 %	5,5 %
Homme - Taux d'absentéisme	3,8 %	3,7 %	3,5 %	3,6 %
Taux d'absentéisme	4,7 %	4,7 %	3,8 %	4,4 %
Femme - Heures travaillées	2 755 474	1 616 917	2 231 681	6 604 072
Homme - Heures travaillées	4 085 780	2 268 004	4 410 682	10 764 466
Heures travaillées	6 841 254	3 884 921	6 642 363	17 368 538

2.7 Annexes

2.7.1 Comité d'Éthique

Un Comité d'Éthique a été officiellement constitué pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il comprend quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Président de la mission rev3 (troisième révolution industrielle en Hauts-de-France). Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA.

Jean-Bernard Bonduelle

Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SA, il est également Président de l'Union pour la promotion des industries de l'appertisé (Uppia), Vice-président de

l'Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (Anifelt) et Vice-président de la Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes (Profel).

Arno Van Dongen

Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve puis Directeur commercial et marketing de la zone Benelux, il est actuellement Directeur de la zone Europe du Nord de la *business unit* Bonduelle Europe Long Life.

Marie-France Tisseau

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, elle a été Conseil juridique puis avocat-conseil spécialisé en droit des sociétés et droit fiscal, auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008.

2.7.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle - GRI 102-16

1 - Charte éthique du Groupe Bonduelle

Une Charte éthique, pourquoi ?

Le Groupe Bonduelle a décidé d'écrire, en 2012, une Charte éthique en s'inspirant de son histoire, de ses valeurs et en souhaitant s'impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que cette Charte éthique exprime un idéal difficile à atteindre dans une organisation mais elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les Parties Prenantes avec lesquelles le groupe est en relation. Elle doit conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

Il s'agit en premier lieu d'un engagement du groupe. Celui-ci nécessite l'engagement proactif de ses collaborateurs pour que cette démarche éthique prenne corps dans les pratiques quotidiennes.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Dans cette Charte éthique, Bonduelle entend défendre, et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en

s'appuyant sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte éthique forme le socle fondamental des valeurs et des principes. Cette charte, au-delà du cadre juridique qui doit être respecté sans faille, guide notre action et les politiques et procédures internes notamment le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, auquel chacun doit se conformer.

La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Elle permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.



Un Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs. Il pourra être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : ethic_committee@bonduelle.com. Les Parties Prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

Il est composé de 4 membres, internes et externes de l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an.

Le Comité d'Éthique est informé de l'application de la Charte éthique et du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et veille annuellement à la gestion des éventuels dysfonctionnements.

2 - Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, notamment depuis 2003 au travers de sa signature du *UN Global Compact*, qui engage à appliquer les 10 valeurs fondamentales liées aux Droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Respect des réglementations, conventions et traités internationaux

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

Certains des engagements de Bonduelle qui suivent sont de fait des obligations légales dans certains pays mais il importe de les souligner, car ils demandent pour leur respect et leur mise œuvre une vigilance active.

Actions politiques

Bonduelle se conforme à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

Respect de la Cité

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales, à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

Respect de l'environnement

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

3 - Une entreprise humaine

Respect de l'Homme

Bonduelle s'engage à respecter les conventions précitées et porte une attention toute particulière dans les pays à risques à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Une entreprise équitable - Dialogue au sein de l'entreprise

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

Santé et sécurité

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

Équilibre vie privée et vie professionnelle

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

Discrimination

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage, dans tous les pays, à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

Harcèlement

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues.

Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Formation

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle

a mis en place des dispositifs de formation qui ont pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

Liberté d'expression et d'opinion

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter la liberté d'expression et d'opinion de chacun.

Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux dans la mesure où celles-ci sont effectuées en dehors des heures de travail et qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Par ailleurs, comme chaque collaborateur est un ambassadeur du Groupe Bonduelle, il est important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite.

4 - Une entreprise intègre

Qualité des produits et des services

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

Bonduelle exige l'application de ces principes dans sa chaîne d'approvisionnement.

Fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe Bonduelle veille à ce que ses sous-traitants et fournisseurs s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent les principes de la présente charte.

Il exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

En conséquence, les choix des collaborateurs Bonduelle en matière d'achats et de partenariats doivent prendre en considération le comportement durable et éthique des cocontractants en procédant à une évaluation portant notamment sur leur fiabilité, leur intégrité ainsi que leur rôle dans la vie économique et sociale locale.



Concurrence

Le Groupe Bonduelle s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

Transparence

Bonduelle s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les instances représentatives du personnel et les consommateurs reçoivent une information fiable, transparente et véritable. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer ; et ceci dans la limite de la préservation de ses intérêts propres notamment en matière d'innovation et de concurrence.

Confidentialité

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différentes parties prenantes.

Bonduelle s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs et des parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles).

Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle.

Corruption et conflits d'intérêts

Bonduelle s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence et à mettre en œuvre un programme anti-corruption dans tous les pays où il est implanté et où

il a des relations. Ce programme inclut la diffusion d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires permettant notamment de guider les collaborateurs en situation délicate.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

Lanceurs d'alerte

Bonduelle s'engage à protéger le lanceur d'alerte qui signalerait ou révélerait de manière désintéressée et de bonne foi tout manquement à la présente charte ou tout crime ou délit ou violation grave ou manifeste, ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général et dont il a eu personnellement connaissance.

Non-respect de la Charte éthique

Afin que le Groupe Bonduelle puisse respecter les principes de la charte, chaque manager et chaque collaborateur, dans quelque pays qu'il soit, se doit d'adopter un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du groupe et de ne rien faire qui soit contraire aux principes définis dans la présente charte et à l'ensemble des documents inspirés par elle.

Le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires spécifie des modalités d'exécution de ces principes.

Les éventuelles violations de la charte pourront par ailleurs être portées à la connaissance du supérieur hiérarchique concerné ou *via* le dispositif d'alerte.

Le Comité d'Éthique peut également être contacté pour fournir un éclairage dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe ou dans le cas d'un dysfonctionnement de gestion des alertes. Dans ce cas, le Comité d'Éthique peut être contacté à l'adresse suivante : ethic_committee@bonduelle.com.

2.7.3 Matrice de matérialité - GRI 102-46, 101-1

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016. La Russie a réalisé sa matrice de matérialité en 2016-2017.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2016-2017 ont conforté les résultats de la matrice (voir matrice en 1.3.2 Risques et enjeux).

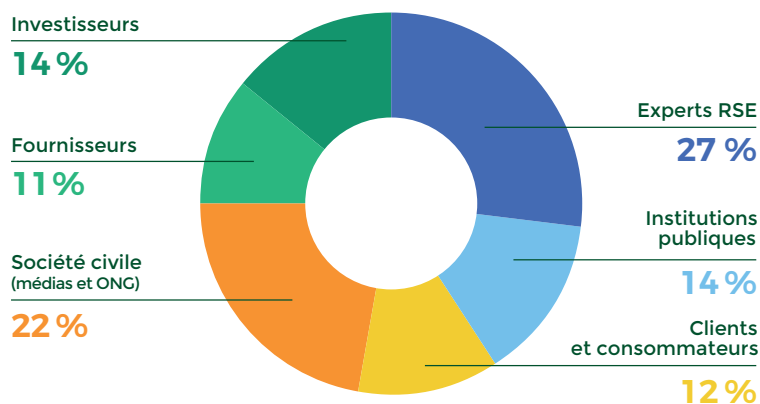
Identification des enjeux RSE de Bonduelle

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs détaillés en 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1.

Consultation des parties prenantes

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes, ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle, ont été sélectionnées.

64 organisations ou experts indépendants ont répondu au questionnaire



Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa

vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.



Hiérarchisation des enjeux

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée partie 3.5) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

Pour chaque enjeu, le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats *via* les matrices de matérialité réalisées dans les pays où Bonduelle est présent.

Matrice de matérialité – GRI 103-1

L'analyse de matérialité (voir matrice en 1.3.2 Risques et enjeux) a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Ils sont également en lien avec les objectifs de développement durable (voir 1.4.3.2 La contribution de Bonduelle aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU). Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son éco-système pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en section 2.4.3.1 et 2.4.3.2) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en section 2.4.3) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en partie 2.5.3.1) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en partie 2.1.4) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en partie 2.4.1 et 2.2.1) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en partie 2.5.3.2 et 2.5.4.4) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en partie 2.2 et 2.3) ;
- préservation du sol (détaillé en partie 2.2) ;
- préservation de l'eau (détaillé en partie 2.3.5) ;
- qualité et sécurité des emballages (détaillé en partie 2.3.8) ;
- pollution de l'eau (détaillé en partie 2.3.5) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en partie 2.2, notamment 2.2.4.1) ;
- conformité légale (détaillé en partie 2.1.4) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en parties 2.1.2.4 et 2.5.6) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en partie 2.4.3.2) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en partie 2.4.3) ;
- économie d'énergie (détaillé en partie 2.3.4).

Matrice de matérialité

Importance pour les parties prenantes externes

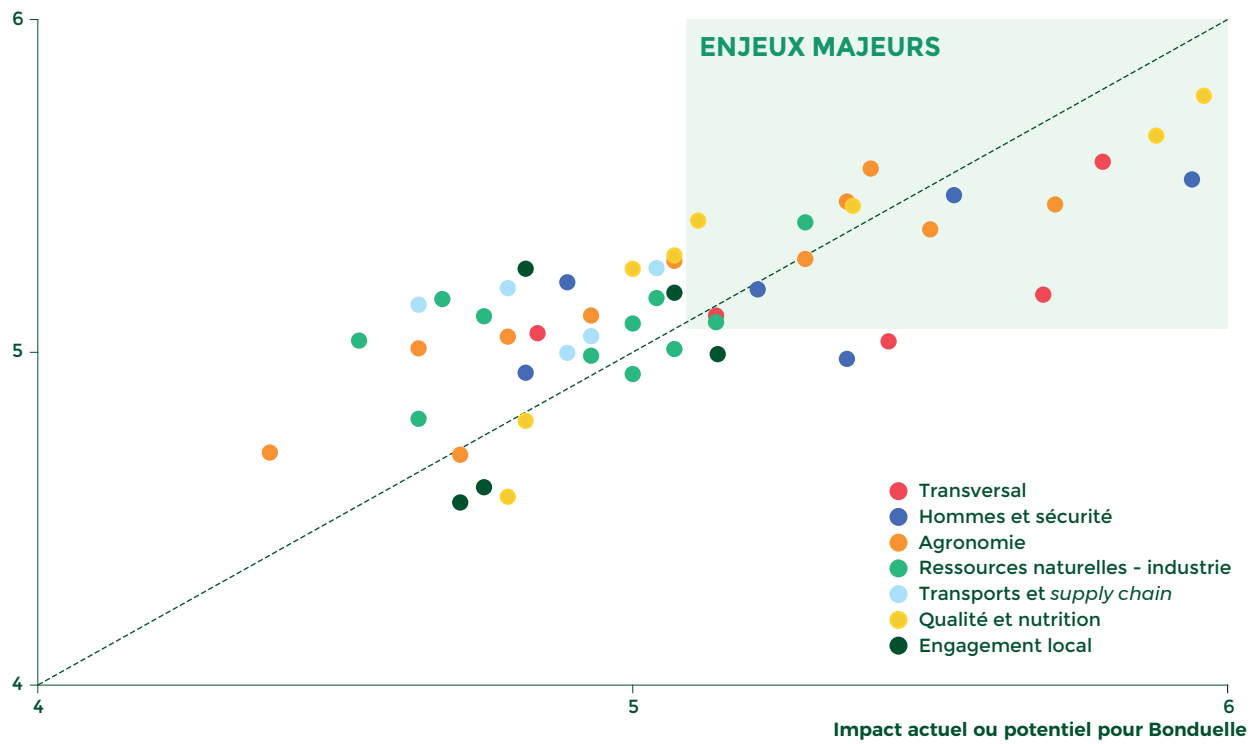




Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2



2.8 Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2 - GRI 102-55

2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions	
GRI 101 - Foundation	101-1 : Principes de reporting définissant le contenu du rapport (Prise en compte des parties prenantes, Contexte de développement durable, Matérialité, Exhaustivité)	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37		
		1.3 Bonduelle dans son écosystème		8-11		
		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle		11		
		2.7.3 Matrice de matérialité		114-116		
		2.6.1 Contexte et objectifs		90		
	101-1 : Principes de reporting définissant la qualité du rapport (Exactitude, Equilibre, Clarté, Comparabilité, Fiabilité, Respect des délais)	2.6.2 Procédure		2.6.6 Rapport d'assurance	90-91	
		2.6.3 Périmètre			91-93	
					96-97	
	101-2 : Utilisation des normes GRI pour le reporting de développement durable (Application des principes de reporting, Reporting des éléments généraux d'information, Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre, Présentation des informations)	2.6.1 Contexte et objectif			90	
		2.6.2 Procédure			90-91	
2.6.3 Périmètre				91-93		
GRI 102 : General Disclosures 2016	101-3 : Déclarations liées à l'utilisation des normes GRI	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Exigences de transparence		34		
	102-1 : Nom de l'organisation	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Dénomination sociale		264-272		
		102-2 : Principales marques, produits et/ou services	1.5 Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		18-21	
			1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		22-23	
		1.7 Organisation du groupe au 01/07/2018		24-26		
	102-3 : Localisation du siège social	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Siège social		264-272		
	102-4 : Nombre de pays où l'organisation est implantée	1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2018			22-23	
		1.7 Organisation du groupe au 01/07/2018			24-26	
	102-5 : Nature du capital et forme juridique	7.2 Actionnariat			258-260	
		7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Forme juridique			264-272	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages Omissions		
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-6 : Marchés où l'organisation opère	1.5	Activités et création de valeur du Groupe Bonduelle dans le monde au 01/07/2017	2.6.6 Rapport d'assurance	18-21	
		1.6	Bonduelle dans le monde au 01/07/2018		22-23	
	102-7 : Taille de l'organisation évaluée	1.2	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle		6-7	
		1.7	Organisation du groupe au 01/07/2018		24-26	
		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs		98-109	
		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles		99-103	
	102-8 : Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	2.6.7		Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109 ; 96-97
	102-9 : Chaîne d'approvisionnements de l'organisation		2.2.1		En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44
			2.3.10		Achats responsables	65-67
	102-10 : Évolutions significatives au cours de la période		1.1		Message de la Direction générale	4-5
1.7			Organisation du groupe au 01/07/2018	24-26		
2.1.2.1			Édito	21		
2.3.10			Achats responsables	65-67		
102-11 : Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	Moyens consacrés à la prévention des risques	4.2	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	161-163		
102-12 : Chartes, principes et initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		2.1.4	Pratique éthique des affaires	37-43		
		2.5.3.2	Droits de l'Homme	82		
102-13 : Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		2.1.3.2	Relations avec les parties prenantes - Participation aux réflexions sectorielles	33-34		
Stratégie						
102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales Formation et information des salariés en matière de protection environnementale 	1.1	Message de la Direction générale : 2017-2018	4-5		
		2.1.2.1	Édito	21		
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30		
Éthique						
102-16 : Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	110-113		
Gouvernance						
102-18 : Structure de gouvernance de l'organisation		3.1	Informations sur l'organisation et les structures juridiques du groupe et actionnariat (au 30 Juin 2018) et présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA	132-137		

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages Omissions
GRI 102 : General Disclosures 2016				
Implication des parties prenantes				
102-40 : Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37
102-41 : Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	<ul style="list-style-type: none"> Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n° 87 et 98) Bilan des accords collectifs 	2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social		85-86
102-42 : Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle		11
		2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Participation aux réflexions sectorielles		33-34
		2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37
102-43 : Type de partenariat avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions du dialogue avec les parties prenantes Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37
102-44 : Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue		34-37
Paramètres du rapport				
102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport		1.7 Organisation du groupe		24-26
		5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe		174-218
		2.6.3 Périmètre		91-93
102-46 : Processus de contenu et de périmètre des Aspects		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle		11
		2.7.3 Matrice de matérialité		114-116
102-47 : Aspects identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matérialité du Groupe Bonduelle		11
102-48 : Reformulation des indicateurs		2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		98-109
		2.6.1 Contexte et objectif		90
		2.6.2 Procédure		90-91
		2.6.4 Indicateurs		93-94
102-49 : Évolutions de périmètres		2.6.3 Périmètre - Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2017-2018		92
102-50 : Période de reporting		2.6.1 Contexte et objectifs		90
		2.6.5 Calendrier 2017-2018		95
102-51 : Date du dernier rapport publié, le cas échéant		2.6.5 Calendrier 2017-2018		95
102-52 : Périodicité des rapports		2.6.5 Calendrier 2017-2018		95
102-53 : Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		2.6.5 Calendrier 2017-2018		95
102-54 : Conformité du rapport		2.1.3.2 Relations avec les parties prenantes - Exigences de transparence		34
102-55 : GRI Content Index		8.4 Tables de concordance - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i> et article 225 Grenelle 2		117-128
102-56 : Vérification du rapport		2.6.6 Rapport d'assurance		96-97

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :					
Catégorie économie, aspect impacts économiques indirects		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3 Périmètre 2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		91-93 114-116	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.1.3 Principes directeurs		32-37	
		2.1.2.3 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		30-32	
		2.2.4 La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires		49-52	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3 Principes directeurs		32-37	
GRI 203 : <i>Indirect Economic Impacts</i> 2016	203-2 : Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	2.2.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle		46-47
			2.5.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs		82
			2.5.4.4 Transparence : le Dialogue social		85-86
			2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88
Élément d'information spécifique :					
Catégorie société, aspect lutte contre la corruption		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.1.4 Pratique éthique des affaires		37-43	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
		2.1.4.6 Programme anti-corruption		39	
GRI 205 : <i>Anti-corruption</i> 2016	205-2 : Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	2.1.4.6 Programme anti-corruption		39
Élément d'information spécifique :					
Catégorie environnement, aspect Matières		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Qualité et sécurité des emballages			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Formation et information des salariés en matière de protection environnementale	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56
			2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55
			2.3.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire		63-64
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33
GRI 301 : <i>Materials</i> 2016	301-2 : Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect énergie	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56	
			2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55	
			2.3.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		58-59	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 302 : <i>Energy</i> 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement 	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Consommation d'énergie	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97	
	302-4 : Réduction de la consommation énergétique		2.3.4.1 Management des consommations d'énergie		58-59	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect eau	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.3.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56	
			2.3.1 En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	2.6.6 Rapport d'assurance	53-55 ; 96-97	
			2.3.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau		59-61	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 303 : <i>Water</i> 2016	303-1 : Consommation d'eau totale par source	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Sourcing de l'eau ; Consommation d'eau	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect émissions				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	2.3.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56
			2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55
		2.3.3	Empreinte carbone du groupe et transition énergétique		56-57	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation aux conséquences du changement climatique Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol 	2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 305 : <i>Emissions</i> 2016	305-1 : Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires)	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
	305-2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires)	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect effluents et déchets	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
			2.6.4	Indicateurs		93-94
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		53-55
2.3.2			Politique du groupe et moyens mis en œuvre		56	
2.3.5			Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau		59-61	
		2.3.6	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire		61-62	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 306 : <i>Effluents and waste</i> 2016	306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Rejet des polluants et proportion épurée	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97
	306-2 : Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles - Production de déchets banals	2.6.6 Rapport d'assurance	99-103 ; 96-97



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :			Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.7.1	Comité d'Éthique		110
			2.7.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle		110-113
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33
GRI 307 : Environmental Compliance 2016	307-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans le domaine environnemental		2.1.4.8	Plan de vigilance - Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux		40-43
Élément d'information spécifique :		Catégorie environnement, aspect évaluation des fournisseurs	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats		44
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33
GRI 308 : Supplier Environmental Assessment 2016	308-1 : Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux		2.3.10	Achats responsables		65-67
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - A. Agronomie		98
Élément d'information spécifique		Catégorie social, aspect emploi				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Organisation du temps de travail	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30
			2.6.3	Périmètre		91-93
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Organisation du temps de travail	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79
		Organisation du dialogue social	2.5.4.4	Transparence : le Dialogue social		85-86
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33
GRI 401 : Employment 2016	401-1 : Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Embauches et licenciements	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Embauches en nombre de contrats	2.6.6 Rapport d'assurance	105-109 ; 96-97

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions	
Élément d'information spécifique :						
Catégorie social, aspect santé et sécurité au travail						
Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail						
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
		Conditions de santé au travail		2.5.3.1	Sécurité et conditions de travail	79-82
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 403 : <i>Occupational Health and Safety</i> 2016	403-2 : Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	• Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2017-2018	
		• Absentéisme				
	403-4 : Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	• Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail		2.5.4.4	Transparence : le Dialogue social	85-86
		• Sécurité au travail		2.5.3.1	Sécurité et conditions de travail	79-82
Élément d'information spécifique :						
Catégorie social, aspect formation et éducation						
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
		2.6.3	Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
		2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		83-84	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 404 : <i>Training and Education</i> 2016	404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Nombre total d'heures de formation		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines - Durée moyenne de formation par individu ; Répartition des heures de formation par sexe ; Répartition des heures de formation par statut	
	404-3 : Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Politiques mises en œuvre en matière de formation		2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109
			2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes	83-84	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect diversité et égalité des chances				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30	
			2.6.3	Périmètre	91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Politique de lutte contre les discriminations	2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79	
			2.5.4.3	Diversité	84-85	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE	32-33		
GRI 405 : <i>Diversity and Equal Opportunity</i> 2016	405-1 : Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	<ul style="list-style-type: none"> Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées 	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109	
			3.1.3	Bonduelle SCA	133-134	
			3.1.4	Bonduelle SA	135-136	
			2.5.4.3	Diversité	84-85	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect liberté syndicale	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3	Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle	11	
			2.7.3	Matrice de matérialité - matrice de matérialité	114-116	
			2.1.2.2	Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs	29-30	
			2.6.3	Périmètre	91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	75-79	
			2.5.3.2	Droits de l'Homme	82	
		2.1.4	Pratique éthique des affaires	37-43		
103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1	Gouvernance de la RSE	32-33		
GRI 407 : <i>Freedom of Association and Collective Bargaining</i>	407-1 : Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourrait être violé	<ul style="list-style-type: none"> Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 	2.5.3.2	Droits de l'Homme	82	
			2.5.4.4	Transparence - le Dialogue social	85-86	
			2.3.10	Achats responsables - Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories	65-67	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect investissement	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
			2.5.3.2 Droits de l'Homme		82	
			2.3.10 Achats responsables		65-67	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 412 : <i>Human Rights Assessment</i> 2016	412-3 : Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	2.5.3.2 Droits de l'Homme		82	
			2.3.10 Achats responsables		65-67	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie société, aspect communautés locales				
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.5.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		75-79	
			2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88	
			2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle		72-73	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 413 : <i>Local communities</i> 2016	413-1 : Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	2.4.4.2 Fondation Louis Bonduelle - Les projets soutenus en 2017-2018		72-73	
			2.5.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		87-88	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie produits, aspect santé et sécurité des consommateurs	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
			2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
			2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
			2.6.3 Périmètre		91-93	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 416 : <i>Customer Health and Safety</i> 2016	416-1 : Part des catégories de produits pour lesquelles les impacts sur la santé sont évalués	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.3.1 Qualité et traçabilité		69-71	
			2.4.3.2 Qualité nutritionnelle		71	
			2.6.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - D. Qualité		104-105	

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 417 : <i>Marketing and Labeling</i> 2016	417-1 : Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures de l'organisation et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre	69	
			2.4.3.1 Qualité et traçabilité	69-71	
			2.4.3.2 Qualité nutritionnelle	71	
Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : <i>Management Approach</i> 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	1.3.3 Risques et enjeux - Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle		11	
		2.7.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		114-116	
		2.1.2.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		29-30	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.6.3 Périmètre		91-93	
		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		69	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.1.3.1 Gouvernance de la RSE		32-33	
GRI 419 : <i>Socio-economic Compliance</i> 2016	419-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux et économiques	2.1.4.8 Plan de vigilance - Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux		40-43	

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Autres enjeux matériels de Bonduelle						
Not applicable	Conformité légale et intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients		2.1.3.2	Relations avec les parties prenantes - Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	34-37	
			2.1.4	Pratique éthique des affaires	37-43	
Autres enjeux non matériels de Bonduelle bénéficiant d'indicateurs						
Enjeu						
Not applicable	Préservation de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44	
			2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	47-49	
			2.2.4	La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires	49-52	
			2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme	62	
			2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44	
2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	99-103				
Not applicable	Traçabilité alimentaire	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.4.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	69	
			2.4.3.1	Qualité et traçabilité	69-71	
Not applicable	Sécurité alimentaire	Utilisation des sols	2.2.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	44	
			2.2.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	47-49	
			2.3.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	53-55	
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	99-103	
			2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - A. Agronomie	98	
Not applicable	Évolution des salariés Rémunérations et évolution	Rémunérations et évolution	2.6.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	105-109	
			2.5.1	En synthèse : enjeux, objectifs et résultats	74	
			2.5.3.3	Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs	82	
			2.5.4.1	Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes	83-84	
Not applicable		<ul style="list-style-type: none"> Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales Prise en compte des nuisances sonores 	2.3.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme	62	
Not applicable		Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités	199-202 213	



Rapport sur le gouvernement d'entreprise



3.1	Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionnariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA	132
3.1.1	Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionnariat (au 1 ^{er} juillet 2018)	132
3.1.2	Schéma de l'organisation managériale du groupe (au 1 ^{er} juillet 2018)	133
3.1.3	Bonduelle SCA	133
3.1.4	Bonduelle SA	135
3.2	Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance	138
3.2.1	Informations relatives au représentant légal du Gérant de Bonduelle SCA	138
3.2.2	Informations relatives à la composition du Conseil de Surveillance	138
3.2.3	Informations relatives aux membres du Conseil de Surveillance	139
3.2.4	Informations particulières relatives aux mandataires sociaux	145
3.2.5	Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	145
3.2.6	Transactions avec les parties liées	145
3.2.7	Contrats de service	145
3.3	Informations relatives au fonctionnement du Conseil de Surveillance	146
3.3.1	Code de gouvernance	146
3.3.2	Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance	146
3.4	Informations relatives aux rémunérations	149
3.5	Informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	150

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

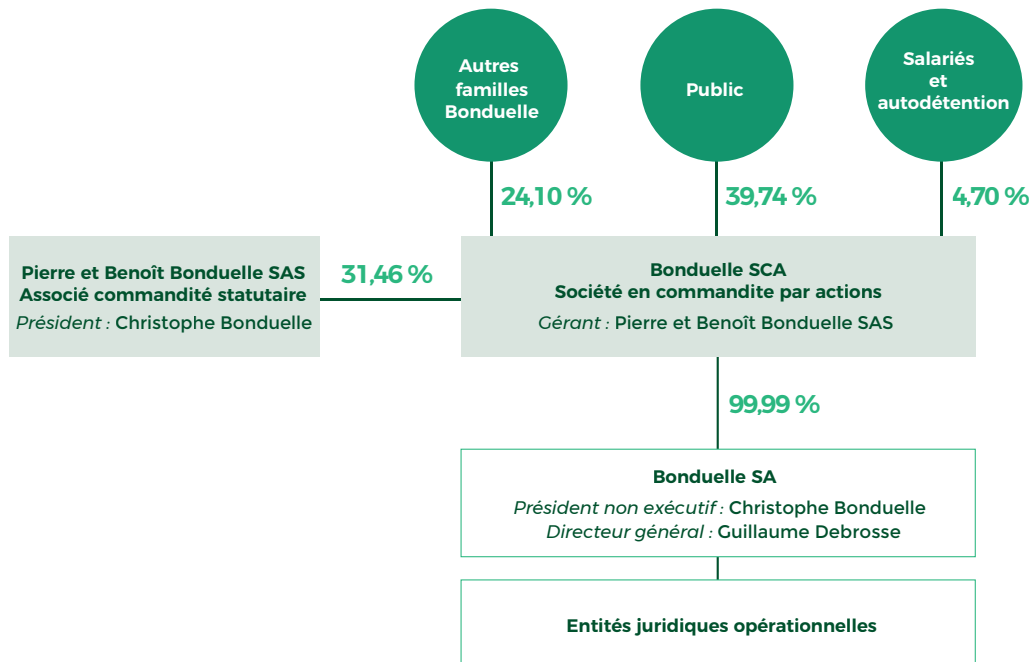
En application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, et des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, le Conseil de Surveillance a établi le présent Rapport sur le gouvernement d'entreprise qui vise notamment à rendre compte de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance. Il inclut également le rapport annuel visé à l'article L. 226-9 du Code de commerce et le rapport visé à l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier.

La préparation du présent rapport a bénéficié du concours des membres du Conseil de Surveillance, du Président de Bonduelle SA, du Directeur général de Bonduelle SA, du Directeur général adjoint Finance et Développement, du Directeur de l'audit interne et du Directeur juridique du groupe.

3.1 Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionnariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA - GRI 102-18

3.1.1 Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionnariat (au 1^{er} juillet 2018)

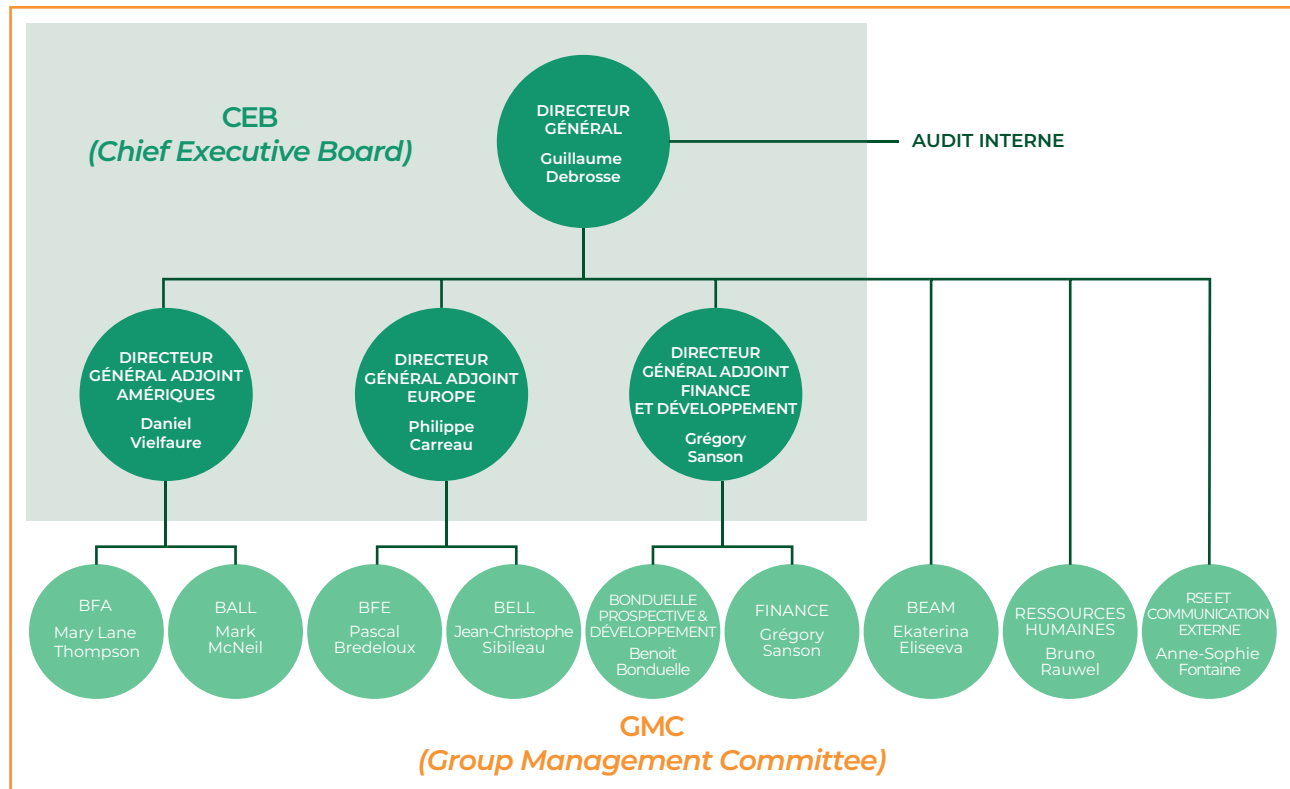
L'actionnariat de Bonduelle, caractérisé par une forte présence familiale, est gage de stabilité et de continuité.



L'organisation des entités juridiques opérationnelles n'est pas représentative de l'organisation de l'entreprise en termes de production et de commercialisation. L'activité opérationnelle est organisée autour des zones Europe et hors Europe au travers de *business units*.



3.1.2 Schéma de l'organisation managériale du groupe (au 1^{er} juillet 2018)



3

3.1.3 Bonduelle SCA - GRI 405-1

La société en commandite par actions comporte 2 catégories d'associés :

- La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est Associée commanditée, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Conseil d'Administration de sept membres détermine la position de l'Associé commandité relativement aux options stratégiques soumises au Conseil d'Administration de la société Bonduelle SA. Ses décisions concourent à la détermination des positions de ce dernier au travers des

représentants de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS qui sont membres du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SA.

- Les Associés commanditaires (autres familles, public et salariés) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme, leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

La Gérance

La Gérance est exercée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, elle-même représentée par son Président, Monsieur Christophe Bonduelle.

Le Conseil de Surveillance

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (dont les huit

membres sont indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.



- ① **Martin Ducroquet**
Président
- ② **Isabelle Danjou**
Vice-présidente
- ③ **Laurent Bonduelle**
- ④ **Matthieu Duriez**
- ⑤ **Élisabeth Minard**
- ⑥ **Marie-France Tisseau**
- ⑦ **Jean-Pierre Vannier**
- ⑧ **Marie-Ange Verdickt**

Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est en charge, en particulier, du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'examen approfondi des comptes, de l'évaluation des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques et des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes.



- ① **Marie-Ange Verdickt**
Présidente
- ② **Isabelle Danjou**
- ③ **Martin Ducroquet**
- ④ **Jean-Pierre Vannier**

Les compétences des membres du Comité des Comptes sont précisées dans la partie 3.2.3.

Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA

3.1.4 Bonduelle SA – GRI 405-1

En novembre 2017, Bonduelle SAS, holding opérationnelle du groupe, a été transformé en société anonyme. Monsieur Christophe Bonduelle a été nommé Président Directeur général par le Conseil d'Administration.

Dans le cadre du plan de succession de Monsieur Christophe Bonduelle, représentant du Gérant de Bonduelle SCA et Président Directeur général pendant tout l'exercice 2017-2018, le mode de gouvernance de Bonduelle SA a été modifié par le Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} juillet 2018. En conséquence, Monsieur Christophe Bonduelle a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Guillaume Debrosse a été nommé Directeur général.

Par ailleurs, de nouveaux organes de gouvernance opérationnelle ont été créés (cf. *supra*).



3

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé d'administrateurs dont certains sont issus de la famille Bonduelle et comprend un administrateur représentant les salariés. L'indépendance des membres est appréciée au regard de critères similaires à ceux des membres du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

et conformément au règlement intérieur de Bonduelle SA ⁽¹⁾. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements dans le cadre fixé par l'Associé commandité.



① **Christophe Bonduelle**
Président

Administrateurs

- ② Benoît Bonduelle
- ③ François Bonduelle
- ④ Jean-Bernard Bonduelle
- ⑤ Jérôme Bonduelle
- ⑥ Marc Bonduelle
- ⑦ Pierre Deloffre
- ⑧ Miriam Fedida
- ⑨ Antoine Fiévet
- ⑩ Pierre Pâris
- ⑪ Philippe Vasseur

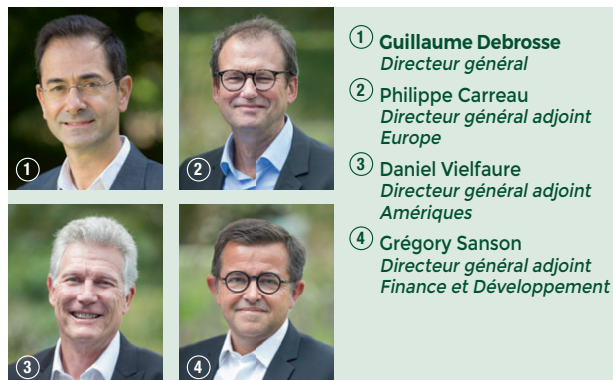
Administrateur salarié

- ⑫ Armand Biau

(1) Sont considérés comme membres indépendants conformément au règlement intérieur de Bonduelle SA, Miriam Fedida, Antoine Fiévet, Pierre Pâris et Philippe Vasseur.

Le Chief Executive Board (au 1^{er} juillet 2018)

Monsieur Guillaume Debrosse a été nommé Directeur général par le Conseil d'Administration de Bonduelle SA du 6 juillet 2018. Pour exercer son mandat, le Directeur général s'appuie sur trois Directeurs généraux adjoints, en charge respectivement des Amériques (Daniel Vielfaure), de l'Europe (Philippe Carreau) et de la Finance et du Développement (Grégory Sanson). Ensemble, ils forment le *Chief Executive Board* (CEB), en charge de l'exécution de la stratégie définie par le Conseil d'Administration de Bonduelle SA.



- ① **Guillaume Debrosse**
Directeur général
- ② **Philippe Carreau**
Directeur général adjoint Europe
- ③ **Daniel Vielfaure**
Directeur général adjoint Amériques
- ④ **Grégory Sanson**
Directeur général adjoint Finance et Développement

Le Group Management Committee (au 1^{er} juillet 2018)

Le *Group Management Committee* (GMC) est composé des membres du *Chief Executive Board*, des Directeur(trice)s généraux(générales) des *business units*, du Directeur du pôle Bonduelle Prospective et Développement, du Directeur des ressources humaines et de la Directrice RSE et communication externe. Le GMC assure la transversalité au sein du groupe

dans la mise en œuvre des décisions opérationnelles adoptées par le CEB.

Le GMC reflète, dans sa composition, le souci de mixité des organes de gouvernance et la dimension internationale du groupe.



- ① **Guillaume Debrosse**
Directeur général
- ② **Philippe Carreau**
Directeur général adjoint Europe
- ③ **Daniel Vielfaure**
Directeur général adjoint Amériques
- ④ **Grégory Sanson**
Directeur général adjoint Finance et Développement
- ⑤ **Mary Lane Thompson**
Directrice générale Bonduelle Fresh Americas (BFA)
- ⑥ **Mark McNeil**
Directeur général Bonduelle Americas Long Life (BALL)
- ⑦ **Pascal Bredeloux**
Directeur général Bonduelle Fresh Europe (BFE)
- ⑧ **Jean-Christophe Sibileau**
Directeur général Bonduelle Europe Long Life (BELL)
- ⑨ **Ekaterina Eliseeva**
Directrice générale Bonduelle EurAsia Markets (BEAM)
- ⑩ **Benoît Bonduelle**
Directeur du pôle Bonduelle Prospective et Développement
- ⑪ **Anne-Sophie Fontaine**
Directrice RSE et communication externe
- ⑫ **Bruno Rauwel**
Directeur ressources humaines



Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA






- ① **Pierre Deloffre**
*Président du comité,
ancien Directeur général
du Groupe Bonduelle*
- ② **Antoine Fiévet**
*Président du Directoire
d'Unibel*
- ③ **Kalya Tea**
*Senior Client Partner de
Korn Ferry International*
- ④ **Harry Touret**
*Directeur général adjoint
ressources humaines
du Groupe SEB*

Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations, émanation du Conseil d'Administration de Bonduelle SA, composé majoritairement de membres indépendants et extérieurs à l'entreprise, formule au Conseil d'Administration des propositions concernant les rémunérations des organes de Direction du groupe ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle et donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux dirigeants. Ses réunions se tiennent indépendamment de la vie sociale de la société cotée.

Le Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique assure une mission de conseil sur l'application de la Charte éthique de Bonduelle (présentée page 110). Il se réunit deux fois par an et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.






- ① **Philippe Vasseur**
*Président
Président du Réseau
Alliances et du World
Forum Lille*
- ② **Jean-Bernard Bonduelle**
*En charge des relations
extérieures*
- ③ **Marie-France Tisseau**
*Membre du Conseil de
Surveillance de Bonduelle*
- ④ **Arno Van Dongen**
*Directeur de la zone
Europe du Nord - BELL*

Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

3.2 Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

3.2.1 Informations relatives au représentant légal du Gérant de Bonduelle SCA

Christophe Bonduelle

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, elle-même Gérante de Bonduelle SCA et Associé commandité.

Nationalité : Française

1^{re} nomination : 17/06/1995

Mandat illimité

Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure

Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 102 920

Mandat et fonctions exercés au cours de l'exercice 2017-2018

Au sein de sociétés consolidées par Bonduelle SCA :

- Président Directeur général de Bonduelle SA
- Président de Bonduelle Canada
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Italia
- Administrateur de Bonduelle Nederland BV
- Administrateur de Bonduelle Nordic
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Northern Europe
- Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Portugal
- Président de Bonduelle US Holding
- Président de Bonduelle USA

Au sein de sociétés extérieures au Groupe Bonduelle :

- Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
- Administrateur de La Plaine SA
- Gérant de la SCI Chanvoleau
- Gérant de la SC L'Amirauté
- Gérant du Groupement Foncier Rural (GFR) de Bellebrune
- Gérant de la SC d'Etienfort
- Administrateur des Carrières du Boulonnais

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Administrateur du Crédit du Nord
- Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques
- Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA de CV
- Administrateur de Bonduelle Kuban
- Président de Ready Pac Foods Inc.

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

3.2.2 Informations relatives à la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA est composé de 8 membres.

Lors de sa réunion du 28 septembre 2018, le Conseil de Surveillance a constaté que l'ensemble de ses membres sont indépendants au regard des critères d'indépendance fixés par le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, inspiré du Code Afep-Medef.

L'Assemblée Générale aura à se prononcer sur la ratification de la nomination provisoire de Monsieur Jean-Pierre Vannier, en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Cette nomination à titre provisoire a été décidée lors de la réunion du Conseil de Surveillance du 29 mai 2018 en remplacement de Monsieur Yves Tack à la suite du décès de ce dernier. Monsieur Jean-Pierre Vannier, diplômé de l'Institut Catholique des Arts et Métiers et titulaire d'un Executive MBA de l'EDHEC Business



Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

School, dispose d'une expertise industrielle démontrée. Il est actuellement en charge des projets d'investissement d'un groupe *leader* mondial des ingrédients d'origine naturelle.

L'Assemblée Générale aura également à se prononcer sur le renouvellement de trois membres du Conseil de Surveillance, Monsieur Martin Ducroquet, Madame Isabelle Danjou et Madame Marie-Ange Verdickt, tous indépendants.

Le conseil comprendra, sous réserve de l'adoption des résolutions proposées à l'Assemblée Générale, 4 femmes et 4 hommes, se conformant ainsi à la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance, à l'égalité professionnelle et au Code de gouvernance Afep-Medef.

3.2.3 Informations relatives aux membres du Conseil de Surveillance

Martin Ducroquet

Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Membre du Comité des Comptes depuis le 03/12/2015
Membre indépendant
Nationalité : Française
Date de 1^{re} nomination : 06/12/2012
Date du dernier renouvellement : 03/12/2015
Date d'échéance du mandat : AG 2018
Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 2 000
Taux de présence au conseil : 100 %

Carrière

Martin Ducroquet a exercé des fonctions chez Siparex Private Equity pendant près de 10 ans, notamment en tant que Directeur d'investissements. À ce titre, il était représentant permanent dans divers Conseils d'Administration et de Surveillance de sociétés non cotées. Il est actuellement Directeur général de Sencrop SAS et gérant de Tactus SARL.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Gérant de Tactus SARL
- Directeur général de Sencrop SAS

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Isabelle Danjou

Vice-présidente du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis le 03/12/2015
Présidente du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA de 2013 à 2015
Membre du Comité des Comptes depuis le 06/12/2012
Membre indépendant
Nationalité : Française
Date de 1^{re} nomination : 07/12/2006
Date du dernier renouvellement : 03/12/2015
Date d'échéance du mandat : AG 2018
Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 69 020
Taux de présence au conseil : 100 %

Carrière

Docteur en sciences de gestion, Isabelle Danjou a été Chef de Projet à l'agence régionale de développement Nord Pas de Calais de 1986 à 1997 puis directrice de recherche à SKEMA Lille de 1998 à 2006 et a publié aux éditions L'Harmattan l'ouvrage « Entreprendre, la passion d'accomplir ensemble ». Après avoir été consultante et formatrice en relations humaines jusqu'en 2017, elle est désormais à la retraite.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Aucun mandat dans d'autres sociétés

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

Laurent Bonduelle

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre indépendant

Nationalité : Française

Date de 1^{er} nomination : 5/12/2013

Date du dernier renouvellement : 01/12/2016

Date d'échéance du mandat : AG 2019

Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 14 924

Taux de présence au conseil : 80 %

Carrière

Diplômé de l'Institut supérieur de gestion et de l'Executive MBA d'HEC, Laurent Bonduelle a travaillé 18 ans au sein des Papeteries Dalle & Lecomte/Sibille à l'export puis au sein d'Ahlstrom en recherche et développement : croissance externe (recherche de partenariats à l'international) et interne, recherche et développement (évaluation de nouvelles technologies). Il a créé en 2004 la société Résolution, une entreprise technologique innovante, puis en 2011 la société Aubepure, aujourd'hui *leader* sur son marché, qui conçoit, fabrique et commercialise depuis 2007 des systèmes de solutions de traitement d'eau (effluents phytosanitaires, etc.). Il est actuellement gérant fondateur de Résolution SARL et de la société Aubepure SARL.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Gérant de Aubepure SARL

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Gérant de Résolution SARL

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Matthieu Duriez

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre indépendant

Nationalité : Française

Date de 1^{er} nomination : 08/12/2011

Date du dernier renouvellement : 07/12/2017

Date d'échéance du mandat : AG 2020

Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 4 179

Taux de présence au conseil : 80 %

Carrière

Architecte de formation, Matthieu Duriez a exercé cette activité durant 15 ans. Depuis 2002, il est promoteur immobilier et assistant à la Maîtrise d'ouvrage. En 2009, il a créé la structure Amo Développement, en 2012 la SAS « Les Serenies », résidences avec services destinées aux personnes âgées puis en 2013 création de la société « Dklic immo » agence immobilière destinée aux primo-accédants (« ça y est j'achète »).

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Gérant de la SARL Duriez Amo
- Président de la SAS Duriez Invest
- Président de la SAS Amo Développement
- Membre du Conseil de Surveillance de la SAS Modul

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.



Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

Elisabeth Minard

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre indépendant

Nationalité : Française

Date de 1^{re} nomination : 02/12/2010

Date du dernier renouvellement : 01/12/2016

Date d'échéance du mandat : AG 2019

Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 52 583

Taux de présence au conseil : 100 %

Carrière

Elisabeth Minard a été chef d'entreprise textile de 1975 à 2008. Elle se consacre depuis à la peinture. Elisabeth Minard est inscrite à la maison des artistes et expose son travail dans plusieurs galeries.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Aucun mandat dans d'autres sociétés

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Marie-France Tisseau

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA

Membre du Comité d'Éthique de Bonduelle SA

Membre indépendant

Nationalité : Française

Date de 1^{re} nomination : 08/12/2011

Date du dernier renouvellement : 07/12/2017

Date d'échéance du mandat : AG 2020

Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 31 046

Taux de présence au conseil : 100 %

Carrière

Licenciée en Droit, spécialisation « Droit des Affaires », Marie-France Tisseau a exercé à Paris de 1970 à 2008 l'activité de Conseil Juridique puis d'Avocat-Conseil, spécialisé en « Droit des Sociétés » et « Droit Fiscal » auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers. Elle est en retraite depuis le 1^{er} avril 2008.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Aucun mandat dans d'autres sociétés

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

Jean-Pierre Vannier

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Membre du Comité des Comptes depuis le 31/08/2018
Membre indépendant
Nationalité : Française
Date de 1^{er} nomination : 29/05/2018
Date d'échéance du mandat : AG 2019
Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 500
Taux de présence au conseil : Non applicable

Carrière

Diplômé de l'Institut catholique des Arts et Métiers (1994) et de l'Executive MBA de l'EDHEC Business School (2011), Jean-Pierre Vannier a exercé des fonctions de responsable technique et de chef de projets industriels au sein de la société Roquette, groupe mondial *leader* en ingrédients alimentaires et en excipients pharmaceutiques. Il a été Directeur industriel de Reverdia, société Franco-Néerlandaise, start-up en biotechnologie développant des solutions innovantes pour les bio-polymères. Membre des Comités d'Investissement pour le groupe Roquette, il est depuis 2016 en charge du management des *Large Capital Projects*.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Aucun mandat dans d'autres sociétés

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Marie-Ange Verdickt

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Président du Comité des Comptes depuis le 29/05/2018
Membre indépendant
Nationalité : Française
Date de 1^{er} nomination : 03/12/2015
Date d'échéance du mandat : AG 2018
Nombre d'actions détenues ⁽¹⁾ : 3 500
Taux de présence au conseil : 100 %

Carrière

Diplômée de l'École supérieure de commerce de Bordeaux (1984) et membre de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), Marie-Ange Verdickt a commencé sa carrière professionnelle comme auditeur chez Deloitte et contrôleur de gestion chez Wang, puis a ensuite travaillé chez Euronext en tant qu'analyste financier, puis responsable du bureau d'analyse financière. De 1998 à 2012, elle a été gérante de fonds actions chez la Financière de l'Échiquier, société de gestion indépendante. Elle a également développé des pratiques d'investissement socialement responsable.

Mandats et fonctions hors groupe exercés au cours de l'exercice 2017-2018

- Membre du Conseil de Surveillance de Wavestone (société cotée)
- Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
- Membre du Conseil de Surveillance de CapHorn Invest
- Administrateur de Interparfums (société cotée)

Mandats et fonctions échus exercés au cours des 5 dernières années

- Aucun mandat ou fonction échu

(1) Actions détenues personnellement au 15 octobre 2018, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.



Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

Tableau de synthèse sur la composition du conseil et des comités au 30 juin 2018

Conseil de Surveillance											
Informations personnelles				Expérience			Position au sein du conseil				
Âge	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions détenues au 31 août 2018	Nombre de mandats dans des sociétés cotées	Indépendance	Date initiale de nominations	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Participation au Comité des Comptes		
Membres du Conseil de Surveillance nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 années											
Martin Ducroquet	45 ans	M	Française	2 000	Néant	oui	06/12/2012	AG 2018	5 ans	Membre	
Isabelle Danjou	63 ans	F	Française	69 020	Néant	oui	07/12/2006	AG 2018	11 ans	Membre	
Laurent Bonduelle	61 ans	M	Française	14 924	Néant	oui	05/12/2013	AG 2019	4 ans	Néant	
Matthieu Duriez	59 ans	M	Française	4 179	Néant	oui	08/12/2011	AG 2020	6 ans	Néant	
Elisabeth Minard	63 ans	F	Française	52 583	Néant	oui	02/12/2010	AG 2019	7 ans	Néant	
Marie-France Tisseau	73 ans	F	Française	31 046	Néant	oui	08/12/2011	AG 2020	6 ans	Néant	
Jean-Pierre Vannier	47 ans	M	Française	500	Néant	oui	29/05/2018	AG 2019	0 an		
Marie-Ange Verdickt	55 ans	F	Française	3 500	3	oui	03/12/2015	AG 2018	2 ans	Présidente depuis le 29/05/2018	

Évolution de la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice (situation arrêtée le 30 juin 2018)

Membres du conseil	Date	Départ	Nomination/renouvellement	Fin de mandat	Nationalité/ autres diversifications
Yves Tack	20/03/2018	Décès			
Jean-Pierre Vannier	29/05/2018		Nomination provisoire lors du Conseil de Surveillance du 29 mai 2018	AG 2019	Indépendance Compétence

Évolution de la composition du Comité des Comptes au cours de l'exercice (situation arrêtée le 30 juin 2018)

Membres du comité	Date	Départ	Nomination/renouvellement	Fin de mandat	Nationalité/ autres diversifications
Yves Tack	20/03/2018	Décès			
Marie-Ange Verdickt	29/05/2018		Anciennement membre du Comité des Comptes, a été désignée Présidente du comité à la suite du décès de Monsieur Yves Tack.	AG 2018	Indépendance Compétence

Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

Tableau de synthèse sur la situation des membres du conseil par rapport aux critères d'indépendance énoncés par le Code Afep-Medef pour chaque membre du conseil

Membres du conseil indépendants	Martin Ducroquet	Isabelle Danjou	Laurent Bonduelle	Matthieu Duriez	Élisabeth Minard	Marie-France Tisseau	Jean-Pierre Vannier	Marie-Ange Verdickt
Qualification	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant
Ne pas être salarié de la société ou d'une société qu'elle consolide ou de la société mère de la société ou d'une société consolidée par cette société mère et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être dirigeant mandataire de la société ou mandataire social d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des dernières années	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat de membre du conseil ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat de membre du conseil	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement (ou être lié à ces personnes) : <ul style="list-style-type: none"> • significatif de la société ou son groupe • ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ⁽¹⁾ 	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ⁽²⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être ou avoir été Commissaire aux Comptes de la société au cours des cinq années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être membre du conseil de l'entreprise depuis plus de 12 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être un actionnaire participant au contrôle de la société ou de sa mère (seuil de 10 % en capital ou en droits de vote) ⁽³⁾	X	X	X	X	X	X	X	X

(1) Les membres indépendants n'ont aucune relation d'affaires avec le groupe.

(2) Il n'existe pas de liens familiaux entre mandataires sociaux inférieurs à deux degrés de parenté en ligne directe et trois degrés de parenté en ligne collatérale.

(3) Conformément à la forme sociale de la société, une société en commandite par actions, le contrôle est exercé par l'Associé commandité.

Informations relatives aux mandataires sociaux de Bonduelle SCA ainsi qu'à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du Conseil de Surveillance

3.2.4 Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

3.2.5 Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à

l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;

- il n'existe pas d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels la Gérance ou l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres du Conseil de Surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société sous réserve des éléments décrits au paragraphe 7.2.3.

3.2.6 Transactions avec les parties liées

- Rémunérations des mandataires sociaux : cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels.
- Rémunération des dirigeants : cf. note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

3.2.7 Contrats de service

Au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas de contrat de service significatif liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

3.3 Informations relatives au fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance présente ci-après les éléments de son rapport visé à l'article L. 226-9 du Code de commerce.

Le Conseil de Surveillance, a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle lors de ses réunions.

La Gérance a tenu à la disposition du Conseil de Surveillance tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle a fourni toutes les informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe au Conseil de Surveillance.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2017-2018. Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires de 2 776,6 millions d'euros contre 2 288,1 millions d'euros l'exercice précédent, un résultat opérationnel courant de 123,6 millions d'euros contre 108,3 millions d'euros et un bénéfice net part du groupe de 72,4 millions d'euros contre 59,8 millions d'euros en 2016-2017.

Le Conseil de Surveillance souligne l'excellente performance du groupe illustrée par la résistance de sa rentabilité dans un environnement adverse et note l'excellente santé financière de celui-ci que traduit l'amélioration des ratios d'endettement et de levier.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 0,50 euro brut par action. Le Conseil de Surveillance a également émis la proposition, conformément à l'article 25 des Statuts, d'accorder à chaque actionnaire une option pour le paiement du dividende en actions ou en numéraire.

En conclusion, aucune remarque n'est à formuler sur les comptes présentés et les résolutions proposées n'appellent pas de commentaires de la part du Conseil de Surveillance. Il sera également proposé à l'Assemblée Générale de renouveler les autorisations et délégations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures.

Le Conseil de Surveillance tient à rendre hommage à Monsieur Yves Tack, décédé en mars 2018, qui a accompagné le développement du groupe avec assiduité et compétence tant au sein du Conseil de Surveillance que du Comité des Comptes et a apporté une expertise financière et opérationnelle précieuse au Groupe Bonduelle durant les 14 années de son mandat.

3.3.1 Code de gouvernance

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions (notamment point 3 du Code Afep-Medef), du fait notamment du rôle du Conseil de Surveillance dans le processus de décision (notamment point 1.2 du Code Afep-Medef). Les dispositions du code relatives au Comité de Nomination et de Rémunération ne sont pas non plus applicables dans la mesure où ce comité est constitué au sein de Bonduelle SA. Monsieur Christophe Bonduelle, représentant permanent du Gérant, Pierre et Benoît Bonduelle SAS, ne reçoit aucune rémunération à ce titre, mais au titre de son mandat de Président de Bonduelle SA. Enfin, du fait de l'absence de salarié chez Bonduelle SCA et du rôle de Bonduelle SA dans le processus de décision du groupe, il a été décidé, préalablement à la dernière révision du Code Afep-Medef, d'installer un administrateur salarié au sein du Conseil d'Administration de Bonduelle SA.

Par ailleurs, le Conseil comprend 8 membres indépendants conformément à son règlement intérieur, lequel a été modifié en décembre 2017 entre autres choses sur les critères d'indépendance.

3.3.2 Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les Associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur Martin Ducroquet, exerce par ailleurs d'autres mandats à l'extérieur du groupe. Les 8 membres du Conseil de Surveillance sont considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le Code Afep-Medef et le règlement intérieur du conseil.



Lors de sa réunion du 28 septembre 2018, le Conseil de Surveillance a désigné son Président, Monsieur Martin Ducroquet, comme membre chargé du dialogue actionnarial.

Missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen de l'élaboration et du contrôle des informations comptables et financières ;
- l'examen de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la société (au cours de l'examen des comptes annuels et semestriels et chaque fois que nécessaire) ;
- l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance ;
- l'appréciation de la régularité et de l'opportunité de la gestion ;
- l'appréciation des moyens mis en œuvre par la société pour mesurer et suivre son exposition aux risques (notamment dans le cadre de la cartographie des risques) ;
- l'appréciation du respect des droits de l'actionnaire. Le Conseil de Surveillance doit s'assurer en particulier de la pertinence, de l'équilibre, de la comparabilité, de la fiabilité, de la clarté et de la pédagogie des informations fournies aux actionnaires et aux marchés financiers notamment sur la stratégie, le modèle de développement, la prise en compte des enjeux extra-financiers significatifs pour la société ainsi que sur ses perspectives à long terme, et ce dans le respect des normes comptables en vigueur ;
- l'émission d'un rapport annuel dans lequel il signale, notamment, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes sociaux et consolidés ;
- l'émission d'un rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Les Statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunisse aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le conseil peut, s'il l'estime utile, entendre la Gérance, la Direction générale du groupe, les Directeur(trice)s généraux(générales) des *business units*, les Commissaires aux Comptes, le Directeur financier du groupe, le Directeur de l'audit interne, le Directeur juridique du groupe ou tout autre collaborateur pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix, et ce, aux frais de la société.

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres. Ce règlement intérieur a été mis à jour lors de sa séance du 7 décembre 2017.

Comités spécialisés

Le conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé d'au moins 3 membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance, dont les critères de compétence sont définis par la loi et dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Ce comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière en formulant, le cas échéant, des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
- l'émission d'une recommandation sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale ;
- le suivi de la réalisation par le Commissaire aux Comptes de sa mission en tenant compte, le cas échéant, des constatations et conclusions du Haut conseil du Commissariat aux Comptes ;
- l'approbation de la fourniture par les Commissaires aux Comptes de services autres que la certification des comptes ;
- l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes s'appuie dans son fonctionnement sur les recommandations du rapport Poupart Lafarge du 22 juillet 2010, rapport établi sous l'égide de l'AMF.

Conflits d'intérêts

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit les modalités de gestion des conflits d'intérêts au sein du conseil.

Ainsi, dans une situation laissant apparaître ou pouvant laisser apparaître un conflit entre l'intérêt social et son intérêt personnel direct ou indirect ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, le membre du Conseil de Surveillance concerné doit :

- en informer dès qu'il en a connaissance le Conseil de Surveillance ;

- en tirer toute conséquence quant à l'exercice de son mandat. Ainsi, selon le cas, il devra :
 - soit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante,
 - soit ne pas assister aux réunions du Conseil de Surveillance durant la période pendant laquelle il se trouvera en situation de conflit d'intérêts,
 - soit démissionner de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

À défaut de respecter ces règles d'abstention, voire de retrait, la responsabilité du membre du conseil pourrait être engagée.

En outre, le Président du Conseil de Surveillance ne sera pas tenu de transmettre au(x) membre(s) du Conseil de Surveillance dont il a des motifs sérieux de penser qu'il(s) est(sont) en situation de conflit d'intérêts des informations ou documents afférents au sujet conflictuel, et informera le Conseil de Surveillance de cette absence de transmission.

Lors de sa réunion du 28 septembre 2018, le conseil a confirmé qu'aucun des membres ne s'était trouvé en conflit d'intérêts à l'occasion de l'exercice de son mandat au titre de 2017-2018.

Activité du conseil au cours de l'exercice

Travaux du Conseil de Surveillance

Durant l'exercice, 5 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues.

Le Conseil de Surveillance s'est rendu en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Cette mission lui a permis de visiter des sites industriels nord-américains de BFA (Florence et Swedesboro) et BALL (Saint-Denis et Sainte-Martine) et d'échanger avec les équipes locales.

Lors de ses réunions des 29 septembre 2017 et 28 février 2018, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Lors de sa réunion du 28 septembre 2018, le conseil a réexaminé les conventions conclues lors d'un exercice antérieur et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de cet exercice. Il a été constaté que les conditions économiques de ces conventions n'avaient pas évolué. Enfin, et sur proposition du Comité des Comptes, le conseil a décidé de soumettre à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement des mandats actuels des Commissaires aux Comptes.

Le conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Il lui a par ailleurs été présenté un état des lieux de la communication financière et de la relation investisseurs du Groupe Bonduelle, l'organisation et la politique du groupe en matière RSE, les dispositifs et la gouvernance en matière de *compliance* (Loi Sapin II, Loi sur le devoir de vigilance et Règlement Européen sur la Protection des Données et Droit

de la Concurrence), la politique de rémunération du groupe par le Président du Comité des Rémunérations, les schémas et les modalités de succession au sein du Groupe Bonduelle et l'évolution de la gouvernance.

Le taux de participation à ces réunions a été de 95 %, comme présenté dans le tableau ci-après.

Le conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le conseil et la Gérance.

Le conseil a examiné son fonctionnement en 2017-2018 et considère qu'il a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle et s'est assuré de la contribution effective de chacun de ses membres.

Travaux du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes est composé au titre de l'exercice 2017-2018 de 4 membres.

Monsieur Yves Tack en a assuré la présidence, les autres membres étant Mesdames Isabelle Danjou et Marie-Ange Verdickt et Monsieur Martin Ducroquet. Il est précisé que le décès de Monsieur Yves Tack est intervenu en cours d'exercice et que Madame Marie-Ange Verdickt a été élue Président du Comité des Comptes lors de la séance du Conseil de Surveillance du 29 mai 2018. Monsieur Yves Tack a été remplacé au sein du Comité des Comptes par Monsieur Jean-Pierre Vannier par décision du Conseil de Surveillance du 31 août 2018.

Les membres du Comité des Comptes sont indépendants et disposent de compétences comptables, juridiques et financières, ou de contrôle légal des comptes caractérisées par la formation et/ou le parcours professionnels desdits membres (cf. paragraphe 3.2).

Le Comité des Comptes s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels ;
- l'examen des rapports de l'audit interne ;
- l'examen de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- le suivi de la démarche « cartographie des risques » et des plans d'actions engagés relatifs aux principaux risques identifiés ;
- l'approbation des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

En outre il a été présenté au Comité des Comptes la politique fiscale du groupe et un état d'avancement des différents programmes de *compliance*.

Par ailleurs, le comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés à la Direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, des responsables des



services financiers du groupe et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes constate avec satisfaction qu'à l'occasion de leur audition les Commissaires aux Comptes ont souligné à nouveau la qualité de l'organisation des clôtures comptables, des dossiers mis à disposition et des explications

fournies par les Directions financières locales et la Direction des services financiers du Groupe Bonduelle.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du comité, lors de sa réunion du 22 juin 2018.

Tableau d'assiduité des membres du conseil et des comités

	Conseil	Comité des Comptes
Nombre de réunions en 2017-2018	5	4
Participation des membres :		
Martin Ducroquet	5 séances/100 %	4 séances/100 %
Isabelle Danjou	5 séances/100 %	4 séances/100 %
Laurent Bonduelle	4 séances/80 %	N/A
Matthieu Duriez	4 séances/80 %	N/A
Elisabeth Minard	5 séances/100 %	N/A
Marie-France Tisseau	5 séances/100 %	N/A
Yves Tack *	4 séances/100 %	3 séances/100 %
Marie-Ange Verdickt	5 séances/100 %	4 séances/100 %
Taux global d'assiduité	95 %	100 %

* Décès survenu en cours d'exercice.

3.4 Informations relatives aux rémunérations

Les rémunérations des mandataires sociaux et des dirigeants sont respectivement précisées à la note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels et à la note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

3.5 Informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

- La structure du capital de la société est détaillée en parties 7.1.2 et 7.2.
- Il n'y a pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11.
- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 sont précisées en partie 7.2 « Actionnariat ».
- Aucun détenteur ne possède de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier, sont précisés en partie 7.5 « Renseignements de caractère général concernant la société ».
- Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote sont détaillés en partie 7.2.3 « Pacte d'actionnaires ».
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la société sont mentionnées en partie 7.5 « Renseignements de caractère général concernant la société ».
- Les pouvoirs de la Gérance, en particulier en ce qui concerne l'émission ou le rachat d'actions sont précisés en parties 7.1.3 « Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation du capital » et 7.4 « Descriptif du programme de rachat d'actions ».
- Il n'y a pas d'accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société. Cette précision figure en partie 7.5 « Éléments de changement de contrôle ».
- Aucun accord ne prévoit d'indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange.





Rapport de la Gérance



4.1	Activité et résultats <small>RFA</small>	154
4.1.1	Chiffre d'affaires	154
4.1.2	Résultat opérationnel	155
4.1.3	Résultat net	155
4.1.4	Investissements et recherche et développement	155
4.1.5	Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement	155
4.1.6	Dette financière et ratio d'endettement	156
4.1.7	Faits marquants de l'exercice	156
4.2	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	161
4.2.1	L'organisation du Groupe Bonduelle	161
4.2.2	Les acteurs de la gestion des risques du contrôle interne	162
4.2.3	Procédures de gestion des risques	163
4.2.4	Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable	163
4.2.5	Autres informations	163
4.3	Facteurs de risques <small>RFA</small>	164
4.3.1	Risques financiers	164
4.3.2	Risques sur actions	165
4.3.3	Risques juridiques	166
4.3.4	Risques industriels et environnementaux	166
4.3.5	Risques pays	167
4.3.6	Autres risques	167

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Introduction

L'exercice clos le 30 juin 2018 permet au Groupe Bonduelle d'afficher un plus haut historique de chiffre d'affaires à 2 776,6 millions d'euros soit une croissance de + 21,4 % grâce à la consolidation en année pleine de Ready Pac Foods et à la résilience du périmètre historique d'activités ⁽¹⁾. Le résultat opérationnel courant, en progression de + 14,2 %, inscrit lui aussi un plus haut historique pour le groupe.

Bien que dilutive en année pleine sur la marge opérationnelle courante du groupe, la rentabilité de Ready Pac Foods devenue Bonduelle Fresh Americas progresse significativement au second semestre comme anticipé. Le périmètre historique d'activités ⁽¹⁾ enregistre, quant à lui, une croissance de + 6,4 % de son résultat opérationnel courant à taux de change constants.

Cette bonne performance opérationnelle et financière, réalisée dans un environnement de consommation peu porteur en Europe et aux États-Unis et en amélioration lente en Europe orientale, démontre la validité du modèle d'activités du groupe, diversifié en terme géographique, de segments d'activité (conserved, surgelé, frais prêt-à-consommer) et de réseaux de distribution (*retail* et *food service*), et de sa stratégie de développement alliant croissance interne et externe.

La finalisation de l'acquisition de l'activité Del Monte au Canada souligne, elle, l'ambition de développement du groupe dans l'alimentation végétale.

4.1 Activité et résultats

4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit sur l'exercice 2017-2018 (1^{er} juillet 2017 - 30 juin 2018) à 2 776,6 millions d'euros, soit une progression de + 21,4 % en données publiées. Cette évolution repose pour l'essentiel sur l'intégration en année pleine de Ready Pac Foods (+ 23,6 %) acquise le 21 mars 2017, et dans une moindre mesure sur la progression du périmètre constant d'activités (+ 0,3 %), les changes impactant négativement l'activité (- 2,6 %), principalement le dollar US, le dollar canadien et le rouble russe.

Zone Europe

La zone Europe, représentant 46,5 % du chiffre d'affaires, affiche une croissance sur l'exercice 2017-2018 de + 1, - % contre + 0,2 % sur l'exercice 2016-2017.

Cette accélération de l'activité a été permise par les innovations lancées aux marques Bonduelle et Cassegrain

(gammes légumiô, VeggissiMmm! notamment), alimentant des gains de parts de marché dans de nombreux pays et segments, et par une météorologie plus favorable limitant les ruptures de produits dans des marchés parfois en retrait.

Zone hors Europe

La zone hors Europe, comprenant principalement les Amériques et l'Europe orientale, devenue prépondérante dans le portefeuille géographique du groupe, représente 53,5 % du chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2018.

La zone enregistre une progression de l'activité de + 47,- % en données publiées et - 0,5 % en données comparables ⁽²⁾, grâce à l'intégration en année pleine de Ready Pac Foods, acquise au 21 mars 2017 et consolidée sur 12 mois contre 3 en 2016-2017, et malgré un effet défavorable de change impactant plus particulièrement cette zone.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (ex Ready Pac Foods).

(2) Données comparables, soit à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne ;
- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1^{er} anniversaire de l'acquisition est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu.



La croissance limitée de la zone en données comparables ⁽²⁾ s'explique par :

- une saturation des capacités de production des activités conserve et surgelé en Amérique du Nord dans une logique de valorisation du portefeuille d'activités et une activité comptant 52 semaines contre 53 l'exercice précédent ;
- une baisse d'activité en frais prêt-à-consommer chez Bonduelle Fresh Americas sur le 4^e trimestre 2017-2018 du fait d'une base de comparaison très élevée de cette même période l'exercice précédent ;
- un retour de la croissance de l'activité en Europe orientale avec des gains de parts de marché qui, bien que marquant ainsi un redressement, n'a pas recouvré les dynamiques antérieures ;
- une montée en puissance progressive du partenariat avec Unilever au Brésil et de l'évolution du modèle d'activités mis en œuvre.

4.1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant du Groupe Bonduelle au titre de l'exercice 2017-2018 s'établit à 123,6 millions d'euros, soit une croissance de + 14,2 % en données publiées. Cette rentabilité permet d'afficher une marge opérationnelle courante de 4,5 %, en progression de 60 bp à périmètre comparable et étayée par des investissements marketing en hausse de 6 %.

La zone Europe a vu sa marge opérationnelle courante progresser à 4,4 %. En zone hors Europe, le résultat opérationnel courant qui, rapporté aux ventes, s'établit à un niveau significativement supérieur à la moyenne du groupe en particulier en Europe orientale, est resté stable sur le périmètre historique d'activités ⁽¹⁾ à changes constants.

Ainsi le résultat opérationnel courant du périmètre historique d'activités ⁽¹⁾ s'inscrit à 112,9 millions d'euros contre 106,1 millions d'euros l'exercice précédent en croissance de + 6,4 % à taux de change constants. Cette progression significative de la rentabilité sur le périmètre historique en l'absence de croissance du chiffre d'affaires est conforme à l'objectif annoncé et souligne l'efficacité opérationnelle du groupe.

La charge nette des éléments non récurrents s'élève à 4,6 millions d'euros et comprend pour l'essentiel des frais liés à des franchises d'assurance sur des événements climatiques aux États-Unis et de réorganisation.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (ex-Ready Pac Foods).

(2) Données comparables, soit à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :

- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne ;
- pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1^{er} anniversaire de l'acquisition est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu ;
- pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu.

Après prise en compte de cette dernière, le résultat opérationnel s'établit à 119,- millions d'euros en progression de + 18,8 %.

4.1.3 Résultat net

La charge financière nette s'élève à 25,3 millions d'euros contre 18,2 millions d'euros en 2016-2017. Cette hausse est la conséquence directe de l'accroissement de l'endettement moyen du groupe sur la période en lien avec le financement de l'acquisition de Ready Pac Foods en année pleine et pour partie contrebalancé par le désendettement continu du groupe hors croissance externe.

La charge d'impôt de 21,4 millions d'euros est en baisse par rapport à l'exercice précédent (22,3 millions d'euros en 2016-2017) et correspond à un taux effectif d'impôt de 22,8 %.

Le résultat net ressort à 72,3 millions d'euros, en progression de + 20,9 % et représente, à l'instar de l'exercice précédent, 2,6 % du chiffre d'affaires.

4.1.4 Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près d'1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux *process* industriels qu'en matière de packaging et d'économies d'énergie, les investissements industriels de l'exercice s'élevant eux à 92,4 millions d'euros.

4.1.5 Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement

Une gestion rigoureuse de nos stocks, des délais clients et fournisseurs, et de manière générale, une attention toute particulière portée à la gestion du besoin en fonds de roulement et des investissements nous permettent d'afficher des capitaux employés maîtrisés.

Les capitaux employés (total capitaux propres et dette financière nette) affichent une stabilité d'un exercice à l'autre à 1 264,2 millions d'euros traduisant l'engagement des équipes dans la démarche *Finance for Growth* d'optimisation des capitaux employés et les résultats obtenus par cette dernière.

Au 30 juin 2018, le ratio de retour sur capitaux employés (ROCCE ⁽²⁾) s'établit à 9,8 %, en progression de 130 bps par rapport à l'exercice précédent. Sur le périmètre historique d'activités ⁽¹⁾, ce ratio atteint 12,4 %, en ligne avec l'objectif de 12,5 % fixé à l'horizon 2025 dans le cadre de l'ambition VegeGo!

4.1.6 Dette financière et ratio d'endettement

La dette financière nette du groupe est en baisse sur l'exercice et s'établit au 30 juin 2018 à 617,4 millions d'euros contre 661,6 l'exercice précédent soulignant le désendettement continu du groupe.

Le ratio d'endettement, quant à lui, s'établit à 95,4 % contre 109,1 % au 30 juin 2017, le levier d'endettement (dette nette/EBITDA récurrent) s'affichant à 2,91 contre 3,53 en 2016-2017. Le coût moyen de la dette est, lui aussi, en baisse à 2,65 %

contre 2,74 % en 2016-2017, traduisant la maîtrise de la structure de financement et de ses coûts associés.

Le groupe dispose d'un montant de 430 131 actions propres soit une contre-valeur, sur la base du cours au 30 juin 2018 de 30,95 euros, de 13,3 millions d'euros, autocontrôle générateur d'un endettement et soustrait, conformément aux IFRS, des capitaux propres.

Endettement financier net

(en millions d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Endettement financier net	440,6	661,6	617,4
Capitaux propres	568,3	606,5	646,8
Dette financière nette sur fonds propres	77,5 %	109,1 %	95,4 %
Dette nette/REBITDA	2,47	3,53	2,91

4.1.7 Faits marquants de l'exercice

Évolution de la gouvernance du groupe

À l'issue d'une convention internationale réunissant les 1 300 managers du Groupe Bonduelle, a été annoncée le jeudi 5 avril 2018 la nomination de Guillaume Debrosse au poste de Directeur général, Christophe Bonduelle devenant quant à lui Président non exécutif.

Dans son rôle de Directeur général lui reporteront 3 Directeurs généraux adjoints :

- Philippe Carreau, en charge de la zone Europe regroupant les *business units* BELL (Bonduelle Europe Long Life) et BFE (Bonduelle Fresh Europe) ;
- Grégory Sanson, en charge de la Finance et du Développement du groupe ;
- Daniel Vielfaure, en charge de la zone Amériques regroupant les *business units* BFA (Bonduelle Fresh Americas) et BALL (Bonduelle Americas Long Life).

La *business unit* BEAM (Bonduelle EurAsia Markets) demeure, quant à elle, rattachée directement à Guillaume Debrosse.

Cette évolution de l'organisation, devenue effective au 1^{er} juillet 2018, répond à la nouvelle dimension du groupe, son internationalisation croissante, et à l'ambition VegeGo! d'être « *le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale* ». Elle préserve l'organisation du groupe en *business units*, mais en favorisant les synergies entre elles dans les zones géographiques. Elle permet enfin d'assurer graduellement la succession de Christophe Bonduelle, dans le respect de l'objectif de pérennité fixé par l'actionnaire familial.

Cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a coopté, lors de la séance du 29 mai 2018, Monsieur Jean-Pierre Vannier en remplacement de Monsieur Yves Tack, décédé en mars 2018. Monsieur Jean-Pierre Vannier, 47 ans, diplômé de l'Institut Catholique des Arts et Métiers et titulaire d'un *Executive MBA* de l'EDHEC Business School, dispose d'une expertise industrielle démontrée. Il est actuellement en charge des projets d'investissement d'un groupe *leader* mondial des ingrédients d'origine naturelle.

La cooptation de Monsieur Jean-Pierre Vannier sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (ex-Ready Pac Foods).

(2) Résultat opérationnel courant avant impôts/Capitaux employés.



Le Groupe Bonduelle reçoit le « Grand prix du reporting environnemental »

Cette distinction décernée le 13 décembre 2017 par le Ministère français de l'environnement vient souligner l'engagement du Groupe Bonduelle dans la prise en compte de son impact environnemental et ce depuis de nombreuses années. Grâce à l'implication de ses collaborateurs et à la volonté de ses dirigeants de faire de la Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) un axe stratégique, l'entreprise a publié son premier *reporting* environnemental dès 2003 et en a fait un véritable outil d'amélioration continue de son activité agro-industrielle.

Le Groupe Bonduelle reçoit le 1^{er} prix du Gouvernement d'entreprise Valeurs Moyennes

Le Groupe Bonduelle s'est vu remettre le 19 septembre 2017 le 1^{er} prix dans la catégorie du « Gouvernement d'entreprise Valeurs Moyennes » à l'occasion de la 14^e édition des Grands Prix AGEFI du Gouvernement d'Entreprise. Le jury a récompensé la volonté du groupe familial de préserver une gouvernance ouverte et indépendante, avec des profils très diversifiés, en adoptant notamment dès 2008 le Code de gouvernance Afep-Medef.

Communication institutionnelle

En 2050, il y aura 9 milliards de femmes et d'hommes à nourrir. Une échéance qui rend la révolution de l'alimentation végétale inéluctable, et qui justifie l'ambition du Groupe Bonduelle, portée par son plan de transformation *VegeGo!* : être d'ici à 2025 « *le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale* ».

À mi-chemin de la feuille de route de ce plan, le groupe souhaite faire connaître à ses publics son ambition de créer ensemble un futur meilleur à travers l'alimentation végétale, et ainsi développer sa communication institutionnelle, notamment au travers d'une signature : **La nature, notre futur.**

Essentielle pour renforcer sa notoriété, nourrir son image et fédérer l'ensemble des parties prenantes autour de sa vision, celle-ci répond également à un enjeu de réassurance auprès de ses publics et poursuit 3 objectifs : informer, faire comprendre le sens de son action et développer un attachement autour de l'entreprise et de ses engagements.

Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Par son métier, en lien direct avec le monde agricole, par ses produits, base naturelle de la nutrition, par son éthique, construite au fil des générations en se basant sur des valeurs essentielles, le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une importance centrale à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler développement durable.

Solidement ancrée dans la stratégie et les pratiques du groupe, la politique RSE de Bonduelle a conforté en 2017-2018 son caractère visionnaire et sa portée internationale.

Soutenus par les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et la croissance du groupe, les enjeux RSE ont élargi leurs horizons.

Bonduelle a reconduit en 2017-2018 sa participation aux ODD, qui visent à éradiquer la faim et la pauvreté d'ici 2030, tout en reconnaissant que le développement humain et la préservation de notre planète vont de pair. Dans le prolongement de la vision et de l'ambition du groupe définies dans le cadre de son projet *VegeGo!*, ces objectifs mondiaux offrent une perspective nouvelle à la démarche RSE de Bonduelle : plus de la moitié des enjeux matériels du groupe y concourent (voir partie 2.1.2).

Transparence et reconnaissance

Dans le cadre de sa démarche de progrès en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise, le groupe a obtenu dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI) pour son rapport RSE. Depuis 2015, le GRI valide que ce rapport respecte les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4. En application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le chapitre 2 du présent document.

Bonduelle fait partie depuis 2009 de l'index *Gaïa*, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable, dans lequel l'entreprise maintient une note générale favorable avec 83 points sur 100, et une 18^e place sur les 87 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2017).

Le Groupe Bonduelle est également intégré à l'indice Euronext IAS (indice de l'actionnariat salarié).

Co-construction avec les parties prenantes

Bonduelle est engagé depuis 2003 dans une politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale liée au fonctionnement de ses sites de production, à l'emballage et au transport de ses produits. La bonne gestion de l'eau, tout comme les économies d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre sont les priorités de l'entreprise. Ces axes d'actions stratégiques historiques ont été confirmés par la construction d'une matrice de matérialité avec ses parties prenantes (voir partie 2.1.3.2), outil permettant d'identifier les axes de progrès prioritaires du groupe en matière de RSE.

La volonté du groupe est d'encourager un dialogue de qualité avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette dimension humaine a toujours animé Bonduelle, entreprise familiale, respectueuse des valeurs d'échange et de sincérité qui fondent sa réputation (voir partie 2.1.3).

Dialogue avec le grand public

Depuis sa création, Bonduelle est partenaire du *World Forum* pour l'économie responsable. L'événement est organisé chaque année en octobre en France. L'édition 2018 du *World Forum* a pour thème « Entreprises et territoires : la nouvelle donne mondiale », l'occasion pour Bonduelle de présenter ses engagements et de proposer à ses collaborateurs de suivre l'ensemble des événements.

Par ailleurs, pour sa quatrième participation à la plus grande manifestation agricole française, le Salon international de l'agriculture de Paris, l'objectif de Bonduelle a été de valoriser la filière légumes et ses bonnes pratiques en matière de développement durable, de l'amont agricole jusqu'au produit que l'on retrouve dans l'assiette. Le Salon a été un moment d'échanges privilégiés entre l'entreprise Bonduelle, les agriculteurs partenaires et les consommateurs. Chaque jour, les représentants des agriculteurs de Bonduelle étaient présents pour expliquer au grand public leur métier et la production de légumes, salades de plein champ ou de champignons.

Engagements sociétaux en faveur des communautés

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux (voir 2.5.6).

La Fondation Louis Bonduelle, quant à elle, est née en 2004 du désir du groupe de contribuer aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation. Elle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, dans tous les pays où Bonduelle est implanté. À travers sa fondation d'entreprise, le groupe lance notamment des appels à projets destinés à soutenir les initiatives locales dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir (voir 2.4.4.2).

Promotion de la diversité

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité (voir 2.5.4.3).

Utilisation durable des ressources

Le Groupe Bonduelle s'est engagé, en 2014-2015, dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource selon une vision à long terme de sa disponibilité tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

L'eau constitue pour les sites industriels une énergie au même titre que la vapeur, l'électricité ou l'air comprimé. Son management est intégré au référentiel international ISO 50001 de management de l'énergie. Les développements en supervision industrielle associent également le pilotage de l'eau. Bonduelle maîtrise également les effluents produits par son activité industrielle en nettoyant, quand c'est nécessaire, l'eau qu'il rejette par station de traitement ou épandage agricole (voir 2.3.5).

Pour ses autres énergies, Bonduelle conduit une politique active de réduction de son empreinte carbone (voir 2.3.3). Le premier chantier concerne la substitution des énergies les plus polluantes en terme d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. Le deuxième axe porte sur le recours à des énergies alternatives locales comme le bois-énergie et le biogaz. L'objectif du groupe est de soutenir des projets novateurs afin de promouvoir l'usage des énergies alternatives locales. Par exemple, 93 % des composés végétaux du site Bonduelle de Renescure (France) sont méthanisés dans une centrale agricole voisine, selon un modèle d'économie circulaire : la centrale agricole produit notamment de la chaleur, vendue à une autre entreprise agroalimentaire également voisine.

Prévention et gestion des déchets

La baisse des déchets issus des activités industrielles de Bonduelle est détaillée dans la partie 2.3.6.

La sensibilisation des consommateurs est un autre levier pour lutter contre le gaspillage des ressources. Sur les emballages des produits figurent des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente. Côté gaspillage alimentaire, le groupe propose différents emballages (durée de conservation, taille) permettant au consommateur de faire des choix adaptés en fonction de son type de foyer et de consommation. La taille de la portion est également précisée sur les produits. Enfin, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle proposent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

Événements postérieurs à la clôture

Finalisation de l'acquisition de Del Monte au Canada

Bonduelle a annoncé le 4 juillet 2018 avoir finalisé avec Conagra Brands Inc. l'acquisition de l'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada.

Cette acquisition, devenue effective au 3 juillet 2018, comprend un droit d'utilisation de la marque Del Monte sur différents segments de fruits et légumes transformés et les stocks de produits y afférents pour un montant de 43 millions de dollars canadiens. Faisant appel à des co-packers, dont Bonduelle, l'activité acquise exclut tout actif industriel et toute ressource humaine.

L'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada, présentant un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars canadiens, complète les activités de légumes en conserve et surgelé de la *business unit* Bonduelle Americas Long Life, pour une large part opérées sous marques de distributeurs, soulignant le développement souhaité du groupe dans les activités à marque et l'élargissement de son ambition au-delà du légume, à l'alimentation végétale.



Perspectives

Le Groupe Bonduelle confirme son objectif VegeGo! de croissance moyen terme de son chiffre d'affaires de 5 % par an, équilibrée entre croissance interne et externe et de 7,5 % par an de son résultat opérationnel courant.

Les démarches d'efficacité opérationnelle engagées tant sur le périmètre historique d'activités ⁽¹⁾ que sur celui de Bonduelle Fresh Americas et la contribution en année pleine de Del Monte Canada permettront à nouveau une évolution significative du résultat opérationnel courant en 2018-2019.

Malgré les difficultés météorologiques de l'été 2018, le Groupe Bonduelle se fixe un objectif de progression du chiffre d'affaires à + 2,5 % et de sa rentabilité opérationnelle courante à + 5,- %, tous deux à taux de change constants.

Offre de paiement du dividende en actions

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de Bonduelle SCA du 6 décembre 2018, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018, le versement d'un dividende de 0,50 € par action, en progression de 11 %.

Afin de récompenser la fidélité de ses actionnaires et sur proposition du Conseil de Surveillance, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, agissant en qualité de Gérant et d'Associé commandité de la société Bonduelle SCA et représentée par son Président, Monsieur Christophe Bonduelle, a pris également la décision de proposer à l'Assemblée Générale une option du paiement du dividende en actions permettant à tout actionnaire de bénéficier d'une option de percevoir en numéraire et/ou en actions le dividende lui revenant. Le prix proposé de l'action reçue à titre de dividende sera égal à 90 % de la moyenne des cours cotés des vingt séances de Bourse précédant la date de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende ⁽²⁾.

Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018, le calendrier serait le suivant :

- 6 décembre 2018 : Fixation du prix d'émission des actions nouvelles qui seraient remises en paiement du dividende en actions ;
- 14 décembre 2018 au 28 décembre 2018 inclus : Période d'exercice de l'option du dividende en actions ;
- 9 janvier 2019 : Paiement du dividende en numéraire et/ou livraison des actions.

(1) Hors Bonduelle Fresh Americas (ex Ready Pac Foods).

(2) Si le montant du dividende net pour lequel l'actionnaire a exercé l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, il pourra obtenir le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces à la date d'exercice de l'option.

Comptes sociaux de Bonduelle SCA

Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 22,2 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. d'un résultat financier qui représente un produit net de 24,2 millions d'euros et s'établit comme suit :
 - intérêts et charges assimilés de 0,3 million d'euros,
 - charges d'intérêts relatifs à l'EUROPP de 5,6 millions d'euros,
 - dividendes reçus de Bonduelle SA de 30 millions d'euros ;
2. d'un résultat d'exploitation s'élevant à - 2,2 millions d'euros, principalement constitué de la rémunération de la Gérance ;
3. d'un résultat exceptionnel en perte de 0,1 million d'euros ;
4. d'un produit d'impôt de 0,3 million d'euros lié à l'intégration fiscale.

Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. l'actif immobilisé, essentiellement financier, représente 600,2 millions d'euros ;
2. les capitaux propres s'élèvent à 409,5 millions d'euros.

Dividendes

Cf. paragraphe 7.3.2 du chapitre 7. Informations sur la société et son capital.

Informations sur le capital

Au 30 juin 2018, le capital de la société est composé de 32 281 118 actions au nominal de 1,75 euro et le nombre total des droits de vote ressort à 49 851 683.

À la connaissance de la société, détiennent au moins 5 % du capital :

- La Plaine SA avec 22,74 % du capital et 29,08 % des droits de vote exerçables ;
- Pierre et Benoît Bonduelle SAS avec 8,72 % du capital et 8,82 % des droits de vote exerçables.

La part du capital détenu par les salariés du groupe principalement par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,37 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2015 a consenti, au cours de l'exercice, 47 582 actions gratuites à des salariés au travers d'un plan dont la période d'acquisition est fixée à octobre 2020.

Les transactions intervenues sur les titres de la société par les hauts dirigeants et personnes liées sont consultables sur le site www.amf-france.org.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Cf. notes 3 et 5 de l'annexe aux comptes sociaux.

Détail du programme de rachat d'actions propres – Exercice 2017-2018

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2017-2018 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

(en euros)	Quantités	Prix unitaire moyen	Valorisation
Actions propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2017-2018 :	473 180	17,78	8 413 528
Actions propres achetées durant l'exercice 2017-2018	121 739	36,73	4 471 109
Actions propres vendues durant l'exercice 2017-2018	(164 788)	30,34	(4 998 858)
Reclassement à la valeur nette d'actions propres affectées à des plans d'actions			
Revalorisation au cours de clôture des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités			(88 049)
NOMBRE D'ACTIONNAIRES INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017-2018 :	430 131	18,13	7 797 730
Valeur nominale des actions propres détenues			1,75

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société EXANE s'est élevé à 48 457 euros TTC pour l'exercice 2017-2018.

Motifs des acquisitions d'actions propres	% du Capital
Animation du cours de Bourse (contrat de liquidités)	0,22 %
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	Néant
Annulation	Néant

	Actionnariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées (en nombre d'actions)	54 482	-	-	-

47 582 actions détenues par la société ont été réallouées de l'objectif « Opérations de croissance externe » à l'objectif « Couverture d'options d'achats d'actions ».

Indicateurs alternatifs de performance : Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs sont définis dans l'annexe aux comptes consolidés, en partie 5 du présent document.

Résultat financier des cinq derniers exercices

Cf. paragraphe 6.6 des comptes sociaux.

4.2 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques – GRI 102-11

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007 et actualisé en juillet 2010.

La gestion des risques et le contrôle interne sont des dispositifs de la société, définis et mis en œuvre sous sa responsabilité comprenant un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société, intégrée globalement ainsi que certaines sociétés mises en équivalence, qui :

- permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société ;
- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de gestion des risques vise plus particulièrement à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société en identifiant et analysant les principales menaces potentielles de la société ;
- identifier les principaux événements et situations susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs de la société ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- sensibiliser et mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Le déploiement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques s'applique à l'ensemble des entités du périmètre de consolidation. Dans le cadre d'acquisitions, un audit du contrôle interne est réalisé dans les 3 mois suivant l'acquisition. Un audit de conformité avec les règles et procédures du groupe est réalisé l'année suivant l'acquisition, afin d'en assurer la correcte application.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent néanmoins pas fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système ou processus comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement, le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles, ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

4.2.1 L'organisation du Groupe Bonduelle

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SA à laquelle sont rattachées les 5 *business units* du groupe, organisées autour des zones Europe et hors Europe qui, bien qu'opérant sur des zones géographiques différentes, présentent chacune des caractéristiques proches en termes de dynamique, rentabilité, environnement des affaires et stratégie de développement.

Bonduelle SA gère les fonctions suivantes ;

- la politique de développement, la gestion des participations, fusions, acquisitions ou reventes d'actifs ;
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement ;
- la politique fiscale et sa mise en œuvre ;
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences ;
- la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- la conformité aux lois et règlements régissant l'activité du groupe ;
- la gestion des programmes d'assurance du groupe ;
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion ;
- la communication *corporate* ;
- la communication financière et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires ;
- le partage des ressources telles que l'informatique ;
- les programmes de recherche et développement.

Les *business units* sont organisées par zone géographique et métier, et regroupées en zone Europe et zone hors Europe. Elles sont dotées de moyens financiers propres, sont responsables du développement de leurs produits et en assurent majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des ressources humaines, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans d'actions qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

4.2.2 Les acteurs de la gestion des risques du contrôle interne

Les principaux organes de la gestion des risques et du contrôle interne se présentent de la manière suivante :

Au niveau du groupe

La Direction de Bonduelle SA est exercée, depuis le 1^{er} juillet 2018, par son Directeur général dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les Statuts.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction et doivent notamment s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif comprenait, au titre de l'exercice 2017-2018, 9 membres et regroupait le Président de Bonduelle SAS, devenu Bonduelle SA, les 5 Directeur(trice)s généraux(générales) des différentes *business units*, le Directeur du pôle Bonduelle Prospective et Développement, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines. Il a passé en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses *business units*. Il s'est réuni à 11 reprises durant l'exercice.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, et à l'occasion de l'évolution de la gouvernance, la Direction est désormais composée d'un Directeur général, de 3 Directeurs généraux adjoints, formant ensemble le *Chief Executive Board*, des Directeur(trice)s généraux(générales) des différentes *business units*, du Directeur du pôle Bonduelle Prospective et Développement, de la Directrice RSE et communication externe et du Directeur des ressources humaines, constituant le *Group Management Committee*. L'organisation et les responsabilités sont plus largement détaillées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

La Direction de l'audit interne du groupe était rattachée jusqu'au 30 juin 2018 fonctionnellement à la Direction financière et rapportait hiérarchiquement au Président. Elle est désormais exclusivement rattachée à la Direction générale du groupe et peut être sollicitée par le Président. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction générale et le Comité des Comptes. Chaque mission fait l'objet d'un rapport diffusé aux organes de

gouvernance du groupe, aux responsables opérationnels des entités auditées et aux Commissaires aux Comptes. Au titre de l'exercice 2017-2018, 21 missions d'audit ont été menées dans les différents services et *business units* du groupe permettant ainsi une couverture de l'ensemble des activités du groupe sur un cycle de 3 ans. À la suite de chaque mission, un plan d'actions est élaboré par les Directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit, un suivi de ces plans d'actions est assuré par la Direction de l'audit interne et les responsables opérationnels, et enfin, une revue est effectuée par les organes de gouvernance du groupe.

Le choix de Commissaires aux Comptes à nommer ou à renouveler par l'Assemblée Générale est du ressort du Conseil de Surveillance sur recommandation du Comité des Comptes. Le groupe est audité par un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

Au niveau des *business units*

Le Comité de Direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, le *Chief Executive Board*, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines du groupe se réunissent en Conseil d'Administration Interne (CAI) avec les Comités de Direction de chaque *business unit* pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la *business unit*. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en février : résultats semestriels ;
- en juin : budget N + 1 ;
- en juillet : résultats annuels et investissements N + 1 ;
- en novembre : plan à moyen terme.

Procédures du contrôle interne

Les procédures du contrôle interne sont réunies dans le Manuel Administratif et Financier. Ce dernier définit :

- les domaines d'intervention et les responsabilités respectives des services centraux et des *business units* ;
- les règles et processus de nature financière applicables.

Ce manuel, disponible en français et en anglais, fait l'objet d'une mise à jour *a minima* une fois par an et en fonction de l'évolution des règles et procédures au sein du groupe.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des *business units*.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et des directives fixées par la Direction ;

- le suivi des performances, dans le cadre d'un *reporting* mensuel et des réunions de Conseil d'Administration Interne ;
- le plan à moyen terme, établi pour 3 ans et revu annuellement.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion du groupe et des différentes *business units*.

Le groupe a par ailleurs développé un processus d'autoévaluation du contrôle interne basé sur un questionnaire destiné à mesurer la correcte application des règles et des procédures au sein des entités du groupe intégrées globalement. Ce questionnaire est réalisé une fois par an. Il est partagé avec la Direction générale, la Direction financière, les Directeur(trice)s généraux(générales) des *business units* du groupe et le Comité des Comptes.

4.2.3 Procédures de gestion des risques

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe 4.3 « Facteurs de risques ».

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a, au fur et à mesure des années, développé un processus de cartographie des risques :

- 2008 : initiation d'une démarche globale qui vise à hiérarchiser les principaux risques généraux auxquels le groupe pourrait être exposé, en termes de gravité, de probabilité d'occurrence et de degré de maîtrise ;
- 2012-2013 : extension de la démarche de réflexion en impliquant chaque Direction opérationnelle sur les risques majeurs propres à son activité selon les mêmes méthodes d'identification et d'évaluation ;
- depuis 2013 : le Groupe Bonduelle a mis en œuvre un processus d'identification, d'évaluation et de revue de maîtrise en 3 ans s'articulant comme suit :
 - année 1 : établissement de cartographies des risques au niveau de chaque *business unit* et au niveau du groupe. Les résultats obtenus ont permis d'accroître la gestion du risque dans l'organisation du groupe et d'adapter celle-ci à la croissance de son périmètre et son développement dans les pays émergents,
 - année 2 : définition et mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units*,
 - année 3 : résultats de la mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units* et revue du niveau de maîtrise des principaux risques.

Au cours de l'exercice 2017-2018, les travaux se sont orientés autour de la définition et mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau

du groupe et des *business units*. Par ailleurs, la revue de la cartographie des risques du groupe n'a pas mis en évidence de nouveaux risques stratégiques et/ou opérationnels majeurs.

Les résultats des démarches de cartographie des risques sont analysés par les organes de gouvernance du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués, et développer les plans d'actions et les mesures de prévention appropriés.

Il est rendu compte au Conseil de Surveillance du déroulement de ces démarches et des plans d'actions associés relatifs aux différents risques identifiés.

4.2.4 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par la Direction consolidation et gestion rattachée à la Direction des services financiers du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux entités dont les principales étapes sont les suivantes :

- le *reporting* mensuel d'activité ;
- la liasse de *reporting* trimestrielle ;
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses extraites des systèmes informatiques par chaque entité et transmises au service consolidation sur un logiciel unique. Les transactions sont enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe et revu par les Commissaires aux Comptes.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre et les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

4.2.5 Autres informations

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des Statuts de la société Bonduelle SCA qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq ainsi que sur le site Internet de la société www.bonduelle.com.

4.3 Facteurs de risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par son actionnaire de référence - pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs - a une approche prudente et responsable à l'égard des risques identifiés.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, hormis ceux présentés ci-dessous. La société a en effet procédé à la réalisation d'une cartographie des risques.

La démarche de cartographie des risques consiste en :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la hiérarchisation de ces risques ;
- la définition des priorités visant à limiter le risque par le biais de la mise en œuvre de plans d'actions.

Les plans d'actions sont revus et validés par la Direction générale et sont soumis au Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, la société a mis en place un dispositif de gestion de crise impliquant les différentes fonctions de l'entreprise et des outils de communication dédiés.

4.3.1 Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

4.3.1.1 Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.3.1.2 Risques de marché

4.3.1.2.1 Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé, en 2017-2018, 45,3 % de son chiffre d'affaires et 41,9 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, réal brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.



Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018.

4.3.1.2.2 Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*). Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018.

4.3.1.2.3 Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4.3.1.2.4 Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

4.3.1.2.5 Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

4.3.1.3 Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2018 s'élèvent à 646,8 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018 la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action, en progression de 11 % et assortie d'une option de paiement en actions.

4.3.2 Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires. Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un Prestataire de services d'investissement (PSI) ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

Facteurs de risques

- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2018, la société détenait 430 131 actions propres. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres. La société n'est par ailleurs pas exposée au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

4.3.3 Risques juridiques

4.3.3.1 Réglementation

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les principaux risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime avoir mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

4.3.3.2 Propriété intellectuelle et industrielle

La propriété intellectuelle fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes internes assistées de conseils en propriété industrielle en assurent la surveillance, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Globus, Arctic Gardens et Ready Pac Foods, procèdent aux dépôts et aux renouvellements, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

4.3.3.3 Autres risques juridiques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a

connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe en dehors de celles qui seraient mentionnées à la note 9.2 de l'annexe des comptes consolidés. De même aucune évolution n'est à signaler sur les différends ou litiges.

4.3.4 Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets. La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les Hommes.

4.3.4.1 Agriculture

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie dans le cadre d'une politique contractuelle sur sa Charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe (voir 2.2.2).

4.3.4.2 Qualité et sécurité des produits

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité. Bonduelle a mis en place les moyens de maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs développés dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été déployées dans l'ensemble des actes de production. Les usines Bonduelle sont également soumises à des démarches de certification (voir 2.4.3). Enfin, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

4.3.4.3 Ressources naturelles

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrés dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau (voir 2.3.5) et d'énergie (voir 2.3.4) ;



- amélioration des équipements de traitement de l'eau et des stations d'épuration (voir 2.3.5) ;
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux (voir 2.3.6).

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle a équipé son dispositif industriel de stations de traitement biologique, de systèmes d'épandage agricole après pré-traitement, de systèmes de pré-traitement avant rejet en structure externe et de stations biogaz. Pour améliorer encore ses consommations d'énergie, Bonduelle a notamment poursuivi :

- ses études de production et valorisation d'énergies alternatives de type biogaz, soit issu de la méthanisation des effluents industriels, soit de projet de méthanisation incluant des sous-produits (voir 2.3.4) ;
- ses projets de réduction des emballages (voir 2.3.8) ;
- la certification ISO 50001 de ses sites industriels (voir 2.3.4) ;
- une cartographie de ses usages de l'eau (voir 2.3.5).

4.3.5 Risques pays

Bonduelle est implanté dans 12 pays et réalise des ventes et/ou des achats dans plus de 100 pays. Les salariés et les activités du groupe peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique ou financière dans certaines zones (guerre, révolution, conflits sociaux majeurs, dévaluation, tarissement des financements des agriculteurs, etc.). Aussi, Bonduelle ne peut affirmer que ses résultats ne seraient pas affectés par un bouleversement des conditions économiques, politiques ou réglementaires, ou par une crise dans certains des pays dans lesquels il est présent. Cependant, le développement international de Bonduelle induit une répartition géographique, diversifiant et limitant la concentration de ce risque dans un pays donné. Ainsi, Bonduelle a réalisé 46 % de son chiffre d'affaires 2017-2018 en Europe, 47 % en Amérique du Nord, 6 % dans la zone Eurasie et 1 % à l'export. Par ailleurs, et dans la mesure du possible, lorsqu'un risque pays est identifié, la Direction des assurances du Groupe Bonduelle recherche des polices d'assurance permettant d'en limiter l'impact financier. Les risques-pays potentiels sont également intégrés lors du choix des investissements et de la localisation des actifs industriels, scientifiques et commerciaux : facilité des échanges, stabilité politique, protection de la propriété intellectuelle, etc.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant : (au 1^{er} juillet 2018)

Risques	Franchise (en milliers d'euros)	Assureurs
	30 K€ à 200 K€ selon les sites	Axa
Dommage/Perte d'exploitation	3 jours de Perte d'exploitation avec un minimum de 100 K€ à 200 K€ selon les sites	XL Catlin Generali
Responsabilité civile	5 K€	AIG
Contamination et image de marque	1 000 K€	HDI/Allianz
Risque crédit	Couverture 82 %	Atradius

4.3.6 Autres risques

La politique de couverture des autres risques a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos outils de production, de l'évolution de nos *process*, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes

Évaluation des risques

La Direction des assurances, qui fait partie de la Direction financière du groupe, est chargée d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles et établit une cartographie révisée annuellement. Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par la Direction des assurances et placés auprès de contreparties de premier rang.

Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.





Comptes consolidés



5.1	Compte de résultat consolidé <small>RFA</small>	170
5.2	Bilan consolidé <small>RFA</small>	171
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé <small>RFA</small>	172
5.4	Variation des capitaux propres consolidés <small>RFA</small>	173
5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels <small>RFA</small>	174
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés <small>RFA</small>	219

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

5.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Chiffre d'affaires	3.1	2 288 124	2 776 641
Achats et charges externes	3.2	(1 662 385)	(2 024 536)
Charges de personnel	4.1	(426 732)	(547 632)
Amortissements et pertes de valeur		(78 911)	(88 514)
Autres produits opérationnels	3.3	27 258	38 613
Autres charges opérationnelles	3.3	(39 060)	(30 952)
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0
Résultat opérationnel courant		108 295	123 620
Éléments non récurrents	3.4	(8 114)	(4 595)
Résultat opérationnel		100 181	119 025
Coût de l'endettement financier net		(19 121)	(22 675)
Autres produits et charges financiers		918	(2 631)
Résultat financier	5.2	(18 203)	(25 306)
Résultats des sociétés mises en équivalence		138	9
Résultat avant impôts		82 116	93 727
Impôts sur le résultat	6.1	(22 308)	(21 399)
RÉSULTAT NET		59 808	72 328
• Part du groupe		59 868	72 435
• Part des minoritaires		(60)	(107)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	7.1	1,90	2,27
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	7.1	1,88	2,26

Le 21 mars 2017, le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition de Ready Pac Foods.

Le compte de résultat publié pour l'exercice 2016-2017 prend en compte l'activité de Ready Pac Foods à compter de cette date, soit 3 mois et 11 jours.

Conformément à la recommandation n° 2013-08 de l'AMF, une information financière *pro forma* sur 12 mois a été établie afin d'illustrer l'impact de l'acquisition de Ready Pac Foods sur le compte de résultat 2016-2017 du Groupe Bonduelle comme si cette acquisition était intervenue le 1^{er} juillet 2016.

Ces données sont disponibles dans le document de référence 2016-2017, sur le site www.bonduelle.com.

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Résultat net de la période	59 808	72 328
Dont reclassable en résultat	(8 014)	(26 948)
Couverture de flux de trésorerie	1 049	1 919
Écarts de conversion	(8 708)	(28 202)
Impact fiscal	(356)	(666)
Dont non reclassable en résultat	787	(110)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	1 516	30
Impact fiscal	(730)	(140)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(7 227)	(27 058)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	52 581	45 270
Dont quote-part du groupe	52 641	45 377
Dont quote-part des minoritaires	(60)	(107)

5.2 Bilan consolidé

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Actifs non courants		1 084 379	1 060 168
Autres immobilisations incorporelles	8.2	42 886	44 394
<i>Goodwill</i>	8.1	470 434	461 800
Immobilisations corporelles	8.3	505 035	502 080
Titres mis en équivalence		324	326
Autres actifs financiers non courants	5.4	40 985	34 765
Impôts différés	6.1	18 613	12 838
Autres actifs non courants	5.3	6 103	3 966
Actifs courants		970 608	966 941
Stocks et encours	3.5	573 052	576 498
Clients et autres débiteurs	3.6	360 978	340 669
Créances d'impôt		6 821	7 831
Autres actifs courants	5.3	10 059	13 375
Autres actifs financiers courants	5.3	10 487	4 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.6	9 212	23 893
TOTAL ACTIF		2 054 987	2 027 109

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Capitaux propres, part du groupe		598 915	639 239
Capital social		56 000	56 492
Primes liées au capital		22 545	31 738
Réserves consolidées		520 370	551 010
Intérêts minoritaires	1.1 2	7 592	7 577
Capitaux propres		606 507	646 817
Passifs non courants		596 409	502 475
Dettes financières	5.6	535 646	429 959
Engagements envers le personnel	4.2	22 052	23 495
Autres provisions non courantes	9.1	14 543	12 098
Impôts différés	6.1	11 317	11 033
Autres passifs non courants	5.3	12 852	25 889
Passifs courants		852 071	877 818
Dettes financières courantes	5.6	163 112	229 262
Provisions courantes	9.1	16 067	8 217
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7	667 733	634 304
Dettes d'impôt		3 108	4 288
Autres passifs courants	5.3	2 051	1 746
TOTAL PASSIF		2 054 987	2 027 109

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Résultat net	59 808	72 328
Résultat des sociétés mises en équivalence	(138)	(9)
Amortissements et perte de valeur	73 382	79 866
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	(322)	3 101
Impôt différé	(1 458)	4 579
Intérêts courus	84	845
Marge brute d'autofinancement	131 355	160 711
Variation du besoin en fonds de roulement	89 881	(19 237)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	221 237	141 474
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	(376 750)	0
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée	0	0
Variation de périmètre	0	0
Investissements industriels	(64 796)	(97 723)
Investissements financiers	(54)	0
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	11 674	1 015
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	352	889
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(429 573)	(95 819)
Augmentation de capital	0	0
(Acquisition) Cession d'actions propres	797	85
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	217 648	78 437
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	7 682	(104 310)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(13 791)	(4 851)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	212 337	(30 640)
Incidence des variations des taux de change	(814)	(334)
Variation de trésorerie	3 186	14 682
Trésorerie à l'ouverture	6 026	9 212
Trésorerie à la clôture	9 212	23 893
VARIATION DE TRÉSORERIE	3 186	14 682

5.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2016	32 000 000	56 000	22 545	(4 590)	(9 203)	(58 901)	554 792	560 643	7 651	568 294
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				787		(8 708)	693	(7 227)		(7 227)
Résultat 30/06/2017							59 868	59 868	(60)	59 808
Options d'achat d'actions							442	442		442
Puts sur minoritaires							(74)	(74)		(74)
Variation de périmètre							0	0		0
Actions Propres					774		15	789		789
Autres							(1 734)	(1 734)		(1 734)
Dividendes versés							(13 791)	(13 791)		(13 791)
Capitaux propres au 30 juin 2017	32 000 000	56 000	22 545	(3 803)	(8 428)	(67 608)	600 211	598 916	7 591	606 507
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2017	32 000 000	56 000	22 545	(3 803)	(8 428)	(67 608)	600 211	598 916	7 591	606 507
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(107)		(28 202)	1 254	(27 055)	(3)	(27 058)
Résultat 30/06/2018							72 435	72 435	(107)	72 328
Options d'achat d'actions							452	452		452
Puts sur minoritaires							(74)	(74)	111	(168)
Variation de périmètre				7			8	15	(15)	205
Actions Propres					627		(355)	271		271
Autres							(871)	(871)		(871)
Dividendes versés	281 118	492	9 193				(14 536)	(4 851)		(4 851)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2018	32 281 118	56 492	31 738	(3 903)	(7 802)	(95 810)	658 524	639 239	7 577	646 817

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Bonduelle du 7 décembre 2017 a offert aux actionnaires une option pour le paiement du dividende, au titre de l'exercice 2016-2017,

en numéraire ou en actions nouvelles. À la suite de cette opération, le capital est composé de 32 281 118 actions de 1,75 euro de valeur nominale au 30 juin 2018.

5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels

Sommaire

1. PRINCIPES COMPTABLES	174	6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	206
Note 1.1 Modalités d'élaboration	174	Note 6.1 Impôt sur le résultat	206
Note 1.2 Principes comptables	176	7. RÉSULTAT PAR ACTION	207
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	183	Note 7.1 Résultat par action	207
Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation	183	8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	208
3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	184	Note 8.1 <i>Goodwill</i>	208
Note 3.1 Informations sectorielles	184	Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles	209
Note 3.2 Achats et charges externes	185	Note 8.3 Immobilisations corporelles	210
Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels	185	9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	212
Note 3.4 Éléments non récurrents	186	Note 9.1 Autres provisions	212
Note 3.5 Stocks et encours	186	Note 9.2 Risques et litiges	212
Note 3.6 Clients et autres débiteurs	187	Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités	213
Note 3.7 Fournisseurs et autres créditeurs	187	10. AUTRES INFORMATIONS	214
4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL	188	Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes	214
Note 4.1 Rémunérations et effectifs	188	Note 10.2 Transactions avec les parties liées	215
Note 4.2 Engagements envers le personnel	188	Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture	216
Note 4.3 Paiements fondés sur des actions	190	Note 10.4 Liste des sociétés du groupe	217
5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	191		
Note 5.1 Gestion des risques financiers	191		
Note 5.2 Résultat financier	193		
Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	195		
Note 5.4 Autres actifs financiers non courants	198		
Note 5.5 Instruments financiers dérivés	199		
Note 5.6 Endettement net	202		

1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2017-2018 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2012-02 de l'Autorité des normes comptables.

Les normes, mises à jour et interprétations nouvellement applicables au titre de l'exercice 2017-2018

Applicables aux exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- IAS 12 : Comptabilisation d'actifs différés au titre de pertes latentes.
- IAS 7 : Information liée aux activités de financement.

Les normes IFRS, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 qui n'ont pas été appliquées par anticipation lors de cet exercice

- IFRS 9 : Instruments financiers

La norme IFRS 9 concernant les instruments financiers modifie :

- les conditions de comptabilisation des opérations de couverture et les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers : compte tenu de la nature des transactions de Bonduelle, l'estimation ne fait pas apparaître d'impact significatif à la date de transition,
- la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus pertes encourues : ceci se traduira notamment par la comptabilisation de dépréciations des créances clients non échues. Compte tenu de ses activités, des couvertures et de la typologie de ses clients, le Groupe Bonduelle n'attend pas d'impact sur ce point.

- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.

Concernant IFRS 15, Bonduelle a procédé à une analyse qualitative et quantitative des principaux sujets pouvant impacter les états financiers avec la contribution des interlocuteurs clés dans les entités opérationnelles. L'estimation de l'application de la norme IFRS 15 ne fait pas apparaître d'impact significatif à la date de transition sur la reconnaissance de son chiffre d'affaires. En effet, les impacts attendus correspondent essentiellement à des reclassements non matériels entre le chiffre d'affaires et les frais sur vente liés à des prestations réalisées par les clients dans le cadre de leur relation contractuelle.

Les normes IFRS, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 qui n'ont pas été appliquées par anticipation lors de cet exercice.

- IFRS 16 : Contrats de location

L'impact de cette norme sur les résultats et la situation financière de Bonduelle est en cours d'évaluation. Pour ce faire, le groupe a entrepris la collecte de ses contrats de location et identifié les principales natures d'actifs qui impacteront la dette future. Une estimation sera faite dès lors que la collecte sera finalisée.

1.1.1. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment A), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle détient des positions de leader sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2018 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 6 décembre 2018.

Évolution de la gouvernance du groupe

À l'issue d'une convention internationale réunissant les 1300 managers du Groupe Bonduelle, a été annoncée le jeudi 5 avril 2018 la nomination de Guillaume Debrosse au poste de Directeur général, Christophe Bonduelle devenant quant à lui Président non exécutif.

3 Directeurs généraux adjoints reporteront au Directeur général.

Cette évolution de l'organisation, devenue effective au 1^{er} juillet 2018, répond à la nouvelle dimension du groupe, son internationalisation croissante, et à l'ambition VegeGo! d'être « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale ». Elle préserve l'organisation du groupe en *business units*, mais en favorisant les synergies entre elles dans les zones géographiques. Elle permet enfin d'assurer graduellement la succession de Christophe Bonduelle, dans le respect de l'objectif de pérennité fixé par l'actionnaire familial.

Cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a coopté, lors de la séance du 29 mai 2018, Monsieur Jean-Pierre Vannier en remplacement de Monsieur Yves Tack, décédé en mars 2018. Monsieur Jean-Pierre Vannier, 47 ans, diplômé de l'Institut Catholique des Arts et Métiers et titulaire d'un Executive MBA de l'EDHEC Business School, dispose d'une expertise industrielle démontrée. Il est actuellement en charge des projets d'investissement d'un groupe leader mondial des ingrédients d'origine naturelle. La cooptation de Monsieur Jean-Pierre Vannier sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018.

1.1.2. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société Soléal, elle est consolidée en intégration globale car le groupe contrôle cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, Soléal a pour client unique intra-groupe la société BELL (Bonduelle Europe Long Life).

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2018 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Coubanskie Conservi, Agro-Rost, Bonduelle do Brasil et Bonduelle Kazakhstan. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2018.

Certaines sociétés dans lesquelles le Groupe Bonduelle détient directement ou indirectement le contrôle ou une influence notable pourraient ne pas être consolidées dès lors qu'elles ne seraient pas significatives.

Concernant plus particulièrement la société Coopérative France Champignon, compte tenu des relations commerciales et des règles de gouvernance statutaires de cette dernière et en accord avec les normes IFRS, le Groupe Bonduelle n'en détient pas le contrôle. La société France Champignon n'est donc pas consolidée et les titres détenus apparaissent dans le poste « Autres actifs financiers non courants ».

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

1.1.3. Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et zone hors Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Italie et Péninsule ibérique qui forment l'Europe du Sud, Europe du Nord et Europe centrale.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord, et les marchés Export.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, résultat opérationnel et actifs non courants sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

1.1.4. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste "Différences de conversion" des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes, un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé, en lien avec la saisonnalité de l'activité.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

1.1.5. Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de *goodwill* complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition est comptabilisée en *goodwill*.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors le *goodwill* négatif (*badwill*) est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des *goodwill* est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Note 1.2 Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2018 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

1.2.1. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Suivi de la valeur des marques

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

Suivi de la valeur des *goodwill*

La valeur comptable des *goodwill* fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la

valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les *goodwill* affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des *goodwill*, qui sert au calcul d'une éventuelle perte de valeur à constater dans les comptes, correspond à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. Si cette valeur d'utilité ne couvre pas la valeur comptable des actifs, la valeur recouvrable retenue (si celle-ci est plus élevée) correspond à leur juste valeur diminuée des coûts liés à la vente.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1 %.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 6,4 %) déterminé en fonction des données du marché de Bondulle et de son secteur d'activité.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement de marché à hauteur de 22 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 1,3 %.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et zone hors Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour la zone hors Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord et du Sud ;
- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale ;
- l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de

démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

1.2.3. Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement, peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers. Bonduelle ne détient pas ce type d'actifs à la clôture.

Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées

sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché.

Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

1.2.4. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les encours de locations financements ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

1.2.5. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.

– Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

– Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

1.2.6. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;
- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation, et toutes les pertes de stocks, sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

1.2.7. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne "actions propres", pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

1.2.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les éventuelles parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

1.2.9. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

1.2.10. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SA, Bonduelle Europe Long Life SAS, Bonduelle Development SAS, Champiloin SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Champignonnières des Roches SAS, Champignonnières de la Vienne SAS, Euromycol SAS et Coviju2 SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des *goodwill*. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

1.2.11. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	1,65 %	1,65 %	1,65 %
Taux de rendement des actifs	1,65 %	NA	NA
Progression future des salaires	1,95 %	1,75 %	NA
Age de départ à la retraite	63 ans	65 ans	62 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (1,65 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant notamment compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ et de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

1.2.12. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant sont incertains, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

Concernant les sociétés américaines ayant des programmes de *workers' compensation*, les demandes d'indemnisation nées et non encore réglées à la date d'arrêté des comptes, qu'elles soient reportées ou non, sont couvertes par des provisions déterminées sur la base d'une estimation du coût de leur règlement ainsi que des dépenses relatives à leur traitement. Lorsqu'il existe un historique suffisant de données, provenant du groupe ou du marché, relatives aux demandes

d'indemnisations émises et à leurs règlements, la Direction de ces sociétés, avec l'assistance d'actuaire externes, procède à l'estimation des risques couverts par ces sociétés au titre des demandes non encore déclarées en s'appuyant sur une méthode actuarielle d'évaluation des demandes nées mais non encore reportées (IBNR – *Incurred But Not Reported*). Ces provisions sont enregistrées en provisions pour risques et charges sociales dans les comptes du Groupe Bonduelle et sont réévaluées lors de chaque exercice.

1.2.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

1.2.14. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

1.2.15. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les *badwill*, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

1.2.16. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attributions gratuites d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

1.2.17. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

1.2.18. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

1.2.19. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

1.2.20. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

1.2.21. Indicateurs alternatifs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes

comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- **données comparables** : à taux de change et périmètre constants. Le chiffre d'affaires en devise de la période en cours est converti aux taux de change de la période de comparaison et l'impact des acquisitions (ou prises de contrôle) ou des cessions est traité comme suit :
 - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de la période actuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur la période depuis la date d'acquisition est exclu du calcul de la croissance interne,
 - pour les acquisitions (ou prises de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période actuelle allant jusqu'au 1^{er} anniversaire de l'acquisition est exclu,
 - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires réalisé sur la période comparative de l'exercice précédent jusqu'à la date de cession est exclu,
 - pour les cessions (ou pertes de contrôle) d'activités au cours de l'exercice actuel, le chiffre d'affaires réalisé sur la période commençant 12 mois avant la date de cession et allant jusqu'à la date de clôture de la période comparative de l'exercice précédent est exclu ;
- **éléments non récurrents** : note 1.2.15 ;
- **endettement net** : il représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- **gearing** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net (note 5.6) sur les capitaux propres totaux ;
- **levier d'endettement** : le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;
- **marge brute d'autofinancement** : elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;
- **marge opérationnelle courante** : la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;
- **REBITDA (Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization)** : Il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;
- **résultat opérationnel** : il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;

– **résultat opérationnel courant** : le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents,

qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;

– **ROCCE** : ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation

Le 30 novembre 2017, le Groupe Bonduelle a cédé 10 % de sa participation dans la société SAS Champiland. La cession des parts est assortie d'un *put* exerçable par les minoritaires dans un horizon de 5 ans. Cette opération n'a pas d'impact significatif sur les comptes du groupe.

Le 30 novembre 2017, le Groupe Bonduelle a augmenté sa participation à hauteur de 100 % dans les sociétés SCA Champignonnières de Dampierre et SCA des Hureaux et a procédé à leur liquidation. L'impact non significatif de l'opération a été enregistré en éléments non récurrents sur l'exercice.

3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Note 3.1 Informations sectorielles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Zone Europe	Zone Hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2017
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 286 677	1 010 857	(9 410)	2 288 124
Ventes intersecteurs	(9 410)	0	9 410	0
TOTAL	1 277 267	1 010 857	0	2 288 124
Résultat opérationnel courant	49 790	58 505		108 295
Actifs non courants	502 510	581 869		1 084 379

<i>(en milliers d'euros)</i>	Zone Europe	Zone Hors Europe	Éliminations	Total au 30/06/2018
Compte de Résultat				
Chiffre d'affaires	1 299 437	1 486 316	(9 112)	2 776 641
Ventes intersecteurs	(9 112)	0	9 112	0
TOTAL	1 290 325	1 486 316	0	2 776 641
Résultat opérationnel courant	56 210	67 410		123 620
Actifs non courants	490 261	569 907		1 060 168

Informations par activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conserve/Surgelé	Frais	Total au 30/06/2017
Chiffre d'affaires hors groupe	1 632 615	655 509	2 288 124

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conserve/Surgelé	Frais	Total au 30/06/2018
Chiffre d'affaires hors groupe	1 610 051	1 166 590	2 776 641

Informations par zones géographiques de destination

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017		Au 30/06/2018	
États-Unis	534 868	23 %	1 027 148	37 %
France	625 129	27 %	624 431	22 %
Canada	278 696	12 %	264 134	10 %
Europe du Sud	233 687	10 %	237 593	8 %
Allemagne	214 247	9 %	220 818	8 %
Eurasie ⁽¹⁾	154 844	7 %	163 478	6 %
Europe du Nord	130 385	6 %	128 352	5 %
Europe centrale ⁽²⁾	57 475	3 %	58 934	2 %
Autres	58 793	3 %	51 753	2 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 288 124	100 %	2 776 641	100 %

(1) Russie et autres pays de la CEI.

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

Note 3.2 Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 147 712)	(1 452 706)
Production stockée	(28 472)	535
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	5 147	13 646
Autres charges externes	(491 348)	(586 010)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 662 385)	(2 024 536)

Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Prestations opérationnelles	3 407	3 697
Reprises de provisions et pertes de valeur	7 591	12 679
Autres produits opérationnels	16 260	22 238
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	27 258	38 613

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Impôts et taxes	(24 495)	(23 546)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(13 058)	(4 979)
Autres charges opérationnelles	(1 507)	(2 428)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(39 060)	(30 952)

Note 3.4 Éléments non récurrents

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Frais de réorganisation et de restructuration	(957)	(2 062)
Franchises d'assurance*	(410)	(1 999)
Frais et honoraires d'acquisition	(6 553)	(400)
Autres (solde net)	(194)	(134)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(8 114)	(4 595)

* Événements climatiques et catastrophes naturelles.

Note 3.5 Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2017	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2018
Matières et emballages	154 635	(2 176)	152 458	165 245	(1 710)	163 536
Encours et produits finis	442 793	(22 199)	420 594	429 662	(16 700)	412 962
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	597 428	(24 376)	573 052	594 907	(18 410)	576 498

Détail des provisions pour dépréciation des stocks et encours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(2 331)	(2 176)
Dotations	(377)	(468)
Reprises	561	891
Écarts de conversion et autres	(29)	43
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(2 176)	(1 710)
Encours et produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(19 973)	(22 199)
Dotations	(5 320)	(977)
Reprises	2 910	5 767
Écarts de conversion et autres	184	710
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(22 199)	(16 700)

Note 3.6 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2017	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2018
Clients	298 031	(3 098)	294 933	279 148	(1 652)	277 496
Créances fiscales et sociales	39 140		39 140	38 659		38 659
Autres créances	27 729	(824)	26 905	25 040	(527)	24 514
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	364 900	(3 922)	360 978	342 847	(2 178)	340 669

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(3 623)	(3 098)
Dotations	(88)	(92)
Reprises	654	1 449
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	(41)	89
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(3 098)	(1 652)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(363)	(824)
Dotations	(465)	
Reprises	0	277
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	4	21
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(824)	(527)

(1) Reclassements de compte à compte.

Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018
Non échues	242 220	235 825
Échues		
• moins de 30 jours	48 418	35 056
• entre 30 et 90 jours	2 631	4 073
• plus de 90 jours	1 664	2 542
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	294 933	277 496

Note 3.7 Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Dettes fournisseurs	468 276	455 175
Dettes sur acquisitions d'actifs	22 313	22 908
Dettes fiscales et sociales	122 511	115 556
Autres dettes	54 634	40 666
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	667 733	634 304

4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Note 4.1 Rémunérations et effectifs

<i>(en milliers d'euros et nombre de salariés)</i>	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Frais de personnel des sociétés intégrées	(426 732)	(547 632)
Effectif moyen annuel	14 839 ⁽¹⁾	15 195
Effectif permanent	10 807	10 957

(1) Incluant Ready Pac Foods sur une base de 12 mois.

Note 4.2 Engagements envers le personnel

4.2.1 Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 30 796 milliers d'euros au 30 juin 2018, contre 30 025 milliers d'euros au 30 juin 2017.

4.2.2 Régimes à prestations définies

Le groupe a par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

La description des plans se trouve note 1.2 11.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	1 037	1 370
Effet de l'actualisation	363	434
Rendement attendu des actifs du régime	(74)	(69)
(Gains)/Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	1 326	1 735

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO ⁽¹⁾ au 1^{er} juillet	28 333	26 342
Coût des services rendus dans l'année	1 319	1 266
Effet de l'actualisation	363	434
Cotisations employés	0	0
Réduction et amendement du régime	(282)	104
Effet de change	10	(10)
Prestations versées	(1 984)	(1 726)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	(1)	0
(Gains)/ Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	(1 220)	72
(Gains)/Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	(196)	(53)
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO ⁽¹⁾ AU 30 JUIN	26 342	26 430

(1) DBO : Defined benefit obligation.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	5 836	4 290
Rendement attendu des actifs du régime	74	69
Cotisations employeur	0	0
Cotisations employés	0	0
Liquidation du régime	0	0
Prestations versées	(1 720)	(1 473)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	100	48
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	4 290	2 935

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	(22 052)	(23 495)
Effet de la limitation des surplus	0	0
(Provision) au 30 juin	(22 052)	(23 495)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Écarts Actuariels		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 ^{er} juillet	6 826	5 309
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	(1 516)	(30)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2016-2017	2017-2018
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(22 498)	(22 052)
(Charge) Produit de retraite	(1 326)	(1 735)
Prestations payées par l'employeur	265	253
Effet de change	(10)	10
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	1 516	30
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(22 052)	(23 495)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 1.2 11.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2018, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 828 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 535 milliers d'euros.

Note 4.3 Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions de la société Bonduelle.

L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés.

Caractéristiques des plans d'options

	Plan N° 16
Date d'Assemblée :	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	207 600
• Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SA, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA	23 600
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	94 400
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(34 801)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	172 799
Point de départ d'exercice des options	16/12/2015
Date d'expiration	15/12/2017
Prix de souscription	15,73
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2018	172 799

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice et à des actions non souscrites à la date d'échéance.

Caractéristiques des plans d'attributions gratuites d'actions (AGA) ⁽¹⁾

	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	Plan n° 7
Date d'Assemblée :	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	07/12/2015	07/12/2015	16/09/2016	27/10/2016	06/10/2017
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868	76 801	2 415	47 582
• Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SA, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141	22 617	0	13 922
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868	76 801	2 415	47 582
Nombre total d'AGA	61 868	61 868	76 801	2 415	47 582
Nombre total d'AGA annulées ou caduques	39 186				
Date d'attribution effective	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019	27/10/2018	06/10/2020
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018	17/09/2019	28/10/2018	07/10/2020
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2018	22 682	0	0	0	0

(1) Les attributions gratuites d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Valorisations des plans d'option et d'attributions gratuites d'actions

Comme indiqué en partie 16 de la note 1.2, les options d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation *Black & Scholes* pour les

plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attributions gratuites d'actions. La juste valeur des actions gratuitement attribuées est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 690 milliers d'euros.

5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Note 5.1 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

5.1.1. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

5.1.2. Risques de marché

Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2017-2018, 45,3 % de son chiffre d'affaires et 41,9 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, real brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro ; le cadrage actif/passif des financements est effectué par adossement naturel ou par mise en place d'instruments financiers.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*). Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018.

Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, principalement sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Toutefois, la résilience du résultat opérationnel courant du Groupe Bonduelle démontre sa capacité globale à répercuter la hausse des coûts de matières premières dans les prix de vente.

5.1.3. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2018 s'élèvent à 646,8 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018 la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action en progression de 11 % et assortie d'une option de paiement du dividende en actions.

Note 5.2 Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2018 s'élève à - 25,3 millions d'euros contre - 18,2 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Coût de l'endettement financier	A	(19 121)	(22 675)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		176	133
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(19 508)	(23 006)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		7 797	3 207
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		(7 586)	(3 008)
Autres produits et charges financiers	B	918	(2 631)
Gains et pertes de change		(645)	(1 879)
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		321	(520)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		319	160
Autres charges et produits financiers		924	(393)
RÉSULTAT FINANCIER	A + B	(18 203)	(25 306)

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'élève à - 22,7 millions d'euros au 30 juin 2018 contre - 19,1 millions d'euros un an auparavant.

Il est composé à la fois des intérêts payés au taux d'intérêt effectif (- 23 millions d'euros), des produits de trésorerie (+ 0,1 million d'euros) et de l'inefficacité résiduelle de + 0,2 million d'euros, calculée entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur (+ 3,2 millions d'euros) et les gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur (- 3 millions d'euros). Cette inefficacité est exclusivement liée à des effets de taux.

La hausse du coût de l'endettement financier net est principalement expliquée par les financements mis en place pour l'acquisition de Ready Pac Foods. Aussi, la dette d'acquisition génère 12 mois d'intérêts contre 3 l'exercice précédent. Bonduelle a émis le 6 juillet 2017 un Placement Privé aux États-Unis (USPP) réparti en 2 tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars US.

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 2,65 % contre 2,74 % l'année précédente ; cette baisse du taux d'intérêt moyen est le reflet de la mise en place des instruments de dette pour l'acquisition de Ready Pac Foods à des conditions de marge particulièrement attractives et du panier de devises d'endettement.

Les autres charges et produits financiers (- 2,6 millions d'euros) se décomposent comme suit :

- 2,4 millions d'euros de résultat de change correspondant au résultat des couvertures de change opérées sur les flux liées aux activités commerciales et de trésorerie en devises, la part du résultat de change le plus important étant réalisée sur l'exposition au rouble ; la décomposition est la suivante : - 1,9 million d'euros de pertes de change, - 0,5 million d'euros de part inefficace des couvertures de trésorerie et produits sur instruments non éligibles en comptabilité de couverture ;
- 0,2 million d'euros d'autres produits et charges financiers dont - 0,4 million d'euros d'autres charges et + 0,2 million d'euros de produits sur les instruments non éligibles en comptabilité de couverture.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêt qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bp		- 50 bp	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(2 990)	0	2 990
Valorisation <i>mark to market</i> des dettes	0	6 641	0	(6 881)
Dettes	0	3 651	0	(3 891)
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	921	0	(921)
Valorisation <i>mark to market</i> des produits dérivés de taux	2 938	(5 981)	(2 468)	6 199
Produits dérivés de taux	2 938	(5 060)	(2 468)	5 277
TOTAL	2 938	(1 409)	(2 468)	1 386

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CAD, RUB, PLN...), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % des expositions contre les principales devises a été retenue.

Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

(en milliers d'euros)	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation		- 5 % de variation	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	28	65	(38)	(152)
USD/EUR	(70)	(95)	77	105
PLN/EUR	41	19	(49)	(77)
RUB/EUR	(18)	(70)	19	51
USD/CAD	(22)	(297)	51	203
TOTAL	(41)	(379)	60	130

Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

Au 30/06/2017

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	40 985	40 985	7 437	16 455	17 092	0
Titres de participation	16 061	16 061	0	16 061	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	17 486	17 486	0	394	17 092	0
Autres immobilisations financières	7 437	7 437	7 437	0	0	0
Autres actifs non courants	6 103	6 103	2 501	0	0	3 602
Autres créances non courantes	2 501	2 501	2 501	0	0	0
Charges constatées d'avance	3 602	3 602	0	0	0	3 602
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	360 978	360 978	360 978	0	0	0
Autres actifs courants	10 059	10 059	11	0	0	10 049
Prêts et créances rattachés non consolidés	0	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	10 049	10 049	0	0	0	10 049
Autres actifs	11	11	11	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	10 487	10 487	0	651	9 837	0
VMP et autres placements	517	517	517	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 694	8 694	8 694	0	0	0

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Passif non courant						
Dettes financières	535 646	535 468	515 456	2 962	17 050	0
Dettes financières hors dérivés	531 599	531 421	515 456	0	15 965	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 047	4 047	0	2 962	1 085	0
Autres passifs non courants	12 401	12 401	771	0	0	11 630
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	11 630	11 630	0	0	0	11 630
Dettes diverses	771	771	771	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créiteurs divers	667 733	667 733	667 733	0	0	0
Dettes financières courantes	163 112	163 112	152 531	72	10 509	0
Dettes financières hors dérivés	152 531	152 531	152 531	0	0	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	10 581	10 581	0	72	10 509	0
Autres passifs courants	2 051	2 051	0	0	0	2 051
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 051	2 051	0	0	0	2 051

Au 30/06/2018

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	34 765	34 765	5 408	19 619	9 739	0
Titres de participation	16 061	16 061	0	16 061	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	13 297	13 297	0	3 558	9 739	0
Autres immobilisations financières	5 407	5 407	5 408	0	0	0
Autres actifs non courants	3 966	3 966	1 237	0	0	2 729
Autres créances non courantes	1 237	1 237	1 237	0	0	0
Charges constatées d'avance	2 729	2 729	0	0	0	2 729
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	340 669	340 669	340 669	0	0	0
Autres actifs courants	13 375	13 375	866	0	0	12 509
Prêts et créances rattachés non consolidés	859	859	859	0	0	0
Charges constatées d'avance	12 509	12 509	0	0	0	12 509
Autres actifs	7	7	7	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	4 675	4 675	0	149	4 526	0
VMP et autres placements	101	101	101	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 792	23 792	23 792	0	0	0

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Passif non courant						
Dettes financières	429 959	430 474	417 854	2 412	10 207	0
Dette financière hors dérivés	427 505	428 019	417 854	0	10 165	0
Instruments financiers dérivés passifs	2 454	2 454	0	2 412	42	0
Autres passifs non courants	25 828	25 828	15 520	0	0	10 308
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	10 308	10 308	0	0	0	10 308
Dettes diverses	15 520	15 520	15 520	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créditeurs divers	634 304	634 304	634 304	0	0	0
Dettes financières courantes	229 262	229 298	219 579	693	9 026	0
Dette financière hors dérivés	221 939	221 975	219 579	0	2 396	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	7 323	7 323	0	693	6 630	0
Autres passifs courants	1 746	1 746	0	0	0	1 746
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 746	1 746	0	0	0	1 746

**Compensation des actifs et passifs
financiers (amendement IFRS 7) :**

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre d'IFRS 7.13 sur la compensation des actifs et passifs financiers. À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

- montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : + 13,6 millions d'euros ;
- montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 5,4 millions d'euros.

La juste valeur de 9,7 millions d'euros enregistrée au bilan, relative aux instruments financiers dérivés actifs, concerne principalement les *cross currency swaps* en dollars américains. Ces derniers ont été mis en place pour couvrir la dette obligataire américaine d'un nominal de 145 millions de dollars US au 30 juin 2018.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur trois partenaires bancaires de premier rang.

Note 5.4 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes ⁽¹⁾						
Titres de participation ⁽²⁾	17 136	0	(0)	(0)	(0)	17 135
Instruments financiers dérivés actifs	24 478	0	0	0	(6 992)	17 486
Autres immobilisations financières	6 084	1 467	483	(136)	(254)	7 644
	47 700	1 467	483	(136)	(7 248)	42 266
Pertes de valeur						
Titres de participation ⁽²⁾	1 075	0	(0)	(0)	0	1 075
Autres immobilisations financières	243	0	0	(37)	0	206
	1 318	(0)	(0)	(37)	0	1 281
Valeurs nettes						
Titres de participation ⁽²⁾	16 061	0	0	(0)	(0)	16 060
Instruments financiers dérivés actifs	24 478	0	0	0	(6 991)	17 486
Autres immobilisations financières	5 841	1 467	483	(99)	(256)	7 439
	46 380	1 467	483	(99)	(7 247)	40 985

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽³⁾	Au 30/06/2018
Valeurs brutes ⁽¹⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	17 135	0	(0)	0	17 135
Instruments financiers dérivés actifs	17 486	0	0	(4 189)	13 297
Autres immobilisations financières	7 644	118	(1 615)	(533)	5 614
	42 266	118	(1 615)	(4 722)	36 046
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	1 075	0	0	0	1 075
Autres immobilisations financières	206	0	0	0	206
	1 281	0	0	0	1 281
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	16 060	0	(0)	0	16 060
Instruments financiers dérivés actifs	17 486	0	0	(4 189)	13 297
Autres immobilisations financières	7 439	118	(1 615)	(533)	5 408
	40 985	118	(1 615)	(4 722)	34 765

(1) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 1.2.

(2) Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative France Champignon (France) dont le résultat sur l'exercice n'est pas significatif. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée (note 1.1.2), le groupe n'en détenant pas le contrôle.

(3) Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

Note 5.5 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

5.5.1. Dérivés de Taux

Couvertures de juste valeur

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, deux ont été swappés à taux variable dès l'émission ; en particulier la tranche EUR de l'USPP émis le 6 juillet 2017, swappée en totalité à taux variable. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La quote-part de dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures de flux de trésorerie

En août 2010, le groupe a émis un emprunt obligataire de type USPP de 145 millions de dollars à taux fixe. S'agissant de la quote-part de dette couverte par un instrument dérivé ramenant un taux fixe dollar en taux fixe euro, dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en capitaux propres.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes swappées à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou caps, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt. Dans certains cas, ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS 39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

5.5.2. Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

Le groupe est exposé au risque de variation de valeur en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD sur l'emprunt obligataire en dollar américain émis en 2010. Des instruments

dérivés : change à terme ou *cross currency swap*, répondant aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de la totalité du nominal résiduel.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollars américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Canada, Russie, Brésil, Hongrie, Pologne, USA). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais de *cross currency swaps* ou ventes à terme.

Les *cross currency swaps* englobent également une composante « taux d'intérêt » dans la couverture. Lorsqu'il s'agit de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie en les figeant à l'aide d'un taux fixe, ces couvertures sont éligibles à un traitement de type *cash flow hedge* ; les variations de valeur sont alors enregistrées en capitaux propres, puis recyclées en résultat au fur et à mesure de la survenance des flux couverts.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.

Instruments dérivés au 30/06/2017

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notionnel	Valeur de marché		Valeur comptable	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie ⁽¹⁾	393 696	394	2 964	394	2 964
Couvertures de Juste Valeur ⁽²⁾	233 246	3 093	1 085	3 093	1 085
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	7 500	0	168	0	168
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	7 500	0	168	0	168
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	0	0	0	0	0
Dont Courant				0	181
Dont Non courant				3 488	4 035
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	52 324	651	70	651	70
<i>Dont instruments à terme</i>	41 326	638	66	637	66
<i>Dont instruments optionnels</i>	10 998	13	4	13	4
Couvertures de Juste Valeur	127 059	13 999	0	13 999	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	122 275	9 837	10 341	9 837	10 341
<i>Dont instruments à terme</i>	110 491	9 496	9 991	9 496	9 991
<i>Dont instruments optionnels</i>	11 784	341	350	341	350
Dont Courant				10 487	10 400
Dont Non courant				13 999	12
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				10 487	10 581
Dont Non courant				17 486	4 047

(1) Y compris caps non actifs.

(2) Y compris pré-couverture par swap d'émission de dette obligataire émis le 6 juillet 2017.

Instruments dérivés au 30/06/2018

	Valeur de marché			Valeur comptable	
	Notionnel	Actif	Passif	Actif	Passif
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie ⁽¹⁾	413 526	3 559	2 848	3 559	2 848
Couvertures de Juste Valeur	231 489	786	42	786	42
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments fermes : Swaps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Caps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : Floors</i>	0	0	0	0	0
Dont Courant				103	491
Dont Non courant				4 243	2 400
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	21 347	148	257	148	257
<i>Dont instruments à terme</i>	11 840	80	230	80	230
<i>Dont instruments optionnels</i>	9 507	69	27	69	27
Couvertures de Juste Valeur	120 904	11 318	0	11 318	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	155 489	2 161	6 630	2 161	6 630
<i>Dont instruments à terme</i>	139 511	1 685	5 731	1 685	5 731
<i>Dont instruments optionnels</i>	15 977	477	899	477	899
Dont Courant				4 573	6 833
Dont Non courant				9 054	54
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				4 675	7 323
Dont Non courant				13 297	2 454

(1) Y compris caps non actifs.

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(en milliers d'euros)	30/06/2017					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	133 539	15 140	(27 864)	(13 197)	9 377	(6 770)
Position nette après couverture	(1 087)	6 401	(393)	(983)	(148)	(1 395)

(en milliers d'euros)	30/06/2018					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	(122)	22 686	(7 233)	(7 827)	10 830	(5 074)
Position nette après couverture	(531)	95	3 575	(514)	(317)	(350)

Note 5.6 Endettement net

5.6.1. Ventilation par nature de l'endettement net

Au 30/06/2017

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	128 235	0	0	116 033	27 903	143 936
Dette obligataire EURO PP	145 000	0	0	144 834	0	144 834
Locations Financements	2 530	78	78	793	1 580	2 530
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	348 039	63 627	44 602	239 810	0	348 039
Emprunts et dettes financières diverses	3 319	1 336	1 336	646	0	3 319
Intérêts courus	3 763	3 763	0	0	0	3 763
Concours bancaires courants	37 710	37 710	0	0	0	37 710
Total endettement Brut avant dérivés	668 595	106 514	46 017	502 116	29 483	684 130
Dérivés - Passifs		10 214	367	2 578	1 469	14 628
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	1 085	1 085
<i>Dont autres dérivés</i>		10 214	367	2 578	384	13 543
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		116 728	46 384	504 694	30 952	698 757
Dérivés - Actifs		10 298	188	14 113	3 373	27 973
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	13 719	3 373	17 092
<i>Dont autres dérivés</i>		10 298	188	394	0	10 881
VMP	517	517	0	0	0	517
Disponibilités	8 694	8 694	0	0	0	8 694
TOTAL ENDETTEMENT NET		97 218	46 196	490 581	27 579	661 572

Au 30/06/2018

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	321 124	27 944	0	111 775	192 732	332 450
Dette obligataire EURO PP	145 000	0	144 932		0	144 932
Locations Financements	2 198	79	79	461	1 580	2 198
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	146 607	0	26 196	120 411	0	146 607
Emprunts et dettes financières diverses	3 388	1 420	1 420	547	0	3 388
Intérêts courus	4 697	4 697	0	0	0	4 697
Concours bancaires courants	15 172	15 172	0	0	0	15 172
Total endettement Brut avant dérivés	638 186	49 312	172 627	233 194	194 312	649 444
Dérivés - Passifs		6 770	553	2 412	42	9 778
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	42	42
<i>Dont autres dérivés</i>		6 770	553	2 412	0	9 735
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		56 082	173 180	235 606	194 354	659 222
Dérivés - Actifs		4 416	260	13 297	0	17 973
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		2 365	0	9 460	0	12 104
<i>Dont autres dérivés</i>		2 051	260	3 837	0	5 869
VMP	101	101	0	0	0	101
Disponibilités	23 792	23 792	0	0	0	23 792
TOTAL ENDETTEMENT NET		27 773	172 920	222 309	194 354	617 356

5.6.2. Ventilation par taux des dettes financières nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	30/06/2018
Dette financière nette	661 572	617 356
Avant couverture de taux		
Taux fixe	298 381	487 665
Taux variable	363 191	129 691
Après couverture de taux		
Taux fixe	410 104	417 028
Taux variable	251 469	200 328

5.6.3. Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)/(-) = disponibilités	30/06/2017	30/06/2018
EUR	373 127	382 764
USD	253 832	253 134
CAD	32 809	13 847
HUF	18 886	14 286
RUB	(32 127)	(52 032)
BRL	6 623	388
PLN	5 096	6 743
KZT	3 327	(1 775)
TOTAL	661 572	617 356

5.6.4. Endettement net (y compris instruments dérivés) et gearing

	30/06/2017	Augmentation	(Diminution)	Variations de Juste Valeur de la dette	Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	Écarts de conversion	Autres ⁽¹⁾	30/06/2018
Passifs financiers	698 757	193 196	(219 070)	(4 279)	(4 842)	(5 671)	1 130	659 222
Placements et dérivés actifs	37 185	15 432	(416)	0	(9 995)	(263)	(77)	41 866
ENDETTEMENT NET	661 572	177 765	(218 653)	(4 279)	5 153	(5 409)	1 207	617 356
Capitaux propres totaux	606 507							646 817
Gearing	109,1 %							95,4 %

(1) Le poste «autres» correspond essentiellement à des reclassements de comptes à comptes et à la variation des intérêts courus.

5.6.5. Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ces tableaux, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	128 235	145 176	143 936
Dette obligataire EURO PP	145 000	144 834	144 834
Emprunts auprès des établissements de crédit	350 569	350 569	350 569
Emprunts et dettes financières diverses	3 319	3 319	3 319
Intérêts courus	3 763	3 763	3 763
Concours bancaires courants	37 710	37 710	37 710
TOTAL	668 595	685 370	684 130
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		91 202	86 240
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		238 239	243 067
Actifs			
Disponibilités et VMP	9 212	9 212	9 212
TOTAL	9 212	9 212	9 212

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2018		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	321 124	345 806	332 450
Dette obligataire EURO PP	145 000	144 932	144 932
Emprunts auprès des établissements de crédit	148 805	148 805	148 805
Emprunts et dettes financières diverses	3 388	3 388	3 388
Intérêts courus	4 697	4 697	4 697
Concours bancaires courants	15 172	15 172	15 172
TOTAL	638 186	662 800	649 444
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		248 890	231 632
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		228 514	232 416
Actifs			
Disponibilités et VMP	23 893	23 893	23 893
TOTAL	23 893	23 893	23 893

5.6.6. Échéancier de la dette obligataire

Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		TOTAL	
			Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*	Nominal	Intérêts*
Émissions publiques		-								
Émissions privées	2019	145 000	EUR	145 000	5 554				145 000	5 554
	2022	145 000	USD	22 612	5 128	90 448	9 117		113 060	14 246
	2022	15 175	EUR	3 035	651	12 140	1 161		15 175	1 812
	2027	150 000	EUR		2 633		10 553	150 000	6 604	150 000
	2027	50 000	USD		1 647		6 600	42 889	4 131	42 889

* Montants exprimés en euros et avant éventuelle couverture de taux.

Au 30 juin 2018

Les émissions sont soumises à des covenants financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2018, le groupe respecte ces covenants financiers.

5.6.7. Liquidités

Le RCF (*Revolving Credit Facility*), d'un montant total de 300 millions d'euros et d'une maturité finale 2021, est non utilisé au 30 juin 2018.

Par ailleurs, à cette même date, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéances allant jusqu'à 4 ans portant le montant des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 440 millions d'euros (idem juin 2017), non utilisées au 30 juin 2018 (128 millions d'euros au 30 juin 2017).

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

Le financement bancaire mis en place pour l'acquisition de Ready Pac Foods d'un montant initial de 200 millions de dollars US d'une maturité finale février 2022 et amortissable sur 5 ans s'établit à 170 millions de dollars US au 30 juin 2018. Par ailleurs, le Placement Privé américain réparti en 2 tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars US, chacune avec une maturité finale juillet 2027, est amortissable sur 5 ans à partir de juillet 2023.

6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Note 6.1 Impôt sur le résultat

6.1.1. Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Taux d'impôt moyen :	27,2 %	22,8 %

6.1.2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	%	Au 30/06/2018	%
Résultat net part du groupe	59 868		72 435	
Intérêts minoritaires	(60)		(107)	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(138)		(9)	
Charge d'impôt	22 308		21 399	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	81 978		93 718	
Charge d'impôt théorique ⁽¹⁾	28 225	34,43 %	32 267	34,43 %
Rapprochement				
Différences permanentes	(2 227)	- 2,7 %	(2 674)	- 2,9 %
Différentiel de taux (pays étrangers) ⁽²⁾	(7 050)	- 8,6 %	(8 352)	- 8,9 %
Incidence des déficits reportables et autres	3 360	4,1 %	157	0,2 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	22 308	27,2 %	21 399	22,8 %

(1) En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujéti est de 3,3 % pour l'exercice 2017-2018. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 34,43 % en 2017-2018.

(2) Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont le Canada et la Russie.

Au 30 juin 2018, le montant de l'impôt versé est de 17 667 milliers d'euros.

6.1.3. Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Provisions et immobilisations	2 288	295
Marges sur stocks	499	439
Déficits reportables *	16 096	12 286
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(14 336)	(14 302)
Autres **	2 748	3 088
ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	7 296	1 805

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

** Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
À L'OUVERTURE	(1 000)	7 296
Acquisitions et cessions de filiales	8 614	0
Impôts imputés au compte de résultat	1 458	(4 579)
Impôts imputés directement en capitaux propres	(1 317)	(1 043)
Autres variations ⁽¹⁾	(458)	130
À LA CLÔTURE	7 296	1 805

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont reconnus sur la base de business plans établis sur un horizon raisonnable et dans la mesure où l'existence même de ces déficits fiscaux ne fait l'objet d'aucune incertitude.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé en raison d'une récupération incertaine liée au manque de visibilité sur la profitabilité future ou d'une remise en cause possible par l'administration locale s'élèvent, à taux courants, au 30 juin 2018 à 219,1 millions d'euros, contre 215,2 millions d'euros au 30 juin 2017.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Note 7.1 Résultat par action

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018 est de 0,50 euro par action.

Au 30 juin 2018, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 281 118 actions d'une valeur nominale de 1,75 euro (cf. 5.4 - Variation des capitaux propres consolidés).

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Résultat net part du groupe	59 868	72 435
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	31 526 820	31 850 987
• Du résultat net dilué	31 763 973	32 039 653
Résultat par action (en euros)		
• De base	1,90	2,27
• Dilué *	1,88	2,26

* La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stocks-options et les plans d'attributions gratuites d'actions. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Note 8.1 Goodwill

Le poste *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Acquisition ou dotation ⁽¹⁾	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2017
VALEUR BRUTE	197 269	290 407	0	(17 243)	470 434
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	197 269	290 407	0	(17 243)	470 434

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2018
VALEUR BRUTE	470 434	0	0	(8 634)	461 800
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	470 434	0	0	(8 634)	461 800

(1) Acquisition de Ready Pac Foods.

(2) Écarts de conversion.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2018.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 1.2.1.

Les résultats des tests de dépréciation 2018 n'ont pas conduit à constater une dépréciation des *goodwill*.

Le groupe a analysé la sensibilité de la valeur obtenue en fonction de 3 paramètres essentiels à l'approche de la valorisation :

- taux d'actualisation des flux de trésorerie ;
- taux de croissance à long terme ;
- taux de marge opérationnelle.

Les UGT considérées sensibles à une de ces trois variables sont celles dont la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽¹⁾	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes						
Marques, brevets et licences	26 339	0	27	(8)	(60)	26 298
Logiciels	57 453	0	2 813	(51)	1 362	61 576
Autres	1 462	7 356	0	0	(454)	8 364
Immobilisations en cours	1 823	0	1 238	0	(1 380)	1 681
	87 077	7 356	4 077	(59)	(532)	97 919
Amortissements et pertes de valeur						
Marques, brevets et licences	2 197	0	8	(9)	1	2 197
Logiciels	49 169	0	3 149	(39)	3	52 282
Autres	532	0	29	0	(8)	553
	51 899	0	3 185	(48)	(4)	55 033
Valeurs nettes						
Marques, brevets et licences	24 142					24 100
Logiciels	8 284					9 295
Autres	929					7 809
Immobilisations en cours	1 823					1 681
	35 178					42 886

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2018
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences ⁽³⁾	26 298	0	0	(522)	25 775
Logiciels	61 576	4 146	(192)	1 164	66 693
Autres	8 364	370	(21)	(187)	8 527
Immobilisations en cours	1 681	1 622	(3)	(1 308)	1 992
	97 919	6 139	(217)	(854)	102 988
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 197	9	0	(430)	1 777
Logiciels	52 282	4 104	(192)	113	56 307
Autres	553	17	(21)	(40)	510
	55 033	4 130	(213)	(356)	58 593
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	24 100				23 998
Logiciels	9 295				10 387
Autres	7 809				8 017
Immobilisations en cours	1 681				1 992
	42 886				44 394

(1) Au 30/06/2017, le montant entrant dans le périmètre correspondait aux autres immobilisations incorporelles de Ready Pac Foods.

(2) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(3) Les valeurs comptables des marques en milliers d'euros sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Arctic Gardens (2 081), Globus (1 500).

Note 8.3 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽¹⁾	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽²⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes						
Terrains	52 061	1 276	69	(1 356)	896	52 946
Constructions	448 868	28 882	4 427	(2 981)	2 229	481 425
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽³⁾	843 827	48 506	26 616	(19 899)	10 469	909 518
Autres	55 494	2 644	4 840	(2 184)	1 425	62 219
Immobilisations en cours	21 127	5 742	29 617	(38)	(25 551)	30 897
	1 421 377	87 050	65 569	(26 459)	(10 533)	1 537 005
Amortissements						
Terrains	11 646	0	825	(1 032)	(13)	11 427
Constructions	287 597	0	19 336	(2 723)	(671)	303 539
Installations techniques, outillages et matériels industriels	638 868	0	51 580	(17 462)	(2 644)	670 342
Autres	43 035	0	3 991	(1 263)	(31)	45 732
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
	981 146	0	75 732	(22 480)	(3 358)	1 031 040
Pertes de valeur						
Terrains	464	0	0	(302)	0	162
Constructions	287	0	126	(189)	0	223
Installations techniques, outillages et matériels industriels	2 081	0	61	(1 787)	0	355
Autres	33	0	0	(33)	0	(0)
Immobilisations en cours	219	0	0	(31)	2	190
	3 084	0	186	(2 342)	2	930
Valeurs nettes						
Terrains	39 951					41 357
Constructions	160 984					177 662
Installations techniques, outillages et matériels industriels	202 878					238 821
Autres	12 426					16 488
Immobilisations en cours	20 908					30 707
	437 148					505 036

(1) Au 30/06/2017, le montant entrant dans le périmètre correspond aux immobilisations corporelles de Ready Pac Foods.

(2) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(3) Dont 69 % en zone Europe en 2016-2017.

Annexes aux comptes consolidés annuels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2018
Valeurs brutes					
Terrains	52 946	15	(10)	(101)	52 849
Constructions	481 425	8 193	(1 197)	(3 122)	485 298
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽²⁾	909 518	43 431	(10 990)	252	942 211
Autres	62 219	4 385	(3 140)	(613)	62 851
Immobilisations en cours	30 897	36 379	(34)	(22 784)	44 458
	1 537 005	92 403	(15 370)	(26 368)	1 587 668
Amortissements					
Terrains	11 427	907	0	(26)	12 307
Constructions	303 539	22 254	(1 067)	(4 599)	320 127
Installations techniques, outillages et matériels industriels	670 342	56 527	(10 730)	(10 667)	705 471
Autres	45 732	4 977	(3 106)	(642)	46 961
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
	1 031 040	84 666	(14 903)	(15 935)	1 084 866
Pertes de valeur					
Terrains	162	0	0	0	163
Constructions	223	(156)	0	0	66
Installations techniques, outillages et matériels industriels	355	(26)	0	0	331
Autres	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	190	(27)		(1)	162
	930	(208)	0	(1)	722
Valeurs nettes					
Terrains	41 357				40 379
Constructions	177 662				165 105
Installations techniques, outillages et matériels industriels	238 821				236 409
Autres	16 488				15 891
Immobilisations en cours	30 707				44 296
	505 036				502 080

(1) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont 68 % en zone Europe en 2017-2018.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élèvent en valeurs brutes et nettes respectivement à 42,6 et 3,7 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 42,6 et 4,2 millions d'euros au 30 juin 2017.

9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Note 9.1 Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2017	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autre ⁽³⁾	30/06/2018
Risques commerciaux	3 153	478	(819)	(235)	(6)	2 570
Risques fiscaux ⁽¹⁾	2 279	242	19	(1 098)	(122)	1 320
Risques sociaux ⁽²⁾	13 583	373	(3 335)	(1 446)	161	9 336
Restructurations et réorganisations	3 745	239	(1 951)	0	0	2 034
Risques agro-industriels	5 097	2 435	(2 586)	(1 579)	(110)	3 257
Autres risques	2 753	156	(448)	(649)	(13)	1 799
	30 610	3 923	(9 119)	(5 007)	(90)	20 316

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2018
Risques commerciaux	1 498	1 072	2 570
Risques fiscaux ⁽¹⁾	49	1 271	1 320
Risques sociaux ⁽²⁾	3 505	5 831	9 336
Restructurations et réorganisations	410	1 623	2 034
Risques agro-industriels	2 445	812	3 257
Autres risques	310	1 489	1 799
	8 217	12 098	20 316

(1) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

(2) La provision concerne principalement une provision pour le régime de workers' compensation. Voir note 1.2.12.

(3) Écarts de conversion et transferts de poste à poste.

Note 9.2 Risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Bonduelle fait également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Consécutivement aux investigations menées par la Commission européenne concernant des pratiques anticoncurrentielles sur le marché du champignon en conserve aux marques de distributeurs au sein de l'Espace économique européen, et relativement à celles menées sur le marché de la conserve de légumes en Europe hors champignons, mentionnées dans le document de référence 2012-2013, le Groupe Bonduelle a déposé une demande d'immunité d'amende auprès de la Commission et a obtenu de celle-ci une immunité conditionnelle. L'immunité conditionnelle permettra l'exemption de toute amende ou pénalité sous réserve de confidentialité absolue et de coopération avec les autorités. Le Groupe Bonduelle a l'intention de continuer à coopérer pleinement avec la Commission et n'anticipe donc pas de sanctions financières dans le cadre de cette autre procédure.

Au 30 juin 2018, aucun nouveau litige autre que ceux liés à l'activité courante n'est à signaler.

Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	40 216	55 939
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	2 915	6 010

Les engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

Locations simples

(en milliers d'euros)	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023 et suivantes
Engagements donnés en matière de location simple	36 929	21 064	16 900	10 740	7 488	15 775

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : En l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés.

Les émissions du Groupe Bonduelle certifiées et restituées sont de 18 857 TCO^{2e} au titre de l'année 2017.

Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, à titre d'exemple, l'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à l'*Emission Trading System* (ETS), Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui permet de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas.

Aucune provision significative pour garantie ou pour risques en matière d'environnement n'a été comptabilisée au 30 juin 2018.

10. AUTRES INFORMATIONS

Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.

Suppléant : M. Jérôme de Pastors, 61 rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DEFENSE.

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie Martin, 67 rue de Luxembourg - 59777 EURALILLE.

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Le mandat des Commissaires aux Comptes nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012 se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2016-2017 et 2017-2018.

	Mazars				Deloitte & Associés				Total			
	2016-2017		2017-2018		2016-2017		2017-2018		2016-2017		2017-2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Certification des comptes consolidés et statutaires	703	96 %	784	93 %	867	87 %	948	82 %	1 570	91 %	1 732	87 %
Autres prestations connexes aux missions de certification	0	0 %	0	0 %	36	4 %	38	3 %	36	2 %	38	2 %
Total des honoraires relatifs à des prestations d'audit	703	96 %	784	93 %	903	91 %	986	85 %	1 606	93 %	1 770	89 %
Prestations fiscales	33	4 %	53	6 %	86	9 %	135	12 %	119	7 %	188	9 %
Autres	0	0 %	2	0 %	6	1 %	37	3 %	6	0 %	39	2 %
Total des honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	33	4 %	55	7 %	92	9 %	172	15 %	125	7 %	227	11 %
TOTAL	736	100 %	839	100 %	995	100 %	1 158	100 %	1 731	100 %	1 997	100 %

Les services autres que la certification des comptes réalisés par les Commissaires aux Comptes du Groupe Bonduelle correspondent essentiellement à des prestations fiscales réalisées dans des pays hors Union européenne, afin de

permettre aux filiales de répondre à leurs obligations déclaratives locales. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une autorisation par le Conseil de Surveillance et d'une revue annuelle conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce.

Note 10.2 Transactions avec les parties liées

10.2.1. Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 10.4.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Ces transactions correspondent à la fourniture de matières premières et produits finis ainsi qu'à des prestations de services, notamment informatique et ressources humaines, et des intérêts financiers.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour la société mise en équivalence OP OASI, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de cette dernière sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Bilan		
Clients	5 162	4 318
Fournisseurs	20 071	15 962
Compte de résultat		
Ventes	14 908	4 105
Achats	(92 951)	(78 384)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

10.2.2. Organes de direction et de contrôle

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres ;
3. le Comité Exécutif, constitué de 8 membres au 30 juin 2018.

Le compte courant débiteur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 298 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

10.2.3. Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Avantages à court terme

Ils se composent :

- de la rémunération de la Gérance, déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle il a été versé la somme de 1 497 milliers d'euros pour l'exercice 2017-2018 ;
- des jetons de présence perçus par les membres du Conseil de Surveillance, au cours de l'exercice 2017-2018, pour la somme de 56,1 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale ;

- des rémunérations brutes fixes et variables versées au Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président et du Directeur général sur proposition du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, et dans le cadre du plan de succession de Monsieur Christophe Bonduelle, représentant du Gérant de Bonduelle SCA et Président Directeur général pendant tout l'exercice 2017-2018, le mode de gouvernance de Bonduelle SA a été modifié par le Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} juillet 2018. En conséquence, Monsieur Christophe Bonduelle a gardé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Monsieur Guillaume Debrosse a été nommé Directeur général. À ce titre, la rémunération de Monsieur Christophe Bonduelle a été adaptée en conséquence, notamment en supprimant la rémunération variable et en révisant la rémunération fixe qui comprend une mission d'accompagnement de la nouvelle Direction générale.

(en euros)	2016-2017	2017-2018
Nombre de membres composant le Comité Exécutif	8	8
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	4 385 130	4 520 066

Avantages postérieurs à l'emploi

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (dit contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable. Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquiert mensuellement. Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le mandataire.

Il est précisé que pour Monsieur Christophe Bonduelle, le montant estimatif de la rente viagère (pour un départ en retraite à 62 ans), évalué sur une base annuelle à la date de clôture, est de 14 282 euros par an. Cette estimation est faite sur base de l'épargne acquise depuis la mise en place du régime.

Concernant les charges fiscales et sociales associées à la charge de la société, il est précisé que :

- la limite fiscale se situe à 8 % de la rémunération brute annuelle limitée à 8 fois le PASS (plafond annuel de la Sécurité Sociale). Les deux cotisations (employeur et salarié) sont à prendre en compte ;
- la limite sociale se situe à 5 % de la rémunération brute annuelle limitée à 5 fois le PASS. Seule la cotisation patronale est considérée ;
- le forfait social de 20 % est dû par l'entreprise sur la part de cotisation dans la limite de l'enveloppe sociale. Au-delà, la cotisation est réintégrée dans le salaire et soumise à charges sociales.

La contribution de la société au titre de ce contrat pour l'exercice 2017-2018 est non significative.

Autres avantages à long terme

Néant.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2017-2018, ils représentent une somme de 1 375 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

Paielements en actions

a) Plans d'options attribuées antérieurement.

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de *stock-options* antérieurs sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

c) Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif : au 30 juin 2018, 2 400 *stock-options* ont été exercées par les membres du Comité Exécutif.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors levée de stocks options et attributions gratuites effectives d'actions.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture

Finalisation de l'acquisition Del Monte au Canada

Bonduelle a annoncé le 4 juillet 2018 avoir finalisé avec Conagra Brands Inc. l'acquisition de l'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada.

Cette acquisition, devenue effective au 3 juillet 2018, comprend un droit d'utilisation de la marque Del Monte sur différents segments de fruits et légumes transformés et les stocks de produits y afférents pour un montant de 43 millions de dollars canadiens. Faisant appel à des *co-packers*, dont Bonduelle, l'activité acquise exclut tout actif industriel et personnel.

L'activité de fruits et légumes transformés Del Monte au Canada, présentant un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars canadiens, complète les activités de légumes en conserve et surgelé de la *business unit* Bonduelle Americas Long Life, pour une large part opérées sous marques de distributeurs, soulignant le développement souhaité du groupe dans les activités à marque et l'élargissement de son ambition au-delà du légume, à l'alimentation végétale.

Note 10.4 Liste des sociétés du groupe - GRI 102-45

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2017	% contrôle 30/06/2018	% d'intérêts 30/06/2018
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE				
France				
Bonduelle SA	Holding/Centrale de trésorerie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiloire SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sud Ouest Légumes Alliance - Soléal SAS ⁽¹⁾	Conserve/Surgelé	47,85 %	100,00 %	47,85 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais France SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Traiteur International SAS	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Development SAS	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Dampierre	Conserve/Surgelé	65,00 %	0,00 %	0,00 %
SCA Cultures France Champignon	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champignonnières des Roches	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de l'Est	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champignonnières de la Vienne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA des Champignonnières du Moulin	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Culture de la Vienne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champiland	Conserve/Surgelé	100,00 %	90,00 %	90,00 %
SAS Euromycol	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
GIE Champifor	GIE	77,06 %	77,06 %	77,06 %
SCA des Hureaux	Conserve/Surgelé	65,00 %	0,00 %	0,00 %
COVIJU2 SAS	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Étranger				
Bonduelle Northern Europe, Belgique	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BFP GmbH, Allemagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Österreich, Autriche	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nordic, Danemark	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	Sans activité	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BUKH Limited, Royaume-Uni	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Italia, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agricola Lombarda, Italie	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Agrícola 4C, Espagne	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Portugal, Portugal	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Polska, Pologne	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ceska Republika, République tchèque	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %

(1) Voir note 1.1.

	Principales activités	% d'intérêts 30/06/2017	% contrôle 30/06/2018	% d'intérêts 30/06/2018
Bonduelle Kuban, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	95,00 %	100,00 %
Coubanskie Conservi Russie, Russie	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kazakhstan, Kazakhstan	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle USA Inc., USA	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle US Holding, USA	Holding	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Primeurop Argentina, Argentine	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Canada Inc, Canada	Conserve/Surgelé	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Foods Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Produce Inc, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Missa Bay, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Florence, Partnership, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Salad Time, LLC, USA	Frais	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agro-Rost, Russie	Conserve/Surgelé	-	100,00 %	100,00 %

2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Étranger

OP OASI, Italie	Frais	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Huerta Gama SC, Espagne	Frais	16,66 %	16,66 %	16,66 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	Sans activité	50,00 %	50,00 %	50,00 %

5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2018

À l'Assemblée Générale de la société BONDUELLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des goodwill (cf. note I.2A « Goodwill » et « Suivi de la valeur des Goodwill » et note 8.1)

Risque identifié

Les goodwill représentent 462 M€ au 30 juin 2018 (470 M€ au 30 juin 2017), dont 267 M€ se rapportant à l'acquisition de Ready Pac Foods intervenue en mars 2017.

Les tests de dépréciation effectués par la direction sur les goodwill de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par Bonduelle intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :

- les flux de trésorerie futurs,
- les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux.

En conséquence, une variation dans ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur recouvrable de ces goodwill.

Nous avons donc considéré que les goodwill constituaient un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société dans le cadre de la préparation des plans stratégiques sur lesquels se basent les tests de dépréciation de chacune des UGT. Sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :

- Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour :
 - La détermination des flux de trésorerie en lien avec les données opérationnelles sous-jacentes,
 - Le taux de croissance à long terme de ces flux par rapport à la pratique sectorielle.
- Nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, les taux d'actualisation retenus (WACC) dans leurs différentes composantes.
- Nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la direction. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour vérifier que seule une variation déraisonnable des hypothèses pourrait amener à devoir comptabiliser une dépréciation significative des goodwill.

Évaluation des risques et litiges et autres provisions (cf. notes I.2L, 9.1 et 9.2)

Risque identifié

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Il peut faire également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Par ailleurs certains engagements pris par Bonduelle vis-à-vis de ses salariés font l'objet de provisions au bilan ; il s'agit notamment de la prise en charge des dépenses médicales (« workers' compensation ») dans certaines filiales américaines. Les issues de ces procédures, demandes et/ou actions en justice et engagements liés aux dépenses médicales des salariés de certaines filiales dépendent ainsi d'événements futurs et les positions prises par la société sont, de façon inhérente, basées sur l'utilisation d'hypothèses, d'appréciations ou d'estimations de la direction.

L'évaluation de ces risques par la direction a conduit Bonduelle à comptabiliser des provisions à hauteur de 20,3 M€ au 30 juin 2018 (contre 30,6 M€ au 30 juin 2017).

Ce sujet constitue un point clé de l'audit en raison :

- de l'incertitude sur l'issue des procédures engagées,
- du degré élevé d'estimation et de jugement mis en œuvre par la direction,
- et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres consolidés si ces estimations devaient varier.

Notre réponse

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par Bonduelle afin d'identifier et recenser l'ensemble des risques. Nous avons pris connaissance de l'analyse des risques effectuée par Bonduelle et avons discuté du statut de chaque litige significatif, déclaré ou potentiel, avec la direction de la société et de ses filiales. Nous avons obtenu et testé les éléments justifiant de la constatation ou, au contraire de l'absence de constatation d'une provision, notamment les échanges entre la société, ses avocats et les autres parties prenantes aux litiges.

Nous avons aussi interrogé directement les avocats de la société afin de confirmer notre compréhension des litiges clos ou en cours ainsi que des niveaux de revendications afin d'apprécier l'adéquation du montant des provisions constatées.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006

Au 30 juin 2018, le cabinet Deloitte était dans la 12^e année de sa mission sans interruption.

Mazars

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 20 décembre 1989.

Au 30 juin 2018, le cabinet Mazars était dans la 29^e année de sa mission sans interruption et dans la 20^e année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité des comptes

Nous remettons un rapport au comité des comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

À Euralille et Courbevoie, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Pierre-Marie MARTIN

Mazars
Jean-Maurice EL NOUCHI



Compte sociaux



6.1	Compte de résultat <small>RFA</small>	226
6.2	Bilan <small>RFA</small>	227
6.3	Tableau de flux de trésorerie <small>RFA</small>	228
6.4	Annexes aux comptes sociaux annuels <small>RFA</small>	229
6.5	Renseignements concernant les filiales et participations <small>RFA</small>	245
6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices <small>RFA</small>	246
6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels <small>RFA</small>	247
6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés <small>RFA</small>	250

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

6.1 Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017 12 mois	30/06/2018 12 mois
Chiffre d'affaires HT		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 068	2 068
Autres produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	2 068	2 068
Autres achats et charges externes	1 878	2 110
Impôts et taxes	15	9
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 068	1 891
Autres charges	75	223
Charges d'exploitation	4 036	4 233
Résultat d'exploitation	(1 968)	(2 166)
Perte transférée		
Produits financiers de participations	30 049	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		259
Produits d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15	3
Produits financiers	30 064	30 312
Dotations aux provisions sur actifs financiers		
Intérêts et charges assimilés	710	585
Charges d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires	5 554	5 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	5
Charges financières	6 264	6 143
Résultat financier	Note 9 23 801	24 169
Résultat courant	21 833	22 003
Sur opérations de gestion	14	
Sur opérations en capital	231	611
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	Note 10 245	611
Sur opérations de gestion	3	
Sur opérations en capital	118	706
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	Note 11 121	706
Résultat exceptionnel	124	(96)
Impôts sur les bénéfices	Note 13 (10 481)	(311)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	32 438	22 218

6.2 Bilan

Actif

		30/06/2017 Net	30/06/2018		
			Brut	Amortissements & provisions	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations corporelles	Note 2	12	4		4
Terrains		12	4		4
Constructions					
Immobilisations financières	Note 3	590 857	600 230		600 230
Participations		582 429	592 429		592 429
Créances rattachées à des participations		15	4		4
Autres titres immobilisés		8 414	7 798		7 798
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Actif immobilisé		590 869	600 234		600 234
Créances		15 810	9 625		9 625
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	Note 4	15 810	9 625		9 625
Valeurs mobilières	Note 5	517	101		101
Disponibilités		13			
Charges constatées d'avance	Note 4	44	43		43
Actif circulant		16 384	9 768		9 768
TOTAL DE L'ACTIF		607 252	610 003		610 003

Passif

		30/06/2017	30/06/2018
		Avant répartition	Avant répartition
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capitaux propres	Note 6	392 089	409 455
Capital social		56 000	56 492
Primes d'émission		22 646	31 838
Réserves			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		28 280	28 280
Report à nouveau		246 177	264 080
Résultat de l'exercice		32 438	22 218
Provisions pour risques et charges	Note 7	36 842	36 839
Dettes		178 322	163 708
Emprunts Obligataires	Note 8	145 000	145 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 8		
Emprunts, dettes fin. Divers	Note 8	1 704	1 704
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	231	202
Dettes fiscales et sociales	Note 8	9	7
Autres dettes	Note 8	31 377	16 795
TOTAL DU PASSIF		607 252	610 003

6.3 Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017 12 mois	30/06/2018 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	32 438	22 218
Dotations aux amortissements		
Dotations/Reprises provisions pour risques et charges	479	(177)
Dotations/Reprises provisions immobilisations financières et VMP		
Dotations/Reprises Provisions pour Impôt	(4 425)	175
Marge brute d'autofinancement	28 493	22 216
Plus-values sur cession d'actif		
Capacité d'autofinancement	28 493	22 216
Variation sur clients et autres créances	(3 667)	6 186
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	(11 689)	(14 614)
Variation des intérêts courus sur emprunts		
Variation du besoin en fonds de roulement	(15 356)	(8 427)
Flux de trésorerie d'exploitation	13 137	13 788
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières	(5 116)	(14 471)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		8
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	5 890	5 098
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements	774	(9 366)
Opérations de financement		
Dividendes	(13 792)	(14 536)
Dividendes à verser		
Variation des capitaux propres		9 685
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie sur opérations de financement	(13 792)	(4 851)
VARIATION DE TRÉSORERIE	119	(429)
Trésorerie à la clôture	530	101
Trésorerie à l'ouverture	410	530
VARIATION DE TRÉSORERIE	119	(429)

6.4 Annexes aux comptes sociaux annuels

Sommaire

Note 1	Principes, règles et méthodes comptables	229	Note 11	Charges exceptionnelles	235
Note 2	Immobilisations corporelles	231	Note 12	Informations concernant les entreprises liées et les participations	235
Note 3	Immobilisations financières	231	Note 13	Ventilation de l'impôt	236
Note 4	État des créances	232	Note 14	Intégration fiscale	236
Note 5	Valeurs mobilières de placement	233	Note 15	Situation fiscale latente	237
Note 6	Capitaux propres	233	Note 16	Rémunérations des dirigeants	237
Note 7	Provisions pour risques et charges	233	Note 17	Engagements hors bilan	242
Note 8	Dettes	234	Note 18	Information sur les plans de <i>stock-options</i> et plans d'attributions gratuites d'actions	243
Note 9	Résultat financier	234			
Note 10	Produits exceptionnels	235			

Activité de la société

La société Bonduelle SCA est une société à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles ;

- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

La société Bonduelle SCA est la société consolidante du Groupe Bonduelle.

La société a perçu de sa filiale Bonduelle SA un dividende de 30 049 milliers d'euros conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2017.

Note 1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par l'Autorité des normes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par un arrêté du 26 décembre 2016).

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Changement de méthodes

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu sur l'exercice.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire sur la base de leurs durées d'utilisation.

1.3 Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée à partir de différents

éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

Actions propres

Il est appliqué le règlement ANC 2014-03 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attributions gratuites d'actions aux employés.

De ce fait, les actions propres acquises sont comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et dans le cadre de la croissance externe

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si le cours de Bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stock-options dont la levée est non probable.

1.4 Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

1.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

1.6 Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

1.7 Valeurs mobilières de placement

Actions propres affectées aux plans de stock-options

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat ;

- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de Bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est comptabilisée dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges ».

Cette provision est compensée par la constatation d'un produit à recevoir de même montant sur les sociétés du groupe à raison du personnel bénéficiaire.

Les coûts supportés sont facturés selon les mêmes règles. Ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « transfert de charges ».

Les actions propres affectées à des plans de stock-options dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de Bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au règlement 2014-03 de l'ANC.

Autres valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

1.8 Emprunt obligataire

Début septembre 2012, la société a émis un Placement Privé Européen de 145 000 milliers d'euros.

Cet emprunt est émis pour une durée de 6,5 années. Il est remboursable en une fois *in fine* le 11 mars 2019.

1.9 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2018
Valeurs brutes					
Terrains	12			(8)	4
Constructions					
	12			(8)	4
Amortissements					
Terrains					
Constructions					
Valeurs nettes					
Terrains	12			(8)	4
Constructions					
	12			(8)	4

Note 3 Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2017	Acquisition	Cession	Remboursement, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2018
Titres de participation	582 429	10 000			592 429
Bonduelle SA	582 429	10 000			592 429
Autres créances immobilisées	15		(11)		4
Créances rattachées à des participations					
Autres - Compte espèces chez Exane	15		(11)		4
Autres Immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité ⁽¹⁾	282	4 471	(4 133)		620
• de croissance externe	3 507			(837)	2 670
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions et AGA	4 624		(954)	837	4 508
	590 857	14 471	(5 098)		600 230

(1) Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont revalorisées au cours de clôture par l'intermédiaire de la colonne « acquisition ».

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2018	Provisions au 30/06/2017	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2018
Titres de participation	592 429				592 429
Autres créances immobilisées	4				4
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	620				620
• de croissance externe	2 670				2 670
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions et AGA	4 508				4 508
	600 230				600 230
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					13 313

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2017	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2018
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	8 603	121 739	110 306		20 036
• de croissance externe	199 424			(47 582)	151 842
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions et AGA	265 153		54 482	47 582	258 253
	473 180	121 739	164 788		430 131
Cours moyen des transactions de la période					
		36,73 €	30,34 €		

Note 4 État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif circulant			
Autres créances clients			
Dont produits à recevoir			
Groupe et associés			
Dont produits à recevoir			
État - Impôts et Taxes	7 732	7 732	
Divers - Fournisseurs débiteurs	2	2	
Groupe et associés			
Compte-courant Intégration Fiscale			
Divers - Débiteurs divers ⁽¹⁾	1 891	1 335	555
Divers - Charges constatées d'avance	43	43	
	9 668	9 112	555

(1) Stock-options et AGA : facturation aux sociétés du Groupe Bonduelle de la charge liée aux levées d'actions (cf. note 18).



Note 5 Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Valeurs Mobilières détenues dans le cadre du contrat de liquidités (EXANE)	517	101
	517	101

Note 6 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Affectation Résultat 2016-2017	Variation	Au 30/06/2018
Capital social	56 000	492		56 492
Prime d'émission/fusion	22 646	9 193		31 838
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	28 280			28 280
Report à nouveau	246 177	17 903		264 080
Résultat de l'exercice				
30/06/2017	32 438	(32 438)		
30/06/2018			22 218	22 218
Dividendes		4 851		
	392 089		22 218	409 455

Le total des dividendes versés s'élève à 14 211 milliers d'euros pour l'ensemble des actionnaires.

Ce dividende a été payé en actions pour 10 049 milliers d'euros dont une soulte de 364 milliers d'euros et en numéraire pour 4 163 milliers d'euros.

324 milliers d'euros ont été versés à l'Associé commandité, conformément à l'article 25 des Statuts.

Capital social

Au 30/06/2018, le capital se composait de 32 281 118 actions de 1,75 euro selon la répartition suivante :

- 14 168 710 actions ordinaires ;
- 18 112 408 actions à droit de vote double.

Les 32 281 118 actions composant le capital de la société représentent 49 851 683 droits de vote.

Note 7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Dotation	Reprise		Au 30/06/2018
			Utilisée	Non Utilisée	
Provision pour risque liée aux plans de <i>stock-options</i> ou d'attributions gratuites d'actions	2 068	1 891		2 068	1 891
Provision pour impôt - Intégration Fiscale ⁽¹⁾	34 774	1 402	1 193	35	34 949
	36 842	3 293	1 193	2 103	36 839

(1) La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits et crédits d'impôts des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018		
		Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus
Emprunts ⁽¹⁾	146 704	146 704	146 704	
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾	231	202	202	
Dettes fiscales et sociales	9	7	7	
Autres dettes ⁽³⁾	31 377	16 795	16 795	
	178 322	163 708	163 708	

(1) Le 10/09/2012, Bonduelle SCA a émis un Placement Privé Européen pour 145 000 K€ à 3,83 % sur une durée de 6,5 ans, remboursable in fine le 11/03/2019.

Cet emprunt a été émis pour les besoins de financement du groupe.

(2) La dette fournisseurs est exigible à moins de trente jours.

(3) Inclus le compte-courant avec Bonduelle SA.

Note 9 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
• Bonduelle SA	30 049	30 049
• Revenus des prêts		
	30 049	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Autres intérêts et produits assimilés		259
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15	3
	30 064	30 312
Charges financières		
Dotations financières amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	710	585
Charges d'Intérêts relatives à l'EURO PP	5 554	5 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	5
	6 264	6 143
RÉSULTAT FINANCIER	23 801	24 169

Note 10 Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Pénalités – Contrôle Fiscal	14	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
• Produits des cessions d'immobilisations corporelles		
• Produits des cessions d'immobilisations financières (<i>boni</i> sur actions propres)	231	611
Reprise sur provision pour risques et charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	245	611

Note 11 Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017	Au 30/06/2018
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités – Contrôle Fiscal	3	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
• Sorties d'actif des immobilisations corporelles		8
• Sorties d'actif des immobilisations financières (<i>mali</i> sur actions propres)	118	699
• Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	121	706
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	124	(96)

Note 12 Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes (en milliers d'euros)	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations :		
valeur brute	592 429	
valeur nette	592 429	
Créances rattachées à des participations		
Autres créances	1 891	
Autres dettes	16 754	
Dettes d'exploitation	3	
Produits financiers de participation		
Produits financiers	30 309	
Charges financières	401	

Note 13 Ventilation de l'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	22 003	(96)	21 907
IS théorique			
Avoir fiscal			
Total I.S. théorique			
Effet intégration fiscale			485
Provision pour Impôt			(175)
Total de l'impôt			311
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			22 218

Note 14 Intégration fiscale

La société Bonduelle SCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SA	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Europe Long Life SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais France SA	90, rue André Citroën - 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International SAS	67 route de Concarneau BP 27 - 29140 Rosporden
SAS Champiloire	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Euromycel SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières des Roches SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières de la Vienne SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Coviju 2 SAS	La Woestyne - 59173 Renescure

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

- les sociétés verseront à la société Bonduelle SCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration ;
- la société Bonduelle SCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Résultat fiscal d'ensemble

Le résultat fiscal d'ensemble est un bénéfice de 4 195 milliers d'euros.

Déficits reportables : néant.

Note 15 Situation fiscale latente

Néant.

Note 16 Rémunérations des dirigeants

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

(en euros)	Exercice 2016-2017	Exercice 2017-2018
Christophe BONDUELLE ⁽¹⁾ <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 128 171	687 053 ⁽³⁾
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) ⁽²⁾	475 862	448 288
TOTAL	1 604 033	1 135 341

(1) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SA. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA.

(2) Mécanisme d'intéressement long terme. Plan basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

(3) Ce montant ne tient pas compte de la rémunération variable annuelle non calculée à cette date.

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de l'émetteur

(en euros)	Exercice 2016-2017		Exercice 2017-2018	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>				
Rémunération fixe :	680 000	680 000	680 000	680 000 ⁽¹⁾
• Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	443 190	443 190	Non calculée	Non applicable
• Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	⁽³⁾	⁽³⁾
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature : voiture	4 981	4 981	7 053	7 053
TOTAL	1 128 171	1 128 171	687 053	687 053

(1) La rémunération fixe ne fait pas l'objet d'une révision annuelle mais tient compte de l'évolution de la taille du groupe et de ses enjeux. Celle-ci n'avait pas fait l'objet d'une évolution sur les deux derniers exercices.

(2) Les éléments variables de rémunération sont déterminés par le Conseil d'Administration de Bonduelle SA sur proposition du Comité des Rémunérations postérieurement à l'émission du présent document et fixés principalement sur base de l'évolution du chiffre d'affaires et de la rentabilité.

Le niveau de réalisation attendu des critères qualitatifs et quantitatifs, a été arrêté par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations de façon précise mais n'est pas rendu public pour des raisons de confidentialité.

Cette rémunération variable ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe.

Dans le cadre de la politique de rémunération visant à l'amélioration continue des performances du groupe, la très grande majorité des collaborateurs bénéficient de rémunérations variables.

(3) Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de Bonduelle SA a décidé, lors de sa réunion du 6 juillet 2018 et à l'occasion de l'évolution de la gouvernance du Groupe Bonduelle effective au 1^{er} juillet 2018 par laquelle son mandat de Directeur général de Bonduelle SA a pris fin, d'attribuer à Monsieur Christophe Bonduelle une rémunération exceptionnelle d'un montant de 500 000 euros au titre des services rendus au cours des 26 années de mandat exécutif.

Tableau 3 : Jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

<i>(en euros)</i> Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2016-2017	Montants versés au cours de l'exercice 2017-2018
Isabelle DANJOU		
Jetons de présence	8 800	9 900
Autres rémunérations		
Laurent BONDUELLE		
Jetons de présence	4 400	5 500
Autres rémunérations		
Martin DUCROQUET		
Jetons de présence	8 800	9 900
Autres rémunérations		
Matthieu DURIEZ		
Jetons de présence	4 400	3 300
Autres rémunérations		
Elisabeth MINARD		
Jetons de présence	4 400	5 500
Autres rémunérations		
Yves TACK ⁽¹⁾		
Jetons de présence	8 800	9 900
Autres rémunérations		
Marie-France TISSEAU		
Jetons de présence	4 400	5 500
Autres rémunérations		
Marie-Ange VERDICKT		
Jetons de présence	8 800	8 800
Autres rémunérations		
Pierre et Benoît BONDUELLE SAS		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽²⁾	1 341 800	1 496 700
TOTAL	1 394 600	1 555 000

Une part prépondérante des jetons de présence est attribuée en fonction de l'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés.

(1) Le Mandat de Monsieur Yves Tack a pris fin des suites de son décès survenu au cours de l'exercice.

(2) La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société et est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant et figure ci-dessus pour son montant hors taxes.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
TOTAL			NÉANT			

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)
TOTAL		NÉANT	

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Christophe BONDUELLE	Plan n° 7 06/10/2017	13 922	448 288 *	06/10/2020	07/10/2020	**
TOTAL		13 922				

Le 6 octobre 2017, la Gérance a décidé l'attribution gratuite d'actions ordinaires dont 13 922 à Christophe Bonduelle en vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2015 dans sa 13^e résolution.

Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, la Gérance a décidé que les dirigeants mandataires des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, bénéficiaires du plan devront conserver au nominatif 10 % des actions qui leur ont été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions de dirigeant mandataire social.

* Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

** L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date de versement de chaque plan.

Tableau 7 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social devenues disponibles

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Christophe BONDUELLE	Plan n° 3 07/12/2015	6 380	
TOTAL		6 380	

Tableau 8 : Historique des attributions d'options d'achat d'actions

Information sur les options d'achat d'actions

Date d'Assemblée	
Date de la décision de la Gérance	
Nombre total d'actions pouvant être achetées	
Nombre d'actions pouvant être achetées, dont le nombre pouvant être achetées par :	
Le mandataire social	
Christophe BONDUELLE	
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>	
Point de départ d'exercice des options	
Date d'expiration	
Prix d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions achetées au 30 juin 2018 (date la plus récente)	
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	
Options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

Cf. note 18

L'exercice des options d'achat d'actions antérieurement attribuées n'est pas soumis à des critères de performance.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.	Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	21 600

Tableau 10 : Historique des attributions gratuites d'actions

Information sur les actions attribuées gratuitement	Plan AGA n° 3	Plan AGA n° 4	Plan AGA n° 5
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015
Date de la décision de la Gérance	07/12/2015	07/12/2015	16/09/2016
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	61 868	61 868	76 801
dont le nombre attribué à <i>Christophe BONDUELLE</i> <i>Représentant légal Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	19 141	19 141	22 617
dont le nombre attribué à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868	76 801
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019
Date de fin de période de conservation	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019
Nombre d'actions ayant fait l'objet d'une acquisition définitive au 30 juin 2018	22 682	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	39 186	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	61 868	76 801

(1) L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date de versement de chaque plan.
Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Information sur les actions attribuées gratuitement	Plan AGA n° 6	Plan AGA n° 7
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015
Date de la décision de la Gérance	27/10/2016	06/10/2017
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	2 415	47 582
dont le nombre attribué à <i>Christophe BONDUELLE</i> <i>Représentant légal Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA</i>	0	13 922
dont le nombre attribué à l'ensemble du Comité Exécutif	2 415	47 582
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	27/10/2018	06/10/2020
Date de fin de période de conservation	27/10/2018	06/10/2020
Nombre d'actions ayant fait l'objet d'une acquisition définitive au 30 juin 2018	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	2 415	47 582

(1) L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date de versement de chaque plan.
Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Tableau 11

	Contrat de travail ^{(1) (2)}		Régime de retraite supplémentaire ⁽²⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non concurrence ⁽³⁾	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants mandataires sociaux								
Christophe BONDUELLE								
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>								
<i>Président de Bonduelle SA</i>		X	X		X		X	
<i>Date de début de mandat ⁽⁴⁾</i>								
<i>Date de fin de mandat ⁽⁴⁾</i>								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SA de M. Christophe Bonduelle a été suspendu au 31/12/2009.

(2) Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat article 83). (Cf. partie 5 note 10.2.3 au paragraphe intitulé « avantages postérieurs à l'emploi ».)

(3) Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions égales à 2 années de rémunération (salaire de référence + 50 % de la rémunération variable).

Le montant de l'indemnité définitivement acquis sera déterminé sur la base de la performance annuelle observée au terme des 3 dernières années précédant le départ et plus précisément en fonction du niveau d'atteinte moyen de la rémunération variable, sur les 3 années précédant la cessation effective du Mandat :

- l'indemnité sera acquise à 100 % si la rémunération variable moyenne versée sur les 3 dernières années est supérieure ou égale à 25 % de la rémunération variable cible ;
- l'indemnité sera acquise au prorata de la rémunération variable moyenne si le taux de versement par rapport à la rémunération variable cible est compris entre 20 % et 25 % de la rémunération variable cible ;
- l'indemnité n'est pas due si la rémunération variable moyenne versée est nulle.

L'indemnité de départ inclut l'indemnité au titre de la clause de non-concurrence, pour laquelle il n'est pas prévu de faculté de renonciation par la société. Les salariés de Bonduelle SA bénéficient d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ces dernières représentent pour M. Christophe Bonduelle la somme de 643 562 euros.

(4) Mandat à durée indéterminée depuis sa nomination lors de l'Assemblée Générale de Bonduelle SA du 28 décembre 2010.

Note 17 Engagements hors bilan

	Au 30/06/2018
Engagements hors bilan	Néant

Note 18 Information sur les plans de *stock-options* et plans d'attributions gratuites d'actions

18.1 Plans de stock-options

	Plan n° 16
Date d'Assemblée	03/12/2009
Date de la décision de la Gérance	15/12/2011
Nombre initial d'actions pouvant être achetées	207 600
Dont nombre d'actions pouvant être achetées par M. Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	23 600
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(34 801)
Nombre total d'actions pouvant être achetées	172 799
Point de départ d'exercice des options	16/12/2015
Date d'expiration	15/12/2017
Prix d'achat	15,73
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	2,74
NOMBRE D' ACTIONS ACHETÉES AU 30 JUIN 2018	172 799

Nombre d'actions pouvant être achetées au 30 juin 2018

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non achetées à l'échéance du plan.

18.2 Plans d'attributions gratuites d'actions

	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015
Date de la décision de la Gérance	07/12/2015	07/12/2015	16/09/2016
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868	76 801
Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141	22 617
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868	76 801
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	61 868	61 868	76 801
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018	17/09/2019
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	39,85	32,39	32,39
NOMBRE D' ACTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION DÉFINITIVE AU 30 JUIN 2018	22 682		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	39 186	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	61 868	76 801

	Plan n° 6	Plan n° 7
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015
Date de décision de la Gérance	27/10/2016	06/10/2017
Nombre initial d'actions attribuées	2 415	47 582
Dont nombre d'actions attribuées à M. Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA		13 922
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	2 415	47 582
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	2 415	47 582
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	27/10/2018	06/10/2020
Date de première cession possible	28/10/2018	06/10/2020
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	32,39	32,39
NOMBRE D' ACTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION DÉFINITIVE AU 30 JUIN 2018		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	2 415	47 582

(1) L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme à 3 ans. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date de versement du plan.

18.3 Autres informations sur les plans d'actions

18.3.1 Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Les *boni* et *mali* réalisés sur *stock-options* sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Les levées d'options réalisées sur l'exercice n'ont pas généré de produit.

18.3.2 Passifs éventuels

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture du 30 juin 2018 pour 1 891 milliers d'euros (AGA 4, 5, 6 et 7).

Cette provision est couverte par un produit à recevoir de même montant constaté en débiteurs divers (cf. note 1 et note 4).

Ce produit à recevoir correspond au montant qui sera refacturé aux filiales qui ont pour salariés les bénéficiaires de plans d'actions gratuites.

6.5 Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)

Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions données	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
A/ Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère												
1/ Filiales détenues à plus de 50 %												
Bonduelle SA	2 348 048	EURO	234 806	408 460	100	592 429	592 429			35 950	30 145	30 049
2/ Participation détenue entre 10 et 50 %												
B/ Titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société mère												
1/ Filiales françaises												
2/ Filiales étrangères												
3/ Participations dans des sociétés françaises												

(1) Dans la monnaie locale de la société.

6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 492
Nombre d'actions émises en unités	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 281 118
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	30 015	30 002	30 049	30 049	30 049
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	23 633	21 632	23 493	22 437	21 730
Impôts sur les bénéfices	58	(5 701)	(2 187)	(10 481)	(311)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	24 210	27 739	24 538	32 438	22 218
Montant des bénéfices distribués	12 000	13 760	13 760	14 400	16 141
Résultat des opérations réduit a une seule action					
<i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	0,74	0,85	0,80	1,03	0,68
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	0,76	0,87	0,77	1,01	0,69
Dividende versé à chaque action	0,38	0,43	0,43	0,45	0,50

(1) Projet soumis à l'Assemblée Générale.

Proposition d'affectation du résultat

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice soit 22 218 052,81 euros de la manière suivante :

– bénéfice de l'exercice	22 218 052,81 €
– report à nouveau	<u>264 079 861,23 €</u>
– bénéfice distribuable	286 297 913,80 €
– affectation à l'Associé commandité	222 180,53 €
– dividende aux actionnaires	14 526 503,10 €
– report à nouveau	271 549 230,17 €

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2017-2018, de 0,50 € par action, assortie d'une option de paiement du dividende en numéraire et/ou en actions, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 9 janvier 2019.

6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

À l'Assemblée Générale de la société Bonduelle SCA,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société
Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale
du 7 décembre 2006

Au 30 juin 2018, le cabinet Deloitte était dans la 12^e année
de sa mission sans interruption.

Mazars

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société
Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale
du 20 décembre 1989

Au 30 juin 2018, le cabinet Mazars était dans la 29^e année
de sa mission sans interruption et dans la 20^e année depuis
que les titres de la société ont été admis aux négociations
sur un marché réglementé.

VI. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VII. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du cCode de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité des Comptes

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Euralille et à Courbevoie, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre-Marie Martin

Mazars

Jean-Maurice El Nouchi

6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-2 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SA (Ex Bonduelle SAS) (USPP 2010)

Personnes concernées :

- Bonduelle SA, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10% des droits de vote ;
- Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et directeur général de Bonduelle SA.

Nature, objet et modalités : Les 3 août et 2 septembre 2010, Bonduelle SA a émis un emprunt obligataire aux Etats-Unis d'une durée de 12 ans par placement privé (USPP) en deux tranches d'un montant total de 165 millions de dollars. Bonduelle SCA s'est porté caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SA (Ex Bonduelle SAS) (USPP 2017)

Personnes concernées :

- Bonduelle SA, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10% des droits de vote ;
- Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et directeur général de Bonduelle SA.

Nature, objet et modalités : Bonduelle SA a émis le 6 juillet 2017, un placement privé aux Etats Unis (USPP) réparti en deux tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars américains, d'une durée de dix ans. Bonduelle SCA s'est porté caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Ces conventions ont été réexaminées par votre Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 28 septembre 2018. Constatant que les conditions économiques de ladite convention n'ont pas évolué, il n'y a pas lieu de la soumettre à nouveau à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

Fait à EuraLille et à Courbevoie, le 10 octobre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Pierre-Marie Martin

Mazars
Jean-Maurice El Nouchi



Information sur la société et son capital



7.1	Renseignement concernant le capital <small>RFA</small>	254
7.1.1	Historique du capital	254
7.1.2	Montant du capital souscrit	255
7.1.3	Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital	255
7.1.4	Capital potentiel	257
7.2	Actionnariat <small>RFA</small>	258
7.2.1	Répartition du capital et des droits de vote	258
7.2.2	Code de déontologie boursière	259
7.2.3	Pacte d'actionnaires	259
7.3	Action Bonduelle et dividendes	261
7.3.1	Évolution du cours de Bourse	261
7.3.2	Dividendes	262
7.4	Descriptif du programme de rachat d'actions <small>RFA</small>	263
7.4.1	Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2018	263
7.4.2	Description détaillée du programme de rachat d'actions	263
7.5	Renseignements de caractère général concernant la société <small>RFA</small>	264

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

7.1 Renseignement concernant le capital

7.1.1 Historique du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Au 01/01/1993 <i>(en francs)</i>				307 392 400	439 132
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
<i>(en euros)</i>					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000
2012	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société L'Angevine	1 596 000	13 933 080	57 596 000	8 228 000
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Houssaie	539 588	4 710 603,23	58 135 588	8 305 084
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Marjolaine	646 170	5 641 043,42	58 781 758	8 397 394
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Pecarrère	359 464	3 138 125,23	59 141 222	8 448 746
	Réduction de capital par annulation des actions propres de la société reçues au titre des fusions	3 124 709	(27 278 709,57)	56 016 513	8 002 359
	Réduction de capital par annulation d'actions autodétenues	16 513		56 000 000	8 000 000
2013	Réduction de la valeur nominale de l'action par échange de chacune des actions ordinaires de 7 € existant actuellement contre 4 actions nouvelles de 1,75 € de valeur nominale chacune			56 000 000	32 000 000
2018	Augmentation de capital suite à la distribution d'un dividende de 0,45 € par action avec option consentie aux actionnaires, pour le paiement de leurs dividendes, soit en actions, soit en numéraire	491 956,50		56 491 956,50	32 281 118



7.1.2 Montant du capital souscrit

Au 31 août 2018, le capital social est fixé à 56 491 956,50 euros.

Il est divisé en 32 281 118 actions ordinaires de 1,75 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie représentant 50 385 640 droits de vote théoriques et représentant

49 847 820 droits de vote exerçables en Assemblée Générale. Cet écart est lié à 537 820 actions, privées de droit de vote.

Par ailleurs, il est précisé que l'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double.

7.1.3 Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2017-2018
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital)*.	01/12/2016 (11 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital)*.	01/12/2016 (12 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires, et/ou des actions ordinaires donnant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital)*. Plafond commun avec délégation qui suit.	01/12/2016 (13 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital)*. Maximum de 20 % du capital par an. Plafond commun avec délégation qui précède.	01/12/2016 (14 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-

* Au jour de l'Assemblée Générale.

Renseignement concernant le capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2017-2018
Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10 % du capital par an, le prix d'émission, qui ne pourra être inférieur, au choix de la Gérance, soit à la moyenne des cours de clôture de l'action de la société sur le marché Euronext Paris constatée sur une période maximale de six mois précédant l'émission, soit au cours moyen pondéré de l'action de la société sur le marché Euronext Paris constaté lors des trois dernières séances de Bourse précédant l'émission avec une décote maximale de 15 %.	01/12/2016 (15 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires.	01/12/2016 (16 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	07/12/2017 (13 ^e résolution)	26 mois	07/02/2020		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. Maximum de 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation.	01/12/2016 (17 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée étant précisé que le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires de la société ne pourra dépasser 1 % du capital au sein de cette enveloppe.	03/12/2015 (13 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		202 952	47 582



Renseignement concernant le capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2017-2018
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée étant précisé que le nombre total d'options pouvant être octroyées aux dirigeants mandataires de la société ne pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions supérieur à 1 % du capital au sein de cette enveloppe.	03/12/2015 (12 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		-	-

7.1.4 Capital potentiel

Tableau récapitulatif des instruments dilutifs arrêté à la date du 31 août 2018

Instruments dilutifs	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale (en % du capital)
ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT	188 666	0,58 *

* Sur la base d'un capital de 32 281 118 actions.

7.2 Actionnariat - GRI 102-5

7.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2016

2016	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	28,60 %	14 311 808	28,90 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 379 220	7,44 %	4 064 256	8,12 %	4 064 256	8,21 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	9 535 124	29,80 %	18 376 064	36,73 %	18 376 064	37,11 %
Autres actionnaires familiaux - Action de concert ⁽³⁾	5 853 294	18,29 %	11 646 280	23,28 %	11 646 280	23,52 %
Sous-total Concert	15 388 418	48,09 %	30 022 344	60,00 %	30 022 344	60,63 %
Autres actionnaires familiaux - Non concertistes	2 014 559	6,30 %	4 012 136	8,02 %	4 012 136	8,10 %
Total actionnaires familiaux	17 402 977	54,39 %	34 034 480	68,02 %	34 034 480	68,73 %
Total Autodétention	521 756	1,63 %	521 756	1,04 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 104 113	3,45 %	2 123 513	4,24 %	2 123 513	4,29 %
Total Public	12 971 154	40,53 %	13 355 826	26,69 %	13 355 826	26,98 %
TOTAL	32 000 000	100,00 %	50 035 575	100,00 %	49 513 819	100,00 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

Au 30 juin 2017

2017	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	28,62 %	14 311 808	28,90 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 379 220	7,44 %	4 064 256	8,13 %	4 064 256	8,21 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	9 535 124	29,80 %	18 376 064	36,75 %	18 376 064	37,11 %
Autres actionnaires familiaux - Action de concert ⁽³⁾	5 829 808	18,22 %	11 652 826	23,31 %	11 652 826	23,53 %
Sous-total Concert	15 364 932	48,02 %	30 028 890	60,06 %	30 028 890	60,64 %
Autres actionnaires familiaux - Non concertistes	1 969 197	6,15 %	3 895 014	7,79 %	3 895 014	7,86 %
Total actionnaires familiaux	17 334 129	54,17 %	33 923 904	67,85 %	33 923 904	68,50 %
Total Autodétention	473 180	1,48 %	473 180	0,95 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 106 971	3,46 %	2 148 802	4,30 %	2 148 802	4,34 %
Total Public	13 085 720	40,89 %	13 455 344	26,90 %	13 455 344	27,16 %
TOTAL	32 000 000	100,00 %	50 001 230	100,00 %	49 528 050	100,00 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.



Au 30 juin 2018

	Nombre d'actions		Droits de vote théoriques		Droits de vote exerçables en AG	
		%		%		%
2018						
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 340 423	22,74 %	14 496 327	28,77 %	14 496 327	29,08 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 815 114	8,72 %	4 510 486	8,95 %	4 398 774	8,82 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	10 155 537	31,46 %	19 006 813	37,72 %	18 895 101	37,90 %
Autres actionnaires familiaux - Action de concert ⁽³⁾	5 875 549	18,20 %	11 727 784	23,27 %	11 727 784	23,53 %
Sous-total Concert	16 031 086	49,66 %	30 734 597	60,99 %	30 622 885	61,43 %
Autres actionnaires familiaux - Non concertistes	1 903 448	5,90 %	3 762 628	7,47 %	3 762 628	7,55 %
Total actionnaires familiaux	17 934 534	55,56 %	34 497 225	68,46 %	34 385 513	68,98 %
Total Autodétention	430 131	1,33 %	430 131	0,85 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 088 566	3,37 %	2 145 852	4,26 %	2 145 852	4,30 %
Total Public	12 827 887	39,74 %	13 320 318	26,43 %	13 320 318	26,72 %
TOTAL	32 281 118	100 %	50 393 526	100 %	49 851 683	100 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital et des droits de vote. Il n'y a pas eu de variation significative dans cette répartition depuis la clôture jusqu'à la date d'établissement du présent document. La société est contrôlée comme décrit ci-dessus. Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive sont :

- la présence d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SA ;
- la présence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance de la société Bonduelle SCA ;
- la présence de comités spécialisés ;
- l'existence d'un flottant significatif.

La société a réalisé une enquête EUROCLEAR sur les titres au porteur au 29 juin 2018. Cette étude a porté sur 10 044 actionnaires au porteur. 22 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant en France et DOM et 16 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant à l'étranger et TOM. Par ailleurs lorsque l'analyse est faite par type de détenteur, l'étude montre que 8 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur particuliers et que 30 % du capital est détenu par des investisseurs institutionnels.

7.2.2 Code de déontologie boursière

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Bonduelle a adopté depuis de nombreuses années des règles de gouvernance et a adhéré en 2008 aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef. Dans cet esprit, et en ligne avec les recommandations de l'AMF, le groupe a mis en place un Code de déontologie boursière en septembre 2011, lequel a été mis à jour en 2018, disponible sur le site www.bonduelle.com.

7.2.3 Pacte d'actionnaires

Accords entre actionnaires

Une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 102 actionnaires familiaux « souhaitant créer un noyau stable et durable ». Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 26 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 144 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'affectio societatis au sein de l'actionnariat familial. Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Actionnariat

Un troisième accord, annulant et remplaçant les précédents accords et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. L'Autorité des marchés financiers a considéré que les clauses de cet accord caractérisent une action de concert entre les signataires ⁽¹⁾.

Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par l'Autorité des marchés financiers représente au 30 juin 2018 49,66 % du capital et 60,99 % des 50 393 526 droits de votes théoriques.

Franchissements de seuils

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 juillet 2017, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société La Plaine qu'elle contrôle, le seuil de 30 % du capital de la société Bonduelle et détenir, à cette date, directement et indirectement 9 635 124 actions Bonduelle représentant 18 476 064 droits de vote, soit 30,11 % du capital et 36,95 % des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions Bonduelle hors marché. À cette occasion, le concert composé des actionnaires familiaux de la société Bonduelle n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 11 juillet 2017, 15 464 932 actions Bonduelle représentant 30 128 890 droits de vote, soit 48,33 % du capital et 60,26 % des droits de vote de cette société (Avis AMF n° 217C2749 du 27 novembre 2017).

Dans le cadre de ce franchissement de seuil, l'Autorité des marchés financiers a examiné, dans sa séance du 12 décembre 2017, une demande de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société Bonduelle, qui s'inscrit dans le cadre d'une évolution de l'actionnariat de cette société. En effet, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS a acquis, entre le 30 juin 2017 et le 11 juillet 2017, 100 000 actions Bonduelle (dont 64 348 actions acquises le 11 juillet 2017). Au résultat de ces acquisitions, les actionnaires familiaux de la société Bonduelle détenaient, au 11 juillet 2017, 15 464 932 actions Bonduelle représentant 30 128 890 droits de vote, soit 48,33 % du capital et 60,26 %

des droits de vote. Par conséquent, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS a franchi en hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société La Plaine SAS qu'elle contrôle, le seuil de 30 % du capital de la société Bonduelle, ce qui est générateur d'une obligation de dépôt d'un projet d'offre publique visant la totalité des titres de Bonduelle, conformément à l'article 234-2 du règlement général [...]. Considérant que les actionnaires familiaux de la société Bonduelle détenaient préalablement aux acquisitions susvisées, 60,06 % des droits de vote de la société Bonduelle, soit la majorité des droits de vote de cette société, l'Autorité des marchés financiers a octroyé la dérogation demandée sur le fondement réglementaire invoqué (Avis AMF n° 217C2910 du 13 décembre 2017).

Dans sa séance du 15 mai 2018, l'Autorité des marchés financiers a examiné une demande de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions de la société Bonduelle, qui s'inscrit également dans le cadre d'une évolution de l'actionnariat de cette société. En effet, la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS a acquis, entre le 11 juillet 2017 et le 26 avril 2018, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société La Plaine SA qu'elle contrôle, 420 414 actions Bonduelle. Au résultat de ces acquisitions, les actionnaires familiaux de la société Bonduelle détenaient, au 26 avril 2018, 15 928 431 actions Bonduelle représentant 30 602 032 droits de vote, soit 49,34 % du capital et 60,73 % des droits de vote. Par conséquent, les actionnaires familiaux de la société Bonduelle d'une part, et la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS ont, entre le 11 juillet 2017 et le 26 avril 2018, accru leurs participations en capital, initialement comprise entre 30 % et 50 %, de plus de 1 % sur moins de 12 mois consécutifs, ce qui est générateur d'une obligation de dépôt d'un projet d'offre publique visant la totalité des titres de Bonduelle, conformément à l'article 234-5 du règlement général de l'AMF [...]. Considérant que les actionnaires familiaux de la société Bonduelle détenaient préalablement aux acquisitions susvisées 60,26 % des droits de vote de la société Bonduelle, soit la majorité des droits de vote de cette société, l'Autorité des marchés financiers a octroyé la dérogation demandée sur le fondement réglementaire invoqué (Avis AMF n° 218C0885 du 16 mai 2018).

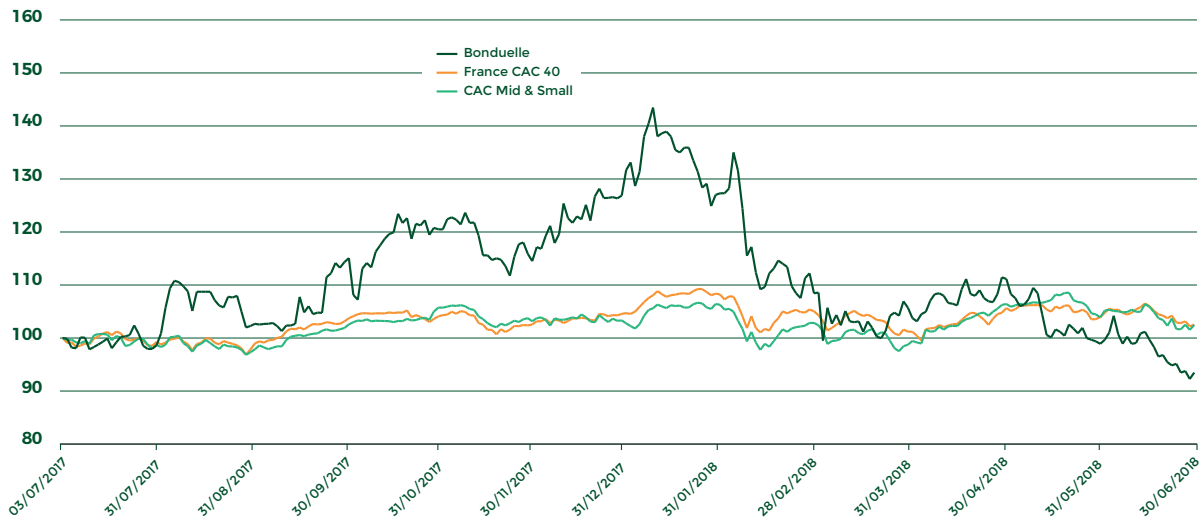
(1) Avis AMF n° 214C0595.

7.3 Action Bonduelle et dividendes

7.3.1 Évolution du cours de Bourse

Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et CAC Mid & Small

(base 100, juillet 2017)



Données boursières

Cours de l'action	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Plus haut (en euros)	26,52	27,-	33,94	47,50
Plus bas (en euros)	18,-	21,1	20,03	30,55
Dernier cours de l'exercice (en euros)	22,80	21,68	32,82	30,95
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	729,60	693,76	1 050,24	999,1
Moyenne des échanges journaliers (en euros)	257 382	316 323	493 653	642 083

Place de cotation : Euronext Paris
 Marché : Euronext valeurs locales
 Type : Compartiment A
 Code ISIN : FR 0000063935
 Code Reuters : BOND.PA

Code Bloomberg : BON FP
 Titres en circulation : 32 281 118
 Indices : CAC Mid & Small, CAC All Shares, CAC Food Producers
 Éligible : SRD

7.3.2 Dividendes

Dividendes mis en distribution au cours des 5 derniers exercices :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Dividende par action (éligible à la réfaction) (en euros)	0,375	0,43	0,43	0,45	0,50
Montant global du dividende versé (en milliers d'euros)	12 000 *	13 760 *	13 760 *	14 400 *	16 141 *

* Ce montant inclut le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau.

La société a pour objectif de distribuer une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi l'autofinancement de ses investissements et de sa croissance externe.



7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions du règlement délégué du 08/03/2016 complétant le règlement (UE) règlement européen n° 596/2014 du Parlement européen et du conseil par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018. L'avis de réunion sera publié au BALO du 29 octobre 2018.

7.4.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2018

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 426 108 titres représentant 1,32 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 16 013 ;
- opérations de croissance externe : 151 842 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionariat des salariés : 258 253 ;
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 ;
- annulation : 0.

7.4.2 Description détaillée du programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 6 décembre 2018
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 3 228 111 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant

au 31 août 2018 à 426 108 (soit 1,32 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 2 802 003 actions (soit 8,68 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 60 euros
- **Montant maximal du programme** : 193 686 660 euros
- **Modalités des rachats** : Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Tous pouvoirs seront donnés à la Gérance à l'effet de procéder aux opérations de rachat, d'arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités, sous réserve de l'autorisation à conférer par l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 décembre 2018.

- **Objectifs** :
 - d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
 - de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
 - d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
 - d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
 - de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 7 décembre 2017 dans sa douzième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2018 soit jusqu'au 5 juin 2020.

Pour toute information :
finance@bonduelle.com
Tél. : (33) 03 20 43 60 60

7.5 Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale – GRI 102-1

Bonduelle

Siège social – GRI 102-3

« La Woestyne »

59173 – Renescure

Tél. : +33 (0)3 28 42 60 60

Siège administratif

Rue Nicolas Appert

BP 30173

59653 – Villeneuve d'Ascq

Forme juridique – GRI 102-5

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 19 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 447 250 044.

Code APE : 6420 Z

Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

Objet social (article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères ;
- tous investissements financiers et industriels ;
- l'administration d'entreprises ;
- et plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les Statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du



Renseignements de caractère général concernant la société

dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les Associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales (article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-Président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation ; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.

Répartition du capital – Franchissement de seuils statutaires (article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % ou 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

Pour plus d'informations sur la répartition du capital : se reporter au tableau 7.2.1 « Répartition du capital et des droits de vote ».

Droit de vote double (instauré par l'Assemblée Générale Mixte du 24 octobre 1997 dans sa 10e résolution à caractère extraordinaire – article 12 des Statuts)

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit de vote double s'appliquera à l'occasion de toutes les Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

Par ailleurs, les dispositions légales concernant le droit de vote double sont rappelées ci-après :

- en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. (article L. 225-123 du Code de commerce) ;
- toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double attribué en application de l'article L. 225-123. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai mentionné au premier alinéa de l'article L. 225-123. Il en est de même, sauf stipulation contraire des Statuts de la société ayant attribué le droit de vote double, en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les Statuts de celles-ci l'ont institué. (article L. 225124 du Code de commerce).

Répartition des droits de vote entre usufruitier et nu propriétaire (article 12 des Statuts)

Les Statuts prévoient actuellement sauf convention contraire notifiée à la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la société pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrée peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. Dans ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au siège social à l'attention de la Gérance, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute décision collective qui interviendrait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant la première

présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, la mention de la poste faisant foi de la date de première présentation.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives d'associés.

Identification des titres au porteur (article 9 des Statuts)

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander au dépositaire central d'instruments financiers des renseignements lui permettant d'identifier les détenteurs de titres au porteur conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote aux Assemblées, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Gérance (article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, Associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents Statuts visant le « gérant » s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expirent à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.



Pouvoirs de la Gérance

(article 16 des Statuts)

Rapports avec les tiers

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

Rapports entre les associés

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents Statuts à l'Associé commandité à l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé commandité » et au Conseil de Surveillance à l'article « Pouvoirs du Conseil de Surveillance ».

Délégations

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

Rémunération de la Gérance

(article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.

Conseil de Surveillance

(article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé par tiers tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

Délibération du Conseil de Surveillance (article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que les autres documents prévus par la loi, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

Rémunération du Conseil de Surveillance (article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée.

Le conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Modification du capital social

Le capital social peut être modifié dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Éléments de changement de contrôle

Les Statuts ne contiennent pas de dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.



Historique du groupe

1853-1926

Les origines : la naissance d'une légende

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

Les débuts de la conserverie

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

De l'artisanat à l'industrie : une marque à l'écoute des consommateurs

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

Une période de forte expansion

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années soixante et début des années soixante-dix, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ère du redéploiement : au-delà de la Picardie

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique.

Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque *leader* et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de *leader* européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À la conquête de l'Europe

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

Croissance en Europe et hors Europe, le frais 3^e métier du groupe et introduction en Bourse

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

L'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, l'Argentine découvre les produits en 1996 et début du développement en Russie.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la 4^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes 4^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.

Renseignements de caractère général concernant la société

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle : naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 À 2012

Croissance et développement continu

2000

- Organisation du groupe en fédération de filiales ;
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998 ;
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne).

2001

- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerne).

2003

- Rachat de Vita, *leader* du marché du légume frais 4^e gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben ;
- 150^e anniversaire ;
- Acquisition de l'usine de Békéscsaba en Hongrie ;
- Acquisition de Michel Caugant - Création d'une 6^e filiale ;
- *Sponsoring* sportif : lancement du programme de construction d'un monocoque et participation en 2004 au Vendée Globe Challenge.

2004

- Démarrage de l'usine de Novotitarovskaya en Russie.

2006-2007

À la conquête de l'Amérique du Nord

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, *leader* canadien des légumes en conserve et des légumes surgelés.

2007-2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle prend le contrôle à 100 % du *leader* canadien des légumes en conserve et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

2008-2009

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord.

2009-2010

Bonduelle, *leader* européen du champignon transformé

Le groupe procède sur l'exercice à l'acquisition du groupe France Champignon, *leader* européen du champignon transformé (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires).

France Champignon produit et commercialise des champignons sous toutes les formes (conserve, frais, pasteurisé ou déshydraté) et de toute nature (champignons de Paris et champignons sylvestres) en Europe.

2010-2011

Déploiement au Brésil

Implantation industrielle et développement commercial au Brésil

Le groupe est présent au Brésil depuis le milieu des années 1990 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

L'implantation industrielle, effective en septembre 2010, comprend la construction d'une unité de production de conserves, principalement en pois et maïs, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

La commercialisation des produits locaux a démarré en novembre 2010, la production ayant elle commencé en septembre 2010.

2011-2012

3 acquisitions qui accentuent l'internationalisation du groupe

Le groupe annoncé au 2^e semestre de l'exercice 2011-2012 trois acquisitions en Hongrie, Russie et États-Unis.

En Hongrie et en Russie, les acquisitions des actifs industriels de Kelet-Food et des actifs commerciaux et agro-industriels de Cecab permettent de sécuriser l'approvisionnement des marchés à forte croissance en Europe centrale et orientale, en y renforçant la présence commerciale du groupe.

Aux États-Unis, l'acquisition des actifs surgelés d'Allens permet à la Filiale Bonduelle Amérique du Nord d'accentuer sa présence aux États-Unis et de devenir un acteur de référence dans cette technologie en Amérique du Nord.



2012 à aujourd'hui

VegeGo! Une ambition pour 2025

En 2012, Bonduelle a initié une nouvelle phase de son développement et défini une vision pour le groupe en 2025. Une démarche, impliquant les actionnaires familiaux, les membres du Comité Exécutif, 300 managers et des experts extérieurs au groupe, a abouti fin 2012 au lancement du projet VegeGo!.

Plan de transformation visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

Organisé depuis 2013 en *business units* dédiées chacune à un couple technologie/géographie, le groupe favorise ainsi l'autonomie et l'agilité des entités opérationnelles en charge de l'exécution de la stratégie de développement.

2012-2016

Activités et rentabilités records

Désormais internationalisé à raison d'un tiers de ses ventes en France, un tiers en Europe hors de France et un tiers hors Europe, Bonduelle fête en 2012-2013 ses 160 ans d'histoire agro-industrielle et 15 ans de présence sur les marchés financiers. Le groupe atteint en 2014-2015 un record historique de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant, record qu'il surpasse en 2015-2016 à taux de change constants.

2016-2017

Une étape clé de VegeGo!

En mars 2017, Bonduelle acquiert le *leader* américain des salades *Snacking Ready* Pac Foods qui devient la 5^e *business unit* dénommée Bonduelle Fresh Americas. Activité en forte croissance, renforçant son internationalisation, économe en capitaux, cette acquisition transforme le profil du groupe faisant des États-Unis le premier pays d'activité et du frais prêt à l'emploi la première activité du groupe.

Le groupe franchit sur l'exercice la barre symbolique des 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Bonduelle fête en 2017 les 70 ans de la marque, aujourd'hui présente dans plus de 100 pays.

2017-2018

Un plus haut historique, 20 ans de cotation et une nouvelle gouvernance

Grâce à l'acquisition de Ready Pac Foods devenu Bonduelle Fresh Americas, le Groupe Bonduelle célèbre les 20 ans de sa cotation à la Bourse de Paris par un plus haut historique tant en chiffre d'affaires qu'en rentabilité.

Le groupe réunit 1 300 managers et annonce la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général afin d'adapter la gouvernance à la taille et aux enjeux du groupe, organisant ainsi une transmission managériale dans la continuité. Cette gouvernance renouvelée est effective au 1^{er} juillet 2018.



Informations complémentaires



8.1	Responsable du document de référence et du rapport financier annuel ^{RFA}	274
8.1.1	Personne responsable des informations	274
8.1.2	Attestation du responsable	274
8.2	Contrôleurs légaux	275
8.3	Documents accessibles aux actionnaires et au public	276
8.3.1	Contact	276
8.3.2	Calendrier des communications financières	276
8.4	Tables de concordance	277
8.4.1	Table de concordance du document de référence	277
8.4.2	Table de concordance du rapport financier annuel	279
8.4.3	Table de concordance du rapport de gestion	280
8.4.4	Table de concordance du rapport sur le gouvernement d'entreprise	282

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme ^{RFA}



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

8.1.1 Personne responsable des informations

Le Gérant : La société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) - Lieu-dit « la Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe BONDUELLE.

8.1.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et les informations qui relèvent du rapport de la Gérance dont les différentes rubriques sont mentionnées dans la table de concordance figurant en partie 8.4.3 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en partie 5.6.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2017 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 17-1001, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 octobre 2017 ;
- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2016 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 16-0913, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 octobre 2016.

Le 19 octobre 2018

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Représentée par son Président, M. Christophe BONDUELLE



8.2 Contrôleurs légaux

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice EL NOUCHI, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE

Suppléant : M. Jérôme DEPASTORS, 61 rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DÉFENSE

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie MARTIN, 67 rue de Luxembourg - 59777 EURALILLE

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires et du public. Le rapport d'activité et de responsabilité d'entreprise, édité en français et en anglais, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité. Il renseigne également sur les activités menées dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale. Ces supports et le document de référence, qui présente l'ensemble des états financiers annuels, sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Investisseurs » de www.bonduelle.com. Ce site Internet donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information annuelle reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur ses activités, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. Cette lettre est téléchargeable en versions française et anglaise sur l'espace « Investisseurs » du site Internet de Bonduelle.

La Direction de l'entreprise rencontre par ailleurs des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles, tant en France qu'à l'étranger.

Une présentation détaillée du groupe est disponible sur son site Internet.



8.3.2 Calendrier des communications financières

Pour l'exercice 2017-2018 :

06/12/2018 Assemblée Générale Annuelle

Pour l'exercice 2018-2019 :

05/11/2018 Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre

04/02/2019 Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

01/03/2019 Résultats du 1^{er} semestre –
la période d'embargo *
débutera le 14/02/2019

02/05/2019 Chiffre d'affaires du 3^e trimestre

05/08/2019 Chiffre d'affaires annuel

30/09/2019 Résultats annuels –
la période d'embargo *
débutera le 15/09/2019


05/12/2019 Assemblée Générale Annuelle



8.3.1 Contact

Groupe Bonduelle
Direction financière
Rue Nicolas Appert - BP 30173
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
Mail : finance@bonduelle.com

En savoir plus : www.bonduelle.com

Retrouvez l'actualité du groupe sur Twitter 
[@Bonduelle_Group](https://twitter.com/Bonduelle_Group) et son actualité financière
sur [@BonduelleCFO](https://twitter.com/BonduelleCFO).

* Conformément aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, il a été décidé d'instaurer une période d'embargo : période de 15 jours calendaires précédant les résultats annuels et semestriels au cours de laquelle aucune information nouvelle sur la marche des affaires et les résultats de Bonduelle ne sera divulguée aux analystes financiers et aux investisseurs.



8.4 Tables de concordance

8.4.1 Table de concordance du document de référence

Selon règlement européen n° 809/2004

	N° de pages	N° de chapitres
1. Personnes responsables		
1.1 Personne responsable des informations	274	8
1.2 Attestation du responsable	274	8
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Noms et coordonnées	275	8
2.2 Changement éventuel	275	8
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	6-7	1
3.2 Informations financières intermédiaires	N/A	-
4. Facteurs de risques	164-167	4
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société		
5.1.1 Raison sociale	264	7
5.1.2 Enregistrement	264	7
5.1.3 Date de création et durée	264	7
5.1.4 Siège social	264	7
5.1.5 Historique du groupe	269-271	7
5.2 Investissements		
5.2.1 Réalisés	6, 13, 15-17, 154-155	1, 4
5.2.2 En cours	N/A	-
5.2.3 Programmés	N/A	-
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités		
6.1.1 Opérations et principales activités	15-17, 22-25	1
6.1.2 Nouveaux produits	18-21	1
6.2 Principaux marchés	8-11, 22-23	1
6.3 Événements exceptionnels	N/A	-
6.4 Dépendance	166	4
6.5 Position concurrentielle	10	1
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du groupe	24-25	1
7.2 Liste des filiales importantes	217-218	5
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	210-211	5
8.2 Questions environnementales	28-30, 53-73	2
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	4-5, 154-156	1, 4
9.2 Résultat d'exploitation	4-5, 154-156	1, 4
9.2.1 Facteurs importants	154-156	4
9.2.2 Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	154-155	4
9.2.3 Influences extérieures	156-157	4
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	155-156	4
10.2 Flux de trésorerie	155-156	4
10.3 Conditions de financement	156, 202-205, 234	4, 5, 6
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A	-
10.5 Sources de financement	230-234	6

N/A : Non applicable

	N° de pages	N° de chapitres
11. Recherche et développement, brevets et licences	16, 52, 59, 61-69, 72, 155	1, 2, 4
12. Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	158	4
12.2 Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	4-5, 158-159	1, 4
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	-
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	132-149	3
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de la Direction générale	145	3
15. Rémunérations et avantages		
15.1 Rémunération versée et avantages en nature	237-244	6
15.2 Provisions pour retraites et autres	215-216	5
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration des mandats	138-145	3
16.2 Contrats de service	145	3
16.3 Informations sur les comités d'audit et de rémunération	134-135, 137, 148-149	3
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	146	3
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés	105-106, 188	2, 5
17.2 Participations et <i>stock-options</i>	239-244	6
17.3 Accord de participation au capital	160	4
18. Principaux actionnaires		
18.1 Répartition du capital	132, 160, 258-260	3, 4, 7
18.2 Droits de vote multiples	266	7
18.3 Contrôle de l'émetteur	132, 160, 258-260	3, 4, 7
18.4 Accords d'actionnaires	259-260	7
19. Opérations avec des apparentés	215-216	5
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société		
20.1 Informations financières historiques	170-218, 226-246, 274	5, 6, 8
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	N/A	-
20.3 États financiers	170-218, 226-246	5, 6
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1 Déclarations	219-223, 247-250, 274	5, 6, 8
20.5 Dates des dernières informations financières	170, 226	5, 6
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	-
20.7 Politique de distribution de dividendes	165, 246, 262	4, 6, 7
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	212	5
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	158, 216	4, 5
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social		
21.1.1 Capital souscrit et autorisé	254-257	7
21.1.2 Autres actions	N/A	-
21.1.3 Actions auto-détenues	160, 231-232, 258-259, 263	4, 6, 7
21.1.4 Valeurs mobilières	257	7
21.1.5 Conditions d'acquisition	190-191	5
21.1.6 Options ou accords	190-191, 257	5, 7
21.1.7 Historique du capital	254	7

N/A : Non applicable



	N° de pages	N° de chapitres
21.2 Actes constitutifs et statuts		
21.2.1 Objet social	264	7
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	266-268	7
21.2.3 Droits et privilèges des actions	264-266	7
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	268	7
21.2.5 Assemblées Générales	265	7
21.2.6 Éléments de changement de contrôle	268	7
21.2.7 Seuils de participation	265	7
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	N/A	-
22. Contrats importants	N/A	-
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
23.1 Déclarations d'experts	N/A	-
23.2 Autres déclarations	N/A	-
24. Documents accessibles au public	276	8
25. Informations sur les participations	217-218, 245	5, 6

N/A : Non applicable

8.4.2 Table de concordance du rapport financier annuel

Selon article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier

	N° de pages	N° de chapitres
1. Rapport de gestion		
• analyse de l'évolution des affaires	6-7, 154-160	1, 4
• analyse des résultats	154-156	4
• analyse de la situation financière	154-160	4
• principaux risques et incertitudes	164-167	4
• indicateurs clés relatifs aux questions d'environnement et de personnel	28-128	2
• rachats par la société de ses propres actions	160, 263	4, 7
2. Comptes consolidés	170-218	5
3. Comptes sociaux	226-246	6
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés	219-223, 247-249	5, 6
5. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel	274	8

8.4.3 Table de concordance du rapport de gestion

Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Commentaires sur l'exercice				
Code de commerce	L. 225-100-1, L. 232-1, L. 233-6 et L. 233-26	Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et du groupe	6-7, 154-160	1, 4
Code de commerce	L. 225-100-1	Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société	28-128	2
Code de commerce	L. 233-6	Prises de participations significatives durant l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	N/A	-
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi le rapport	158, 216	4, 5
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Évolution prévisible de la situation de la société et du groupe	4-5, 159	1, 4
Code général des impôts	243 bis	Dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 %	246-262	6, 7
Éléments de présentation du groupe				
Code de commerce	L. 225-100-1	Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et la présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone	53-67, 164-167	2, 4
Code de commerce	L. 225-100-1	Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	164-167	4
Code de commerce	L. 225-100-1	Utilisation des instruments financiers par l'entreprise : objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers	161-165, 191-192	4, 5
Code de commerce	L. 225-100-1	Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	164-165, 191-192	4, 5
Code de commerce	L. 225-102-1, L. 225-102-2, R. 225-104 et R. 225-105-1	Conséquences sociales et environnementales de l'activité (y compris installations « Seveso »)	28-128	2
Code de commerce	L. 232-1	Activités en matière de recherche et développement	16, 52, 59, 61-65, 72, 155	1, 2, 4
Éléments relatifs au gouvernement d'entreprise				
Code de commerce	L. 225-100-1	Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	161-163	4
Code de commerce	L. 225-184	Options consenties, souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux et chacun des dix premiers salariés de la société non mandataires sociaux, et options consenties à l'ensemble des salariés bénéficiaires, par catégorie	240, 243-244	6
Code de commerce	L. 225-185	Conditions de levées et de conservation des options par les dirigeants mandataires sociaux	N/A	-
Code de commerce	L. 225-197-1	Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	241-244	6
Code monétaire et financier	L. 621-18-2	Opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la société	159	4

N/A : Non applicable



Tables de concordance

Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Informations sur la société et le capital				
Code de commerce	L. 225-211	Détail des achats et ventes d'actions propres au cours de l'exercice	160	4
Code de commerce	R. 228-90	Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachats d'actions ou d'opérations financières	N/A	-
Code de commerce	L. 225-102	État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise	159	4
Code de commerce	L. 464-2	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	166,212	4, 5
Éléments relatifs aux états financiers				
Code de commerce	R. 225-102	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	246	6

N/A : Non applicable

8.4.4 Table de concordance du rapport sur le gouvernement d'entreprise

Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Code de commerce	L. 225-37-4	Éléments relatifs à la composition, au fonctionnement et aux pouvoirs du conseil	150	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	138-145	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Conventions intervenues entre un mandataire social ou un actionnaire de la société et une filiale de la société	145	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital	255-257	7
Code de commerce	L. 225-37-4	Choix fait de l'une des modalités d'exercice de la direction générale en cas de modification	N/A	-
Code de commerce	L. 225-37-4	Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	146-149	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil	146-149	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général	N/A	-
Code de commerce	L. 225-37-4	Code de gouvernement d'entreprise	146	3
Code de commerce	L. 225-37-4	Modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou dispositions des statuts prévoyant ces modalités	264	7
Code de commerce	L. 225-37-3	Éléments relatifs aux rémunérations des mandataires sociaux et dirigeants	150, 215-216, 237-242	3, 5, 6
Code de commerce	L. 225-37-3	Engagements de toutes natures, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, notamment les engagements de retraite et autres avantages viagers	215-216, 241	5, 6
Code de commerce	L. 225-37-5	Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	150	3
Code de commerce	L. 225-37-5	Structure et évolution du capital de la société	150, 233, 254, 255, 258-259	3, 6, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance	150, 258-259	3, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société	150, 259-260, 265-266	3, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci	150	3



Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Code de commerce	L. 225-37-5	Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	150	3
Code de commerce	L. 225-37-5	Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	150, 259-260	3, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts	150	3
Code de commerce	L. 225-37-5	Pouvoirs du Conseil d'Administration ou du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions	150, 255-257, 263, 266-267	3, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société	150, 266-268	3, 7
Code de commerce	L. 225-37-5	Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique	150	3



Ce document a été réalisé conjointement par la Direction Financière et la Direction de la Communication externe et RSE. Merci à nos partenaires agriculteurs et nos collaborateurs d'avoir contribué à la réalisation de ce document

Crédits photos
Nicolas Blandin, Barbara Grossman, Julien Pebrel, Offset.com, Photothèque Bonduelle

Territoire visuel et iconographie
M&C SAATCHI Little Stories
www.mcslittlestories.com

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

© Bonduelle - 2018



POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

**Bonduelle**
La nature, notre futur



POUR EN SAVOIR +
WWW.BONDUELLE.COM

SUIVEZ-NOUS



**Découvrez notre
film de marque,
la nature, notre futur :**

youtube.com/bonduelle

